QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12191 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 6 AVRIL 1984

La tension s'accroît à la frontière sino-vietnamienne

LIRE PAGE 13



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 15 à 20

L'enquête de Gilles Perrault sur l'affaire Curiel

Relancer l'Europe

« L'Europe... L'Europe... » On se souvient du peu de cas que faisait le général de Gaulle de ses zélateurs, qu'il avait caricaturés en cabris sauteurs! La capacité de relancer la construction européenne, il revient maintenant à M. Mitterrand d'en faire la preuve. Toute action d'envergure exige que l'on achève de déblayer les « scories du passé ».

Le président de la République était en droit de rappeler le chemin déjà parcouru. Les Dix ont adopté une réforme de l'Europe verte courageuse qui préserve une politique agricole commune moins généreuse de ses deniers, mais bien vivante. Ils ont décidé de s'en tenir à une stricte discipline budgétaire afin de se prémunir contre les dérapages dus, en particulier, à la prodigalité mal contrôlée de l'Assemblée européenne. On peut dépenser pour l'Europe, mais gaspiller devient interdit.

Reste à régler le lancinant problème de la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni. La tentation est forte de concéder largement pour se débarrasser de ce combat mesquin. Mais, pour ne pas compromettre l'avenir, les principes — même si l'on sait qu'ils seront écornés — doivent être, autant que faire se peut, respectés. La compensation peut être durable; il faudrait qu'elle reste le plus forfaitaire et le moins progressive possible. Tel ne semble pas être le chemin pris.

La conférence informelle des chefs d'Etat et de gouvernement pourrait servir d'appui à une réflexion sur les moyens d'aller de l'avant, à la condition de couper court aux palabres académiques. Elle n'aura de sens que si la prudence l'anime, en y présentant deux ou trois projets précis.

Les fédéralistes, interprétant à leur façon les propos de M. Mitterrand sur les bienfaits du traité de Rome, s'agitent déjà en renouant avec leurs rêves supranationaux. Le passé n'a-t-il pas pourtant démontré que le progrès ne peut venir d'un accroissement des institutions ? Il résultera, s'il survient, de solidarités de fait, et les institutions suivront.

Le fait le plus politique aujourd'hui, en Europe comme en France, c'est le combat économique, la lutte contre le déclin industriel, la bataille pour l'investissement et l'emploi. C'est sur ce terrain que les gouvernements membres ont le devoir de renforcer leur cohésion pour rester dans la course à côté des Etats-Unis et du Japon.

Plutôt que la monnaie, où, sans renoncer à davantage de solidarité, les progrès ne peuvent être qu'homéopathiques, la cible devrait être la coopération industrielle, en identifiant un secteur-clé comme banc d'essai, par exemple celui, immense, des technologies de l'information et des télécommunications. Il ne serait ni ridicule ni réducteur de consacrer une conférence européenne à la définition de l'assise d'une action commune dans ce domaine. Elle ne devrait certes pas se limiter à adopter pour la dixième fois le programme « Esprit ».

Le terrain — avantage important — a été préparé. La progression à opérer ne peut être que complexe : définition de normes communes, ouverture des marchés publics, incitation à la collaboration entre les groupes européens, concertation à l'égard des pays tiers. Phénomène nouveau, les industriels, jadis hostiles, se montrent intéressés. La chance est à saisir.

UN TOURNANT DU SEPTENNAT DE M. FRANÇOIS MITTERRAND

La révision des choix économiques de la gauche met en cause l'équilibre des forces politiques

M. Fabius à l'épreuve du feu

Grèves, colère, voire, si l'on comprend bien, rupture politique de la majorité n'y changeront rien : le chef de l'État est *« résolu »*, il l'a affirmé au cours de sa conférence de presse du mercredi 4 avril. Les décisions concernant l'acier prises la semaine passée ne seront pas modifiées. Que les vingt mille à vingt-sept mille sidérurgistes privés d'emploi lui fassent *« confiance »*, ils seront juges en temps voulu, c'est-à-dire dans deux ans. D'ici là, promet-il, *« un nouveau flux industriel assurera la renaissance »*.

Le président de la République *« s'engage à transférer ou à créer dans les régions sinistrées assez d'entreprises nouvelles pour que les créations d'emplois se multiplient enfin »*. M. Fabius, doté de pouvoirs « exceptionnels » est chargé d'en assurer l'exécution, et son ministère de l'industrie et de la recherche *« doit devenir celui du redéploiement industriel »*.

M. Mitterrand, qui souhaitait visiblement consacrer sa conférence de presse à la sidérurgie et à l'industrie, a donc voulu s'expliquer devant *« ces milliers et ces milliers »* d'ouvriers et de cadres dont il comprend la *« grande détresse »* et la *« colère »*.

L'essentiel de son message est simple : plus de 60 milliards de francs auront été dépensés dans la sidérurgie entre 1966 et 1981, puis 17 milliards entre 1981 et 1983. Jusqu'au retour à l'équilibre des groupes fixé pour 1987, entre 27 et 30 milliards seront encore nécessaires. Près de 110 milliards de francs en dix-huit ans. Si le président de la République a souligné — avec raison — que la capacité de production d'acier allait être peu diminuée, passant de 26,5 millions de tonnes à 25 millions, il est clair que le *« critère »* qui a conduit sa décision est d'ordre financier. Il fallait économiser les deniers publics, dilapidés jusqu'ici : *« Devant cette masse de milliards dépensés depuis 1966, il fallait s'arrêter à un moment donné. »* Et le « moment » était imposé par le cadre européen. Bruxelles interdira toute subvention à la sidérurgie après le 31 décembre 1985, la France y dérogera d'un an si elle rétablit les comptes avant la fin 1986, ou de deux si l'équilibre n'est atteint qu'au cours de l'année 1987, le président de la République ayant été en réalité imprécis à ce sujet, de même qu'il n'a guère expliqué son choix de ne pas construire le train universel de Gandrange.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 8.)

Le PCF maintient sa pression

« Les Lorrains montrent la voie » : telle est la réponse des communistes à la conférence de presse présidentielle. La réponse, c'est la rue, en quelque sorte ! En regard, les déclarations de M. Pons ou de M. Gaudin font pâle figure.

La direction du PCF semble croire qu'en Lorraine s'est creusé le tombeau de la gauche. Tout pourrait basculer sous la poussée de colère des sidérurgistes, pense-t-on. Les dirigeants communistes ont donc choisi de *« mettre le paquet »*, selon l'expression de M. André Sainjon, membre éminent de la CGT. Le chef de l'Etat l'a bien compris ainsi : parce qu'il n'écartait pas ce scénario-catastrophe, il a centré l'essentiel de son propos sur la Lorraine dans une déclaration liminaire qui rendait inutile (hormis la question sur le PCF) la parodie de conférence de presse qui a suivi.

Telle est bien la méthode de M. Mitterrand : c'est difficile, donc c'est moi, et tout le reste passe au second plan. La Lorraine, explique-t-il, c'est moi (par Fabius interposé). Cette démarche vise à parer au plus pressé, c'est-à-dire à apaiser les esprits (*« Pas un licenciement »*, a-t-il rappelé) ; et à investir en vue de l'échéance qui détermine désormais tout le reste : 1986

Le risque d'un dérapage lorrain était inscrit dans la stratégie du chef de l'Etat. M. Mauroy proposait, à l'inverse, d'étaler les opérations de restructurations, quitte à retarder les annonces difficiles : après tout, il n'y aura pas de suppressions d'emplois dans la sidérurgie avant deux ans. L'avantage en termes de paix politique et sociale était évident.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)



Un autre langage

PRÉSIDENT de la République, *« élu du peuple de gauche »* ainsi qu'il se définit lui-même, M. Mitterrand est intervenu sur deux registres. Il s'est adressé à l'ensemble des Français sur le thème de la modernisation nécessaire et de la gestion rigoureuse et, parfois, douloureuse qu'elle implique. Il s'est tourné vers ceux auxquels il doit le pouvoir et qui peuvent s'estimer oubliés ou trahis, pour leur dire qu'ils ne le seraient pas. Pour les assurer que la politique et les objectifs de la gauche — en gros : agir pour obtenir plus de justice dans la répartition des fruits de l'activité économique — n'ont pas changé.

Pourtant, quelque chose a changé, et on retrouve le signe, ou la confirmation, de ce changement dans le double discours présidentiel. C'est en cela que cette fausse conférence de presse marque un tournant, et pas seulement dans l'actuel septennat.

Le langage politique semble, soudain, coller à la réalité des faits, de la situation et d'évolutions subies et, jusque-là, plus ou moins niées. Le voile se déchire, et les Français, comme d'autres peuples au demeurant, sont invités à prendre la mesure du monde dans lequel ils vivent. Il n'est plus question de les charmer avec de grands desseins historiques, de les installer dans leur confort, de les rassurer avec les mots qui conviennent, mais, prosaïquement, de leur assener quelques vérités et, au passage, de reconnaître bien des erreurs.

Qu'il y ait dans ce retour à plus de réalisme et de lucidité un brin d'opportunisme, un souci tactique, c'est vraisemblable, car toute action politique a nécessairement ces dimensions-là. Mais, à tout prendre, il vaut mieux qu'elles accompagnent l'adéquation entre le discours et la réalité plutôt que le décalage ou la fausseté de l'un par rapport à l'autre. C'est déjà un progrès d'entendre dire par un pouvoir en place qu'il faut corriger les erreurs passées dans lesquelles il admet sa part de responsabilité. La gauche, il est vrai, campait alors dans l'opposition, mais elle était enfermée dans ses illusions, hasardeuse dans ses prévisions et peu encline à écouter ceux qui, dans ses rangs ou chez ses adversaires, allaient à contre-courant.

La responsabilité de maux qu'il faut traiter tardivement est sans aucun doute collective, et elle dépasse le cadre des milieux politiques, et même le cadre national. Les pays comparables à la France ne sont pas forcément mieux lotis.

A. L.

(Lire la suite page 8.)

Lire pages 2 à 9

Le texte intégral des déclarations du président de la République, les réactions des partis politiques et des syndicats, nos commentaires et nos reportages :

Nuit de violences à Longwy

Solidarité, tristesse et colère à Metz

Indignation à Fos

Un « nouveau départ » pour la Guinée ?

Par LAURENT ZECCHINI

La démocratie en Guinée? Sans doute est-il trop tôt pour apprécier quelle direction prendra ce « nouveau départ », annoncé par les militaires guinéens, même si de nombreux signes permettent déjà de dire que le régime de Conakry a décidé de tirer un trait sur le passé d'un pays qui avait érigé la répression et la torture en méthode de gouvernement. Jeudi matin 5 avril, soit neuf jours après la mort du président Sekou Touré et quarante-huit heures après le coup d'Etat militaire qui a renversé le régime civil, le Comité militaire de redressement national se dote des apparences de la légitimité démocratique. Le colonel Lansana Conte a été nommé président de la République (qui n'est plus « révolutionnaire ») et le colonel Diara Traore devient premier ministre et chef d'un gouvernement comprenant trente ministres et deux secrétaires d'Etat. Huit civils font partie du nouveau cabinet, et l'un des anciens ministres du « Guide suprême de la révolution » guinéenne, le Dr Mamadou Kaba Bah, qui occupait les fonctions de ministre de la santé publique, se voit de nouveau attribuer des responsabilités ministérielles.

Ce coup d'Etat se serait déroulé sans effusion de sang, ce qui, sous réserve de confirmation, mérite d'être relevé. L'armée guinéenne, que l'on disait sans réactions face à l'oppression du dictateur de Conakry, a fait la preuve de sa maturité en prenant les responsabilités les plus lourdes. Homme méfiant, Sekou Touré avait fait en sorte qu'elle n'ait jamais les moyens de relever la tête, en cantonnant ses chefs dans des rôles de figurants. Pendant près d'un quart de siècle, la chape de plomb qui s'est abattue sur la société guinéenne a annihilé toute velléité de rébellion. L'armée, elle aussi, s'est tue. La mort du président guinéen a brusquement libéré toutes les aspirations étouffées.

On l'a vu, au niveau politique, dans les féroces luttes de clans qui se sont déroulées à Conakry dès l'annonce du décès de Sekou Touré. On vient de le voir, de nouveau, avec la prise du pouvoir par les militaires. Déjà, les langues se délient et les témoignages sur les excès de vingt-cinq années de pouvoir absolu se multiplient. Près de deux cent cinquante prisonniers ont été libérés, par décision du CMRN, du camp Boiro, qui restera, pour plusieurs générations de Guinéens, comme le symbole odieux du « règne » du président défunt. Il avait *« porté l'humanisme à un point rarement atteint »*, avait cru pouvoir dire le Dr Lansana Béavogui, premier ministre et chef du gouvernement de transition formé à Conakry après la mort du « grand Syli ». Le Dr Béavogui, coopté par ses pairs en raison de sa capacité à ne pas bouleverser l'équilibre des forces au sein du sérail que constituaient les proches du président, serait aujourd'hui en fuite, voire, selon certaines informations, réfugié à l'ambassade de Chine à Conakry. Tous les autres membres du gouvernement auraient été arrêtés. Quel sort leur réservent les militaires guinéens ? De leur décision dépendra largement l'image qu'ils se forgeront aux yeux de la communauté internationale. On peut supposer qu'une partie de la population exigera que des procès publics aient lieu. Déjà, des responsables des mouvements de Guinéens exilés en France réclament leur jugement. Pour rompre définitivement avec les pratiques détestables du régime précédent, il faudra au nouveau gouvernement bien du sang-froid car le peuple, dans une colère légitime, exigera sans doute des « têtes ».

L'armée guinéenne, qui a opéré mardi à 4 heures du matin, a conduit les opérations avec une grande maîtrise, faisant en sorte qu'aucune fuite ne laisse deviner ses intentions.

(Lire la suite page 14.)

RADIOS LIBRES

Un verrou a sauté

Le verrou a sauté. Poussé par des faits qui se fichaient du droit ; pressé par des pratiques sur lesquelles plus personne n'avait prise ; forcé par l'évidence d'un développement irrémédiable, que l'on aurait dû prévoir et qui s'impose aujourd'hui.

Le verrou a sauté que l'on croyait bloqué pour quelques mois encore tant étaient permanentes, vigoureuses, menaçantes, les déclarations gouvernementales rappelant son existence. Dans un avenir proche, près d'un millier de radios devraient pouvoir librement choisir leur statut, et affirmer franchement leur vocation. Associations à but non lucratif : elles prendront l'engagement de renoncer à toute forme de publicité et recevront ainsi les aides institutionnelles, notamment celles d'un fonds de soutien qu'alimenteront l'ensemble des sociétés audiovisuelles (publiques et privées) vivant de ressources publicitaires. Entreprises organisées sous forme de sociétés : elles perdront le bénéfice des subventions publiques et pourront enfin collecter librement la publicité réclamée. L'alternative a le mérite de la clarté : reste à en définir les modalités, à en préciser les conditions.

L'ouverture à la publicité doit toujours être prudente, limitée, contrôlée. Le président de la République l'a, en deux mots, indiqué mercredi, conformément à une sorte de consensus général entre tous ceux qui depuis deux ans l'ont réclamée avec force. Mais limitée comment ? Trois, cinq minutes par heure ? Cumulable, non cumulable ? Avec un plafond de recettes ne devant pas excéder un certain pourcentage du budget ?

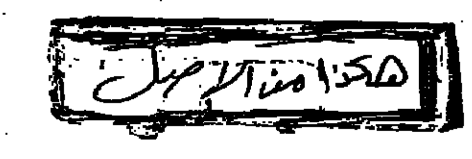
ANNICK COJEAN.

(Lire la suite page 25.)

LIRE PAGE 25

Un entretien avec M. Georges Fillioud

« Il devenait nécessaire de rompre avec des pratiques hypocrites et malsaines »



La conférence de presse

M. Mitterrand aux Français :

C'était à désespérer. Il y a une semaine aux Etats-Unis, M. François Mitterrand parlait de la France comme un capitaine d'industrie de son entreprise. Il jonglait avec les taux d'inflation, les déficits budgétaires et commerciaux, les dégrèvements fiscaux et les facilités administratives. Comme n'importe quel chef d'Etat conservateur. La justice sociale en plus. Il fallait bien montrer que le socialisme à la française est fréquentable, qu'il n'a pas brûlé les églises, fermé les usines, « abaissé le rideau de fer ».

Mercredi en Lorraine, les commerçants ont mis la clé sous le pas-de-porte, les ouvriers sidérurgistes ont fait le vide dans les usines pour défiler dans les rues. Et les clochers, toujours debout, sonnaient le tocsin. Au même moment, M. François Mitterrand parlait à ce *« peuple de gauche »*, au-delà des quatre cents journalistes qui assistaient à sa conférence de presse, lui demandait la confiance au nom de ses combats en faveur de la classe ouvrière, le faisait juge de la renaissance promise, en deux ans, des régions sinistrées. Il fallait bien lui dire que le socialisme de 1981 est encore, en 1984, fréquentable.

Ce discours n'a pas répondu à l'attente des sidérurgistes en grève, affirme M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. Il est même *« à contresens »* de leurs espérances, ajoute M. André Sainjon, secrétaire de la fédération CGT de la métallurgie. C'est à désespérer d'être socialiste et chef d'Etat, patron de gauche en quelque sorte.

Eh bien ! non, M. Mitterrand ne perd pas espoir, et sa démarche est fondée sur la certitude que ses interlocuteurs — sa propre assurance en est garante — retrouveront l'espoir. *« Oui, je les fais juges »*, a-t-il dit en s'adressant aux ouvriers pour lesquels il a *« lutté »* pendant les quinze années précédentes, afin *« qu'ils reçoivent enfin leur dû, tout simplement la justice »*. Juges de la réussite d'une entreprise qui consiste à rendre vie, en deux ans, à la Lorraine et aux régions mises à mal par le plan de restructuration de la sidérurgie. Juges du début de modernisation du pays, seule voie ouverte, à son avis, vers la création de nouveaux emplois.

Juges, dans deux ans. Deux ans, c'est la durée des congés de reconversion, le délai nécessaire au transfert et à l'installation *« d'assez d'entreprises nouvelles pour que les créations d'emplois se multiplient enfin »*. A charge pour M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, chargé d'une mis-

Voici le texte intégral des déclarations faites par M. Mitterrand à l'occasion de sa conférence de presse, mercredi 4 avril.

« Mesdames et messieurs, m'adressant à vous, je m'adresse aux Français, particulièrement à ceux qui souffrent durement de la crise, et je leur dis : l'avenir de la France passe obligatoirement par la modernisation de son industrie et par la formation, tout de suite, de millions de femmes et d'hommes pour qu'ils exercent de nouveaux emplois dans le même métier ou dans un autre.

» Ou bien la France sera capable d'affronter la concurrence internationale, et elle assurera du même coup son indépendance et sa prospérité, ou bien elle sera tirée vers le bas et elle ira vers son déclin.

» Cette bataille, nous sommes en train de la gagner dans des secteurs tels que les moyens de transport, l'espace, l'aéronautique, les chemins de fer, le métro, les télécommunications, l'énergie nucléaire, l'agro-alimentaire, le logiciel — ou, si vous voulez, l'intelligence ou le programme que l'on met dans les ordinateurs,— toutes industries où nous sommes parmi les trois premiers du monde. Nous étions en train de la perdre en 1981, pour l'industrie du bois, du cuir, de la machine-outil, du textile, de la chimie, de l'ordinateur lui-même. Nous avons réagi, nous remontons la pente, mais elle reste indécise, comme elle l'est pour l'automobile, les chantiers navals, l'électronique ou la sidérurgie.

» Quel que soit le cas que l'on examine, rien, rien, et dans aucun domaine, ne sera durablement acquis si l'on ne réunit pas les deux conditions nécessaires : la première est qu'il faut produire des biens d'égale ou de meilleure qualité que les autres, à des prix au moins égaux à ceux des autres, ce qui nous oblige à construire un instrument industriel moderne sans lequel nous ne vendrons pas les marchandises que nous aurons produites ; la deuxième, je l'ai dit, est qu'il faut tout de suite former la main-d'œuvre qualifiée qui fera tourner cette industrie moderne.

» C'est à quoi, mesdames et messieurs, je suis résolu.

» Mais j'ai parlé de la sidérurgie qui se trouve aujourd'hui au cœur d'un grand débat national, qui pose aux travailleurs qui en vivent, aux régions où ils vivent, au pays tout entier, un dramatique problème. Là-dessus, comme pour le reste, je ne laisserai rien dans l'ombre.

» Dans quelle situation se trouve donc cette industrie ? Je la décrirai sous trois aspects : industriel, financier et social.

» Aspect industriel : notre capacité de production actuelle est de 26 millions de tonnes. Le projet gouvernemental l'a réduite légèrement : un peu plus de 25 millions de tonnes ; c'est du même ordre. La production en 1983 a été de 17,5 millions de tonnes qui seront portés à 18,5 millions cette année et l'année prochaine, donc une production accrue. Chaque usine prise isolément s'en tire, mais, au total, on ne s'y retrouve pas parce qu'il n'y a pas assez de débouchés.

» Vous savez, bien entendu, puisque vous êtes là, que la consommation baisse dans le monde et en France, qu'on emploie moins d'acier pour toute une série de biens fabriqués, je pense à l'automobile, dans certains cas cela peut aller jusqu'à 40 % de moins qu'autrefois, et vous savez également que nombreux sont les pays qui n'avaient pas de sidérurgie et qui, aujourd'hui, fabriquent de l'acier à bas prix.

» Aspect financier : de 1966 à 1981 — retenez bien ces chiffres — cinq plans ont été consacrés à la sidérurgie, *cinq*. Ils ont engagé en francs constants, à la valeur actuelle du franc, plus de 60 milliards. Entre 1981 et 1983, 17 milliards nouveaux ont été engagés. En 1983, les deux grandes entreprises nationalisées qui ont succédé aux entreprises privées qui recevaient, à perte, les milliards précédents ont perdu 10 milliards. Elles en perdront autant en 1984. Et c'est l'Etat, la collectivité nationale, les contribuables, qui assurent la différence, directement ou indirectement.

» Or, en 1980, puis en 1982, décision renouvelée la Communauté économique européenne a interdit toute subvention à partir de 1986, ce qui veut dire que, même si la France demande — et elle le demandera — et obtient — je pense qu'elle l'obtiendra — que cette mesure soit reportée en 1987, à partir de cette date il ne sera plus possible de compenser les déficits, et la sidérurgie coulera sans recours.

» N'était-il pas nécessaire — je considère que c'était un devoir — de ne pas attendre, de prévoir un plan qui pût parvenir dans les quatre ans à venir, en comptant cette année, 1984, 1985, 1986, 1987, à l'équilibre ?

» Aspect social et régional : on employait 150 000 travailleurs dans la sidérurgie en 1966-1970, 110 000 en 1981 et même un peu moins. Aujourd'hui 90 000. Et comme cette industrie est concentrée sur quelques zones, sur quelques points que vous connaissez, cela suppose des régions dévastées ; j'en parlerai dans un moment.

» Face à cette situation, qu'a donc prévu le gouvernement au cours d'un récent conseil des ministres ? Quel est ce plan tant débattu, tant discuté, tant contesté, et on en comprend les raisons ?

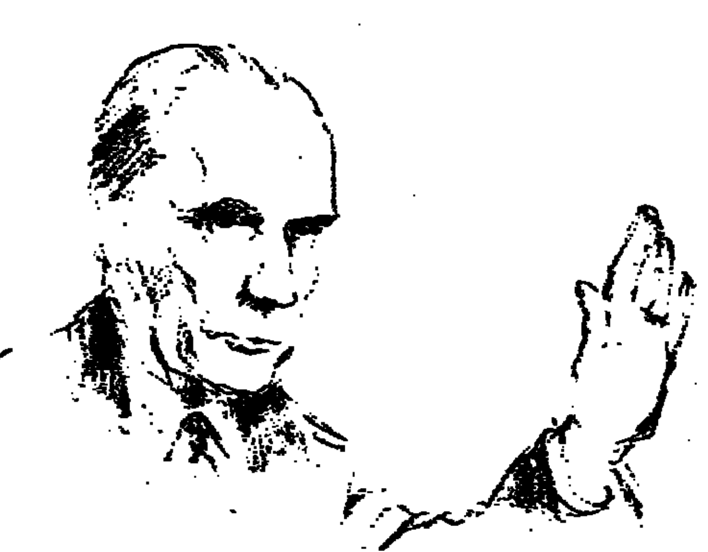
» D'abord, des dispositions industrielles sur la base d'investissements nouveaux, par exemple à Sacilor-Sollac, Dunkerque, à la SAFE, près de Pompey, à Hayange, Valenciennes, Longwy, à Neuves-Maisons, des modernisations qui permettront une production compétitive, mais qui supposent, en raison de ces modernisations mêmes, des suppressions d'emplois, et deux sites, celui de Rombas en Lorraine et celui de Fos dans les Bouches-du-Rhône, qui se trouvent frappés en plein cœur.

» Dispositions financières : on consacrera, en raison de ce plan, à la sidérurgie, entre 1984 et 1987, 27 à 30 milliards de francs, en plus de ceux dont j'ai parlé, dont 15 milliards d'investissement, à l'intérieur desquels 7 milliards pour la Lorraine.

» Des dispositions sociales : la première, évidente, considérable : s'il y a 21 000, 25 000, 27 000, je ne sais, suppressions d'emplois, il n'y aura pas un licenciement.

» Les travailleurs se verront proposer deux issues différentes :

» La première, les préretraites en



raison du dispositif prévu déjà dans le cadre de la sidérurgie et les congés-conversion, dont le premier ministre a souvent parlé et qui consistent à ce que tout travailleur frappé par une suppression d'emploi, et non pas licencié, restant donc attaché à l'entreprise où il se trouve, pourra pendant deux ans se former à des technologies nouvelles, y compris, bien entendu, des technologies dans la sidérurgie même, mais aussi dans toutes disciplines industrielles utiles.

» Deux ans, me direz-vous, c'est bien long. Mais ces deux ans ont été édictés non pas pour supposer que les travailleurs devaient retourner à l'école pour deux ans et quel que soit leur âge, non, mais pour que l'on soit assuré qu'après cinq mois, six mois, sept mois, selon la capacité, selon l'intérêt, selon la commodité de telle ou telle forme de technologie, chaque femme ou chaque homme qui bénéficiera d'un congé de conversion puisse trouver un travail. Si au bout de six mois, on est formé, il n'est pas dit qu'il n'y aura pas là, à proximité, l'entreprise capable de le recueillir, de l'employer et de lui donner une nouvelle chance.

» Voilà pourquoi deux ans, ce qui veut dire que l'on s'engage, dans les deux ans qui viennent, à transférer ou à créer dans les régions sinistrées — je pense d'abord à la Lorraine — assez d'entreprises nouvelles pour que les créations d'emplois se multiplient enfin.

» Mais on dira, et je m'en expliquerai s'il le faut, n'y a-t-il pas déjà trop longtemps que les travailleurs de la sidérurgie, que la Lorraine elle-même, attendent une réponse à la question dont je viens de dire qu'elle est posée depuis dix-sept ou dix-huit ans ? Tant de responsables s'y sont usés, s'y sont brisés, pourquoi réussirait-on cette fois ? C'est à cela que je vais m'appliquer, mesdames et messieurs. Je veux m'y appliquer d'abord en faisant des propositions, ensuite en y mettant toute l'énergie, toute la patience et la ténacité dont je suis capable.

Ministère du redéploiement industriel

» Je considère que, pour moi, c'est un devoir primordial qui passe avant beaucoup d'autres et les deux ans qui viennent doivent permettre au gouvernement de la République de mettre en œuvre ce que le chef de l'Etat a ou aura décidé. Je ne multiplierai pas les propositions. Je n'ai pas voulu réunir un dossier de propositions sur le papier ; j'ai voulu marquer une volonté, une volonté politique, et prévoir un minimum de structures pour que soient enfin productives les décisions anciennes ou récentes, accumulées au cours des temps, et qui doivent apporter à la sidérurgie les remèdes dont elle a besoin.

» Je désire, à cet effet, que le ministre de l'industrie et de la recherche, à la tête d'un ministère qui doit désormais devenir celui du redéploiement industriel, rassemble dans ses mains, sous l'autorité du premier ministre, des pouvoirs exceptionnels qui lui permettront de mettre en œuvre le plan de restructuration, sous tous ses aspects : les implantations d'entreprises, les créations d'emplois, les aides économiques, les congés-conversion, la protection sociale, les équipements universitaires, le désenclavement, bref, tout ce qui doit concourir à doter les régions victimes, meurtries et saccagées — et je pense d'abord à la Lorraine — des moyens de renaître, et non pas au siècle prochain, mais maintenant, dans les mois — j'allais dire les jours, les semaines... — qui viennent.

» Il faut pour cela, notamment en Lorraine, que soit établi un lien vivant, un lien actif entre les chercheurs, les formateurs, les chefs d'entreprise, les organisations syndicales et les pouvoirs publics.

» A cet égard, la proposition qui émane des Assemblées de Lorraine, tendant à constituer une sorte de « commission des sages », mi-partie pouvoirs publics, mi-partie représentants de la région, me paraît une bonne proposition, que le gouvernement fera bien d'accepter, en même temps que le ministre responsable devra se mettre en situation, sans perdre quarante-huit heures, de traiter les problèmes en cause. Alors, on verra qu'il existe, en effet, de multiples dossiers pour des transferts d'entreprises, pour des créations, sur la base d'une série de mesures économiques qui ont été élaborées à ma demande par le ministre de l'économie et des finances et soumises, il y a quelques jours, au conseil des ministres.

Le salut par la modernisation

» Je veux dire : les facilités accordées pour les entreprises — et quand je dis « entreprises », j'entends tous ceux qui participent au travail de ces entreprises et qui doivent participer plus encore aux profits de ces entreprises : l'exonération de la taxe sur les plus-values, l'exonération de l'impôt sur les revenus placés sur un fonds commun de placements à risques, termes qui paraîtront barbares, que les spécialistes éclaireront tout de suite, mais qui veulent dire tout simplement que, pour les entreprises non cotées en Bourse, il sera possible d'apporter de l'argent frais, exonéré des impôts dont je viens de parler, afin qu'il aille directement non seulement dans toute la France, car cette mesure est nationale, mais, par l'effet de l'action gouvernementale et du ministre en question, d'abord dans les régions dites « pôles de conversions ».

» D'autres mesures ont été prises : la possibilité, pour les salariés, pour les cadres, d'acheter des actions dans l'entreprise où ils travaillent, la déduction, du bénéfice imposable, des pertes de l'entreprise absorbée par une nouvelle entreprise dans les zones de reconversion, la possibilité qui sera donnée à chacun de ces chefs d'entreprises d'aller là, sans être surchargé par les pertes de l'entreprise qu'il vient de reprendre. D'autres choses encore : l'amortissement réduit à un an lorsqu'il s'agit de dépenses liées à la création, à des opérations de recherche, touchant à l'utilisation de logicels informatiques.

» Oui ! c'est là que la formation se fera, c'est là que s'ouvre la nouvelle ère industrielle, non seulement pour l'électronique elle-même, et l'informatique en particulier, mais dans toutes les industries traditionnelles ; il n'y aura de salut que par cette modernisation que j'évoquais pour commencer.

» Sans oublier l'aspect universitaire. C'est, je le disais à l'instant, du lien entre les chercheurs, l'Université et les industriels, que naîtra la solution. On le constate dans bien des pays étrangers ; pourquoi ne pas le faire ? A Metz, une filière électronique, avec micro-électronique, informatique. A Nancy, productique, automatique industrielle. Trois IUT : à Metz encore — informatique — à Longwy — génie thermique — à Nancy, génie électrique. Sur les sept projets retenus pour la France entière dans le budget présent, deux iront en Lorraine, qui seront équipés dans les conditions que je viens de dire.

» Il faudra accroître les mesures de désenclavement pour que la Lorraine soit ouverte davantage sur l'Europe, et c'est pourquoi on devra accélérer les démarches déjà entreprises avec les pays voisins pour que le TGV, par exemple, à partir de notre capitale, et en passant par la Lorraine, puisse joindre les grands pays voisins, notamment l'Allemagne et Francfort.

» Mesdames et messieurs, en m'exprimant de la sorte, je mesure l'ampleur de ma responsabilité. Puisque les choses sont ainsi et que, finalement, il m'est échu d'arbitrer entre des propositions également difficiles, je vous pose cette question : peut-on consacrer des subventions à des entreprises déficitaires, et dans de telles proportions — plus de 60 milliards, 17 milliards, 27 milliards... faites l'addition... en dix-huit ans — pour la même industrie, concentrées dans les mêmes régions, tandis que les difficultés de l'emploi existent partout en France et qu'une région comme le Languedoc-Roussillon, dont on parle trop peu, dispose aujourd'hui d'un pourcentage de suppressions d'emplois supérieur à la Lorraine ?

» Peut-on consacrer des subventions à ces entreprises déficitaires, je veux dire éternellement — mais là, le terme est fixé par la Communauté européenne, à laquelle nous appartenons, que nous n'avons pas l'intention de quitter : 1987... après, plus rien ! — ou doit-on plutôt consacrer ces crédits, et d'autres encore, à des technologies d'avenir, y compris, bien entendu, dans la sidérurgie ? Je pose cette question à toute femme, à tout homme raisonnable qui m'écoute à l'heure actuelle en France : est-ce qu'on peut continuer comme cela ?

» Mais comment pourrais-je en même temps oublier, m'exprimant de la sorte, que cela se traduit pour des dizaines de milliers de travailleurs, par l'angoisse, l'incertitude. Sont-ils condamnés ? Je leur dis non, mais il m'appartient de le démontrer dans les deux ans qui viennent et à partir d'aujourd'hui même.

» Voyez-vous, nombreux sont ceux qui appartenant au monde ouvrier, celui des cadres, travailleurs de l'industrie, m'écoutent en cet instant. Je veux qu'ils soient juges, je leur parle avec confiance et j'attends d'eux qu'ils me rendent cette confiance. Comment n'imaginerais-je pas que c'est dur, presque insupportable ? Je comprends la colère, mais il faut expliquer, il faut faire appel, là, spécialement parmi ces travailleurs, mais aussi parmi les autres, à la raison, à la sagesse, à l'intérêt national et aux évidences que je viens de développer.

» Oui, je veux qu'ils soient juges. Doit-on continuer ce qui a été fait depuis dix-huit ans sans succès, ce qui ne peut pas être continué après 1987, ou vaut-il mieux prévoir, s'organiser dès 1984 ? Pour inventer, créer, innover, installer, parti-

En raison de la publication intégrale du texte de la conférence de presse de M. Mitterrand, notre page quotidienne « Idées » est exceptionnellement supprimée.

« Thank you mister president »

Revenu des Etats-Unis, M. Mitterrand a donc adopté la station debout et le pupitre. Comme le président Reagan. Quelle différence pourtant entre la conférence de presse de mercredi et celles de la Maison Blanche !

D'abord, la durée. Le président américain est tributaire des grandes chaînes de télévision privées qui lui concèdent rarement plus d'une demi-heure d'antenne. Son préambule, s'il en fait un, est donc très bref. Non récité de mémoire, mais lu.

Trente mains se lèvent. Galant, M. Reagan donne d'abord la parole à une femme. C'est généralement une journaliste accréditée à la Maison Blanche, qu'il connaît bien et appelle par son prénom. Le reste de la conférence de presse sera d'ailleurs ponctué de *« Helen »*, *« Sam »*, *« John »*... Les représentants des principales chaînes de télévision et de quelques grands quotidiens de la côte est sont toujours parmi les élus. Sans compter un Noir. Sauf exception, les correspondants étrangers assistent en silence à cette ronde, trop rapide pour eux.

Il n'y a pas, comme à l'Elysée, un plan plus ou moins établi par le président. Chacun pose la question qu'il veut, dans un désordre parfait. On passe du Proche-Orient aux impôts, puis à la prière dans les écoles, quitte à revenir au Proche-Orient, entre deux nouvelles interventions sur la fiscalité. Le président fait des réponses courtes, avec beaucoup de phrases inachevées, préférant les boutades aux grandes déclarations.

Chaque conférence de presse de M. Reagan est un numéro de charme. L'ancien acteur ne cherche pas à ridiculiser l'auteur d'une question qui lui déplaît. L'agressivité viendrait plutôt de l'assistance, qui est exigeante, insistante, mais manque rarement de respect. M. Reagan a toujours une bonne plaisanterie sous la main, qui lui permet de détendre l'atmosphère ou d'écourter une réponse embarrassante. Mais, pressé de questions, il trébuche parfois, et c'est la gaffe. Il ne reste plus au service de presse de la Maison Blanche qu'à rectifier les propos présidentiels quelques heures plus tard.

Grand-messe

Plus brèves, plus détendues et beaucoup moins académiques que celles de l'Elysée, les conférences de presse à la Maison Blanche sont aussi plus fréquentes. Rien de commun avec la grand-messe de mercredi au cours de laquelle l'officiant semblait s'adresser directement au pays, sans trop se soucier des questions posées.

Aux Etats-Unis, la tradition veut qu'un journaliste mette un terme aux conférences de presse. Il dit : *« Thank you mister president »*, et tout le monde se lève.

Un journaliste français tenta l'expérience lors du précédent voyage de M. Mitterrand à Washington, le 12 mars 1982. Commencée en retard à l'ambassade de France, la conférence de presse présidentielle durait depuis un bon moment. Voyant de grands éditorialistes américains s'impatienter, notre confrère lança un *« Merci, monsieur le président. »* Silence glacial. M. Mitterrand se tourna lentement vers le perturbateur et, d'une voix ironique : *« Oh ! vous savez, moi je ne suis pas pressé. »* Et la conférence de presse continua, le chef de l'État faisant, entre autres, une longue et savante réponse sur la sculpture du dix-neuvième siècle, longtemps décriée, mais qui commence heureusement à entrer dans les mœurs...

ROBERT SOLÉ.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

du président de la République

« Je vous fais juges »

sion de *« redéploiement industriel »*, de s'y atteler sans retard, *« sans perdre quarante-huit heures »*.

Deux ans, c'est l'échéance des élections législatives. En 1986, les Français seront juges de l'action de la gauche dont le président de la République revendique la paternité, toute la responsabilité. Ils seront juges des engagements personnels de M. Mitterrand et des résultats.

L'engagement du chef de l'État est à la hauteur de l'enjeu. Enjeu économique : *« Ou bien la France sera capable d'affronter la concurrence internationale (...) ou bien elle sera tirée vers le bas et elle ira vers son déclin »*. Enjeu politique : les conséquences pratiques de ce discours provoquent dans l'électorat de gauche un traumatisme qu'il s'agit de réduire.

Ceux qui ont voté pour M. Mitterrand en 1981 n'ont été habitués, ni à cette époque ni dans les premiers mois de son septennat, à entendre, exprimé par un socialiste, le langage de l'évidence brutale.

L'État, c'est-à-dire les contribuables, ne peut pas financer *« éternellement »* des entreprises déficitaires, d'autant qu'en 1987 la Communauté européenne le lui interdira dans la sidérurgie. Ce n'est pas parce qu'il est juste que ce constat sera compris par ceux qui en font les frais, par cette *« classe ouvrière meurtrie à chaque tournant de cette triste histoire »*. M. Mitterrand en appelle à la *« raison »* d'hommes qui avaient cru comprendre, jusqu'alors, qu'une telle politique, c'était la déraison.

Le parti communiste en est resté à l'approche ancienne. Sa contestation de l'action gouvernementale éloigne l'objectif de *« rassemblement des forces populaires »* que M. Mitterrand cherche à nouveau à atteindre. Le chef de l'État y met le prix, mais pas *« n'importe lequel »*, et pas au point de *« voir l'effort du gouvernement sapé dans l'esprit du public »*. *« Le temps est venu de mettre les choses au net »*, estime-t-il, manifestant ainsi que, patron de la gauche, il entend rester maître du jeu parcequ'il en a fixé les règles.

M. Georges Marchais, qui demandait au président de la République de dire s'il s'était ou non trompé en 1981, est renvoyé à ses propres textes. Si M. Mitterrand s'est trompé sur l'analyse de l'évolution de la sidérurgie et de la croissance, il s'est trompé, remarque-t-il, comme les autres et plutôt moins que d'autres. Voyez les textes, voyez l'histoire.

JEAN-YVES LHOMEAU.

culièrement en Lorraine, le nouveau flux industriel qui assurera la renaissance, toutes les mesures sociales sont prises, ils le savent, et cela ne suffit pas; il ont là leur métier, ils ont là leur maison, ils ont là leur famille, ils l'aiment, ils y sont attachés; j'ai le devoir de les aider et je les aiderai. A travers cette formule personnelle, j'engage assurément le gouvernement, l'administration, tous les pouvoirs publics. C'est pourquoi, à la suite des paroles qui sont prononcées cet après-midi, les actes, dès demain, se multiplieront. Il ne m'appartient pas d'en donner le détail, je connais mon devoir et je dois le remplir.

» Je ne peux pas dire aux Français que l'on va vivre sur ce pied-là, des milliards et des milliards chaque année, à perte. Si ces milliards sont justifiés, et ils le sont quand il s'agit de sauver des métiers, des avenirs, pour ceux qui vivent aujourd'hui et aussi pour leurs enfants, alors, je leur dis, avec le gouvernement, avec tous ceux qui voudront : bâtissons, et nous y consacrerons l'argent qu'il faut, l'énergie aussi, c'est encore mieux, et si possible l'intelligence, pourquoi pas encore la volonté de servir et d'aider cette classe ouvrière meurtrie à chaque tournant de cette triste histoire ?

Oui, je les fais juges. Ce n'est pas pour rien qu'au travers des quinze années précédentes j'ai lutté pour qu'ils reçoivent enfin leur dû, tout simplement la justice. C'est la même politique, avec les mêmes objectifs, mais qui comporte des obstacles différents et devant lesquels il faut agir différemment (...). »

Erreurs

– Vous êtes-vous trompé? Pourquoi n'êtes-vous pas en état de tenir les promesses que vous faisiez en 1981 ?

– Il me semble que vous n'êtes pas le premier à poser la question (...). Elle commence à ressembler à une ritournelle, répétée à plaisir par ceux qui ne connaissent pas leur histoire ou leur texte. Vous vous êtes fait l'interprète d'une question posée à l'évidence par une partie de l'opinion et je vous en remercie. Mais mon appréciation ne porte pas sur la nature de votre question, je suis même plutôt heureux de pouvoir y répondre.

» Erreur de prévision? Eh bien! Parlons-en. S'il y a eu erreur de prévision, c'est l'erreur du VII[e] Plan (1976-1980), et donc du gouvernement de l'époque, en 1975, qui prévoyait une capacité de production sidérurgique de 33,3 à 35,1 millions de tonnes. Le Plan de 1976 à 1980! Je me suis exprimé à ce sujet en 1978.

» Prévision? Erreur de prévision? C'était celle du premier ministre de 1977, au mois d'avril, qui, à l'Assemblée nationale, déclarait : notre capacité sera maintenue à l'échelle nationale de l'ordre de 33 millions de tonnes. C'était l'opinion ou la prévision du ministre de l'industrie (1), non plus en 1977, mais en 1978, en octobre, qui, interpellé par un parlementaire, répondait : eh bien! je confirme ce qui a été dit par le premier ministre, ce sera bien 33 millions de tonnes. Je me suis exprimé un mois plus tard, en novembre 1978, et j'ai dit : 31 millions de tonnes en capacité de production.

» Dans l'intervallè, en 1979 je crois, avait eu lieu une révision du Plan qui ramenait la capacité de production non plus aux 30 du Plan, bien qu'on soit allé jusqu'à dire 33 ou 35, mais aux 27. Et dans le même moment, la Communauté européenne, la fameuse CECA, Communauté du charbon et de l'acier, celle qui intervient maintenant pour dire : en 1987, cela suffit, plus de subventions, personne n'aidera plus personne, ni en France ni ailleurs, eh bien! sa prévision était pour les années que nous vivons de 150 millions de tonnes pour l'Europe et de 30 millions pour la France.

» 30 à 35, le Plan ; 33, le premier ministre ; 33, le ministre de l'industrie, 30 la Communauté économique européenne, 31 le premier secrétaire du Parti socialiste. C'est tout ! Etranges oreilles, qui n'ont retenu qu'un son dans cette musique parfaitement accordée ! Etranges oreilles bien partisanes. L'opinion corrigera d'elle-même. Il n'empêche que cette erreur, je l'ai commise, en même temps que ma formation politique, toutes les autres demandant davantage, de droite et de gauche. Je crois qu'un grand syndicat avait indiqué que ces chiffres pouvaient être excessifs. C'est tout. Dans ce cas-là, c'est une erreur collective, dont je confesse la totalité des experts et des responsables de l'époque.

» Et puis après ? Cette erreur a été partagée par tous : certes, c'était avant le deuxième choc pétrolier, il faut le dire, la crise ne battait pas son plein, chacun trouve une excuse. Qui placera-t-on le plus haut dans l'estime ? Ceux qui s'étant trompés ont camouflé leur responsabilité, ou celui qui s'est trompé et qui entend bien ne pas faire payer au pays le prix de cette erreur ? Bref, celui qui prend la responsabilité de corriger de telle sorte que la France n'en souffre pas ?

– Aujourd'hui, quel type de Français comprenez-vous ? Qui voulez-vous comprendre avant tout ?

– Leurs intérêts ne sont pas forcément divergents en la circonstance. Je crois avoir assez dit, à l'instant, que si je ne rejetais la responsabilité sur personne, j'englobais la totalité des experts et des pouvoirs publics au cours des années que je viens d'évoquer dans une responsabilité collective, compréhensible sans doute, c'était l'ambiance du moment. Ce sont les historiens qui trancheront.

» Je dois vous dire que je suis comptable des intérêts de tous les Français, mais particulièrement des Français qui m'ont fait confiance, qui étaient, au fond, ceux qui connaissaient le plus le malheur ou la difficulté, séculairement. Je ne dois pas servir leurs intérêts au détriment des autres lorsqu'ils sont légitimes. Je dois imposer, quand il le faut, le service de l'Etat, c'est-à-dire de la collectivité nationale. Mais je pense d'abord en la circonstance aux travailleurs dans l'angoisse, de la sidérurgie, des régions comme la Lorraine, et je leur dis : nous nous comprenons tous ensemble, ce qui veut dire que les mesures sociales – pas de licenciements, congés conversion, nouvelles technologies, nouvelles entreprises – supposent un élan aussi des entrepreneurs, une solidarité – ils m'entendent aussi en cet instant – et je vous dis qu'ils l'auront, dès lors que l'Etat aura fait ce qu'il doit faire pour que, prenant des risques supplémentaires, ils n'aient pas à en souffrir. Voilà !

– Y a-t-il eu erreur de votre part et de la part de votre gouvernement sur l'analyse globale de la crise ?

– Nous avons choisi la croissance, c'est-à-dire la mobilisation de toutes les capacités du pays, pour créer, pour produire davantage, donc consommer, et je reste attaché à la recherche de la croissance. Il n'y aura pas de réponse à la question que pose l'ensemble des travailleurs sans croissance. Alors là, On aborde des problèmes tout à fait pratiques.

» Comment obtenir cette croissance ? En 1981, nous avons obtenu la croissance par l'accroissement de la consommation, c'est-à-dire que toute une série de groupes sociaux, socio-professionnels ou des groupes d'âge – personnes âgées, par exemple – ou bien des groupes comme les familles, ont obtenu des ressources supplémentaires.

» N'était-ce pas juste ? N'était-ce pas nécessaire ? Mais naturellement cela provoquait, comme on dit maintenant d'un air très entendu, des effets induits. Et il est vrai qu'en 1981-1982, le pouvoir d'achat s'est accru de plus de 4 %, provoquant un certain nombre de conséquences difficiles à gérer, un afflux d'importations, parce que notre industrie n'était pas en mesure de produire ce dont avaient besoin les nouvelles couches sociales dotées de nouvelles ressources, d'autant plus que la crise, non seulement continuait, mais se durcissait – je parle de mi-1982.

» Le gouvernement de l'époque, qui est en fait le même – même s'il a connu quelques modifications depuis lors – a été courageux lorsqu'il a décidé le blocage des prix et des revenus, lorsqu'il a engagé un peu plus tard ce qu'on a appelé la politique de rigueur. Mais, la croissance reste une nécessité, il faut la prendre par le côté qui convient à l'intérêt présent : la croissance par l'investissement, et par l'investissement productif. Et quand on a dit ça, on n'a pas dit grand-chose. Pour investir, il faut de l'argent.



(Croquis de CAGNAT.)

» On vient d'établir la liste des cinquante-sept entreprises les plus performantes de France, parmi lesquelles il y a bon nombre des grandes entreprises publiques nationales et, en particulier, sept entreprises nationalisées en 1982. On pourrait lire les résultats. Seuls, ceux qui peuvent dégager des profits sont en mesure d'investir. Il faut donc reconstituer ces marges. Je n'ai pas dit : le profit de celui-ci ou de celui-là, j'ai déjà expliqué que ce profit devait être justement réparti, ce qui n'était pas le cas au travers des décennies précédentes.

» Mais, il faut des marges. Il faut d'abord gagner de l'argent pour le placer sur l'investissement, et c'est pourquoi il faut choisir les technologies qui rapportent, aider les entreprises qui prennent des risques. Voilà le pourquoi de tout ce plan dont nous parlons aujourd'hui. C'est à partir de là que nous créerons les conditions de la nouvelle croissance, et nous n'attendrons pas 1986 pour constater que la croissance est parmi nous.

– Que pensez-vous des accusations de Georges Marchais qui qualifie votre plan d'erreur tragique ? Pensez-vous que ces accusations du secrétaire général du Parti communiste sont compatibles avec le maintien de membres de son parti dans votre gouvernement ?

– M. Charpy, vous êtes orfèvre, car vous vous souviendrez de ce que vous écriviez en 1976, 1977, 1978, 1979 et 1980 pour juger et jauger la politique du gouvernement que vous souteniez. On était allé, dans vos milieux, jusqu'à accuser le gouvernement en place, tout simplement, d'être à la solde de l'étranger.

(Lire la suite page 4.)

De la sueur et des larmes

C'est donc de la sueur et des larmes que nous annonce M. François Mitterrand. De la sueur parce qu'il faudra beaucoup travailler pour créer l'industrie moderne et compétitive que le chef de l'Etat appelle de ses vœux : des larmes parce qu'il faudra aussi accepter des milliers de suppressions d'emplois, des fermetures d'usines, des déplacements d'industries d'une région à l'autre.

Il est loin le temps où le chef de l'Etat et son gouvernement pensaient retrouver une croissance économique forte (3 % par an au début, plus ensuite), grâce à une relance de la consommation. La croissance économique sera ce qu'elle sera, c'est-à-dire probablement faible pendant des années, compte tenu des problèmes financiers. Mais, surtout, c'est l'investissement qui la tirera, la provoquera, et pas n'importe quels investissements : les équipements productifs, a bien précisé M. Mitterrand.

Après le blocage des prix et des salaires de juin 1982, après la réduction de la protection sociale à l'automne de la même année, après les impôts supplémentaires et les mesures de rigueur financière de mars 1983, voici venu le temps de l'affirmation – claire et nette – de la priorité absolue donnée à l'industrie et à l'investissement sur toutes autres considérations. De la priorité absolue donnée à la santé des entreprises sur le mieux-vivre des familles.

L'objectif, à l'évidence désigné, est une France forte et indépendante, ouverte sur le monde, quel qu'en soit le coût social, humain et financier. C'est par ce cheminement – très éloigné du schéma de départ – que le pays peut retrouver la prospérité sans sacrifier l'essentiel. D'une certaine façon, le président de la République privilégie le long terme et les années 1990 au détriment de l'avenir immédiat. C'est un choix courageux qui implique des sacrifices et pose des questions.

Les sacrifices d'abord. Si le pouvoir en place traduit dans les faits sa volonté de privilégier les investissements (reviendrons-nous, par exemple, aux systèmes de détaxe en vigueur avec M. Barre ?), la France devra importer davantage puisqu'elle ne produit pas un grand nombre des biens d'équipement et des machines dont elle a besoin. Pour éviter que cet effort de modernisation n'aggrave des déséquilibres extérieurs toujours présents – même s'ils diminuent, – des mesures seront peut-être nécessaires pour peser davantage sur la demande des ménages et de l'Etat. Il est très peu probable en tout cas que la voie choisie par M. Mitterrand permette avant des années la moindre libéralité.

Une autre conséquence du choix présidentiel va être le nécessaire transfert d'une partie de la richesse créée chaque année par l'économie des ménages vers les entreprises. C'est à cette condition – et à celle-là seulement – que les firmes pourront reconstituer marges et profits. Actuellement, la part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée des entreprises est d'environ 57,5 %. Elle devrait, selon l'INSEE, baisser de plusieurs points pour donner à l'industrie une certaine aisance et se fixer entre 53,5 et 54 % en 1988. Un transfert très important donc.

Le problème qui se pose – le plus aigu – sera celui du financement de cette modernisation. De formidables besoins existent, pour l'électronique notamment. Mais les ressources financières du pays sont-elles suffisantes ? Il y a en fait une contradiction grave – à court terme en tous les cas – entre la volonté de réduire les déficits publics et celle de financer un gigantesque effort de modernisation. La lutte contre l'inflation ne risque-t-elle pas de faire les frais de nos nouvelles priorités ?

Enfin – et ce n'est pas le moindre prix à payer, – le chômage va continuer d'augmenter. La réduction de la durée du travail n'est plus la préoccupation dominante, c'est le moins qu'on puisse dire. Les prévisions de l'INSEE tablent sur cent mille suppressions d'emplois par an jusqu'en 1988 (agriculture comprise). Cela porterait entre 2,7 et 2,9 millions le nombre des chômeurs en 1988.

Des années bien difficiles en vérité.

ALAIN VERNHOLES.

L'étrange cécité du VII[e] Plan

L'erreur de prévision du VII[e] Plan à propos de la production d'acier correspond bien à l'étrange cécité qui semble avoir frappé les auteurs de ce Plan, à commencer par son commissaire général, M. Jean Ripert.

Dans son préambule au rapport adopté le 21 juillet 1976, il parlait de la crise au passé et justifiait le taux de croissance moyen annuel de 5,5 % à 6 % retenu pour la période 1976-1980. Il sera en moyenne de 3,2 %. Nul ne voulait croire à l'ébranlement profond de l'industrie, et encore moins à celui de la sidérurgie. On affirme que sa compétitivité la met à l'abri des crises conjoncturelles.

Cette crise, qu'on ne voulait pas voir, éclatera au moment même où se décide le VII[e] Plan. Fos, où l'on vient d'investir 15 milliards de francs, ne tournera qu'à la moitié de sa capacité. En 1977, l'endettement à long et moyen terme de la sidérurgie française sera de 38 milliards de francs. Malgré cela, chacun se persuade que, de restructurations en concentrations, la production nationale d'acier pourra être maintenue à hauteur de 33 millions de tonnes.

Même lorsqu'il s'agira de réviser le VII[e] Plan en 1979, le commissaire général étant alors M. Michel Albert, on n'osera pas prévoir moins de 27 millions de tonnes. On imagine qu'entre-temps le premier ministre, M. Raymond Barre, n'aura pas été moins optimiste.

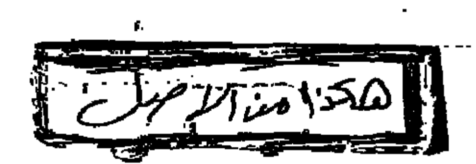
Optimiste peut cependant paraître un mot trop fort. N'était-ce pas déjà considérable de prétendre freiner la production au moment où les maîtres des forges faisaient valoir les besoins énormes des pays du tiers-monde ? Brusquement, devenus insolvables, ceux-ci contribueront à accentuer une crise qu'avivent la concurrence étrangère et la raréfaction de la demande industrielle.

Le plan de redressement présenté par le gouvernement, en septembre 1978, était plus modeste que les propositions des planificateurs : revenir à une capacité de 28,5 millions de tonnes en 1983, alors que la production avait été de 22,8 millions de tonnes en cette année 1978. En 1982, M. Chevènement, ministre de l'industrie, retiendra l'hypothèse d'une production de 24 millions de tonnes pour 1986.

M. Mitterrand souligne que ces erreurs de prévision ont été le fait de tout le monde. Et il est vrai que dans « les objectifs généraux aciers », c'est-à-dire les programmes prévisionnels publiés par la Commission européenne en 1978, les experts bruxellois prévoyaient une progression sensible de la production d'acier, soit des fourchettes de 133 à 139 millions de tonnes pour 1980, de 144 à 154 millions pour 1985, et de 157 à 171 millions pour 1990. Ce qui ne les empêchait pas, il est vrai, de s'alarmer des problèmes de surcapacité, et donc de souscrire aux efforts de contraction d'emploi.

Ce qui paraît manifeste (et peu rassurant dans l'immédiat), c'est que chaque gouvernement a toujours vu trop grand tout en annonçant la sortie de la crise dans les mois qui suivaient...

F. S.



LA CONFÉRENCE DE PRESSE

Le piège de l'endettement

Lapsus présidentiel : l'endettement extérieur de la France représente, non pas 3 % des exportations, comme il a été précisé au cours de la conférence de presse, mais trois mois, soit 25 %.

Encore faut-il préciser ce dont il s'agit, le maniement des chiffres s'accommodant mal du flou : aux termes du non-dit du chef de l'Etat, il était question de la dette extérieure nette — soustraction faite des créances françaises sur l'étranger — soit 200 milliards de francs en 1983, comparée au montant des exportations de biens et services (marchandises, ingénierie, tourisme...), soit 860 milliards de francs. Un mois de ces exportations au sens large représente dès lors quelque 70 milliards de francs (les seules exportations commerciales ont atteint en 1983 près de 700 milliards, soit moins de 60 milliards par mois).

Cette comparaison vaut ce qu'elle vaut, compte tenu du fait qu'il est difficile de faire abstraction du montant des importations. En fait, pour juger de la crédibilité d'un pays, les organisations internationales, comme la Banque mondiale et le FMI, mettent en relations soit l'endettement brut et la production intérieure brute, soit le service de la dette, c'est-à-dire le paiement des intérêts et le remboursement du capital, et les exportations de biens et services. Dans le premier cas, l'endettement brut de la France, soit 450 milliards de francs en 1983, représente près de 14 % du PIB (3 300 milliards), proche de la zone critique des 15 %.

Dans le deuxième cas, la charge de la dette, soit 50 milliards de francs, atteint près de 6 % (3,5 % pour les intérêts et 2,3 % pour l'amortissement), loin de la cote d'alerte des 25 %.

La France n'est donc pas, en l'état actuel des choses, menacée de collapsus. *« La situation est saine, mais difficile »*, a déclaré le président de la République.

Après le dérapage, pourtant prévisible, des années 1981 et 1982, l'état des comptes extérieurs est — ou était — en voie de redressement, comme il ressort des résultats des balances commerciale et courante enregistrés en 1983. Mais un véritable rétablissement implique le maintien d'une grande vigilance, sans écart, d'autant qu'une croissance par l'investissement productif, prôné par le chef de l'Etat, se traduira dans l'immédiat par un accroissement des importations des machines et autres biens d'équipement dont la France est démunie.

Le déficit du commerce extérieur s'est d'ailleurs à nouveau creusé au cours des deux premiers mois de 1984 (10 milliards), ce qui n'est peut-être pas probant, mais se révèle inquiétant, même si le dernier trimestre de 1983 était artificiellement bon.

En outre le solde positif des échanges de services peut être écorné : rien ne dit que les recettes nettes du tourisme atteindront le niveau de 1983 (22 milliards de franc) et il est vraisemblable que les revenus technologiques (grands travaux, coopération technique...) fléchiront. Or, déjà, du fait des intérêts de la dette qui figurent dans la balance des transactions courantes, le poste « revenus du capital », excédentaire de près de 10 milliards en 1980 et plus de 4 milliards en 1981, est devenu déficitaire de 7 milliards l'an dernier.

Si la France veut éviter d'avoir à emprunter pour rembourser sa dette — les intérêts représenteront 40 milliards cette année contre 30 milliards en 1983 et augmenteront encore les années suivantes — il lui faudra sans doute dégager une balance commerciale non seulement équilibrée, mais excédentaire.

« L'endettement est supportable », a souligné le président de la République. Certes, mais au prix d'efforts visant à exporter plus et à importer moins, c'est-à-dire que le pays, comme tout débiteur scrupuleux qui entend ne pas être lié, devra travailler pour les autres. Il y a bien sûr les réserves de change, soit 430 milliards de francs fin 1983 ; mais il serait dangereux de les amputer, car il s'agit d'un gage de dernier ressort. Le problème est peut-être maîtrisé intellectuellement, mais il est loin d'être résolu.

« Il n'est pas question de rééchelonnement de la dette », a souligné le chef de l'État. Il est de la stratégie de tout responsable d'en écarter l'éventualité ; mais cela n'exclut pas la possibilité de procéder à un réaménagement de cette dette, qui consisterait à obtenir des emprunts avec des durées plus longues et à des taux faibles pour rembourser des dettes à échéance. Cette gestion ne ferait toutefois que reporter la sortie du piège. La France n'a nul besoin d'un tel héritage.

MICHEL BOYER.

Le TGV Paris-Longwy et les priorités de la SNCF

Un peu d'affolement, mais pas d'étonnement, à la SNCF après l'évocation par le chef de l'Etat d'un projet de TGV-Est passant par Longwy. On sait trop qu'il y a souvent loin de la planche à dessin à l'inauguration et que cette hypothétique ligne nouvelle, qui était loin de figurer au rang des priorités de la société nationale, dormira encore quelque temps dans les cartons avant de s'aventurer dans les méandres politico-financiers préludant à une nouvelle réalisation.

Sa situation financière désastreuse interdit à la SNCF de courir trop de lièvres à la fois. Or le programme de celle-ci comporte une réalisation de taille : le TGV-Atlantique, qui va coûter au moins 13 milliards de francs (1983), sur lesquels les pouvoirs publics, après avoir énergiquement poussé à sa réalisation, n'avanceront guère que 2,5 milliards — soit 30 % du coût des infrastructures. Et, si elle en avait les moyens, la SNCF placerait plutôt en deuxième priorité un TGV-Nord, vers Lille, Bruxelles et Cologne, voire Londres.

Intérêt apparemment partagé par les gouvernements français, belge et allemand, qui ont constitué, l'an passé, un groupe de travail tripartite, qui devait remettre un rapport aux trois gouvernements à la fin du mois dernier.

Pour l'instant, on ne sait à peu près rien du coût d'une telle opération, si ce n'est que, pour être rentable — c'est-à-dire attirer un trafic supérieur à 10 millions de voyageurs annuels, — le TGV-Nord devrait comporter une branche vers Londres, ce qui nécessiterait la construction d'une liaison fixe à travers la Manche pour laquelle les estimations de prix selon le type d'infrastructures retenu vont de 15 à 43 milliards de francs (1981).

Venant après dans l'ordre des priorités, le projet de TGV-Est présente des contours bien flous. Sa rentabilité apparaît aléatoire et n'aurait de chances d'être atteinte qu'au prix d'un prolongement en Allemagne et de la réalisation de deux branches : l'une par Metz (éventuellement Longwy) vers Francfort, l'autre par Strasbourg, vers Stuttgart. Soit, donc, environ 600 kilomètres de voies sur le territoire français, soit encore 12 milliards de francs, sans compter le matériel roulant. L'obstacle financier franchi, il resterait à entraîner nos partenaires allemands dans cette entreprise. Or ceux-ci émettent quelques doutes sur la valeur d'avenir du procédé (le train électrique) retenu par la France pour les lignes à grande vitesse, auquel ils semblent préférer le système de lévitation magnétique.

Toutes choses qui inclinent à penser qu'en dépit des bonnes intentions du gouvernement français, rappelées récemment par le ministre des transports aux présidents des régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Franche-Comté, le TGV Paris-Longwy n'est pas encore sur les rails.

JAMES SARAZIN.

(Suite de la page 3.)

Pourtant, vous êtes restés ensemble, comme ça, enfin si je puis dire... Alors j'aurais apprécié que la question émanât d'un autre journaliste, mais je respecte la vôtre, et je vais y répondre.

» Sur quoi porte ce débat ? D'abord, l'erreur pour la sidérurgie, j'ai dit ce que j'en pensais. Elle était générale, y compris dans la formation politique à laquelle appartient celui dont vous me parlez. Elle était générale. S'agit-il d'une erreur sur la croissance ? Je crois que c'est davantage cela et que M. Noël Copin touchait la vérité du doigt. Je crois que c'est cela, comme si une mythologie nouvelle s'instituait qui voudrait que la croissance — on ne sait quelle croissance, ni par quels moyens — soit la réponse à tout. Je répète que je suis d'accord sur cette démarche, mais que j'exige de ceux qui en parlent une plus grande précision.

» La croissance, comment ? C'est la démarche gouvernementale qui créera la croissance, en créant des ressources. J'ai écouté, moi aussi, bien entendu, le secrétaire général du Parti communiste français, et toute une série de références sont venues au fil de la conversation, l'autre soir, que je n'ai pas reconnues, par exemple la référence complète à cet accord Parti socialiste-Parti communiste, où, j'ajoute, je n'étais point partie, c'est-à-dire que cet accord passé à la veille de la constitution du deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy, vers le 22 ou 23 juin 1981, n'engageait pas le président de la République. Mais enfin, admettons qu'il exprimait — ce qui était le cas — l'essentiel de sa pensée.

» Que disait cet accord ? « La croissance » ? Une ou deux lignes, quelque part, importantes. « Le moyen de la croissance » ? La réponse ne pouvait pas être apportée à l'époque, par rapport à la situation d'aujourd'hui, et pourtant je lis l'accord en question, M. Charpy, et je cite : « Le changement se poursuivra par étapes, selon un rythme de transformation qui tiendra compte de la situation de crise » — de la situation de crise, — « du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur » — ouverte sur l'extérieur, Communauté européenne, décisions sidérurgiques, décisions sur l'agriculture, — « et des nécessaires équilibres économiques et financiers » — équilibres. Je trouve cet accord excellent ; enfin, je veux dire que l'accord est meilleur que le commentaire.

» Alors, vous allez me dire : quelles conséquences en tirez-vous ? J'écoute, j'observe, et je constate qu'une situation nouvelle se crée à partir d'une lecture et d'une pratique différentes des engagements souscrits. C'est une constante de la vie politique, vous le savez bien, mais dans l'intérêt de la majorité comme de chacun de ceux qui y participent, je pense que le temps est venu de mettre les choses au net.

— Est-ce que le nerf de la guerre, l'argent, ne va pas vous manquer ? Est-ce que vous n'allez pas être obligé de demander aux Français un effort supplémentaire, en particulier d'augmenter les impôts ?

— Je n'ai pas dit : La bataille va être gagnée. J'ai dit : « La bataille est en train d'être gagnée. » J'ai cité cinq industries où nous sommes remarquablement compétitifs. Puis j'ai cité toutes les batailles déjà perdues en 1981, avec cinq industries nommément désignées. Et puis j'en ai cité quelques autres, les plus importantes enfin, celles qui font le cœur du débat, la sidérurgie, l'électronique, et, sur l'ensemble de ces industries, j'ai dit : « La bataille reste indécise. »

» Et c'est précisément parce qu'elle est indécise qu'il faut rassembler les énergies, le travail, les efforts, les créations, partout. Oui, partout et dans tous les domaines. Voilà. Vous m'avez mal écouté. (...)

» L'endettement de la France, représente trois mois de nos exportations — l'endettement extérieur, c'est bien de cela dont nous parlons, — et je suis sûr que c'est de cela que vous vouliez me parler car vous ne cherchez pas à faire un compliment. Il y a bien dix pays industriels qui sont plus endettés que nous. Essayez de vous faire communiquer les données par le Fonds monétaire international, par exemple.

» Et le service de la dette représente une charge qui peut être assumée puisque le déficit de notre commerce extérieur, comme je le souhaite, se réduit considérablement, et que surtout la balance des paiements courants va vers l'équilibre. De ce fait notre endettement doit se réduire.

» Il n'est pas question d'échelonnement de nos dettes. Nous avons assez de réserves, et largement ; et puis il n'en est pas question. Notre situation est saine. Elle est difficile ; cela coûte cher. Mais cet endettement est supportable. Et vous ne m'avez pas parlé de l'endettement intérieur, parce que je vous aurais répondu aussitôt, ce que je fais sans que vous m'ayez posé la question, que nous sommes loin derrière chacun de nos grands concurrents, c'est-à-dire l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre, le Japon. Voilà, pour notre endettement intérieur.

— Vous avez dit : « Il y a une situation nouvelle. Le temps est venu de mettre les choses au net. » Quel enseignement tirez-vous de cette situation nouvelle ? Allez-vous longtemps laisser le Parti communiste se comporter comme un parti d'opposition ? Prendrez-vous, éventuellement, un jour, la décision de vous séparer de lui ou lui laisserez-vous l'initiative ?

« Je n'ai pas de précautions à prendre »

— Monsieur, vous êtes d'une très grande gentillesse... *(rires)*... et, en même temps, d'une certaine naïveté, si vous pensez que c'est dans une conférence de presse que ces choses se déterminent...

» Je reste fidèle, Monsieur, à mes engagements profonds. Je veux rassembler les forces populaires et qu'elles entraînent la nation tout entière vers le redressement national. Pas à n'importe quel prix assurément. Je veux dire : pas au prix de voir l'effort du gouvernement sapé ou diminué dans l'estime même du public. C'est entre ces termes que je voyagerai lorsque je vous apporterai ma réponse.

— Est-ce que vous me permettez de vous poser la question avec moins de naïveté ? En 1981, M. Giscard d'Estaing avait perdu parce qu'il menait une politique contre une partie de sa majorité. Avez-vous évalué le risque politique de votre plan de rigueur, aussi nécessaire soit-il ? Pouvez-vous mener dans ces conditions, votre politique jusqu'en 1988 ?

— Je n'ai pas déterminé que je serai candidat à la présidence de la République en 1988. Je n'ai pas de précautions à prendre, j'ai mon devoir à accomplir, je n'y manquerai pas, croyez-le.

— En mettant le paquet, si j'ose dire, sur les zones sinistrées, et notamment les congés de reconversion de deux ans, dont les bénéficiaires vont avoir 80 % du salaire net, est-ce que vous ne craignez pas de créer deux types de chômeurs en France, deux France de chômeurs en fait ?

— C'est un risque. Il faudra y pourvoir. C'est vrai, quatorze zones de conversion, ou pôles de conversion — c'est plus exact, — c'est une nécessité, car on doit d'abord panser les plaies des régions massivement frappées par des concentrations industrielles typiques affectées en priorité par la crise. Il n'y pas que l'entreprise, il y a aussi l'environnement, les commerçants, les artisans, il y a le mode de vie dans la cité, il y a les échanges, les traditions, l'histoire. Voir tout cela se détruire exige de la part du gouvernement une vigilance particulière.

» J'ai moi-même fait état tout à l'heure de certaines régions où le chômage est dilué. J'ai parlé du Languedoc-Roussillon. Au-delà des quatorze pôles de conversion actuels, oui, j'attends de la réussite de la politique gouvernementale qu'elle puisse répondre, et de façon mieux appropriée, à l'ensemble des problèmes posés par le chômage. Ce risque existe, Madame, cela fait partie de ma tâche que d'y penser chaque jour.

— Pouvez-vous nous dire le critère qui a retenu votre attention pour choisir ce que certains ont appelé le Nord au détriment de la Lorraine ?

— Il ne faut pas non plus être injuste, le Nord était déjà très frappé par la crise du charbon et, d'autre part, plusieurs sites de Lorraine seront également modernisés.

» Je pense que les travailleurs de Fos pourraient davantage déplorer que l'usine de Dunes, à Dunkerque ait obtenu la préférence, puisqu'ils fabriquaient les mêmes aciers spéciaux. Seulement voilà, Dunkerque, avait un arrière-pays et constituait un ensemble industriel diversifié avec davantage de possibilités. Et à Fos, d'autre part, si l'usine Ugine avec ses 1 250 travailleurs, je crois, est très cruellement frappée — on pourra penser, là aussi, à un quinzième pôle de conversion, — il n'empêche que les usines sidérurgiques de Solmer comportent quelque 6 000 à 7 000 travailleurs dans un ensemble industriel de 12 000 ; donc ce site n'est pas détruit.

» Le critère, c'est que devant cette masse de milliards dépensés depuis 1966, il fallait s'arrêter à un moment donné. Or, bien que nous ayons prévu 27 à 30 milliards à dépenser d'ici à 1987, prévoir des équipements entièrement nouveaux impliquait un choix très douloureux, celui que vous connaissez. Mais il ne s'est pas agi de choisir une région contre une autre, croyez-moi. Et c'est à cette région, la Lorraine — qui n'a pas la Lorraine dans son cœur, parmi vous tous ?, — qu'il faut en effet réserver aujourd'hui l'essentiel de nos travaux, de notre acharnement au travail, et à la réalisation d'un nouvel équilibre.

— Où en est le projet de réforme fiscale et quelle est votre position à l'égard de votre ancien ministre, M. Michel Jobert, qui préconise, lui, la suppression pure et simple de l'impôt sur le revenu ?

— Vous le saurez, Monsieur, quand le budget sera élaboré. Vous savez que l'usage veut que ce soit en octobre que les parlementaires en débattent. Donc, la préparation du plan gouvernemental doit être arrêtée à l'été, ce qui veut dire que les choix auront été faits — nous sommes début avril — dans les trois mois qui viennent, peut-être même dans les deux mois. Je vous en informerai.



(Croquis de CAGNAT.)

Le lait, la Grande-Bretagne et l'Europe

— Quelle sera la part des agriculteurs, leur part de solidarité et leur part d'avenir ?

— C'est là qu'il faudrait parler aussi de l'Europe.

» Dans mon esprit, d'ailleurs, cette conférence de presse devait être centrée — et, bien entendu, ce n'est pas moi qui décide, puisque je vous ai invités, mais enfin je peux donner une indication — essentiellement sur les problèmes industriels, la sidérurgie d'abord, la Lorraine bien entendu, mais aussi sur les décisions prises à Bruxelles, c'est-à-dire l'Europe, en particulier l'Europe agricole. Je vous remercie donc de votre question qui me permet d'entamer ma réponse.

» A Bruxelles, le dernier sommet européen, comme on dit, a permis d'aboutir, ou de préparer l'aboutissement de tous les dossiers. J'en avait cité seize lors de la conférence de presse que j'ai tenue à l'issue de ce sommet européen. A l'exception de ce que l'on appelle le remboursement à la Grande-Bretagne de sa contribution, est restée aussi très trouble la décision sur le lait irlandais.

» On a douté, dans les jours qui ont suivi, de ce qu'on appelait l'optimisme du président de la République. Vous avez pu constater que, sur chacun de ces points, nous avons aujourd'hui un règlement entre les dix pays, et même à l'unanimité. Un règlement sur quoi ? Sur l'ensemble des problèmes agricoles, je dis bien. Que reste-t-il ? Le problème des ressources nouvelles. Il faudra augmenter les ressources de la Communauté, surtout en prévision de l'entrée de l'Espagne et du Portugal, mais aussi pour certaines productions méditerranéennes. Cela reste en débat. Augmentation de 1 % de TVA à 1,4 % ou 1,6 %, c'est en débat. Mais comme tous les pays les plus récalcitrants sur les équilibres budgétaires sont favorables à l'entrée de l'Espagne et du Portual, — je pense à la Grande-Bretagne en particulier — il n'y a aucune raison de penser qu'ils renonceront à cette volonté en refusant les ressources nouvelles.

» Ont été réglés : le problème de la production laitière, des montants compensatoires monétaires, des prix agricoles, indépendamment de beaucoup d'autres questions qui retarderaient plus qu'il ne convient notre conversation.

» A propos de notre production laitière, je dois tenir le même raisonnement en m'adressant au bon sens des Français, au bon sens des agriculteurs. Nous appartenons à la Communauté et les agriculteurs, plus que tout autre profession, souhaitent y rester. Cela veut dire que nous devons tenir compte de la production européenne et pas seulement de la nôtre.

» L'Europe produit 104 millions de tonnes de lait ; elle n'en consomme et n'en exporte que 95 millions. La différence est achetée aux agriculteurs à un prix unique garanti pour toute l'Europe, et on stocke ce surplus. On achète et on stocke : deux dépenses nouvelles pour des produits qui ne sont pas consommés.

» La Commission européenne a décidé que cela n'était pas raisonnable. Elle a fait des plans, et proposé un objectif de 97 millions de tonnes... Il y a encore un surplus, mais il pourrait être « digéré » par le vaste organisme de l'Europe... Les ministres responsables, en particulier les ministres de l'agriculture, ont obtenu, après des débats extrêmement difficiles, que fut réglé le problème du lait irlandais, et l'ensemble des revendications nationales, y compris les nôtres, d'une manière raisonnable. Et on a abouti à peu près à 99 millions de tonnes, ce qui signifie une réduction de la capacité laitière en France moindre que dans tous les grands pays concurrents, moindre par exemple qu'en Allemagne qui, en ce sens, a montré beaucoup de civisme européen, avec certaines compensations nationales par ailleurs, mais c'était quand même unprogrès.

» La France a donc contribué à cette réduction de la production laitière dans des conditions qui lui permettent de rester le premier producteur laitier de l'Europe des Dix. Comme cela a été assorti de la réduction des montants compensatoires monétaires qui pesaient lourdement sous forme de prime pour les produits allemands et anglais et de taxe pour les produits français, réduction de 4/5e des montants compensatoires positifs le 1er janvier 1985, c'est un résultat inespéré. Et comme vous le savez sans doute, nous disposons de nos montants compensatoires négatifs sur le plan national ; nous pouvons de la sorte établir des prix acceptables pour nos agriculteurs puisque ces prix seront augmentés de 5 %, ce qui est le chiffre fixé pour l'ensemble des catégories socio-professionnelles en France, et même un peu plus pour le lait.

» Voilà l'ensemble des mesures, indépendamment des décisions particulières pour les zones de montagne, pour les petits producteurs jusqu'à une production de 100000 kilos ou 60000 kilos, sans oublier l'accord sur un quota national, géré par laiterie, ce qui correspondait au vœu de la France.

» Je crois que tout agriculteur pensera qu'il est souhaitable que les producteurs les plus âgés disposent des moyens de prendre leur retraite, ce à quoi il faut que la Communauté participe, que les jeunes qui vont recevoir des incitations à l'installation retrouvent un volume de production qui leur permettra de vivre. En tout cas, ce qui a été décidé, est une discipline européenne.

» Qui pense à quitter la Communauté européenne ? Personne. Il faut donc savoir en tirer des conséquences.

Une forme de proportionnelle

— Est-ce que le système électoral sera modifié pour les élections législatives de 1986 ? Si oui, selon quel principe ?

— Ce principe était écrit dans le programme que j'ai présenté lors de l'élection présidentielle, il figure, je crois, parmi les cent dix propositions que j'ai énoncées alors que n'y figuraient pas les 31 millions de tonnes pour la sidérurgie. Donc, en effet, le contrat voudrait qu'on allât vers une forme de proportionnelle. Là-dessus beaucoup de voix autorisées se sont fait entendre, dans la majorité et dans l'opposition. J'y travaille. Il n'existe pas de projet précis dans ce sens, mais avouez que nous avons

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

pour l'instant beaucoup de pain sur la planche qui me fait penser par priorité à d'autres choses qu'au système électoral.

– Devant les difficultés actuelles, que pensez-vous de la montée d'un courant poujadiste ou néo-poujadiste dans le pays à travers les revendications sectorielles?

– Je constate qu'elles se multiplient et que chacune d'entre elles croit avoir raison contre toutes les autres. Si ces revendications sont légitimes, le devoir du gouvernement est de s'en préoccuper, de dialoguer, d'apporter les solutions; si elles sont excessives, le devoir du gouvernement, c'est de dire non. En tout cas, on ne peut pas dire oui à tout le monde à la fois. C'est ce qui inspirera ma conduite. L'intérêt général passe avant les intérêts particuliers.

– Lorsque vous étiez, il y a quelques jours, à Stanford, en Californie, en face de plusieurs industriels et chercheurs américains, un de ces messieurs vous a dit : si nous investissons en Europe, nous choisissons la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, mais pas la France, parce qu'il y a beaucoup trop de formalités administratives à remplir.

– Vous avez un peu résumé, un peu raccourci mais c'était normal, il y avait la traduction... Mais c'est un peu trop raccourci car l'industriel en question – qui était M. Jobs, vingt-neuf ans, il est le fondateur d'Apple qui représente, disons des centaines de millions de dollars, ce qui est le témoignage de sa réussite, parce qu'il a eu du génie dans l'utilisation de l'électronique et particulièrement du micro-ordinateur – n'a pas dit exactement ce que vous rapportez. Il a dit : la difficulté que j'éprouve en France – et là, vous avez raison – c'est la complication administrative, la somme des formalités. Il y a d'autres avantages, mais, c'est vrai, cela est un inconvénient.

» Alors, j'ai posé la question dès mon retour au ministre responsable et au premier ministre, et j'ai dit : pourquoi tout cela ? Mais j'avais déjà un élément de réponse qui m'avait été fourni en Amérique même, car, à la même conférence, il y avait d'autres industriels qui avaient investi en France, et j'en ai retrouvé à l'Economic Club, le grand club de New-York, notamment le responsable de Ford, qui m'a dit : c'est en France, près de Bordeaux que j'ai le plus de satisfactions. Un autre, un grand industriel, qui a plusieurs usines en Franche-Comté, m'a dit : c'est en France que j'ai le plus de satisfaction et le moins de difficultés. Il y avait donc des opinions diverses.

» Je crois cependant que cette préoccupation est juste et que le goût abusif que l'on a, en France, pour les formalités administratives, doit céder la place à une plus grande ouverture.

Les prélèvements obligatoires

– Pensez-vous qu'il soit possible de respecter votre souhait d'abaisser les impôts et cotisations sociales dans les proportions où vous l'avez dit et dès 1985, ou pensez-vous qu'on devra un peu étaler votre engagement sur deux ans, voire trois ?

– C'est parce que c'est difficile que je l'ai décidé. Si cela avait été facile, on l'aurai fait avant moi, je suppose, alors que la somme des prélèvements obligatoires augmentait d'un point chaque année depuis dix ans.

» C'est parce que c'est difficile, mais c'est aussi parce que c'est nécessaire et qu'on ne peut plus écraser d'impôts et de charges tous ceux qui créent de la richesse en France.

» Je voudrais répondre en indiquant que ce travail est en cours, que je m'en occupe beaucoup personnellement et qu'il y aura effectivement réduction des charges et des impôts dans le prochain budget.

» Aurons-nous réussi ?

» Vous jugerez. Telle est, en tout cas, ma tâche.

– Sur ce sujet, il a beaucoup été dit que vous songiez à réduire par priorité la taxe professionnelle pour les entreprises et l'impôt sur le revenu pour les particuliers; l'impôt sur le revenu est, en France, le plus bas par rapport à l'ensemble des recettes fiscales de tous les pays développés, et que c'est aussi l'impôt le plus redistributif, le plus conforme à une certaine forme de justice fiscale, que vous prônez par ailleurs. Pourquoi ce choix de privilégier la baisse de l'impôt sur le revenu ?

– Mais on n'en est pas là! J'ai déjà indiqué que c'était dans les trois prochains mois que je ferai connaître mes choix au gouvernement.

» On en parlera en temps utile.

– Vous avez le souci d'être maintenant le président de tous les Français, après qu'on vous ait reproché d'être le président du « peuple de gauche ». Ne croyez-vous pas que vous pourriez donner un grand « coup de fouet » au débat démocratique en proposant à une personnalité, qui ne soit pas une « potiche », le ministère de l'opposition ?

– Distinguons, Monsieur! Je suis l'élu du « peuple de gauche », mais je suis le président de tous les Français! C'est la seule distinction à laquelle je m'attacherai. En changeant d'état, je change d'obligation. Cela aussi, c'est un bon changement, qui ne me fait pas oublier les premiers. Pour le reste, c'est une suggestion... Pour l'instant, c'est un peu la « bourse à idées »... On discutera de la vôtre.

– Il me semble que le Conseil européen, le sommet de Bruxelles, n'a pas, en fait, résolu les dossiers qui lui étaient soumis. La plupart d'entre eux ont été résolus avant par les ministres spécialisés, et celui qui restait en suspens, le dossier laitier, l'a été après.

» Or, le dossier qui paraissait le plus important, et qui semble plonger l'Europe dans le désarroi, c'est-à-dire le dossier britannique, a donné lieu à de très longues discussions au sommet de Bruxelles. Il n'a pas été réglé; il le sera peut-être par la suite, mais par les ministres concernés.

» Alors, ma question est la suivante, peut-être un peu technique, mais elle vous permettra de nous donner votre sentiment sur l'organisation même de l'Europe et de la Communauté européenne : est-ce que vous croyez que les sommets européens sont utiles ?

– Monsieur, je voudrais vraiment être obligeant avec vous, mais je suis obligé de dire que votre question n'a pas de sens! Je suis obligé de vous le dire, car ce que vous appelez les sommets agricoles ou de politique générale – c'est-à-dire les conseils que président le ministre de l'agriculture, dans un cas, et le ministre des affaires étrangères ou des relations extérieures, dans l'autre, – ce furent des comités préparatoires qui ont agi sur instructions du chef de l'Etat ou du chef de gouvernement, mais leurs résultats n'étaient acceptables – ou je dirai acceptés – ils n'ont eu de vie, juridiquement, qu'après décision du sommet : sur chacun des points dont vous me parlez, il y a eu discussion à Bruxelles et vote : chaque délégation a dû se prononcer. La preuve en est que l'on pouvait croire ce problème du lait irlandais réglé avant, et qu'il n'était pas réglé après! Et si l'on a pu débattre du lait irlandais après, c'est parce que, déjà, au cours du sommet, il avait été entendu qu'au-delà des 600000 tonnes affectées à certains pays – en particulier l'Italie, – un tonnage supplémentaire était proposé à l'Irlande; 240000 tonnes lui ont été ajoutées par la suite. Ce choix avait déjà été préparé par le sommet européen.

» Alors, j'arrête là, mais je crains que vous n'ayez une vue un peu partielle de la chose.

Le voyage à Moscou

– Vous avez dit, lors de votre voyage aux Etats-Unis, que vous iriez rencontrer M. Tchernenko avant la fin de cette année ou vers la fin de cette année. Je me souviens qu'en son temps vous aviez très sévèrement critiqué la démarche de votre prédécesseur, en le traitant de « petit télégraphiste » parce qu'il était allé rencontrer M. Brejnev à Varsovie. Est-ce que vous pourriez expliquer la différence entre votre démarche vis-à-vis de l'Union soviétique et celle de M. Giscard d'Estaing ?

– D'abord, aux Etats-Unis d'Amérique, j'ai fait comme aujourd'hui, j'ai répondu à des questions.

» C'est comme la fameuse histoire sur le quotient intellectuel des ministres communistes! C'est parce qu'un grand industriel américain, au cours d'une réunion avait posé la question : « *Vos ministres communistes sont-ils capables de comprendre les grands problèmes économiques de l'heure ?* » que je lui ai répondu : « *Monsieur, autant que vous! Leur quotient intellectuel vaut bien le vôtre!* » Isolée de la question, naturellement, ma réponse pouvait presque apparaître comme offensante.

» Un homme comme vous! un journaliste comme vous, qui me pose à la suite deux questions qui, comme la précédente, n'ont pas beaucoup de sens! Mais je vais vous répondre. Quand j'ai parlé du « *petit télégraphiste* », ce n'était pas au sujet de Varsovie! L'histoire, ça compte, ou pas ? Les faits, ça compte... ou pas ? Les journalistes, maintenant, en Angleterre, ils imaginent ? Ils ne s'occupent pas de savoir la réalité des faits, même quand ce sont les meilleurs ?

» Mon prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, est allé à Varsovie rencontrer, imprudemment à mon avis, M. Brejnev, au lendemain d'une affaire de l'Afghanistan sur laquelle son gouvernement avait mis quelque temps à réagir. Premier point.

» Deuxième point : un peu plus tard, il s'est rendu au sommet des grands pays industriels, à Venise, soudainement porteur d'un message de M. Brejnev disant : « *On va commencer à évacuer l'Afghanistan.* » Cette intervention, cette dépêche, a quand même troublé le sommet de Venise, qui s'est dit : « Tiens! après » tout, si cela s'arrange, ce n'est pas » la peine de durcir le ton... » Si l'on peut mettre en cause les postes et télécommunications dans cette affaire *(quelques rires)*, c'est à propos de Venise, et pas à propos de Varsovie! Voilà, c'est tout.

» On peut, par contre, me dire : « L'Union soviétique n'a pas quitté » l'Afghanistan, continue d'exercer » une contrainte et un contrôle durs » sur la Pologne. La situation n'a » donc pas changé par rapport aux » années précédentes. Peut-on parler » à l'Union soviétique alors que cela » fait trois ans que vous n'avez pas » eu de relations directes... – je lui » parle, mais enfin... – au plus haut » niveau ? » C'est une question, celle-là, qui en vaut la peine.

» La situation est différente sur un point essentiel : la France a démontré par ses choix, notamment en matière stratégique et dans le grand débat sur les euromissiles, qu'elle ne pouvait consentir à la possession, ou à la détention, par une seule puissance – en l'occurrence, l'Union soviétique – de ce que l'on appelle les forces nucléaires intermédiaires, en la circonstance les SS-20 et je ne sais combien de missiles de croisière. Seul pays en Europe, pourquoi? Parce que ni l'Angleterre ni la France ne disposent, en vérité, d'un armement de ce type. Elles ont un armement stratégique. Et on voulait que ces puissances amènent à Genève, sur la table des négociations, leurs armements, dont ne discutaient ni les Etats-Unis d'Amérique ni l'Union soviétique. La position de la France n'est pas à la merci de ce genre d'influence.

» Autre chose est donc de débattre avec le plus haut responsable soviétique, dès lors qu'il sait qu'il n'a pas à attendre de vous quelque complaisance que ce soit mais, par contre, la volonté de dialoguer et de prendre part à un retour à une situation moins tendue dans les relations entre l'Est et l'Ouest. Voilà, je vous ai dit ce que je pense de cette affaire. Quant à la glose, y compris la critique, elle est libre.

– Où en est votre projet de grande conférence européenne ?

– Il reste à régler ce problème du chèque, qui reste lié – c'est le seul point où ce lien subsiste – au problème des ressources nouvelles, et donc de l'élargissement. Je ne voudrais pas me répéter, mais c'est nécessaire : tout le reste est réglé. La tâche du président provisoire de la Communauté jusqu'au 1er juillet – c'est la fonction que je remplis au nom de la France actuellement – est, de ce fait, très allégée. J'espère qu'une réponse positive sera apportée sur ce point de la contribution britannique, et j'y travaille. Je serai d'ailleurs lundi prochain à Londres.

» Mais, aujourd'hui, ce problème n'est plus indissociable de tout le reste, qui a été accepté par les Dix. La situation est donc infiniment moins grave qu'elle ne l'était il y a quinze jours. Il n'en reste pas moins qu'il faut que l'Europe prenne conscience d'elle-même, qu'elle acquière une volonté politique, la volonté d'être, à côté des grands ensembles, des empires ou des puissances montantes. Il est important que l'Europe, ayant pris conscience d'elle-même, songe un jour à se doter du moyen de son indépendance. C'est cela qui justifie votre question, c'est cela, l'essentiel, et, si elle s'accroche à toutes les épines du chemin, notamment le chèque britannique, alors, évidemment, l'élan sera coupé; c'est cela sa gravité. Je ferai pour cela tous les efforts que je peux.

– Vous avez dit récemment aux Etats-Unis que le dossier de la publicité sur les radios locales privées, les radios libres, se trouvait sur votre bureau.

– Je crois que l'expérience de la loi montre, d'une part, que la Haute Autorité a pu libéraliser considérablement ce problème, puisque quelque 850 radios dites libres – les autres le sont aussi! – ont été autorisées et que ces autorisations ont été données au cours de ces derniers mois. Premier point.

» Et, cependant, il est vrai que nombreuses sont ces radios libres qui ne peuvent pas vivre, c'est-à-dire que l'expérience montre que la loi, dans sa rigueur, notamment sur le plan de la publicité, a accordé une liberté qui reste, pour beaucoup, plus une espérance qu'une réalité.

» C'est pour cela que je pense, personnellement, que toutes les entreprises, toutes les radios libres qui se doteraient d'un statut d'entreprise type PME, par exemple, et seraient donc responsables de leurs biens, de leurs ressources, et devraient en rendre compte, devraient pouvoir bénéficier d'une publicité. La sagesse exigera encore que cela soit pour un temps d'antenne limité, tant de minutes par heure – il appartiendra aux responsables d'en décider. Mais personnellement je vais dans ce sens, et je donnerai des instructions, là où je peux en donner, pour que cela se fasse ainsi. On n'a pas besoin de remanier la loi. Cela peut se faire dans la pratique le plus tôt possible.

» Alors, on aura tenu compte de deux nécessités : avec 850 à 1 000 radios libres, une très grande liberté, une très grande diversité; mais tout de même pas tout à fait la situation italienne, en limitant le temps de publicité à quelques minutes raisonnables par heure. Si d'autres idées sont meilleures, bien entendu, on les retiendra.

– Qu'attendez-vous de votre prochain voyage en Auvergne ? Allez-vous y évoquer le malaise du pneumatique actuel, que ce soit Dunlop, mais aussi Michelin et avez-vous l'intention de rencontrer Valéry Giscard d'Estaing, à Chamalières, par exemple ?

– A propos de voyage, M. Hargrove, lorsque l'on a évoqué aux Etats-Unis le nom de M. Tchernenko, je répondais aussi à des questions. Je ne suis pas arrivé aux Etats-Unis pour dire : je vais aller à Moscou. J'avais déjà esquissé une réponse dans l'hebdomadaire *Paris-Match* avant de partir pour les Etats-Unis d'Amérique. Vous verrez bien si j'y vais! je vous préviendrai à temps. C'est une affaire à l'heure actuelle en gestation. Je n'ai pas demandé spécialement ! Ce qu'il faut, c'est que des relations puissent exister pour faciliter le dialogue entre l'Union soviétique et la France.

» Je reviens à vous maintenant, Monsieur, c'est-à-dire à l'Auvergne. J'irai, en effet, en Auvergne bientôt. Ce sera la prochaine région que je visiterai. C'était prévu depuis l'année dernière. Oui. Je partirai avec sous le bras, si je puis dire, les dossiers très difficiles de cette région : Dunlop à Montluçon, en particulier pour le pneumatique; Michelin, et bien d'autres choses encore.

» Vous voyez que les difficultés sont multiples. Je suis là pour y répondre. Qui verrai-je en Auvergne ? Bien entendu, un ancien président de la République, vivant pour partie en Auvergne, représentant cette région : je ne verrais que des avantages à pouvoir le saluer.

Le terrorisme basque

– Depuis quelques semaines, au Pays basque français, il y a un Groupe anti terroriste de libération qui vient en France, c'est-à-dire dans les Pyrénées-Atlantiques, pour tuer les réfugiés basques. La presse, aussi bien espagnole que française, dit qu'il y a peut-être des membres de la police française ou espagnole qui sont mêlés à cette affaire.

(Lire la suite page 6.)

Les mirages de la formation

Il n'y aura pas un licenciement dans la sidérurgie, a affirmé le président de la République. Pour cela, il a rappelé les deux formules prévues pour les salariés privés d'emploi ; les préretraites dans le cadre de la convention nationale de protection de la sidérurgie, pour les plus de cinquante ans ; les congés de conversion, pour les autres ; chacune devant concerner quelque dix mille personnes.

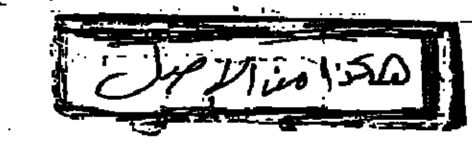
Le principe du congé de conversion consiste à utiliser le délai de deux ans pendant lequel le travailleur conserve 70 % de son salaire pour le former en vue d'un nouvel emploi.

M. Mitterrand a fait de la formation en général un des moyens fondamentaux de la rénovation industrielle. La formation peut-elle répondre à tous ses espoirs ? Elle constitue à l'évidence, qu'il s'agisse des jeunes ou des travailleurs en activité, l'un des outils du développement économique moderne, bien des exemples étrangers, comme celui du Japon, le montrent clairement. Mais à moyen terme, sur l'espace d'une génération plutôt que pour l'immédiat, surtout en France, où la formation technique demande, pour répondre aux besoins de l'économie, une sérieuse... reconversion.

La formation comme remède ? Il ne faudrait pas nourrir trop d'illusions sur ce point. Pour que l'on puisse former des travailleurs à des *« techniques nouvelles »*, comme M. Mitterrand l'a répété après d'autres, il faut que leur niveau scolaire de départ le leur permette, que leur expérience de l'école ne les en ait pas complètement dégoûtés, que leur travail n'ait pas engourdi leur capacité d'apprendre, que l'angoisse du lendemain n'éteigne pas leur motivation. La difficulté a déjà été signalée pour les OS de l'automobile. Sans doute compte-t-on dans la sidérurgie moins de travailleurs analphabètes, étrangers de surcroît. Mais la conversion d'ouvriers entraînés à des métiers aussi spécifiques risque d'être laborieuse (comme pour les mineurs, par exemple), et longue : la durée de six mois évoquée par M. Mitterrand est-elle suffisante ?

Pour cette reconversion, il y a aussi un obstacle de taille, que l'on rencontre déjà pour les chômeurs : il faut savoir à quoi former ces travailleurs en « congé », et donc que des emplois existent ou soient en passe d'exister à bref délai. L'engagement pris par le président de la République à cet égard est grave. Peut-on faire assez vite ? Sinon, le risque est de transformer les congés de conversion en simples « parkings » pour y attendre des jours meilleurs... ou le chômage. C'est ce que redoutent les organisations syndicales et les travailleurs concernés.

G. H.



LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Suite de la page 5.)

– Si j'entendais dire qu'un policier français participe à des assassinats, quel que soit le mobile, je frapperais ce policier.

» Il reste à démontrer que vous avez raison. Il est vrai qu'un certain nombre de choses de ce type se sont produites en territoire français, à l'instigation de policiers, dit-on, et en tout cas d'organisations secrètes, mais qui ne le sont pas assez pour qu'on ne suppose pas qu'elles soient étrangères.

» Une concertation a eu lieu avec le gouvernement espagnol, mais est évidemment exclue l'idée que la France puisse se mêler de près ou de loin à des entreprises d'assassinat au nom de je ne sais quelle « légitime défense » qui serait contraire au droit et à la justice.

Donc, il n'en est pas question.

– On emploie souvent à propos du problème scolaire le terme de « guerre » qui opposerait, pour schématiser, le camp des religieux au camp des laïques. Alors, dans ce contexte de « guerre », estimez-vous que le compromis qui est élaboré par M. Savary constitue une paix durable.

– On revient souvent à mes propositions, et on n'a pas tort. Quelque soixante-quinze sur cent dix ont été réalisées en deux ans et demi, dont certaines ont exigé une année de travail législatif, c'est-à-dire deux sessions.

» Il en reste : je suis élu pour sept ans !

» Certaines d'entre elles rencontrent une réalité difficile, c'est-à-dire l'expression de l'opinion qui marque un refus, pas seulement limité, sectoriel, mais qui touche au fond de la nation française. Il y a donc une contradiction entre la volonté politique exprimée, fondée, et une réalité politique, celle de la nation française que je dois respecter.

» Voilà les deux bords de l'étroit défilé au sein duquel le gouvernement doit avancer.

» Je pense, en effet, que les propositions de M. Savary, dès lors qu'elles ôtent à l'enseignement privé cet étonnant privilège de pouvoir recruter sans limitation budgétaire son personnel enseignant, sont bonnes. C'est une bonne chose de revenir sur ce privilège, de le supprimer.

» Je pense également que les dispositions prises pour ce qu'on appelle la carte scolaire représentent un progrès. Je pense qu'un organisme fait pour gérer les subventions qui doivent aller aux établissements privés d'une région est une nécessité.

Comment voulez-vous gérer ces fonds qui proviennent d'institutions et d'organismes différents ?

» Je pense que la proposition faite pour que des maîtres de l'enseignement privé puissent disposer, s'ils le veulent, au bout d'un certain temps, je crois six ans, d'un statut de droit public, est honnête et saine.

» Que soit préservé le projet éducatif de chacun, c'est un débat de fond, et je comprends qu'il soit posé. On répond à cette question-là avec le maximum de scrupules, et de respect pour ceux qui la posent, sans oublier qu'il faut avoir le même respect pour ceux qui pensent que l'unité d'un grand service public diversifié, multiple dans sa pratique, est aussi une nécessité pour la France.

» Voilà notre problème, je vous l'explique très simplement.

– La Convention de Lomé pourrait être bientôt signée pour la troisième fois, qui lie les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, à la Communauté économique européenne, dont vous assumez la présidence en exercice. Au moment où le tiers-monde connaît des problèmes de tous ordres économiques bien sûr, et où la CEE n'arrive pas à retrouver son unité, que peut espérer le groupe ACP de ses partenaires européens ?

– Caraïbes, cela a été ajouté. Lomé, cela tient bon. Lomé III est en débat. Le commissaire français, membre de la commission, qui agit donc au nom de la commission du Plan, M. Pisani, agit avec beaucoup de célérité et de bon sens. Il n'y a pas de divergences au sein de la Communauté, sur les accords de Lomé, de telle sorte que nous n'avons même pas eu à en débattre, lors des sommets européens. Je pense, j'espère, que ce climat durera.

– Quelle est exactement cette mise au net que vous souhaitez, dans l'intérêt même de la majorité?

– Vous revenez sur une question et aussi sur une réponse. On ne peut pas dévider une sorte de chapelet, avec des dialogues successifs; j'ai dit ce que j'avais à dire. Si j'avais voulu dire autre chose, vous imaginez bien que je l'aurais fait.



(Croquis de CAGNAT.)

La police et la République

– Trouvez-vous la situation bien saine, actuellement, dans la police?

– Ah, c'est une question bien générale! Je pense que l'immense majorité des fonctionnaires de la police fait son travail, son devoir, et est républicaine, c'est-à-dire se soumet aux instructions du gouvernement de la République. Je le pense vraiment, et d'ailleurs la représentation syndicale, dans son immense majorité, le montre bien. Ce qui est vrai, c'est qu'on a pu oser dire – notamment lors d'une manifestation fameuse – qu'il existait d'une façon sous- jacente des petits groupes qui pensaient qu'il leur suffirait de tenir bon pendant quelques années pour traverser ce qui, à leurs yeux, était une mauvaise passe, c'est-à-dire le gouvernement nommé en 1981 et le président de la République. Du même coup, en effet, se manifeste ici et là un sens très imparfait de la discipline.

» Mais il ne faut pas tout confondre. Peut-être voulez-vous parler du cas de ce haut responsable de la police qui a été muté récemment, M. Genthial? C'est un excellent fonctionnaire, parmi les meilleurs. Il a été victime d'une situation qui s'était créée bien avant lui et qui, malheureusement, s'était perpétuée, et, de ce fait, je ne pense pas que sa carrière en souffre, en tout cas durablement.

» Le gouvernement de la République compte sur la police. Ici ou là, il doit agir avec vigilance, il n'y manquera pas.

– On ne peut pas terminer sans dire un mot de la liberté de la presse.

– J'ai un vis-à-vis qui essaie de se faire entendre.

– Jusque-là, on n'a pas mentionné le problème du Proche-Orient. Comment voyez-vous maintenant la situation actuelle au Liban ?

– La politique extérieure n'était pas, cette fois-ci, au centre de cette conférence de presse, en dehors de ce qui touchait à l'Europe, tout à fait d'actualité. Tous vos confrères l'ont parfaitement compris et admis. Je consacrerai des conversations avec les journalistes, à bref délai, sur ce sujet.

» Monsieur Charpy, vous parliez de la liberté de la presse. Cela avait un côté un petit peu polémique. C'est parce qu'il faut sauvegarder la liberté de la presse que la loi sur la concentration du capital et la transparence de ce capital a été décidée par le gouvernement.

– Envisagez-vous, Monsieur le président, de rencontrer Georges Marchais pour cette mise au net dont vous nous avez parlé ?

– On pourrait croire, à vous entendre, que je ne le rencontre pas ! Ma porte est grande ouverte pour la majorité et pour l'opposition, et pas simplement sur le plan politique. Ma porte est grande ouverte à tous les groupes socio-professionnels, à tous les groupements ou associations qui représentent des grands courants d'opinion en France. M. Georges Marchais s'inscrit à l'évidence parmi ces personnalités.

» Maintenant, mesdames et messieurs, n'oublions pas ce pourquoi nous nous sommes initialement réunis. Et que tous, nous contribuions, chacun à sa façon, à prendre en compte l'immense difficulté, la grande détresse vécue par des milliers et des milliers de nos compatriotes, dans les régions victimes de la crise sidérurgique ou de la crise charbonnière.

» C'est ma pensée constante. Ce sera désormais mon action principale ».

Les investissements étrangers à la rescousse

L'apport des investissements étrangers peut être très significatif pourcontribuer à la conversion des régions sinistrées.

En 1983 environ onze mille trois cents emplois ont été décidés par des investisseurs étrangers (douze mille cent en 1982). 62 % de ces implantations (qui correspondent à de véritables créations d'emplois ou à des sauvetages d'entreprises existantes) ont été localisées dans des zones considérées comme prioritaires par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), où sont accordées les primes d'aménagement du territoire (PAT). 34 % de ces investissements sont le fait d'entreprises américaines, 22,5 % de firmes allemandes, 6,7 % de sociétés suisses. Viennent ensuite les investisseurs britanniques, japonais, scandinaves.

La recherche des investissements étrangers et leur orientation vers les zones les plus critiques passe par les bureaux de la DATAR à l'étranger. Le plus important est celui de New-York avec trois antennes à Chicago, à Los Angeles et depuis l'an dernier à Houston. Au Japon, la DATAR a un bureau à Tokyo et vient d'en ouvrir un à Osaka. Il en existe aussi à Stockholm, Madrid, Londres, Francfort, Berne, Rome.

Si, comme on peut le penser après les déclarations de M. Mitterrand, M. Fabius devient le ministre responsable en première ligne de la conversion et de la relance industrielle, il faudra que la DATAR (qui gère ces bureaux à l'étranger) harmonise plus que par le passé sa politique avec celle du ministère de l'industrie et de la recherche.

D'autant que, de plus en plus, de régions ou des départements, voire des villes, qui ont, grâce aux lois de décentralisation, des pouvoirs accrus en matière économique, n'hésitent pas à mettre en place une véritable politique économique et commerciale étrangère. C'est le cas pour la Charente et l'Isère avec l'Algérie, Provence-Alpes-Côte d'Azur avec la Tunisie et les Etats-Unis, le Languedoc-Roussillon avec la Catalogne et la Toscane, l'Alsace avec certains Laender allemands, la Bretagne (pour la pêche) ou encore la Lorraine qui vient d'envoyer une mission de prospection commerciale et industrielle dans les pays du Golfe persique. A l'automne prochain il est prévu une importante exposition des régions françaises au Japon, évidemment dans le but d'attirer des investisseurs nippons en France et d'exporter vers le Japon.

Plusieurs dossiers d'investissements étrangers sont actuellement en souffrance dans les circuits et les procédures administratives. M. Mauroy a demandé aux ministres de « *faire sortir des cartons* », au plus vite, ces dossiers et de se prononcer sur leur opportunité. Selon la réglementation actuelle deux cas peuvent se présenter :

– Ou bien il s'agit d'un investissement en provenance d'un pays de la CEE. Ce projet est réputé adopté par les autorités françaises si dans un délai de deux mois l'administration n'a pas donné de réponses ;

– Ou bien il s'agit d'un dossier émanant d'une entreprise américaine, suédoise, suisse, japonaise, etc. Déposé auprès de la direction du Trésor, ce projet est étudié par le comité des investissements étrangers. Chaque ministère donne son avis mais la décision finale d'accord ou de rejet relève du ministre des finances. La DATAR intervient ensuite pour tenter d'orienter l'investissement vers une zone plutôt qu'une autre.

On notera, enfin, que M. Mitterrand a fait allusion, mercredi, à la société américaine Apple avec le « patron » de laquelle il s'était entretenu, lors de son récent voyage aux Etats-Unis, des procédures prétendues longues et bureaucratiques en vigueur en France. Apple, l'un des leaders mondiaux de la micro informatique, a précisément choisi Metz et la Lorraine pour installer son centre français de développement et d'adaptation des logiciels. Ce centre ouvrira dans quelques jours et occupera une trentaine de personnes de haut niveau dans un délai de trois à cinq ans.

F. Gr.

Le PCF maintient sa pression

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand a choisi, au contraire, le choc. A savoir : regrouper l'annonce de toutes les décisions dans les trois premiers mois de 1984, bref dramatiser. Pourquoi ? Pour que l'image, incontournable, d'une politique courageuse (« *je fais mon devoir* ») éclipse celle, troublée mais localisée, du mécontentement. Le courage est d'autant plus apparent qu'il s'exerce, dans l'immédiat, aux dépens de la « classe ouvrière ». La dramatisation a pour but de conduire l'opinion à prendre en charge, en profondeur, la rigueur et d'absorber ainsi le choc lorrain. De ce point de vue, la déclaration présidentielle est sans ambiguïté : c'est la modernisation ou le déclin, a-t-il expliqué ; il faut en passer par là si l'on veut « *remonter la pente* » et, ajoute-t-il, « *j'y suis résolu* ».

Une telle stratégie est risquée. Elle peut réussir : après tout, la droite a géré le pays pendant vingt-trois ans avec des poussées de colère locales et épisodiques (la révolte de Denain en 1979 – les « *hauts fourneaux de la colère* » disait M. Mauroy – a duré trois semaines). La gauche devrait d'autant mieux y parvenir qu'elle propose, en prime, une gestion sociale, les congés-reconversion. Si elle réussit, le président gagne gros, encore faut-il que ne se greffe pas sur la crise économique une crise politique interne à la majorité. Or l'alliance PC-PS a pris des allures de cocktail explosif.

En cette matière, il faut bien distinguer entre l'affrontement politique programmé, parce qu'inscrit dans la nature même de l'alliance des partis de gauche – l'union est un combat – et l'aspect irrationnel, et à certains égards incontrôlable, de la situation actuelle.

L'affrontement classique nous ramène, en fait, à 1977 : le PC dénonce le virage à droite des socialistes et du premier d'entre eux, pour se refaire une santé sur le dos du PS. La Lorraine lui laisse espérer que ce discours peut trouver un réel écho dans le « peuple de gauche ».

Comment y faire face ? L'expérience montre que la fermeté – M. Mitterrand n'a rien cédé sur le fond à M. Marchais – est le meilleur moyen de gagner la bataille dans l'opinion. Car le jeu consiste à faire porter à l'autre la responsabilité de la division. Il faut, a donc dit M. Mitterrand, « *mettre les choses au net* ». Réponse aussi ferme qu'hermétique, qui emprunte à l'art de la dissuasion. Contraindre le PC à jeter le masque, sans dévoiler ses propres batteries, c'est un genre subtil dans lequel M. Mitterrand excelle.

Le chef de l'Etat a été, en revanche, beaucoup plus explicite lorsqu'il s'est adressé, par-dessus la tête de M. Marchais, aux électeurs de la majorité, pour leur rappeler sa fidélité aux engagements de la gauche et expliquer qu'en fait c'est le secrétaire général du PCF qui est infidèle à l'accord PC-PS de juin 1981, texte qui fonde la participation des communistes au gouvernement. L'objectif est clair : créer une distorsion telle entre le PCF et son propre électorat qu'une rupture précipiterait encore davantage son déclin.

L'élément irrationnel vient non pas, comme on pourrait le penser, de la colère incontrôlée des sidérurgistes lorrains, mais d'un épisode électoral. Ce qui a, semble-t-il, mis le feu aux poudres, c'est la menace d'annulation, par le Conseil d'Etat, des scrutins de Houilles et surtout de Thionville. Car pour le PCF la gestion d'une grosse mairie est, compte tenu des avantages logistiques qu'elle comporte, bien plus importante qu'un siège de député. Que dit, et qu'a dit M. Marchais au gouvernement ? Que la coupe est pleine. Mais je ne contrôle pas le Conseil d'Etat ! a répondu, indigné, M. Mauroy à un secrétaire général incrédule. Incrédule, parce que les conceptions manichéennes du PC le conduisent à l'analyse suivante : le gouvernement se sert d'une juridiction orientée à droite pour frapper les communistes. Voilà bien la preuve, estime la direction du PC, qu'ils veulent nous faire la peau !

Telle est la situation. Comment en sortir ? M. Mitterrand ne pouvait pas – il ne l'a pas fait – prendre le risque de brusquer le PCF : c'est ce que cherche M. Marchais. Il sait que la rupture, si rupture il doit y avoir, ne se joue qu'une fois, et qu'elle ne peut se jouer que si le président garde la maîtrise de l'électorat de gauche. D'où son effort pour entraîner celui-ci derrière lui, en rappelant notamment que, s'il est le président « *de tous les Français* », il ne peut oublier qu'il est l'« *élu du peuple de gauche* ».

Et maintenant ? En répondant comme il l'a fait à M. Marchais, en parlant d'une « *situation nouvelle* », sans en préciser les contours, M. Mitterrand n'a voulu se priver d'aucune carte, à commencer par celle de la rupture. Soit. Mais il a aussi créé, dans l'opinion, une attente. Il menace et que se passe-t-il ? Pour l'instant, rien. Même si M. Mauroy a, dès la prestation présidentielle achevée, reçu M. Fiterman à l'hôtel Matignon ; pour s'entendre dire que les communistes veulent continuer au gouvernement.

Les uns et les autres s'installent donc dans une « *stratégie de tension* » qui ne trouvera un premier débouché qu'au vu des résultats des élections européennes. Il reste deux mois. Deux mois d'autant plus difficiles à passer que toutes les occasions seront bonnes, au PCF, pour mettre en cause le gouvernement, au nom de l'« *attente* » des travailleurs, comme le dit M. Lajoinie.

Outre les inconvénients qu'il y a, à voir ainsi un parti « saper » l'action d'un gouvernement auquel il participe, deux problèmes sont désormais posés. Le premier est consubstantiel à la gauche : on voit bien, au PC comme au sein du PS (le CERES) ressurgir le doux attrait de l'opposition. Quels beaux débats nous aurions alors : camarades, nous avons perdu parce que nous avons trahi !

Le second est d'ordre moral : la gauche, et surtout le PS, s'est reconstruite parce qu'elle s'est moralisée. L'alliance rompait, pour les socialistes, avec une tradition mollettiste contestable et renouait avec une certaine rigueur : voilà quels sont mes alliés, voilà notre programme. Aujourd'hui, aux yeux d'une fraction de l'opinion au moins, l'expression des désaccords donne à l'alliance un soupçon d'immoralité.

C'est un handicap supplémentaire pour celui qui veut continuer de « *rassembler les forces populaires* » et faire de celles-ci le principal corps de bataille du « *redressement national* ». Mais M. Mitterrand en a vu d'autres. Et il s'en est toujours sorti depuis la signature du programme commun en 1972, en « *tenant bon* », sur la ligne qu'il s'est tracée.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Ministre « universel »

Bras armé, et lourdement armé, de M. François Mitterrand lorsqu'il avait fallu réduire à merci les rocardiens devant le congrès socialiste de Metz, en 1979, voilà que M. Laurent Fabius est aujourd'hui chargé d'assurer la renaissance de la Lorraine sinistrée, victime temporaire du réalisme économique de la gauche.

Ce n'est pas le moindre paradoxe. Le ministre de l'industrie et de la recherche promu ministre du redéploiement industriel était en désaccord, pour partie, avec le plan de restructuration de la sidérurgie présenté par M. Mauroy au conseil des ministres du jeudi 29 mars. M. Fabius souhaitait la construction d'un « *train universel* » – comme le PCF et la CGT – dont le premier ministre ne voulait pas. M. Mitterrand a dû arbitrer, au cours du conseil, un dossier qui, selon lui, aurait dû l'être avant.

Chargé dans un premier temps du budget, puis ensuite de l'industrie et de la recherche, M. Fabius avait été, jusqu'alors, fort discret, ministre couleur de muraille. Il devra désormais, au nom du président de la République, s'engager directement et ouvertement face à l'opinion. Et très vite, puisqu'il dépend de lui que soit mis fin à l'attente créée par M. Mitterrand. Sa réussite ou son échec détermine la réussite ou l'échec du chef de l'Etat.

M. Mitterrand parie sur M. Fabius, comme il a déjà parié sur lui, avec succès, dans le passé. Pour la carrière de M. Fabius, ce peut-être un quitte ou double. Ministre pluridisciplinaire (universel ?), il fera figure de « premier ministre *ter* », à moins qu'il ne supplante M. Delors dans l'imagerie du « premier ministre *bis* ». Et sera mieux placé que jamais pour prétendre un jour peut-être au titre de premier ministre tout court.

J.-Y. L.

Le Languedoc-Roussillon après le Nord

Ecartelée entre deux grandes métropoles – Marseille et Toulouse – la région Languedoc-Roussillon, terre occitane s'il en est, a été au cours des dernières années l'une des plus marquées par l'exode rural. L'un de ses départements, la Lozère, est le moins peuplé de France avec ses vastes étendues en voie de désertification, ses hameaux abandonnés, une densité de quatorze habitants au kilomètre carré... aussi le Languedoc-Roussillon apparaît-il épisodiquement comme l'un des « points chauds » des manifestations de viticulteurs en France.

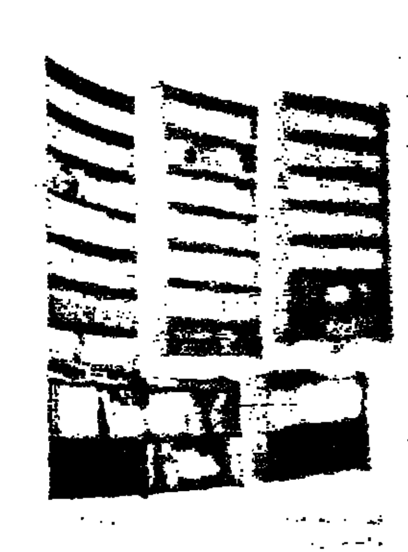
Depuis le début des années 70, la population active agricole connaît un processus de régression, dans un secteur qui a eu longtemps à souffrir de politiques irrationnelles. C'est vrai notamment dans l'arrière-pays, mais encore sur le littoral livré aux promoteurs, et dont on a pu dire qu'il risquait de devenir une Côte d'Azur assassinée. Ce littoral absorbe le flot des touristes, mais ni les villes de la plaine, ni les zones rurales ou montagnardes ne bénéficient de cette prospérité saisonnière et géographiquement limitée. En dehors du tourisme, les rares industries de la région – notamment les mines d'Alès – sont par ailleurs en recul.

Les statistiques de l'emploi reflètent cette situation, d'autant plus que, outre l'industrie du bâtiment, le tertiaire tient une grande place dans l'économie. Avec un taux de chômage de 11,5 % de la population active au recensement de 1982 (contre 5,9 % en 1975) – chiffre que l'on peut comparer au taux moyen de 9 % pour la France entière – le Languedoc-Roussillon vient au second rang des régions les plus touchées, immédiatement après le Nord-Pas-de-Calais (11,8 %), et avant la Lorraine (9,1 %). Dans l'Hérault, ce taux de chômage atteint même 12,7 % (contre 6,2 % en 1975).

En février 1984, le nombre des demandeurs d'emplois s'élevait en Languedoc-Roussillon à 95 650 personnes, contre 92 520 en Lorraine et 188 200 dans le Nord - Pas - de - Calais. Cependant, le taux de chômage moins élevé en Lorraine peut s'expliquer par le fait que beaucoup de demandeurs d'emplois potentiels ont quitté la région ou ont été mis en préretraite.

J. B.





هكذا من الأصل

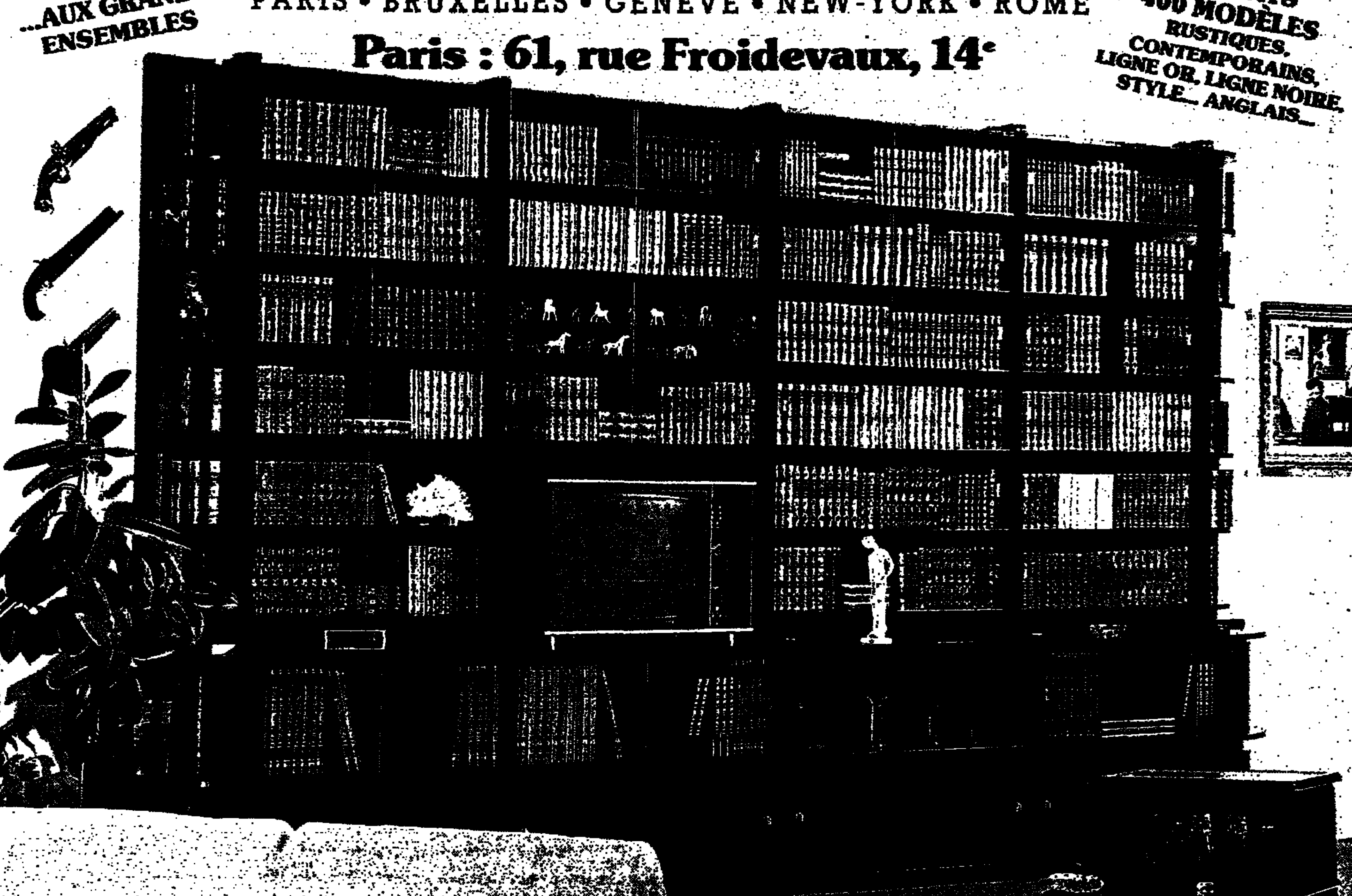
La maison des BIBLIOTHEQUES

PARIS • BRUXELLES • GENEVE • NEW-YORK • ROME

DU MEUBLE INDIVIDUEL... ...AUX GRANDS ENSEMBLES

Paris : 61, rue Froidevaux, 14e

DANS LES CATALOGUES GRATUITS 400 MODÈLES RUSTIQUES, CONTEMPORAINS, LIGNE OR, LIGNE NOIRE, STYLE... ANGLAIS...

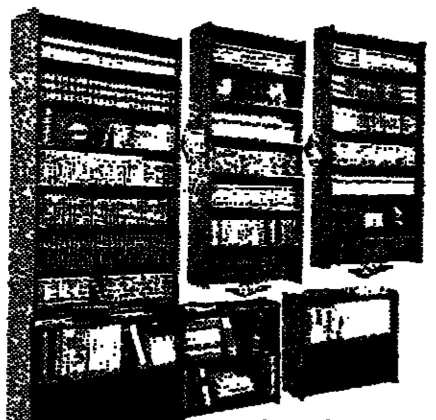


Ensemble standard constitué par : la juxtaposition de 2 modèles 494/2 encadrés par 2 N° 478/2 équipés de portes pleines coulissantes au rayon du bas (sur option) et de 2 1/4 de ronds 2 rayons en 38 cm de profondeur à chaque extrémité, et la superposition de 2 N° 2594/6 (dont 1 équipé d'une niche télévision) encadrés par 2 N° 2578/6 et de 1/4 de ronds 6 rayons en 25 cm de profondeur à chaque extrémité. Hauteur de l'ensemble : 254 cm, largeur totale de l'ensemble : 420 cm, profondeur utile : bas 34 cm, haut 21 cm, contenance totale : environ 700 volumes club + 160 gros volumes. Le même ensemble peut être réalisé en plusieurs hauteurs, largeurs et profondeurs. Sur option, ces modèles peuvent être livrés non vitrés.

BIBLIOTHÈQUES STANDARD

La ligne la plus vendue de la Maison des Bibliothèques.

150 modèles standards vitrés ou non. 12 hauteurs. 4 profondeurs. 4 largeurs.
Etagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules).
Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles.
Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.
12 hauteurs de 64 à 224 cm, modèles de 2 à 8 rayons pour formats différents.
4 profondeurs : 20 cm, 25 cm, 30 cm, 38 cm, nombreuses combinaisons par superposition.
4 largeurs : 64 cm, 78 cm, 94 cm, 126 cm, extension par juxtaposition, utilisation des angles.
10 teintes ou essences en option.

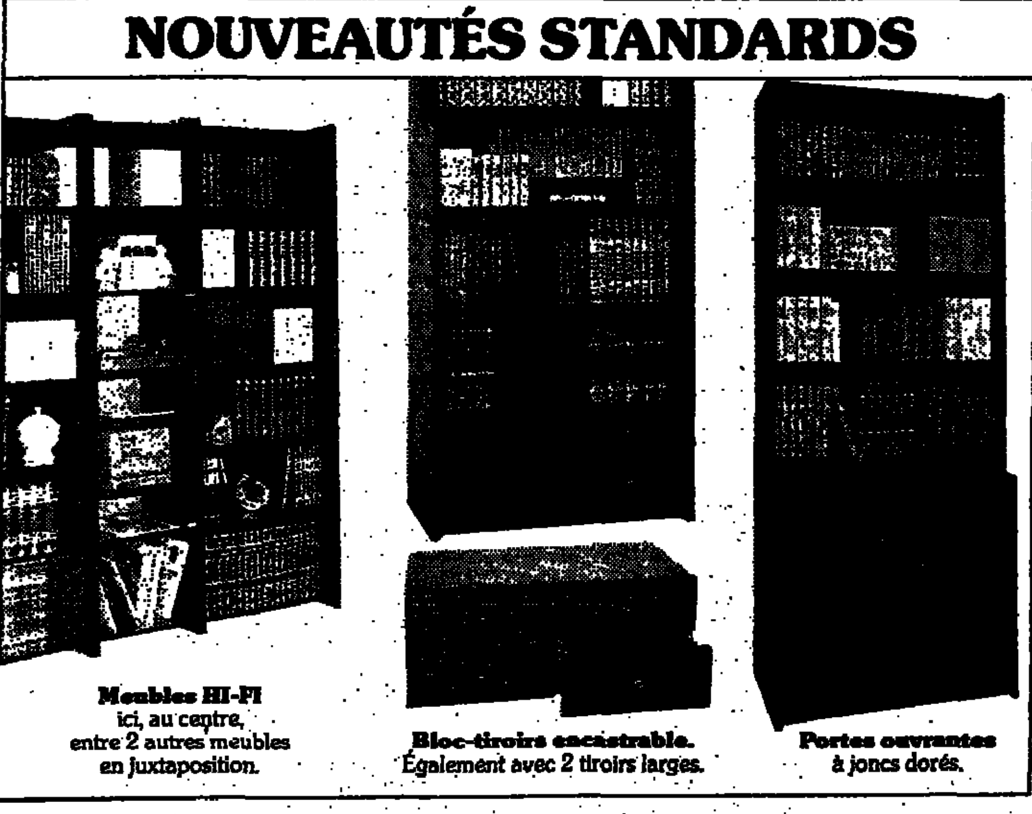


Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins.

Pour ranger et protéger tous vos livres... intégrer votre télévision... votre chaîne HI-FI... décorer votre intérieur.

INSTALLEZ-VOUS, VOUS-MÊME, ULTRA RAPIDEMENT ET FACILEMENT

NOUVEAUTÉS STANDARDS



Meubles HI-FI ici, au centre, entre 2 autres meubles en juxtaposition.

Bloc-tiroirs encastrable. Également avec 2 tiroirs larges.

Portes ouvrantes à joncs dorés.

A DES PRIX IMBATTABLES !...

150 MEUBLES BIBLIOTHÈQUES VITRÉS OU NON

SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES - DÉMONTABLES

DES MILLIERS DE COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION

Paris : 61, rue Froidevaux, 14e

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h
et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption.
Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet - Autobus : 28, 38, 58, 68.

Magasins régionaux

BORDEAUX, 10, rue Bouffard, (56) 44.39.42 • **CLERMONT-FERRAND**, 22, rue G.-Clémenceau, (73) 93.97.06 • **DIJON**, 100, rue Monge, (80)-45.02.45 • **GRENOBLE**, 59, rue St-Laurent, (76) 42.55.75 • **LILLE**, 88, rue Esquermoise, (20) 55.69.39 • **LIMOGES**, 57, rue Jules-Noriac, (55) 79.15.42 • **LYON**, 9, rue de la République (métro Hôtel de Ville Louis Pradel), (7) 828.38.51 • **MARSEILLE**, 109, rue Paradis (métro Estrangin), (91) 37.60.54 • **MONTPELLIER**, 8, rue Sérane (près gare), (67) 58.19.32 • **NANCY**, 8, rue Saint-Michel (rue piétonne près du Palais Ducal), (8) 332.84.84 • **NANTES**, 16, rue Gambetta (près rue Coulmiers), (40) 74.59.35 • **NICE**, 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville), (93) 80.14.89 • **RENNES**, 18, quai E.-Zola (près du Musée), (99) 30.26.77 • **ROUEN**, 43, rue des Charrettes, (35) 71.96.22 • **STRASBOURG**, 11, rue des Bouchers, (88) 36.73.78 • **TOULOUSE**, 1, rue des Trois-Renards (près pl.St-Sernin) (61) 22.92.40 • **TOURS**, 5, rue H. Barbusse (près des Halles), (47) 61.03.28.

Ouverts du mardi au samedi inclus

Expédition rapide et franco dans toute la France métropolitaine. Des milliers de références.

CATALOGUES GRATUITS

en envoyant ce bon à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES 75680 PARIS CEDEX 14

Veuillez m'envoyer, sans engagement, vos catalogues en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, teintes, contenances, prix, etc.) sur tous vos modèles.

Nom ____________________
Prénom ____________________
N° ____ Rue ____________________
Bât. ________ Escalier ____________________
Code postal └┴┴┴┴┘ Ville ____________________

MO 53

Catalogues par téléphone : 24h sur 24 Répondeur automatique (1)320.73.33

A.T.P. s.a. au capital de 1 090 800 F

LA CONFÉRENCE DE PRESSE

Un autre langage

(Suite de la première page.)

Sauf que la société française semble — plus que d'autres — portée à prolonger l'état dans lequel elle se complaît même lorsqu'il a commencé à la desservir. C'est une forme de conservatisme sociologique qu'il faut bien remettre en cause de temps en temps, mais tardivement, et dans les affres d'un drame national.

Dans les intervalles, on préfère ne pas voir ce qui dérange et, pour s'en tenir à des chapitres récents de l'histoire, la société française n'a pas su se défendre contre la montée du nazisme, n'a pas compris à temps le mouvement d'émancipation des peuples colonisés et, sur un registre différent, n'a pas vu venir la crise.

La responsabilité est collective et générale, car aucun des systèmes conçus pour penser l'organisation et le fonctionnement harmonieux de la société n'a répondu de manière satisfaisante aux problèmes posés. Le libre jeu des forces économiques, dans le système libéral, les diverses formes de socialisme, le dirigisme d'Etat, le recours aux technocrates, n'ont pas fourni de solutions globales, durables et conviviales.

Sans doute n'y a-t-il pas de solution idéale et définitive. La démocratie offre les siennes, qui sont conjoncturelles, changeantes. Il revient aux politiques de choisir les meilleures, les mieux adaptées, mêmes si elles ne correspondent pas aux désirs et au confort des électeurs. Voire aux espoirs qu'on leur a fait miroiter. Quelles que soient la nature et les origines du pouvoir, cela suppose que ses choix, dans le domaine économique ou dans un autre, s'appuient sur un discours politique cohérent, des analyses voisines.

A cet égard, ce qu'a dit M. Mitterrand de la modernisation du pays, de l'avenir de la sidérurgie, de la rigueur gestionnaire, ne peut rester sans conséquences politiques. Ce langage n'implique pas nécessairement des ruptures mais, au moins, une nouvelle base d'accord dans la majorité et de nouveaux critères d'appréciation dans l'opposition. Si le courage de le tenir devait rester isolé, il n'aurait pas l'effet souhaité, et ce serait dommage.

A. L.

M. Fabius à l'épreuve du feu

(Suite de la première page.)

Les déficits chroniques et structurels sont donc bannis. Et la conviction présidentielle dépasse le cadre de la sidérurgie : *« Il faut d'abord gagner de l'argent. » « Il faut choisir les technologies qui rapportent. » « Il faut produire à des prix au plus égaux »* à ceux de nos concurrents. La modernisation a pour objet de rétablir la compétitivité de l'industrie *« dans tous les domaines ».*

Reconnaissant les erreurs de la gauche, qualifiées de *« collectives »* sur la sidérurgie — mais celles sur le charbon où M. Mauroy évoquait encore à l'automne 1981 un objectif de 30 millions de tonnes sont passées sous silence, — M. Mitterrand fait amende honorable. De même qu'il reconnaît que trop de temps a été perdu, par ses prédécesseurs certes, mais aussi implicitement par son gouvernement.

Pourquoi fallait-il en effet attendre avril 1984 pour se doter d'une *« volonté politique »* de réindustrialisation de la Lorraine ? Que n'a-t-on imaginé plus tôt des solutions aux sureffectifs généralisés de secteurs en déclin mis sous tente à oxygène ? Que n'a-t-on révisé le plan acier de 1982 dès l'an dernier ? Dès son annonce, maints experts l'avaient jugé irréaliste. Les gouvernements, passés et présent, semblent attendre que les problèmes soient devenus insurmontables et inévitablement douloureux. Pourquoi fallait-il en définitive que ce soit le président de la République qui arbitre en pleine tension sociale sur des questions aussi techniques que le train universel de Gandrange ? N'était-ce pas à M. Fabius de le faire dès l'an passé ?

La nouvelle mission du jeune ministre de l'industrie et de la recherche est à cet égard une promotion-piège. L'on croyait, lors de la nomination de M. Fabius en mars 1983, à un remaniement ministériel pour l'automne ou l'hiver, en tout cas avant les élections européennes. Le ministre espérait-il n'être rue de Grenelle que quelques mois et n'avoir pas à trancher sur le difficile dossier du plan acier ? Force est de constater qu'un an, mars 1983-mars 1984, a été perdu, pendant lequel les sidérurgistes ont pu espérer. Voilà donc celui que l'on décrit comme le protégé du président à l'épreuve du feu — avec une tâche bien complexe : celle de résoudre tous les problèmes sociaux et régionaux posés par les restructurations industrielles.

Il aura autorité sur une mission interministérielle, sous l'autorité du premier ministre, regroupant des pouvoirs qui sont actuellement dévolus à différents ministères, dont celui de l'économie et des finances. Ainsi armé — encore faut-il attendre le détail de ses prérogatives, — il devra faire preuve d'autorité, de décision, c'est-à-dire de cet interventionnisme qu'il a tant décrié. Puisqu'on ne créera pas, à l'évidence, en deux ans, autant d'emplois en Lorraine qu'on en supprimera, il est question d'y transférer des activités existantes. Les rares expériences menées jusqu'ici sur ces transferts montrent que la tâche sera rude tant les salariés refusent d'émigrer.

M. Fabius est désormais, pour deux ans au moins peut-on penser, rue de Grenelle. S'il réussit là, tous les espoirs lui seront permis.

ERIC LE BOUCHER.

AU BUREAU EXÉCUTIF DU PS

M. Jospin estime que son parti ne pourra pas faire l'économie d'un débat avec le PC

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 4 avril, a débattu de la situation créée par l'annonce du plan acier du gouvernement, et à partir de là de l'ensemble de la situation économique. A propos du plan lui-même, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a renouvelé, à l'encontre du gouvernement, les critiques sur la méthode déjà exprimées devant le groupe parlementaire socialiste, mardi 3 avril (*le Monde* du 5 avril).

Les diverses sensibilités du parti se sont exprimées sur l'ensemble de la situation et de la politique économique. Plusieurs intervenants du CERES se sont livrés à ce qu'un des membres du bureau exécutif qualifie d'*« offensive en règle »* contre la politique du gouvernement. Pour le CERES, le problème posé est moins celui de la sidérurgie que celui de la volonté du gouvernement de se libérer d'une partie des contraintes qu'il s'est lui-même imposées. Le CERES continue de réclamer que la gauche prenne les moyens d'une véritable politique industrielle.

Pour sa part, M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, proche de M. Pierre Joxe, a développé une analyse peu optimiste de la situation économique. M. Goux estime notamment que la contrainte extérieure risque de s'alourdir et que, à court terme, les mesures contenues dans la politique économique sont porteuses d'effets négatifs. Ainsi M. Goux s'attend-il à une augmentation du chômage. En conclusion, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a attiré l'attention sur la nécessité, pour la majorité, de tenir un discours homogène. M. Goux a souligné, aussi, la nécessité, à propos des problèmes économiques, de dire la vérité aux Français. Les rocardiens dissidents du groupe AGIRS ont exprimé le même souci.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a conclu à la nécessité d'un débat de fond sur ces questions à l'intérieur du parti. D'autant que, selon lui, le PS ne pourra faire l'économie, après cette clarification interne, d'un débat sur la politique économique avec le PC.

M. RAUSCH (UDF) : inscrire les décisions dans un contrat de plan

M. Jean-Marie Rausch, sénateur UDF, maire de Metz, a estimé que les propos du président de la République *« confortaient »* sa *« décision de se battre, avec toutes les forces vives de la région, pour que la sidérurgie lorraine ne soit pas condamnée ».* Mais, estimant que le chef de l'Etat reconnaissait *« la permanence d'une réalité industrielle »,* il a ajouté : *« Je suis satisfait qu'il ait accepté ma proposition de réunir, sans délai, une commission des sages dont le conseil régional désignera la moitié des membres. Cette commission étudiera à la fois le plan acier et les mesures d'accompagnement, qu'il s'agisse de la création d'entreprises et de la liaison industrie-recherche à travers la filière électronique et électrique à Metz, la filière productique à Nancy et la filière thermique à Longwy (...). Toutes ces propositions devront, bien sûr, figurer dans le contrat de plan Etat-région lorraine, qui devra ainsi marquer un effort financier exceptionnel de l'Etat. »* M. Rausch a déclaré être intervenu pour qu'un débat au Sénat permette au ministre de l'industrie et de la recherche de fixer le détail des mesures.

Dans l'opposition

● M. BERNARD PONS, secrétaire général du RPR : *« Tout le talent dialectique de M. Mitterrand ne pourra rien y faire : ni ses jongleries verbales, ni les arabesques de sa pensée, ni son numéro de funambule ne feront oublier aux Lorrains, aux Français, qu'ils ont été sciemment trompés. Lorsqu'on abuse aussi grossièrement, aussi cyniquement les hommes, on ne peut espérer mériter leur confiance. (...) Ce qui provoque la colère des régions sinistrées c'est la contradiction flagrante du plan de restructuration industrielle, non pas avec certaines prévisions antérieures, mais avec toutes les déclarations du premier ministre, de l'aréopage socialiste et du président lui-même depuis 1981, notamment en Lorraine. Les victimes des suppressions d'emploi (...) ne tarderont pas à se rendre comqpte qu'on leur demande un chèque en blanc pour deux ans, juste le temps d'atteindre l'échéance des élections législatives. »*

● M. CHARLES PASQUA président du groupe RPR du Sénat : *« Je suis navré de voir que le pouvoir, qui se réclame des idéaux socialistes, est incapable d'engager le dialogue avec les travailleurs. Ce pouvoir est isolé des réalités. C'est préoccupant. »*

● M. ALAIN JUPPÉ, membre du conseil politique du RPR : *« J'ai trouvé que la partie essentielle de la conférence de presse consacrée à la sidérurgie ne manquait ni d'habileté ni de courage. (...) Habile, car le président de la République a essayé de justifier ses propres erreurs de prévision, par celles des autres. (...) Quant au courage, (...) le président de la République, malgré l'hostilité à peu près générale qu'a provoqué son plan, a tenu bon sur les principales dispositions. »*

● M. JACQUES TOUBON, député RPR de Paris: *« Les Français retiendront qu'ils vont subir un nouveau tour de vis et que le gouvernement s'obstine dans l'austérité. C'est l'aveu de l'échec de tout ce qui a été fait depuis trois ans. Et l'étalage d'une telle résignation va faire reculer un peu plus encore la confiance, sans laquelle rien n'est possible. »*

● M. JEAN-CLAUDE GAUDIN, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale : *« Les Français ne peuvent plus faire confiance à un président qui non seulement s'est trompé, mais qui de surcroît les a trompés. (...) M. Mitterrand a pour la première fois entamé la confession publique de ses erreurs. (...) En somme, cette conférence de presse n'aura été qu'un nouvel exercice rituel pour tenter d'exorciser l'échec. (...) En réalité, M. Mitterrand n'est plus maître de la situation. (...) Aujourd'hui, face à la Lorraine et à Fos-sur-Mer traumatisés, à l'opinion désabusée, à la nation désemparée, l'Elysée ne répond plus. »*

● M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER, vice-président du Sénat (UREI-indépendant) : *« Le président a eu le mérite de reconnaître ses erreurs : le socialisme à la française a échoué. Après trois années d'artifice et de rêve, le réveil est cruel : les promesses ne seront pas tenues, il faudra travailler plus et gagner moins. La crise est devant nous. »*

● M. JEAN-PIERRE FOURCADE, sénateur (UDF-PR) des Hauts-de-Seine : *« En dépit des difficultés économiques et sociales qui s'accumulent, le président de la République persiste à demeurer dans l'ambiguïté. Il a été obligé d'inverser la politique annoncée en 1981 avec l'accord de ses partenaires communistes, mais il continue d'affirmer son attachement aux illusions du programmme commun. En fait, les acquis incontestables des septennats précédents permettent encore de dissimuler les dégâts, résultat de sa propre gestion. (...). Qui peut, aujourd'hui, comprendre son action alors que la France est le seul pays industriel à s'enfoncer dans la crise ? »*

● M. JACQUES DOMINATI, président du groupe UDF à l'Hôtel de Ville de Paris : *« Après Beethoven on joue Wagner. Aujourd'hui, c'est par le réalisme que M. Mitterrand découvre la vérité en reconnaissant ses erreurs. Peut-être, demain, devra-t-il recourir au salut public et à l'unité nationale. Mais quand le roi est nu le peuple se cache. »*

● M. JACQUES CHABAN-DELMAS, ancien premier ministre : *« Je souhaite la réussite de cette politique, mais je tremble. Personnellement, je ne peux que souhaiter que cette politique réussisse. Je suis un citoyen français. Si elle rate, ce sera l'échec de la France. Tout en souhaitant que cette affaire réussisse, mes craintes subsistent parce que je pense que les moyens vont manquer. (...) Le président de la République est donc dans l'impossibilité de se séparer du Parti communiste, d'où l'acceptation d'une situation complètement en porte à faux.*

● M. JACQUES BARROT, secrétaire général du CDS : *« En invoquant une erreur collective sur la sidérurgie, le président de la République tente de dissimuler deux vérités. La première, le Parti socialiste a longtemps contribué à entretenir une erreur beaucoup plus générale sur les vraies dimensions de la crise et empêché la prise de conscience nécessaire. La deuxième, le Parti socialiste porte la responsabilité d'avoir, depuis trois ans, aggravé la crise en interrompant l'effort d'adaptation engagé. »*

● M. ANDRÉ ROSSINOT, président du Parti radical valoisien, maire de Nancy : *« Dans la position du capitaine qui, debout, coule avec son bateau, François Mitterrand s'est abrité derrière le masque de l'autorité et de l'arrogance. (...) Les coups de boutoir des communistes, la vigueur des critiques de l'opinion, l'ont obligé à reconnaître la dérive économique et les drames sociaux. François Mitterrand a mis le doigt dans l'engrenage de l'aveu. (...) Il n'y a rien dans les déclarations du chef de l'Etat qui puisse redonner des raisons d'espérer aux sites sidérurgiques. »*

● M. PHILIPPE MALAUD, président du Centre national des indépendants et paysans : *« Les Français, et les Lorrains en particulier, seront restés sur leur faim après l'intervention de « l'élu du peuple de gauche ». Evitant de répondre à la question de Georges Marchais, François Mitterrand a invoqué une fois de plus l'héritage et le VIIe Plan. »*

● M. OLIVIER STIRN, président de l'Union centriste et radicale : *« Le président de la République s'est exprimé en responsable lucide et courageux : le malheur est que la majorité socialiste-communiste sur laquelle il s'appuie ne partage pas ses choix fondamentaux. »*

● M. GUY GENNESSEAUX, président du Parti démocrate français : *« Le président de la République s'est présenté comme un grand « maître de forges » prenant des mesures énergiques pour éviter le dépôt de bilan de son entreprise,mais il ne suffit pas de boucher un trou du navire s'il fait eau de toutes parts. »*

Dans la majorité

● M. JEAN POPEREN, membre du secrétariat national du PS, considère que le président de la République a mis *« les choses au net concernant ce qui est l'essentiel pour l'avenir de notre pays ».* Il observe que le chef de l'Etat *« a par-dessus tout rappelé la cohérence de la politique qu'il anime, sa continuité : pour atteindre les objectifs fondamentaux qui sont ceux de la majorité — faire progresser la justice sociale, — la croissance demeure la finalité de la politique économique du gouvernement (...) Le président a (...) rappelé avec force la condition politique principale de la réussite : la confiance réciproque entre le président de la République, son gouvernement et ceux qui, en 1981, ont fait le choix si important d'une politique nouvelle, c'est-à-dire ceux notamment qui connaissaient le plus le malheur ou la difficulté ».*

● M. CHRISTIAN PIERRET (PS), rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, se félicite que *« le président de la République [ait] réaffirmé son engagement de réduire les prélèvements obligatoires dans le budget 1985. C'est une tâche difficile, mais nécessaire ».*

● M. ANDRÉ LAJOINIE, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale : *« La conférence de presse du président de la République, se situant dans un moment où de très nombreux travailleurs sont dans l'angoisse de perdre leur emploi et agissent massivement, n'a pas répondu à leur attente. (...) Pour avancer vers la croissance et la création d'emplois, il ne faut pas laisser détruire le potentiel industriel existant et, notamment, les entreprises modernes, comme on projette de le faire en Lorraine et à Fos. »*

● M. PIERRE JOXE, président du groupe socialiste : *« En consacrant l'essentiel de son exposé introductif à la situation de la sidérurgie et aux mesures décidées en faveur des régions les plus touchées, le président de la République a rappelé la nécessité de* « mobiliser les énergies ». *Il a eu raison de dire que* « la bataille reste indécise », *dans de nombreux secteurs économiques vitaux. C'est en exposant la vérité sur les effets de la crise et sur les moyens de la traverser qu'on pourra rassembler les forces de gauche, dont la division serait désastreuse pour les travailleurs. »*

● M. ALAIN KRIVINE, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : *« Les promesses illusoires concernant les reconversions professionnelles ne peuvent qu'aviver la colère des travailleurs. Ce mercredi, les forces du changement étaient dans les rues de la Lorraine, pas derrière le pupitre élyséen. (...) Le chef de l'Etat n'hésite plus à prendre le risque du divorce avec sa majorité électorale, voire d'un affrontement avec les travailleurs. »*

● M. SERGE DEPAQUIT, secrétaire national du PSU, estime que M. Mitterrand a, *« non sans courage, reconnu ses erreurs sur l'avenir de la sidérurgie. » « Il est maintenant urgent d'ouvrir des négociations approfondies dans les régions touchées, portant à la fois sur les mesures sociales et la politique de développement régional »,* précise M. Depaquit, qui demande que la réduction du temps de travail *« devienne un axe prioritaire de la politique gouvernementale ».*

● M. JEAN-MICHEL BAYLET, président du MRG, *« se félicite des orientations économiques exposées par le président de la République ».* (...) Il constate que (...) *« la politique de redéploiement industriel recommandée par le MRG est désormais celle du gouvernement : il est la condition nécessaire pour créer une nouvelle croissance. (...) Le plan de redéploiement industriel devra être progressivement complété, en favorisant de manière plus nette encore les investissements dans les secteurs nouveaux, en aidant plus nettement les salariés et les chômeurs à créer des entreprises et en freinant la pression fiscale.* [Estimant] *nécessaire de rassembler les Françaises et les Français pour gagner la bataille économique, il pense que l'adoption de la proportionnelle annoncée contribuera à cet objectif de rassemblement. »*

● M. JEAN-LOUIS DELECOURT, secrétaire général du Mouvement des gaullistes populaires, *« a particulièrement noté et apprécié l'encouragement de M. Mitterrand en faveur des nouvelles mesures favorisant la participation des travailleurs ainsi que le soutien exprimé au plan Savary pour mettre fin à la querelle scolaire ».* Le MGP estime *« encore plus nécessaire aujourd'hui* [de] *vitaliser la majorité présidentielle, quelque peu handicapée par l'ampleur insolite des critiques émanant de la majorité strictement parlementaire ».*

● LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE *« retient tout d'abord, dans les propos du président de la République, la volonté de manifester la solidarité de la nation avec les régions saccagées par la crise économique, singulièrement la Lorraine. (...). Il est grand temps pour le pays de choisir et de mettre en œuvre une stratégie offensive propre à redonner au pays son dynamisme économique. Cette nécessité première impose d'évidence l'abandon de toute entreprise de division du pays. Le fait que le président n'ait fermé aucune porte pour un juste règlement de la question scolaire laisse espérer que, la liberté d'enseignement sauvegardée, le pays ne se déchirera pas dans des affrontements inutiles. »*

● *M. Mitterrand a inauguré, jeudi matin 5 avril, à l'Hôtel de Ville de Paris, l'exposition organisée pour le dixième anniversaire de la mort de Georges Pompidou.* — Le chef de l'Etat a été accueilli par M. Jacques chirac accompagné de la veuve de l'ancien président de la République. Pendant une heure, il a visité l'exposition sous la conduite de M. Denis Baudouin, ancien collaborateur de Georges Pompidou, directeur général des relations extérieures de la mairie de Paris. Le président de la République s'est fait donner de nombreuses explications.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Un homme debout

« C'était, si l'on réfléchit, le premier véritable face-à-face dramatique de François Mitterrand avec ce « peuple de gauche » *traumatisé par la crise* », remarque Guy Claisse dans *le Matin*. *« Il l'a mené en se plaçant au plus haut niveau de sa fonction présidentielle, qui est celle de l'arbitre au-dessus des partis et des querelles d'intérêts »,* ajoute-t-il en soulignant que *« sa réponse aux critiques de Georges Marchais est, à cet égard, significative. En rappelant qu'il n'était pas engagé par l'accord signé entre le PC et le PS, en juin 1981, il a fait une mise au point constitutionnelle, qui n'est pas sans importance : le président de la République n'est pas élu pour appliquer le programme d'un parti ou d'une coalition mais pour prendre en charge l'intérêt supérieur de la nation ».*

Dans *Libération*, Serge July note que *« la balle change de camp une nouvelle fois ».* Et d'expliquer qu'en laissant *« entendre qu'il considère le départ des communistes comme une question réglée »,* M. Mitterrand *« met les dirigeants du PCF dans une situation inconfortable. Ils ont en effet appris hier qu'ils étaient condamnés, mais ni la nature du jugement ni la date de son exécution ne leur ont été communiquées. A eux donc d'engager un recours en grâce s'ils le désirent »,* écrit le directeur de *Libération*, qui juge, d'autre part, que *« de manière très délibérée toute la conférence de presse aura été placée sous le signe du voyage américain. Jusqu'au pupitre derrière lequel, tel un président américain, M. Mitterrand se tenait debout, comme s'il voulait ainsi signifier qu'il avait choisi de donner de lui l'image de l'homme d'action qui bouscule tout sur son passage. »*

Philippe Tesson, dans *le Quotidien de Paris* est plus restrictif quand il écrit que *« M. François Mitterrand n'a rien appris en la matière de son voyage aux Etats-Unis, si ce n'est à se tenir debout. Cela dit,* ajoute-t-il, *son discours sur l'affaire de la sidérurgie lorraine était bon. Ayant pris soin de borner très précisément le terrain de sa démonstration, le président a évolué sur celui-ci avec un certain courage. Mais,* poursuit Philippe Tesson, *dire que son électorat aura trouvé son compte dans les explications fournies, c'est autre chose. »* Selon le directeur du *Quotidien de Paris*, *« le droit à l'erreur n'est sans doute pas la meilleure défense que le chef de l'Etat puisse invoquer quand on se rappelle la superbe prétention qu'il mettait à dénoncer les erreurs de ses prédécesseurs ».*

Dans *le Figaro*, Max Clos reconnaît que *« bien sûr il faut donner acte au régime de ce qu'il reconnaît ses erreurs ». « Mais enfin,* écrit-il, *s'être trompé n'est pas un titre de gloire. M. Mitterrand aurait pu s'informer avant d'élaborer son programme électoral. Il aurait pu ne pas attendre trois ans avant de corriger le tir. »* Après avoir estimé que les appels à la confiance du président de la République ne peuvent plus être entendus, Max Clos s'interroge : *« Que reste-t-il ? »* Selon lui : *« D'abord le vide du pouvoir, un régime qui semble errer comme un zombie sans savoir que faire, ensuite un pays qui s'en va à vau-l'eau, sans idées, sans plan, sans principes. Enfin un homme seul, en plein désarroi, qui, hier soir, en était presque pathétique. »*

Comme en réponse, François Hilsum, rédacteur en chef de *l'Humanité-Dimanche*, précise : *« Les sidérurgistes, les mineurs, ceux de la navale, ne manifestent pas pour voir MM. Giscard, Barre ou Chirac revenir au pouvoir. Ils veulent simplement que la gauche tienne ses engagements. »* Selon lui, *« la conférence de presse du président de la République n'a pas apaisé la colère des travailleurs, celle de toute une population qui vit dans l'angoisse depuis l'annonce du plan acier ». « Peut-on bâtir un appareil de production digne de notre siècle sur un champ de ruines ? »,* demande Claude Cabanes dans *l'Humanité*, qui ajoute : *« Moderniser ? Oui. C'est vital, mais pas en destinant aux herbes folles des cimetières des unités de production d'un haut niveau technologique »* (...) ; *« économiser ? Oui, c'est nécessaire, mais pas en laissant filer par ailleurs vers des spéculations stériles 60 % des ressources financières des entreprises. »*

A L'ÉTRANGER

La presse ouest-allemande est unanime à souligner la « fermeté » dont a fait preuve le président Mitterrand. *« M. Mitterrand tient bon au sujet du plan acier arrêté par le gouvernement »,* écrit le journal des milieux d'affaires de Francfort, *Frankfurter Allgemeine Zeitung.*

Pour le grand journal d'Essen *Westallgemeine Zeitung* (WAZ), *« Mitterrand reste ferme... Sa politique d'austérité, que Marchais qualifie de péché contre l'esprit socialiste, continue... ».* Le quotidien estime que *« devant toutes les difficultés qui l'entourent, M. Mitterrand peut difficilement se permettre de pousser dans l'opposition ouverte son partenaire communiste, allié au plus grand syndicat du pays ».*

La presse britannique est plus nuancée. M. François Mitterrand commence à se lasser de l'attitude des communistes *« qui sapent ou amoindrissent dans l'opinion publique les efforts du gouvernement »,* estime le quotidien conservateur *Daily Telegraph.*

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LA GRÈVE GÉNÉRALE EN LORRAINE

A Metz : solidarité, tristesse et colère

De notre envoyé spécial

Metz. – *« Le Lorrain a un haut-fourneau dans la tête. Il ne peut concevoir de vivre sans sa sidérurgie. »* Lorrain lui-même (il a travaillé pendant dix-sept ans aux Aciéries de Pompey), M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la CFDT, parle en connaissance de cause. Lui aussi prêche pour une industrie sidérurgique française *« moderne et efficace »*, tout en rappelant que *« c'est la politique des années 60 aux années 80 qui, pour l'essentiel, a placé la Lorraine dans cette situation désastreuse ».*

Mais tandis que M. Gérard Alezard, secrétaire confédéral de la CGT, affirme : *« La CGT refuse aujourd'hui ce qu'elle a refusé hier, il est inadmissible de revenir au passé »* et réclame *« l'emploi et la croissance »*, le numéro deux de la CFDT prône surtout la mise en place d'un *« plan d'industrialisatioin, de diversification et de développement »* de sa région natale. C'est le sens de l'intervention, qu'il a faite (1), mercredi après-midi 4 avril, sur le podium dressé place de la République à Metz, face aux quelques 25 000 participants (plus de 60 000 selon les organisateurs, 11 000 selon la police) de la manifestation messine.

Une manifestation plus grave que bruyante, partie, sous une fine bruine à 15 heures place de la Gare, juste au moment où le chef de l'Etat entamait sa conférence de presse. Les manifestants scandaient : *« Mitterrand, respecte tes engagements ! »*, *« Le plan Mauroy, la Lorraine le renvoie ! »*, *« Fabius, si tu continues ! »* ou *« Pas d'industrie sans sidérurgie ! »*, *« Mineur oui, chômeur non ! »*, *« Fil, fil, fil, hourrah ! »* et *« Nous en avons... acier ! ».*

Cependant, ces slogans n'étaient repris que par intermittence, durant l'heure et demie qu'a duré le trajet entre les deux places messines, et c'est plus dans l'expression des visages et des banderoles qu'apparaissait la colère froide des participants. *« François, ta rose nous empoisonne ! »*, disait une pancarte ; *« 81 : François élu ; 84 : Français déçus »*, assurait une autre, tandis que de larges calicots prenaient ici toute leur résonance : *« On a survécu aux Allemands. Que restera-t-il après Mitterrand ? »* et *« Français, ne laissez pas tomber la Lorraine ! »*

Le président de la République était pratiquement l'unique cible des manifestants : ouvriers et cadres sidérurgistes de tous les syndicats (la CFDT de Sacilor, majoritaire dans le bassin de Gandrange Rombas était particulièrement représentée) ; cheminots et postiers CGT ; travailleurs de la chimie CFTC, fonctionnaires FO, militants de la FEN, associations familiales, représentants syndicaux des chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, et des métiers, etc.

Une solidarité interprofessionnelle parfois spontanée (ouvriers du Livre CGT), parfois mitigée (51 à 58 % de grévistes, selon les postes, dans les houillères du bassin de Lorraine), parfois carrément sollicitée (commerçants). L'opération *« Lorraine morte »* n'en a pas moins été réussie, à Metz comme dans le reste de la région.

Grève totale à Sacilor ; trafic ferroviaire entièrement interrompu ; blocage de toutes les routes (et des postes frontières) levé seulement en début d'après-midi, pour permettre de participer au rassemblement ; courrier non distribué ; fermeture de magasins, des cinémas, des cafés, des services administratifs, des Bourses de Metz et de Nancy, etc. Seuls ou presque fonctionnaient l'EDF, les services de sécurité sidérurgiques, les urgences médicales, et... la télévision.

La place de la Gare a été un symbole de vie et de mort, au long de cette journée : complètement déserte le matin, noire de monde l'après-midi. Et l'immense calicot tricolore, qui ouvrait la manifestation, annonçait, après l'opération « Lorraine morte », tout un programme et toute une volonté. Il assurait : *« La Lorraine vivra ! »*

Cette résurrection, les syndicalistes de la région sont conscients qu'elle ne s'obtiendra pas par miracle, mais, comme ils l'estiment tous, *« par la poursuite de la lutte ».* Ils n'ont été nullement rassérénés par la conférence de presse du président de la République et les *« pleins pouvoirs »* conférés à M. Laurent Fabius pour redresser leur économie, même si la création d'une « commission des sages » a pu donner satisfaction à M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire UDF de Metz. *« Rien de concret là-dedans »*, résumait abruptement un sidérurgiste de Rombas. Aussi, tous les responsables des cinq syndicats représentatifs se sont-ils mis à préparer activement, dès ce jeudi, ce qu'ils continuent d'appeler – n'en déplaise à M. Georges Marchais – « la marche sur l'Elysée » du 13 avril.

MICHEL CASTAING.

(1) Les autres confédérations avaient aussi dépêché à Metz un responsable parisien, qui a pris la parole place de la République : MM. Maurice Derlin, secrétaire confédéral de FO ; Etienne Simon, vice-président de la CFTC ; Paul Marchelli, délégué général de la CGC ; Jean-Yves Cerfontaine, secrétaire national de la FEN. M. Paul Marchelli, copieusement sifflé et injurié, a dû écourter son intervention, qu'il avait placée sur le terrain politique, contre le pouvoir.

Dans les syndicats

● CGT : LES PROBLÈMES DEMEURENT ENTIERS. – *« Le président de la République n'a pas pris en considération les préoccupations justifiées des sidérurgistes et des autres travailleurs concernés par les mesures gouvernementales,* a déclaré M. René Lomet, secrétaire de la CGT. *Les problèmes demeurent entiers. Le désaccord très net exprimé par la CGT se trouve confirmé. »* Pourtant, selon M. Lomet, d'autres solutions peuvent être mises en œuvre : *« Elles dépendent de la volonté et de l'action de masse des travailleurs. »* La CGT, qui se place *« résolument aux côtés des travailleurs en lutte »*, fera tout ce qui dépend d'elle pour que s'exprime partout cette volonté, *« le plus massivement et le plus unitairement possible »*, sur tous les problèmes sociaux aigus touchant à l'emploi, au pouvoir d'achat, à l'industrie et aux services. Dans cet esprit, elle *« soutient l'initiative des six organisations syndicales de Lorraine d'organiser une puissante marche sur Paris le 13 avril ».*

● CFDT : AMÉLIORER LE PLAN GOUVERNEMENTAL. – La commission exécutive de la CFDT salue le *« fait rare »* que le président de la République ait *« reconnu des erreurs de prévision »*, mais souligne que *« l'écart est grand entre la fermeté des options générales et l'imprécision des mesures concrètes de créations d'emplois ».* Elle estime que le plan gouvernemental *« doit être amélioré »* et demande que les travailleurs et leurs syndicats puissent en permanence *« contrôler le suivi des mesures années ».* La CFDT souhaite *« des dipositions ambitieuses, pour développer la confiance et l'esprit d'initiative des travailleurs et des populations ».* Enfin, elle regrette que M. Mitterrand n'ait pas évoqué la réduction de la durée du travail comme moyen d'éviter la montée du chômage. Elle souhaite que cette dimension soit intégrée aux dispositions prévues.

● FO : DES MESURES ALÉATOIRES. – *« Je ne veux pas commenter les propos du président de la République concernant les erreurs de prévision touchant à la production de l'acier. J'ai toujours considéré qu'il convenait en toutes circonstances de dire la vérité aux citoyens et aux citoyennes »*, a déclaré M. André Bergeron. Le secrétaire général de Force ouvrière ne met pas en cause *« la volonté de M. François Mitterrand de surmonter les difficultés et de mettre en œuvre les moyens de préserver les populations de la Lorraine, notamment ».* Cependant, il ajoute : *« Mais je ne suis pas sûr que les mesures annoncées le permettront ».* A propos du *« comportement des communistes »*, M. Bergeron estime que le président *« a raison »* de vouloir *« mettre les choses au net ».* Il partage également l'opinion de M. Mitterrand à propos de l'Europe : *« Il est en effet grand temps qu'elle prenne conscience d'elle-même »*, conclut M. Bergeron.

● CFTC : TENIR COMPTE DES HOMMES. – M. Mitterrand *« comprend la colère des salariés, il doit en tenir compte »*, déclare la CFTC, qui estime que, en ayant tardé à prendre des décisions, les pouvoirs publics ont créé des *« situations de détresse »* parmi les sidérurgistes. La CFTC rappelle qu'elle a toujours souhaité qu'un politique de restructaration soit accompagnée de créations *« d'emplois-relais ».* Au-delà de la préretraite et des congés de conversion, le ministre de l'industrie *« aura beaucoup à faire,* conclut la CFTC, *pour trouver des solutions allant plus loin que les bonnes intentions. »*

● CGC : LES BONS SENTIMENTS NE SUFFISENT PAS. – La Confédération française de l'encadrement CGC estime que *« les Lorrains à l'écoute n'auront pas trouvé dans les propos du président de la République de raisons concrètes de calmer leurs angoisses : les bons sentiments ne leurs suffisent pas ».* La CGC estime que d'éventuelles mesures de restructuration devraient s'accompagner de créations de nouveaux postes de travail *« avant de supprimer ceux qu'ils doivent remplacer ».* Enfin la CGC regrette qu'*« une porte n'ait pas été entrouverte sur l'éventualité d'un réexamen du problème du train universel de Grandange : il reste une semaine pour rendre l'espoir à la Lorraine ».*

● CGPME : DES ACTES ! – La CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) *« attend les actes ».* Elle constate que l'*« on demeure en économie étroitement dirigée »*, et qu'*« aucune disposition libérale immédiate en matière de prix, de crédit et de gestion ne semble être prévue »* pour les PME.

● SNPMI : TROP PARTIEL. – *« Reconnaître ses erreurs ne suffit pas »*, estime le Syndicat national du patronat moderne et indépendant. *« A la situation catastrophique que connaît notre sidérurgie et l'ensemble de l'industrie traditionnelle française, François Mitterrand répond par des mesures encore trop partielles. »*

● FEN : TENIR LES ENGAGEMENTS. – Les décisions annoncées *« compromettent gravement dans leur aspect actuel, aujourd'hui et demain, l'activité de toute la région »*, fermant de plus en plus *« la possibilité pour les Lorrains de travailler dans leur région et de construire un avenir pour leurs enfants »*, déclare la Fédération de l'éducation nationale (FEN) dans un communiqué publié à Paris. C'est pourquoi la FEN lance un appel aux responsables gouvernementaux *« pour que le plan acier soit aménagé et que les engagements pris envers les Lorrains soient tenus. »*

● L'INTERSYNDICALE DE LORRAINE : AUCUN GOUVERNEMENT, QUEL QU'IL SOIT... – *« La journée du 4 avril comptera comme une date dans l'histoire d'une région debout dans la lutte pour empêcher le désastre économique et gagner la bataille de l'emploi »*, affirment, dans une déclaration commune, les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC de Lorraine et FEN de Moselle. *« Aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra imposer à la Lorraine ce que la Lorraine refuse (...). Les plans de restructurations annoncés pour la sidérurgie, les mines de fer et les charbonnages (...) sont insensés. Si par malheur ils s'appliquaient, la Lorraine deviendrait à brève échéance, un immense champ de ruines industrielles et un réservoir de chômeurs. »*

Des manifestations dans tous les départements de la région

De nos correspondants

« Il n'est du déshonneur de personne de corriger une décision qui s'avère mauvaise. » M. Jean-Claude Laroze, secrétaire national de la CGT, exprimait ainsi la détermination des quelque six mille personnes (dix mille selon l'intersyndicale, quatre mille selon les autorités) rassemblées hier place Stanilas à Nancy, venues en force, quoiqu'en ordre dispersé, pour dire non au plan acier. Un non franc et massif, bien que les sidérurgistes soient conscients des problèmes posés. Les rares exactions de « groupes incontrôlés » n'ont semé aucun trouble dans la cité (le mur de la villa du député socialiste Durupt a été maculé de peinture rouge).

Mais après les déclarations de M. Mitterrand, l'avenir reste flou pour les sidérurgistes du bassin. Nouveaux emplois à Pompey, filières électriques à Neuves-Maisons, à terme, quel avenir, quelles formations ? *« Aujourd'hui, la sidérurgie, demain les houillères, après-demain le commerce, le bâtiment, le textile »*, constate M. Féral (UD-FO) catalysant toutes les craintes.

Dans la Meuse, la journée d'action contre le plan acier a mobilisé l'ensemble de la population. Dans les principales villes – Bar-le-Duc, Commercy, Verdun – les commerçants ont baissé leur rideau. Dans les entreprises, les mouvements ont été diversement suivis, mais dans toutes celles touchant de près ou de loin à la sidérurgie, il y a eu des arrêts de travail. En effet, de nombreux Meusiens travaillent nor seulement sur les sites sidérurgiques mais aussi en amont dans les fours à chaux meusiens de Sorcy, Dugny, Haudainville, ainsi que dans les mines de fer de Bouligny. Le matin, une manifestation a rassemblé cinq cents participants à Commercy, et une autre deux cent cinquante à Verdun. Mais le gros rassemblement a eu lieu à Bar-le-Duc, où, dans l'après-midi, plus de deux mille manifestants ont traversé la ville. Une délégation de conseillers généraux d'opposition, qui voulaient se joindre au défilé, ont été éconduits par les syndicats.

Dans les Vosges, agriculteurs et ouvriers du textile se sont largement associés au mouvement des sidérurgistes lorrains, occasion de manifester contre les menaces de licenciement et d'attirer l'attention, pour les agriculteurs, sur leurs difficultés dans ce département à vocation laitière. (Dans la nuit de mardi à mercredi, des actions auraient eu lieu à l'appel du CDJA, à Epinal, à Contrexéville et à Neufchâteau). Mercredi matin, la voie express Epinal-Charmes était coupée. Dans l'après-midi, mille trois cents personnes se rassemblaient, à Nomexy, place forte du textile, pour un meeting unitaire à l'appel de l'intersyndicale.

A Fos aussi, l'indignation

En attendant la réunion extraordinaire sur l'emploi que doit tenir à Fos-sur-Mer, le 9 avril, le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les sidérurgistes d'Ugine Aciers à Fos ont organisé «à l'unisson avec la Lorraine», le mercredi 4 avril, une journée «portes ouvertes», à laquelle ont participé trois mille personnes dont des élus de la majorité comme de l'opposition. La confirmation apportée par M. Mitterrand de la fermeture de l'entreprise a d'autre part suscité une réaction unanime de colère de l'ensemble des syndicats.

De notre correspondant régional

Fos. – Le circuit commence par l'aciérie. Devant le four électrique, qui est sur le point de cracher ses 100 tonnes d'acier liquide, un cadre explique que les Japonais sont actuellement en train de construire des usines *« exactement sur le même schéma, alors que, ici, on veut fermer ».* Tout au long de la visite, il n'est question que de *« performances »*, comme celles du laminoir à barres, *« aussi puissant que ceux des Japonais »*, ou des installations de flammage automatique, *« les seules de ce type en France »* : ce serait *« un crime »* de fermer une usine comme celle-là qui est non seulement *« à la pointe de la technologie »*, mais également bien située sur la façade méditerranéenne. *« On nous confondait avec la Solmer,* fait remarquer un technicien. *Les gens ont pu constater que notre usine est propre, fonctionnelle, qu'on y fait du bon boulot et qu'on apporte des devises au pays. »*

A l'heure de la conférence de presse du président de la République, une dizaine de membres de l'intersyndicale réunis devant un mini-poste de télévision, s'esclaffent lorsque le chef de l'Etat évoque l'éventualité de faire bénéficier la Lorraine du TGV : les roulement du train à grande vitesse ont été fabriqués avec de l'acier provenant de Fos.

« On croit rêver », observe un militant de la CGT en entendant le président de la République dire que le site de Fos *« ne sera pas détruit ».* Sans attendre la fin de la conférence, le poste de TV est coupé.

« Mitterrand confirme la fermeture de l'usine, constate un permanent de la CGT, M. Louis Bonassi. *On s'y attendait. Mais son pôle de reconversion, il peut le garder. On n'en veut pas. »*

Les plus virulents sont les cadres de la CGC. *« Nous sommes habitués,* dit le représentant de la CGC au comité d'entreprise, M. Claude Bataille, *à parler chiffres et à raisonner sur du concret. Si l'usine n'était pas viable, on aurait l'objectivité de le reconnaître. Mais ce n'est pas le cas. La décision qui a été prise ne se justifie ni sur le plan financier ni sur le plan technique. C'est une décision politique, un point c'est tout. »*

Le secrétaire de la section CFDT, M. Alain Pasquei, approuve son collègue de l'encadrement. Pour lui, il s'agit d'une décision *« complètement irréaliste ».* Autre commentaire, de la CFTC : *« Mitterrand ne défend pas les ouvriers, il les enterre ! »*

A cette unanimité, ne manquait que la voix du directeur de l'usine, M. Jean-Jacques de Cadenet : *« Je crains que l'on ne se prive des moyens d'atteindre l'objectif d'équilibre financier fixé pour les aciers spéciaux. A quoi sert une opération chirurgicale, sinon à guérir le malade ? Or, si l'on coupe le bon bras à la place du mauvais, on fait souffrir le patient pour rien. Il ne s'agit plus alors d'une chirurgie réparatrice mais d'une mutilation inutile. »*

GUY PORTE.

Nuit de violences à Longwy

Ville morte le matin du mercredi 4 avril, Longwy a été l'après-midi tout entière occupée par la manifestation massive réunie à l'appel de l'intersyndicale, qui a rassemblé plus de vingt-cinq mille personnes selon les organisateurs, onze mille selon la police, venues de l'ensemble du Pays-Haut à partir de 14 heures. Le cortège, conduit par une délégation de sidérurgistes d'Usinor-Rehon, avec M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a ensuite suivi la route de Longwy-Bas à Longwy-Haut en scandant : *« Chômage, exode, assez. Longwy veut vivre et travailler. »* La manifestation s'est dispersée dans le calme vers 17 heures. Des incidents ont éclaté plus tard, dans le centre de la ville.

De notre envoyé spécial

Metz. – Longwy a connu une nouvelle nuit de violences. Les premiers incidents ont éclaté en début de soirée, le mercredi 4 avril, après la dislocation de la manifestation unitaire. Plusieurs centaines de personnes, notamment des jeunes, dont certains appartenaient au « Groupe 79-84, même combat », se sont d'abord attaqués au commissariat de la ville, où les forces de l'ordre avaient pris position.

Au déluge de boulons, de billes d'acier et de bouteilles d'acide, ces dernières ont immédiatement répondu par des tirs nourris de grenades lacrymogènes et offensives. En voulant relancer vers les gendarmes mobiles une grenade offensive qui n'avait pas encore explosé, un jeune manifestant a eu la main arrachée tandis qu'un autre était sérieusement blessé au front. Tous deux ont été hospitalisés. Selon la préfecture de Meurthe-et-Moselle, on comptait plusieurs blessés légers dans les rangs des forces de l'ordre.

Poursuivant leur manœuvre de harcèlement contre le commissariat, les quelque quatre cents à cinq cents manifestants qui allaient en « découdre » toute la soirée et une partie de la nuit se séparaient en plusieurs groupes.

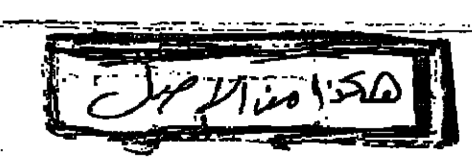
L'action la plus spectaculaire était commise à quelques kilomètres de là contre l'hôtel des ingénieurs, une bâtisse située à l'entrée du trainà feuillards d'Usinor-Rohon, à laquelle les manifestants mettaient le feu. Cet hôtel a été entièrement détruit.

Le calme n'était rétabli que vers 3 heures du matin, ce jeudi 6 avril, surtout grâce au très important service d'ordre des sidérurgistes CGT, qui avait réussi à empêcher, tout au long de ces événements, l'attaque de la mairie à Longwy-Bas et du siège de la fédération du PCF à Longwy-Haut. Sept personnes arrêtées par la police étaient toujours gardées à vue ce jeudi matin.

M. C.

M. MAUROY : la révolte et la colère ne peuvent être la seule réponse à la crise

Devant la conférence de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui s'est ouverte jeudi matin, 5 avril, à Strasbourg, en présence de chefs de gouvernement et ministres de quatorze pays européens et de nombreux responsables syndicaux, M. Pierre Mauroy a déclaré : *« Notre réponse ne peut se situer sur les seuls plans de la révolte et de la colère, même si chacun mesure, ici, l'ampleur des drames provoqués dans des régions entières par les restructurations industrielles en cours. Et je pense, bien sûr, d'abord à la sidérurgie, à la construction navale et au textile. Je pense à la Lorraine toute proche, mais aussi à la Sarre et à la Wallonie. »* Pour le premier ministre, *« une coopération européenne renforcée est indispensable »*, pour sortir de la crise.



POLITIQUE

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur le foncier agricole

Le gouvernement a retiré l'article sur les commissions cantonales pour les structures

L'Assemblée nationale a adopté dans la nuit du mercredi au jeudi 5 avril, le projet de loi de M. Michel Rocard *« relatif au contrôle des structures agricoles et au statut du fermage »* (*le Monde* des 12 janvier et 5 avril) : les députés socialistes et communistes ont voté pour, ceux du RPR se sont abstenus, ceux de l'UDF ont voté contre.

De nombreuses modifications ont été apportées au projet initial, le plus souvent sur l'initiative de M. Claude Michel (PS, député de l'Eure), rapporteur de la commission de la production, pour étendre les possibilités de contrôle, malgré les souhaits de l'opposition, qui aurait voulu alléger celui-ci. Toutefois, elle n'a pas contesté la raison d'être de cette législation, dont plusieurs dispositions ont été adoptées à l'unanimité ; M. Rocard a d'ailleurs trouvé justifiées certaines de ces remarques d'élus du RPR et de l'UDF, promettant de les étudier sérieusement d'ici à la deuxième lecture.

Le principal apport au texte est venu de M. Wilfrid Bertile (PS, député de la Réunion), qui a obtenu que, contrairement aux intentions initiales du gouvernement, il s'applique aux départements d'outre-mer avec les adaptations nécessaires qu'il a fait approuver avec l'appui du ministre de l'agriculture.

En revanche, M. Rocard et les députés socialistes n'ont pu se mettre d'accord sur l'article 5 du projet. Celui-ci prévoit qu'en cas de *« difficulté »* le commissaire de la République pouvait créer une commission cantonale chargée de donner un avis à la commission départementale qui se prononce sur les affaires de cumul. Les socialistes voulaient que cette commission locale soit créée partout ; le ministre ne voulait absolument pas céder à cette demande, d'abord parce que la FNSEA ne veut pas de telles commissions, dont elle craint qu'elles soient une amorce de résurgence des offices fonciers, ensuite parce qu'il pense que localement les querelles personnelles seront plus fortes que la défense de l'intérêt général (*le Monde* du 23 mars 1984).

Bien que de nombreux députés rocardiens aient été présents à la séance de nuit au Palais-Bourbon pour soutenir « leur » ministre, le groupe a, au cours d'une longue suspension de séance, maintenu ses décisions. Aussi, pour éviter un désaccord en séance, il a été décidé que le gouvernement retirerait pour l'instant son article 5, qui, d'ailleurs, est du domaine réglementaire, en espérant qu'il serait possible, avant les autres lectures, d'arriver à un accord, car, a dit le ministre de l'agriculture, *« je préfère convaincre plutôt que contraindre »*.

● *Les bureaux des commissions de l'Assemblée.* – Les six commissions permanentes de l'Assemblée nationale ont renouvelé leur bureau, comme le prévoit le règlement, au début de cette session de printemps. Les présidents sortants, ainsi que le rapporteur général, M. Christian Pierret (PS-Vosges) ont été confirmés dans leurs fonctions. Pour le reste, seul changement notable, le remplacement à la vice-présidence de la commission des finances de MM. André Laignel (PS-Indre) et Dominique Taddei (PS-Vaucluse) par MM. Charles Josselin (PS-Côtes-du-Nord) et François Mortelette (PS-Loir-et-Cher).

● ERRATUM. – Une erreur nous a fait indiquer dans le compte rendu du débat de l'Assemblée nationale sur la loi foncière agricole (*le Monde* du 6 avril), que M. René André était député UDF de l'Orne ; il est, en fait, député RPR de la Manche.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 4 avril au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● RÉFORME DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres un projet de loi organique modifiant l'ordonnance du 29 décembre 1958 relative au Conseil économique et social.

Ce texte vise à améliorer le fonctionnement du Conseil économique et social et à metre sa composition en harmonie avec les structures économiques et sociales actuelles.

L'organisation d'une procédure d'urgence permettra au gouvernement de recueillir plus facilement et plus fréquemment l'avis du Conseil sur des textes législatifs ou réglementaires en préparation. Les séances de l'assemblée plénière du Conseil seront désormais publiques. Les décrets d'application de la loi arrêteront les dispositions nécessaires pour associer le Conseil économique et social au suivi de l'exécution du Plan.

L'effectif du Conseil sera porté à deux cent vingt-six membres. Le projet de loi établit un meilleur équilibre dans la représentation perspective des salariés et des employeurs. Il préserve ou renforce la représentation des principales activités économiques et sociales déjà présentes au Conseil. Il introduit en son sein les représentants de celles qui, depuis vingt-cinq ans, ont affirmé leur rôle dans la société française. Enfin il maintient le même nombre de personnalités qualifiées, dont l'expérience a démontré l'utilité dans les travaux de l'institution.

Le Conseil économique et social ainsi rénové pourra jouer pleinement le rôle que la constitution lui a fixé.

● CONVENTION INTERNATIONALE

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord franco-algérien du 11 octobre 1983 relatif aux obligations du service national.

Conclu à l'occasion de la visite officielle en Algérie du premier ministre, cet accord a pour objet de régler, dans l'esprit d'amitié et de confiance qui unit les deux pays, les difficultés que rencontrent, pour l'accomplissement de leurs obligations en matière de service national, les jeunes gens considérés comme français par la loi française et comme algériens par la loi algérienne.

Ces jeunes gens auront le choix de l'Etat dans lequel ils accompliront leur service. Le service accompli dans un Etat libère des obligations de service dans l'autre Etat.

● BREVETS D'INVENTION

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 2 janvier 1968 sur les brevets d'invention.

Ce projet s'inscrit dans le programme d'action adopté par le gouvernement le 3 août 1983, pour encourager le dépôt d'un nombre accru de brevets et mieux protéger les idées nouvelles susceptibles d'applications industrielles.

Il renforce tout à la fois la situation des détenteurs d'un brevet en cas de contrefaçon et la sécurité des entreprises qui se proposent d'exploiter une innovation.

Il tend à faciliter l'accès à la protection par brevet en simplifiant la réparation des erreurs de procédure et en ouvrant aux inventeurs démunis de ressources la possibilité d'obtenir l'assistance gratuite d'un conseil en brevets.

● DÉVELOPPEMENT ET PROTECTION DE LA MONTAGNE

(Lire page 29.)

● SITUATION INTERNATIONALE

● Liban. – Les ministres des relations extérieures et de la défense ont assisté aux cérémonies qui, le 31 mars, ont marqué la fin de la relève du contingent français à Beyrouth par les éléments libanais désignés par les autorités de ce pays.

Le gouvernement note que le processus de réconciliation entre Libanais a permis que cette relève se fasse dans le calme sans que l'unité de la capitale soit remise en question. Il confirme la volonté française de contribuer à l'apaisement : suivant les demandes présentées par le président du Liban, quarante observateurs militaires français ont déjà été mis à la disposition des autorités libanaises, tandis que la France garde un fort contingent au sein de la force des Nations unies au sud du Liban et que, bien entendu, la coopération continue à se développer dans tous les autres domaines entre Libanais et Français.

● Chili. – Le ministre des relations extérieures a informé le conseil des ministres de la situation au Chili au lendemain de la huitième « Journée de protestation » des forces démocratiques contre le régime du général Pinochet. Une nouvelle fois, les manifestations populaires dans l'ensemble du Chili ont été durement réprimées, et on compte six morts et des dizaines de blessés. Le gouvernement français exprime sa vive préoccupation.

Le conseil des ministres a également noté qu'un agent de l'ambassade, Mme Legrand, devait quitter aussitôt le Chili pour avoir été déclarée *persona non grata* par le gouvernement chilien, alors qu'elle accomplissait régulièrement son travail, notamment par l'octroi de facilités normales d'asile en France à des Chiliens qui en éprouvaient le besoin.

● RÉFORME DE L'ASSURANCE-VIE

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation de l'assurance-vie en France et sur les réformes nécessaires pour améliorer l'information des assurés et le développement de cette forme d'épargne à long terme.

Avec un chiffre d'affaires de 44 milliards de francs, 70 000 emplois, 158 milliards de francs de placements financiers, l'assurance-vie joue un rôle économique important. Sa fonction sociale ne l'est pas moins. Plus de 40 % des Français y ont recours.

Les réformes proposées par le ministre de l'économie, des finances et du budget, et qu'il soumettra prochainement au Conseil national des assurances, visent trois objectifs principaux :

– Améliorer l'information de l'assuré et la transparence du contrat d'assurance-vie.

Avant de souscrire, l'assuré devra être pleinement informé des éléments essentiels du contrat mais également de l'épargne qui sera constituée à son nom au fur et à mesure du paiement des primes ; la part de la prime qui, après prélèvement des frais de gestion, ouvre droit à la réduction d'impôt prévue par la loi de finances pour 1984 lui sera également communiquée.

Au cours du contrat, l'assuré devra être en mesure de connaître clairement le montant des participations bénéficiaires afférentes à son contrat, l'évolution des capitaux garantis et la valeur de rachat de son contrat en cas de résiliation.

– Accroître la rentabilité des produits d'assurance-vie.

L'assureur aura désormais la possibilité de garantir aux assurés une rémunération de leur épargne proche des taux des marchés financiers. Les contrats d'assurance collective, qui représentent près de la moitié du chiffre d'affaires total de ce secteur, devront prévoir une participation bénéficiaire au profit de l'assuré. Enfin, les pénalités appliquées aux assurés en cas de résiliation du contrat seront réduites.

– Clarifier les conditions de l'assurance-décès liée aux emprunts immobiliers.

Celle-ci fera l'objet d'une meilleure information. L'accès des handicapés et des personnes âgées à ce type d'assurance, souvent nécessaire pour contracter un emprunt, sera facilité.

● NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION POUR L'AFPA

Le ministre de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication relative aux nouvelles orientations de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA).

1) Afin de mieux contribuer à la lutte contre le chômage, l'AFPA développera ses interventions en direction des chômeurs de longue durée, des jeunes et des femmes sans qualification.

2) L'AFPA modernisera et adaptera ses formations traditionnelles. Elle redéploiera progressivement l'éventail de ses formations en abandonnant les formations dépassées et en mettant l'accent sur les formations liées aux technologies nouvelles. Les formations en alternance seront développées.

3) Les crédits de l'AFPA sont inclus dans deux programmes prioritaires du IXe Plan qui prévoient que leur montant sera porté de 2 626 millions de francs en 1984 à 3 280 millions de francs en 1988.

4) La capacité et la rapidité d'intervention de l'établissement seront renforcées par le développement contrôlé de son budget d'intervention. L'AFPA pourra ainsi contribuer avec plus de souplesse à la modernisation de l'appareil de production et mieux répondre aux demandes des entreprises et des régions, notamment dans les pôles de conversion.

5) Une équipe opérationnelle a été mise en place dans chaque région. Dix-neuf contrats de Plan ont d'ores et déjà été négociés avec un engagement de 500 millions de francs pour l'Etat et 200 millions de francs pour les régions.

● TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Sur proposition de Mme le secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, le conseil des ministres a approuvé les orientations ayant pour objet d'une part de simplifier le droit au séjour et au travail des immigrés régulièrement installés en France, d'autre part d'instaurer une aide publique à la réinsertion dans les pays d'origine.

I. – De nombreux étrangers ont des titres distincts de séjour et de travail, qui portent sur des durées différentes. Afin de clarifier leur statut et de supprimer des formalités superflues, une carte unique de résident sera créée. D'une durée de dix ans renouvelable, cette carte sera attribuée aux étrangers en situation régulière, entrés en France depuis au moins trois ans. Elle leur permettra d'exercer tout travail salarié ou non réglementé.

La carte de résident salarié sera remise à l'expiration de leurs titres actuels aux étrangers qui ne relèvent pas de statuts temporaires (visiteurs, étudiants) ou d'accords particuliers. Un projet de loi sera prochainement déposé à cet effet au Parlement.

Cette mesure améliorera la stabilité et l'insertion des communautés immigrées, dont la contribution à la vie économique et sociale du pays est considérable.

II. – Faute de pouvoir conserver un emploi stable dans des secteurs économiques en difficulté, un certain nombre d'immigrés souhaitent être mis en mesure de se réinsérer dans leur pays d'origine.

Le conseil des ministres a adopté le principe d'une aide de l'Etat à cette réinsertion. Cette aide viendra compléter un dispositif qui comporte également :

– d'une part, la contribution éventuellement versée par le dernier employeur dans le cadre d'une convention avec le Fonds national de l'emploi ;

– d'autre part, le versement capitalisé des droits du travailleur immigré à l'assurance-chômage, selon un taux et des modalités qui seront fixés par les partenaires sociaux en application de l'ordonnance du 21 mars 1984.

L'aide de l'Etat sera modulée en fonction des frais de déménagement et de réinsertion professionnelle ; elle sera subordonnée à la conclusion d'une convention entre l'entreprise ou la branche et l'Etat.

Les travailleurs étrangers, et leur conjoint, qui souhaiteront en bénéficier restitueront leurs titres de séjour et de travail.

La France a proposé aux principaux pays d'émigration de conclure des accords spécifiques, afin que ces réinsertions, mises en œuvre par l'Office national d'immigration dès que les textes nécessaires auront été publiés, soient réalisées bilatéralement, et contribuent au développement de ces pays.

● *L'union des régions-capitales de la Communauté économique européenne (URCEE) appelle à voter le 17 avril prochain. – « Il y a vingt-cinq ans, l'Europe s'est construite par la volonté des gouvernements. Elle a contribué au grand essor des économies nationales grâce aux mille liens qui se sont tissés non seulement entre les gouvernements et les administrations mais aussi entre les entreprises, les communes, les régions et les hommes. Pour que ces liens ne se défassent pas mais qu'ils se renforcent, l'URCEE appelle tous les citoyens des pays de la Communauté à participer le 17 juin prochain à l'élection du Parlement européen dans la diversité de leurs choix politiques mais avec une conviction commune dans l'avenir de l'Europe ».*

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du mercredi 4 avril a adopté les mesures individuelles suivantes :

● **Mme Nicole Questiaux**, conseiller d'Etat, est nommée président du conseil du Centre d'études des revenus et des coûts.

[Née le 19 décembre 1930 à Nantes, Nicole Questiaux, ancienne élève de l'ENA a fait sa carrière au Conseil d'Etat, où elle est entrée comme auditeur en 1955. Maître des requêtes en 1962, elle est commissaire du gouvernement à l'Assemblée du contentieux du Conseil d'Etat de 1963 à 1974. Conseiller d'Etat en 1980, puis en détachement, elle est élue député socialiste de *Paris* le 21 juin 1981, avant de devenir ministre de la solidarité nationale jusqu'en 1982.]

∴

● **M. Jacques Genevray**, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à ladite Cour.

[Né le 14 juin 1917 à Foix, Jacques Genevray, licencié en droit et diplômé de sciences politiques, est auditeur à la Cour des comptes en 1946, conseiller référendaire en 1950 et conseiller maître en 1968. Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris de 1946 à 1952 et à l'Ecole nationale supérieure des PTT jusqu'en 1958, il est délégué général de l'Union nationale des institutions de retraites des salariés de 1958 à 1963.]

∴

● **M. Jean Chazal**, administrateur civil, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

∴

● **M. Bernard Gaudillère**, administrateur civil, est nommé directeur général des douanes et droits indirects.

[Né le 6 février 1950 à Lyon, Bernard Gaudillère, ancien élève de l'ENA (1972-1974) est administrateur civil au ministère de l'économie et des finances (direction de la prévision) de 1974 à 1978 avant d'entrer à la Caisse des dépôts et consignations de 1978 à 1980. Chef des services financiers de la Société centrale pour l'équipement du territoire, il a dirigé en 1981 le cabinet de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.]

∴

● **M. Jacques Campet**, administrateur civil, est nommé directeur des monnaies et des médailles.

L'Irak dans le piège de la guerre

III. – *Un épouvantail nommé Khomeiny*

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

L'interminable guerre avec l'Iran a ruiné l'économie irakienne et mis fin aux ambitions du président Saddam Hussein, qui voulait faire de l'Irak l'un des pays les plus prospères de la région et le nouveau gendarme du Golfe. Paradoxalement, cet échec n'a pas affaibli l'autorité du chef de l'Etat (*le Monde* des 4 et 5 avril).

Bagdad. – Les portraits du président Saddam Hussein ornent les murs de tous les ministères, administrations et places publiques de l'Irak. En grand uniforme de maréchal ou en costume populaire irakien, le chef de l'Etat, toujours souriant et rassurant, y est représenté tantôt caressant les enfants, tantôt réconfortant les veuves de guerre, ou bien s'adressant à des auditoires, attentifs et respectueux, de civils ou de militaires. Depuis la disparition du maréchal Bakr, mort en 1982, aucune autre personnalité du parti, du gouvernement ou de l'armée n'a eu le droit de figurer dans l'iconographie officielle aux côtés du président Hussein. Il n'y a pas en Irak de « numéro deux » du régime, mais uniquement des lieutenants qui sont totalement dévoués au « mouchir el mouhib » (grand maréchal).

Le culte de la personnalité, qui, depuis près de cinq ans, fleurit autour du président Saddam Hussein – ce dernier se défend d'en être l'initiateur, – a résisté à toutes les épreuves et notamment à la défaite *de l'armée irakienne* à *Khorramchahr* en mai 1982. Une défaite que le chef de l'Etat, qui est en même temps le commandant en chef de l'armée, a pourtant assumée avec courage au cours du neuvième congrès régional du parti. On assure que, à cette occasion, le président, reconnaissant sa responsabilité, a offert sa démission. Le parti a cependant, dans son ensemble, accordé le quitus. Ceux qui avaient estimé que la démission du chef de l'Etat aiderait à régler le problème de la paix avec l'Iran ont été démis de leurs fonctions. On affirme que certains parmi ces derniers ont été par la suite exécutés, dont l'ancien ministre de la santé, accusé postérieurement d'avoir trempé dans une sombre affaire de « médicaments défectueux ».

L'irrésistible ascension du président

Le rétablissement miraculeux du président Hussein a coïncidé avec l'apparition de l'armée en tant que force politique dans le pays. Cela n'était que bien normal puisqu'elle assumait désormais le fardeau principal de la lutte contre les « *envahisseurs iraniens* ». « *Désormais, le jeu politique en Irak est devenu un jeu à trois*, estime un observateur averti de Bagdad. *D'une part, l'armée auréolée du fait qu'elle avait pu s'opposer avec succès à la première tentative de pénétration iranienne en Irak ; de l'autre, le parti devenu plus présent sur la scène intérieure, après avoir donné son quitus au chef de l'Etat, et enfin ce dernier plus indispensable que jamais, aucune autre personnalité ne pouvant prétendre à remplir le rôle de coordonnateur à la fois délicat et important que le président Saddam Hussein, de par sa longue expérience, était le seul à même de pouvoir remplir à la satisfaction de toutes les parties.* »

En somme, en renouvelant leur confiance au président, le parti et l'armée venaient tout simplement de reconnaître ce que tout le monde à Bagdad savait depuis longtemps, c'est-à-dire qu'il n'existe pas actuellement en Irak d'alternative possible au chef de l'Etat. Cette situation est le résultat d'un long processus au cours duquel tous les adversaires potentiels de la direction actuelle du Baas ont été peu à peu éliminés par une répression aussi efficace qu'impitoyable. L'irrésistible ascension du président Saddam Hussein a été émaillée par une succession presque ininterrompue de sanglantes purges et de règlements de comptes : disparitions mystérieuses, arrestations non annoncées ou jugements sommaires suivis d'exécutions tout aussi expéditives des adversaires de tous bords. Tour à tour, tous ceux qui avaient accepté de faire un bout de chemin avec le président Saddam Hussein ont été éliminés : communistes, Kurdes et même des baasistes modérés tel Adnan Hussein, économiste réputé, ancien ministre du plan et ami personnel du chef de l'Etat, qui a été exécuté en juillet 1979, ou bien le maréchal Hassan el Bakr, qui a donné sa démission à la même époque « *pour raisons de santé* ».

Pour utiliser une formule lapidaire : « *L'opposition au sein de la classe politique de Bagdad a cessé depuis belle lurette faute d'opposants.* » Le congrès du parti de juin 1982 a cependant établi un nouveau rééquilibrage des forces au sein du régime baasiste. Certes, le président Saddam Hussein n'est pas devenu l'homme de paille du parti, ainsi que certains *l'auraient souhaité, mais il* est désormais tenu de prendre en considération les desiderata du Baas et ceux de l'armée qui se sont affirmés en tant que forces indépendantes. En somme, le pouvoir est devenu tricéphale et réellement collégial, le président Hussein remplissant désormais le rôle de « *guide* » accepté par les deux autres parties.

L'affaire Barzan Takriti

La première manifestation d'indépendance de l'armée a eu lieu en octobre 1983, lorsqu'elle a obtenu le départ de M. Barzan Takriti, le demi-frère du président Hussein, qui occupait le poste-clé de chef de la toute-puissante organisation des renseignements politiques et extérieurs. Il avait depuis longtemps déjà mécontenté l'armée, où il avait essayé de placer ses sbires, et le parti, en menant une vie personnelle contraire à toutes les normes baasistes. Il jouissait cependant de la protection de la mère du président Saddam Hussein, qui était également la sienne. La mort de celle-ci, en août 1983, devait entraîner logiquement la perte de M. Barzan Takriti qui, bien que déchu de toutes ses fonctions officielles, hante toujours les couloirs du palais présidentiel à Bagdad.

M. Barzan Takriti a été remplacé par le général Hicham Fakhry, un des plus brillants officiers de la jeune génération, qui s'était déjà illustré en repoussant la première offensive iranienne contre Bassora. Une opération militaire qui est considérée ici comme un tournant capital dans la guerre du Golfe, parce qu'elle a contribué à insuffler à l'armée irakienne une confiance et une détermination nouvelles. Le général Fakhry n'avait cependant pas l'âme d'un policier, et il a été depuis remplacé à la tête des services de renseignements par le général Fadel Barak, un professionnel formé à Moscou. Le général Fakhry, pour sa part, vient d'être nommé au poste-clé de coordonnateur des 3e et 4e corps d'armée, qui font face à l'actuelle offensive iranienne à l'est de Bassora. Il fait figure de plus en plus d'étoile montante au sein de l'armée irakienne.

L'épisode Barzan Takriti a-t-il failli dégénérer en confrontation ouverte entre l'armée et le chef de l'Etat ? On le conteste ici catégoriquement en indiquant que le général Hicham Fakhry, qui a remplacé provisoirement le demi-frère de M. Saddam Hussein, est l'homme de confiance du chef de l'Etat et un baasiste de longue date dépourvu de toute ambition politique. En réalité, il n'existe pratiquement pas de divergences *fondamentales* entre le président et le parti d'une part, et l'armée de l'autre. Celle-ci a été depuis fort longtemps noyautée par le régime, qui a placé ses hommes-liges à la tête des différents postes-clés. De toute manière, des avantages en argent et en nature prodigués largement aux officiers et soldats irakiens contribuent à assurer leur fidélité indéfectible à l'égard du régime. La veuve d'un officier tué sur le front reçoit un terrain à bâtir et une coquette pension indexée sur le coût de la vie. Les veuves des simples soldats reçoivent également un terrain et un emprunt sans intérêt remboursable en vingt-cinq années, ainsi qu'une somme forfaitaire pouvant atteindre 2000 dinars (54000 F français).

Qui donc, dans ces conditions, peut menacer le régime ? A un certain moment, l'opposition chiite à Nadjaf et à Kerbala avait paru inquiéter les autorités. Une répression sanglante et impitoyable – Amnesty International a fait récemment état de près de trois cents exécutions en 1983 – a décapité le mouvement d'inspiration islamique Daoua dont les principaux membres ont été liquidés sans pitié ou se sont réfugiés en Iran. Les attentats terroristes commis par leurs fidèles deviennent d'ailleurs de plus en plus rares et ne sont signalés par les autorités que si celles-ci ne peuvent faire autrement ou espèrent en tirer un avantage politique. Tout récemment encore, la télévision a diffusé les « *aveux* » d'un « *terroriste à la solde de Téhéran* » qui a longuement expliqué comment il avait préparé toute une série d'attentats contre plusieurs ambassades étrangères à Bagdad, dont celles de France et d'URSS. *Une discrète mais efficace* protection policière est assurée autour de la plupart des ministères et des administrations, des grands hôtels et des ambassades, pour éviter les attentats à la voiture piégée qui semblent constituer ici la principale hantise des responsables de la sécurité.

Les excès et outrances des religieux de Téhéran ont d'ailleurs servi grandement à détériorer l'image de marque de la République islamique, non seulement parmi les sunnites et les chrétiens irakiens, mais également chez les chiites modérés de Nadjaf et de Kerbala, qui ne souhaitent nullement partager le sort de leurs frères iraniens. L'imam Khomeiny est devenu un épouvantail commode qu'agitent à longueur de journée les autorités irakiennes pour inciter les Irakiens à serrer les rangs autour du régime de Bagdad.

L'impossible paix avec les Kurdes

C'est précisément la peur du khomeinisme qui a récemment poussé une partie des nationalistes kurdes, qui depuis 1975 combattent le régime baasiste dans les maquis du Kurdistan, à se rapprocher du président Saddam Hussein pour conclure avec lui un accord de compromis. A la suite d'une démarche entreprise en décembre 1983 par M. Ghassemlou, chef du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI) de passage à Bagdad, le président Saddam Hussein a reçu, le jour de Noël, en son palais présidentiel de Bagdad, M. Jalal Talabani, le chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), l'une des trois principales organisations de peshmergas. Un accord en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale a été conclu et devait être mis en application le 1er janvier. Il a été par la suite ajourné au 21 mars, mais les négociations sur certains points litigieux demeurés en suspens ont été interrompues le 12 du même mois, lorsqu'un groupe de seize soldats kurdes qui avaient déserté l'armée irakienne ont été passés par les armes dans la ville kurde de Suleymanieh. Depuis, les négociations ont repris, les autorités irakiennes ayant adressé des excuses aux dirigeants de l'UPK.

Il semble que les deux parties soient déterminées à mener à bien ces pourparlers, aboutissement d'un lent processus de rapprochement qui avait commencé il y a deux ans. Bagdad voudrait favoriser un certain calme au Kurdistan, tant que ses forces sont engagées dans une lutte à mort contre les Iraniens dans le sud du pays. Aussi, aurait-il accepté des concessions politiques importantes, qui accorderaient aux Kurdes une véritable autonomie politique avec la promesse d'organiser au Kurdistan des élections vraiment libres en vue de la constitution d'un gouvernement et d'une Assemblée législative régionaux réellement représentatifs.

En fait, les négociations en cours ont été précédées, au début de décembre, d'un cessez-le-feu *de facto* sur le terrain entre les forces « talabanistes » et gouvernementales qui coopèrent désormais côte à côte au maintien de l'ordre dans les secteurs contrôlés par les peshmergas de l'UPK. Cependant, malgré l'optimisme dont font montre les deux parties, de sérieuses divergences compromettent la conclusion officielle de l'accord en question. Les Kurdes demandent en effet que la ville pétrolière de Kirkouk et les agglomérations de Sindjar et de Khanaquin soient incluses dans la région autonome du Kurdistan, ce qui est pratiquement inacceptable par Bagdad. Ils souhaitent également obtenir le départ de toutes les forces de sécurité gouvernementales, jusqu'à présent chargées du maintien de l'ordre au Kurdistan, la libération de tous les prisonniers politiques kurdes, le droit des peshmergas à s'armer comme ils l'entendent, le retour au Kurdistan des populations qui ont été exilées dans la région de Bassora et, finalement, une participation plus équitable des Kurdes aux richesses nationales du pays, c'est-à-dire aux revenus pétroliers.

Une autre difficulté, et non des moindres, réside dans le fait que les Kurdes irakiens sont profondément divisés. Le PDK irakien dirigé par Massoud et Idriss, les fils du grand dirigeant historique Moustapha Barzani qui se sont alliés à Téhéran, en partie par hostilité au régime de Bagdad, sont contre tout accord avec le président Saddam Hussein. Telle est également l'attitude des communistes irakiens qui, après avoir été évincés de Bagdad par la répression, ont créé au Kurdistan des maquis kurdo-communistes.

Les dirigeants de l'UPK affirment qu'ils font tout pour convaincre les barzanistes et les communistes de suivre leur exemple. Il est peu probable cependant qu'ils soient entendus, à moins que l'accord, qu'ils finiront tôt ou tard par conclure avec Bagdad, ne donne entière satisfaction aux demandes des Kurdes. Dans le cas d'un compromis boiteux, M. Jalal Talabani, qui est déjà soupçonné par ses détracteurs de vouloir conclure la paix à n'importe quel prix avec les autorités de Bagdad, aura signé son arrêt de mort politique.

Le président Saddam Hussein se trouve pour sa part devant un choix redoutable : donner satisfaction aux revendications des peshmergas, traités naguère de « *bandits de grand chemin* », afin d'essayer de refaire l'unité de la nation irakienne devant le péril khomeiniste, ou bien faire traîner les négociations en longueur afin de gagner un répit au Kurdistan. Les dirigeants de Bagdad auraient, dans ce cas, perdu une occasion en or de prouver aux Irakiens qu'ils ont vraiment l'intention de modifier radicalement le visage du régime.

FIN

PROCHE-ORIENT

Israël

POUR PRÉSERVER L'UNITÉ DU PARTI

M. David Lévy ne disputera pas à M. Shamir la tête de liste du Likoud

Jérusalem. – M. David Lévy ne tentera pas sa chance. Le vice-premier ministre israélien a décidé, mercredi 4 avril, de ne pas disputer à M. Itzhak Shamir la tête de liste du Likoud – la coalition au pouvoir – dans la perspective des élections législatives du 23 juillet.

Comme M. Itzhak Navon, cinq jours plus tôt chez les travaillistes (*le Monde* daté du 1er-2 avril), M. Lévy a justifié son choix en invoquant la nécessité de préserver l'unité de son parti, le Hérout. « *Ce fut*, a-t-il annoncé le visage grave, *la décision la plus difficile de ma vie. Je suis persuadé que j'aurais pu conduire le Likoud à la victoire. Mais il faut savoir faire des sacrifices. Nous devons resserrer les rangs avant l'épreuve.* »

M. Shamir a salué avec plaisir le « *remarquable sens des responsabilités* » de son adjoint et rival. Il était d'autant plus ravi que M. Lévy avait semblé résolu à engager le fer avec lui. Mais il a changé d'avis, a-t-il confié candidement aux journalistes, un quart d'heure seulement avant d'annoncer sa décision au premier ministre. Le renoncement de M. Lévy suscitera sans doute d'aussi vives déceptions dans l'électorat du Likoud que celles provoquées parmi la base travailliste par le retrait de M. Navon.

M. Lévy était pourtant convaincu d'être le meilleur candidat du Hérout. Le plus récent sondage effectué fin mars donne au Front travailliste dix-huit sièges d'avance sur le Likoud. Le vice-premier ministre voyait, dans ce pronostic néfaste, une raison supplémentaire d'entrer en lice et d'injecter un sang nouveau à la coalition de droite. En se lançant d'emblée dans la bataille, le général Ariel Sharon lui avait même facilité la tâche. M. Lévy ne pouvait plus, en effet, se voir reprocher d'avoir semé la zizanie au sein du Hérout, puisqu'un autre avait décidé avant lui de jouer les trouble-fête.

A l'inverse, bien d'autres facteurs incitaient M. Lévy à la prudence. Il devait d'abord prendre en compte l'impérieux besoin d'unité du Hérout face à un Parti travailliste qui, revigoré par l'espoir de vaincre, avait su rapidement, une fois n'est pas coutume, surmonter ses querelles. En représentant un spectacle de désunion, le Hérout risquait de

De notre correspondant

dégringoler un peu plus dans les sondages.

Briguer la direction du Likoud, c'était aussi infliger un désaveu à un premier ministre en place depuis seulement six mois et affaiblir encore plus la coalition sortante. En outre, le renoncement de M. Navon, qui appartient comme lui à la communauté séfarade (juifs originaires des pays de la Méditerranée), rendait moins urgente la candidature du vice-premier ministre, celui-ci ne pouvant plus arguer du besoin de contrer le Parti travailliste sur le terrain ethnique.

Une sage décision

M. Lévy aurait également dû compter avec M. Sharon. Celui-ci lui avait fait les yeux doux, allant jusqu'à vanter les mérites d'une équipe gouvernementale dont ils auraient été les deux pivots. De fait, M. Lévy aurait eu besoin, pour l'emporter, de nouer alliance avec l'ancien ministre de la défense. Mais ce pacte de circonstance, avec un personnage qu'il avait été seul à critiquer publiquement après l'invasion du Liban, en 1982, eût sans doute fait plus de mal que de bien à M. Lévy. Le général, qui n'est pas à une pirouette près, aurait pu d'ailleurs, à tout moment, changer de camp et soutenir M. Shamir, comme en septembre dernier, après la démission de M. Begin, pour peu que le premier ministre lui offre un ministère à sa convenance.

Surtout, M. Lévy se serait engagé dans un combat fort douteux. Depuis septembre, la composition du comité central du Hérout – près de mille membres – n'a pas changé. Tout porte à croire que le rapport de forces apparu à l'époque – 60 % pour M. Shamir contre 40 % à M. Lévy – reste le même. D'autant que le premier ministre sortant a l'avantage d'être déjà en selle. Le vote du Hérout étant fixé au 12 avril, M. Lévy ne disposait que d'une petite semaine pour faire campagne au sein de son parti. En cas d'échec, le second en six mois, M. Shamir ne lui aurait évidemment pas fait de cadeau.

Calmant son impatience, M. Lévy a donc sans doute pris une sage décision. M. Shamir lui aurait d'ores et déjà promis qu'il retrouverait, si la victoire souriait au Likoud, son poste de vice-premier ministre avec, en prime, le portefeuille des affaires étrangères tant convoité. M. Lévy estime avoir été mal récompensé de ses efforts en faveur du Likoud. Il a le sentiment, assez justifié, d'avoir été « marginalisé » et tenu à l'écart par le trio dirigeant, Shamir – Arens – Cohen-Orgad. Ses ambitions avouées, son impétuosité naturelle, sa tendance à étaler ses griefs sur la place publique aux dépens de la solidarité gouvernementale, lui ont valu de solides jalousies.

Mais M. Lévy a plus d'un atout. Il est jeune – quarante-cinq ans, – populaire, dynamique et possède, semble-t-il, la grâce de ceux qui profitent des succès de leur parti sans jamais être atteints par ses revers. Si le Likoud l'emporte, il pourra peaufiner son image d'homme d'Etat et n'aura pas trop à attendre avant de prétendre succéder à M. Shamir. Si les travaillistes gagnent, il serait un chef de l'opposition idéal.

En attendant, la décision de M. Lévy arrange plutôt les affaires du parti travailliste qui tient, à tort ou à raison, M. Shamir pour un adversaire moins dangereux. La liste du Likoud, soit dit en passant, comprendra le nom de ... M. Begin. Le fils de l'ancien premier ministre, prénommé Binyamin, fera, en effet, son entrée en politique. Détail intéressant : M. Begin père a reçu, à sa demande, mardi, M. Shamir pendant une heure. C'est la première fois en sept mois que le fondateur du Hérout manifeste un quelconque intérêt pour les joutes politiques nationales.

La campagne électorale se ramènera, pour l'essentiel, à un duel Shamir-Pérès, deux vétérans, deux personnages plutôt froids et ternes. La double dérobade de MM. Navon et Lévy témoigne de la pérennité toute-puissante des appareils dominés par la vieille caste politique d'origine ashkénaze, au détriment de deux Séfarades qui incarnent un nouveau style et perçoivent, chacun à sa manière, les aspirations d'une nouvelle génération d'électeurs.

J.-P. LANGELLIER.

Liban

Le président Gemayel compte sur une intervention de Damas pour assurer la trêve des armes

« La force militaire est une partie, à part entière, de la diplomatie », a déclaré le président Reagan dans la conférence de presse tenue le mercredi 4 avril. Le chef de la Maison Blanche, évoquant l'échec subi au Liban, a carrément accusé le Congrès d'avoir « stimulé les terroristes » et de les « avoir encouragés à poursuivre leurs attaques » contre le contingent américain. La multiplication des prises de position exigeant le rapatriement des « marines », a-t-il estimé, avait enlevé toute efficacité à l'action diplomatique des Etats-Unis.

De notre correspondant

Beyrouth. – Le président libanais, M. Amine Gemayel, fonde à présent ses espoirs sur une intervention décisive du président syrien, M. Assad, pour sortir de l'impasse et établir la trêve des armes qui continue de se faire attendre à Beyrouth après six réunions en huit jours du comité supérieur politique et militaire. Celui-ci a suspendu ses travaux mercredi soir en annonçant qu'un plan de désengagement des forces le long de la ligne de front avait été agréé par un sous-comité. En conséquence, le comité supérieur a décidé de ne reprendre ses réunions qu'après la mise en œuvre de ce plan.

Bien que la nuit ait été relativement moins agitée que les précédentes, cette promesse de désengagement des combattants est accueillie avec beaucoup de scepticisme. Et pour cause : l'élimination de deux barricades de terre de part et d'autre de la voie de passage du Musée, unique point de la ligne de front où les forces sont déjà désengagées, et à 500 mètres les unes des autres, n'a pu être exécutée malgré plusieurs tentatives. Aussi se demande-t-on ici comment va-t-on parvenir à séparer des miliciens qui ne sont souvent éloignés que de quelques mètres sur une ligne de front, qui s'étend à Beyrouth, en banlieue et en province sur une vingtaine de kilomètres ?

Le passage du Musée constitue un véritable calvaire que s'obstinent à parcourir chaque jour des milliers de personnes dans les deux sens, pour des raisons familiales et surtout professionnelles. La « *traversée* » en voiture dure en moyenne de trois à cinq heures pour un kilomètre. Des employés ou propriétaires de commerces qui ne veulent perdre ni leur appartement menacé d'occupation, principalement en secteur ouest, ni leur situation qui les oblige à se déplacer entre les deux secteurs de la ville, sont contraints de s'astreindre à cette pénible et parfois dangereuse corvée.

Mercredi, du côté ouest, des miliciens du PSP et d'Amal ont écarté des policiers fraîchement installés avec les quarante observateurs français et ont fermé le passage durant trois heures sans dire exactement pourquoi. Théoriquement, le désengagement des forces devrait permettre d'ouvrir d'autres points de passage entre les deux secteurs de la ville. Mais on ne parle plus de la remise en service du port et de l'aéroport, bloqués depuis exactement deux mois, que l'on donnait pour imminente à la fin de la semaine dernière. Un rapt de temps à autre – il y en eut quatre mercredi à Beyrouth-Ouest – dont celui de deux journalistes et d'un employé d'Air France, entretient de surcroît le climat d'insécurité.

Un cercle vicieux

C'est pour rompre ce cercle vicieux que le président Amine Gemayel, dont tous les interlocuteurs sont frappés par le changement de comportement, a fait appel à son homologue syrien. Il s'est entretenu avec lui au téléphone durant trois quarts d'heure au moment où se tenait la réunion du comité supérieur, et les médias phalangistes placent ostensiblement de grands espoirs dans une nouvelle rencontre à Damas entre les deux présidents.

Mais la trêve, pourtant ardemment souhaitée par tous, ne semble pas devoir stopper la dégradation constante de la situation du pays.

Rien ne laisse prévoir une reprise économique. Hormis les écoles, qui, en général, font payer abusivement les scolarités pour des études qui n'ont pas lieu, toutes les entreprises libanaises sont pratiquement déficitaires et certaines en état de faillite potentielle. Jusqu'à présent, le système bancaire tient bon et la Banque centrale est discrètement intervenue pour mettre bon ordre dans un établissement en difficulté. Mais jusqu'à quand l'échafaudage pourra-t-il tenir ? Dans le meilleur des cas – c'est-à-dire dans l'alimentation – le chiffre d'affaires tourne entre 30 % et 50 % de ce qu'il était. Même des médecins sont en quasi-chômage, les hôpitaux et pharmacies battent de l'aile. En un mois, les prix ont augmenté de plus de 10 %.

La trêve risque donc de précipiter une crise que l'état de guerre gèle par une sorte de moratoire *de facto*.

Des candidats à l'émigration, très nombreux, surtout parmi les chrétiens et les druzes, pourraient alors trouver moyen de brader leurs affaires. A quelque chose malheur est bon : la crise qui sévit dans le monde, notamment dans le Golfe et en Europe, débouchés naturels des Libanais, freine l'émigration en même temps, il est vrai, qu'elle restreint le trafic de fonds de l'étranger qui a été un des piliers de la balance des paiements ou de la livre libanaise depuis neuf ans.

Enfin et surtout la trêve risque de consacrer le pouvoir et le contre-pouvoir qui se sont installés de chaque côté de la ligne de démarcation. Et donc la division de Beyrouth. Que l'on considère l'État comme partie prenante du plan chrétien ou que le président Gemayel parvienne, grâce à l'aide du président Assad, à se dégager, il n'en reste pas moins qu'un *statu quo* bien installé sur le terrain signifierait la consolidation des deux pouvoirs. Or, pour la première fois, le pouvoir réel à Beyrouth est libanais et non plus palestinien ou syrien. De ce fait, n'étant pas contestable par l'autre partie sous prétexte d'être étranger, il est appelé à être plus durable. Or jamais le pays n'a paru aussi profondément divisé.

On le ressent partout, jusque dans les programmes de télévision – chaque secteur de Beyrouth ayant à présent son journal télévisé dans les trois langues (arabe, français et anglais) – de plus en plus différents alors que Télé-Liban est une société d'Etat dotée d'un monopole.

Seuls pour la première fois à Beyrouth depuis neuf ans – la Syrie et Israël étant naturellement omniprésents mais leur implantation militaire s'arrêtant à une quarantaine de kilomètres de la capitale dans toutes les directions, – les Libanais se demandent s'ils ne sont pas inexorablement entraînés dans un double mouvement : une désorganisation du pouvoir central, à l'avantage des musulmans, et un fédéralisme qui cacherait son nom, à l'avantage des chrétiens. Les druzes pouvant être gagnants sur les deux tableaux. C'est ce double train qui aurait été subrepticement mis sur rails par la conférence de Lausanne en incluant dans ses maigres résolutions la révision de la Constitution et la décentralisation administrative. Ils savent aussi cependant que, même si cette hypothèse se vérifiait, le point d'équilibre entre les deux nouveaux pouvoirs ne serait atteint qu'au prix d'une guerre encore longue.

LUCIEN GEORGE.

DIPLOMATIE

LES RELATIONS EST-OUEST

Washington, Londres et Paris font part à Moscou de leur « mécontentement » à propos d'entraves à la circulation dans les couloirs aériens de Berlin

L'Union soviétique a rejeté comme « *injustifiée* » une note que lui avaient fait tenir les gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France, pour exprimer leur « *mécontentement* » face aux perturbations causées à la circulation dans les couloirs aériens menant à Berlin par l'intrusion d'appareils militaires soviétiques. Cette note n'était pas une protestation formelle, mais les trois gouvernements ont « *réitéré aux Soviétiques leur ferme intention de maintenir un accès libre et sans entraves à Berlin. Rien ne laisse supposer que l'URSS souhaite contester ce droit* », ajoute un communiqué. On précise du côté occidental qu'il n'y a pas eu interruption du trafic, mais des « *modifications occasionnelles* » imposées aux vols réguliers dans les couloirs larges d'une trentaine de kilomètres et d'altitude réduite (2 500 pieds, soit 800 mètres environ) établis entre Berlin-Ouest et la RFA. Or, a expliqué par la suite un responsable du département d'Etat, « *il y a trop d'avions dans un espace aérien réduit* ».

Cette recrudescence des activités aériennes soviétiques est liée aux exercices militaires, fréquents en cette période de l'année à l'Est comme à l'Ouest. C'est ainsi que les manœuvres navales organisées par l'URSS au nord de l'Ecosse ont regroupé quarante navires et sous-marins – et non vingt-neuf comme on l'avait d'abord annoncé – ainsi que cinquante avions Backfire et Badger. A Washington, M. Reagan, qui tenait mercredi soir une conférence de presse, a minimisé la portée de ces exercices, déclarant : « *C'est le printemps en Russie aussi bien qu'aux Etats-Unis, et c'est le moment des manœuvres.* »

Le président américain a annoncé au cours de la même conférence de presse qu'il a chargé le vice-président Bush de présenter d'ici une quinzaine de jours à la conférence de Genève sur le désarmement un projet de traité bannissant à l'échelle mondiale « *la production, la possession et l'utilisation* » d'armes chimiques et toxiques. Il a ajouté qu'un tel traité « *requerra évidemment* » des mesures d'inspection sur place « *différentes de celles que les Soviétiques ont acceptées dans le passé* », et qu'en attendant la conclusion d'un accord les Etats-Unis doivent pouvoir continuer de produire des armes chimiques.

Selon le *New York Times*, les relations bilatérales soviéto-américaines offriraient quelque perspective de progrès, par-delà les divergences sur les conversations relatives aux armements nucléaires, qui restent bloquées. Deux conversations quasi simultanées qu'ont eues lundi et mardi les ambassadeurs d'URSS et des Etats-Unis à Washington et à Moscou avec respectivement MM. Shultz et Gromyko auraient permis quelques progrès vers la négociation d'un nouvel accord sur les échanges culturels et techniques, et sur l'ouverture de consulats à Kiev et à New-York. Les conversations sur ces deux questions avaient été suspendues par M. Carter en 1979, et l'affaire du Boeing sud-coréen en septembre dernier avait interrompu une nouvelle tentative de dialogue à ce sujet.

Pour sa part, M. Tchernenko, dans un message adressé à M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, et publié mercredi 4 avril, juge « *indispensable* » un dialogue entre Moscou et Washington, mais « *un dialogue honnête, constructif, visant à élaborer des ententes conformes au principe de l'égalité et de la sécurité égale* ». Toutefois « *il faut pour cela que les Etats-Unis fassent preuve d'une volonté adéquate* », ajoute le chef du PC soviétique, alors qu'ils « *ne confirment par rien de concret* » leur appel au dialogue.

L'OTAN et la « guerre des étoiles »

Par ailleurs, les ministres de la défense de l'OTAN, qui tenaient à Cesme, en Turquie, une réunion du groupe des plans nucléaires se sont dits disposés à « *reprendre à tout moment* » les négociations nucléaires interrompues et « *regrettent* » le refus soviétique à ce sujet. Les ministres rappellent leur décision de réduire de deux mille quatre cents les armes nucléaires tactiques de l'OTAN, ce qui ramènera le potentiel nucléaire de l'alliance en Europe à « *son plus bas niveau depuis plus de vingt ans* » et se disent « *préoccupés* », par l'accroissement de l'arsenal des SS-20, qui atteint aujourd'hui selon eux trois cent soixante-dix-huit lanceurs.

Les débats du groupe des plans nucléaires ont néanmoins porté surtout sur les projets de défense spatiale du président Reagan, à propos desquels M. Weinberger, ministre américain de la défense, a répondu à de nombreuses questions. Tout en niant que la réaction des Européens ait été « *hostile ou critique* », M. Woerner, ministre ouest-allemand de la défense, a déclaré : « *Je pense qu'il est légitime et nécessaire pour les Américains de faire des recherches et des mises au point* [sur les armements antimissiles]. *Mais je reste aussi sceptique qu'avant sur l'idée que l'Occident soit le premier à déployer de tels systèmes.* » – (*AFP, Reuter, UPI.*)

Nominations d'ambassadeurs

Le Journal officiel *de ce jeudi 5 avril annonce la nomination de trois nouveaux ambassadeurs, en République Centrafricaine, au Mozambique et en Uruguay. Par ailleurs, les compétences de M. Gilbert Bochet, ambassadeur à Sainte-Lucie, sont étendues à Antigua, la Barbade et la Grenade, et celles de M. Daniel Dupont, ambassadeur à Fidji, à Kiribati et au Tonga.*

M. JEAN GROSSIN à Bangui.

[Né le 15 février 1921, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean Grossin a occupé différents postes diplomatiques et consulaires à Berne, Fort-Lamy, Beyrouth (de 1966 à 1970), Abidjan et Tananarive. A l'administration centrale, M. Grossin a appartenu aux directions du personnel et des affaires économiques et financières. Il avait été nommé ambassadeur au Malawi en janvier 1980.]

M. GÉRARD SERRE à Maputo.

[Né le 6 septembre 1925, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Serre a été en poste à Oujda, Léopoldville, Abidjan, Phnom-Penh (de 1970 à 1973), avant d'être nommé consul général à Naples en 1974 et ambassadeur à Bamako en 1979. Il a également appartenu, de 1967 à 1969, à la direction d'Asie-Océanie de l'administration centrale.]

M. MICHEL LENNUYEUX-COMNÈNE à Montevideo.

[Né le 15 juillet 1932, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Lennuyeux-Comnène a appartenu à l'administration centrale (Nations unies et organisations internationales) puis à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à Genève. Il a ensuite été affecté à Prague (de 1967 à 1971), à Ouagadougou, de nouveau à l'administration centrale (information et presse) et à New-York, comme premier conseiller à la mission permanente auprès des Nations unies en janvier 1978. Revenu à Paris en juin 1983 pour y prendre les fonctions de directeur général adjoint des relations culturelles, M. Lennuyeux-Comnène devait finalement voir cette nomination, qui était considérée comme acquise, rapportée à la mi-juillet. Il attendait depuis cette date une nouvelle affectation.]

M. WU XUEQIAN S'ENTRETIENT A PARIS DES RAPPORTS ENTRE PÉKIN ET LA CEE

Arrivé mercredi soir 4 avril à Paris, en provenance de Vienne, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a eu jeudi matin un entretien avec son homologue français, M. Cheysson. Cette rencontre a été suivie d'un déjeuner auquel ont également assisté MM. Théodore Pandalos et James O'Keefe, respectivement secrétaires d'Etat aux affaires étrangères de Grèce et d'Irlande – précédent et prochain présidents de la CEE – ainsi que M. Wilhelm Haferkamp, représentant la Commission européenne.

Pour la première fois devait avoir lieu dans l'après-midi au Quai d'Orsay, avec ces mêmes interlocuteurs, une réunion sur la coopération politique entre la Chine et la CEE.

M. Wu sera reçu vendredi matin par M. François Mitterrand. Il poursuivra ensuite sa tournée en Europe, en Afrique du Nord et au Proche-Orient.

● PRÉCISION. – Le rapport d'Amnesty International intitulé « La torture, instrument du pouvoir, fléau à combattre », que *le Monde* a analysé dans ses éditions du 5 avril, est publié aux éditions du Seuil (352 p, 31,50 F).

Iran

● *L'utilisation d'armes chimiques.* – Un quatrième soldat iranien, victime d'armes chimiques irakiennes, selon Téhéran, est décédé à Vienne. Dix soldats iraniens avaient été hospitalisés dans la capitale autrichienne au début du mois de mars dernier. Trois d'entre eux ont déjà quitté l'hôpital et sont en convalescence. L'état des trois autres, toujours hospitalisés, s'améliore. Des traces de gaz de combat (gaz « moutarde », ainsi dénommé du fait de sa couleur, qui attaque la peau, les yeux, l'appareil respiratoire... et peut entraîner la mort) avaient été découvertes lors d'analyses médicales effectuées sur ces Iraniens. – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Honduras

LIMOGÉ ET EXILÉ

Le général Alvarez était devenu gênant même pour Washington

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. — Les Etats-Unis n'ont pas organisé la chute du général Alvarez, ancien commandant des forces armées du Honduras. C'était un fidèle, un homme sûr, un partisan de la politique de M. Reagan. Mais ils ne se sont pas non plus opposés au complot des colonels et des chefs de bataillon qui ont exigé le limogeage du général. Car celui-ci devenait gênant. Il en faisait trop, accumulait les pouvoirs, risquait de déclencher dans la région un conflit armé que Washington souhaite contrôler. Le général était en train de perdre la confiance totale des représentants des Etats-Unis à Tegucigalpa. Telle est la version du coup de force qui a été, à son corps défendant, acceptée par le chef de l'Etat, M. Roberto Suazo Cordova, et entérinée par le Congrès.

Les Etats-Unis perdent un allié remuant. Ils lui gardent amitié et reconnaissance, ainsi que l'a précisé un officiel de l'ambassade américaine. Ils savent que les chefs de l'armée — et le successeur du général Alvarez au poste suprême — sont aussi anticommunistes que lui. On espère, à l'ambassade, que le nouveau commandant en chef aura un « style » plus convenable, plus pragmatique et que l'image du Honduras sera meilleure, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme.

L'arrestation, dans la semaine du 19 au 25 mars, d'un millier de syndicalistes protestant contre la disparition du secrétaire général du syndicat des travailleurs de l'électricité, a été le prétexte ou l'occasion du limogeage. Le syndicaliste, M. Vindel, a été arrêté par les forces de sécurité en même temps que le sous-directeur de la Loterie nationale, M. Morales. Ni l'un ni l'autre n'ont reparu.

L'ancien homme fort, exilé au Costa-Rica où il crie au scandale, est accablé de toutes parts dans son pays. M. Ramon Custodio, président de la commission des droits de l'homme, réclame son jugement et exige la libération des cent cinq citoyens honduriens officiellement portés « disparus » depuis un an.

Au Costa-Rica, on lui reproche la disparition de trois ressortissants costariciens appréhendés par la police hondurienne. L'ARDE, l'organisation antisandiniste dirigée par MM. Robelo et Eden Pastora, lui impute également la « disparition » de huit de ses militants. Le général Alvarez, favorable à la FDN (Force démocratique nicaraguayenne, organisation antisandiniste basée au Honduras), estimait que M. Pastora, l'ancien commandant zéro, n'était pas loin d'être un communiste. Pour un homme seul et exilé, il se retrouve avec beaucoup d'ennemis...

MARCEL NIEDERGANG.

SELON LES DÉMOCRATES

Si M. Reagan est réélu les Etats-Unis interviendront militairement au Salvador

Les Etats-Unis ont opposé leur veto, le mercredi 4 avril, au Conseil de sécurité des Nations unies, à une résolution présentée par le Nicaragua et condamnant le minage des ports dans ce pays. La résolution a recueilli treize voix. La Grande-Bretagne s'est abstenue, le représentant britannique exprimant des réserves à l'égard d'un texte qui ne traitait pas de la situation d'ensemble en Amérique centrale.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue mercredi à la Maison Blanche, M. Reagan a affirmé : tant que le régime sandiniste *« exportera la révolution au Salvador »*, le gouvernement américain *« s'efforcera de lui rendre la vie difficile jusqu'à ce qu'il cesse ce type d'action »*.

Le président américain a regretté, d'autre part, un amendement adopté par le Sénat — pourtant à majorité républicaine, c'est-à-dire favorable à M. Reagan — qui impose le retrait de toute aide militaire au Salvador au cas où le gouvernement régulièrement élu de ce pays serait renversé par un coup d'Etat. *« Je ne suis pas favorable à ce vote »*, a-t-il dit. En revanche, le Sénat a rejeté un autre amendement, présenté par la minorité démocrate, qui visait à limiter les pouvoirs de M. Reagan au cas où celui-ci enverrait des troupes au Salvador. Les sénateurs démocrates se disent convaincus que, si M. Reagan est réélu, les Etats-Unis interviendront militairement au Salvador. L'un d'entre eux, M. Joseph Biden, a même parié un mois de salaire que *« le jour qui suivra la réélection du président — s'il est réélu — des troupes américaines lutteront en Amérique latine »*. — (AFP.)

Etats-Unis

Les « primaires » de New-York

133 DÉLÉGUÉS SUR 252 POUR M. MONDALE

Les résultats définitifs de l'élection primaire démocrate, mardi 3 avril, dans l'Etat de New-York donnent 133 délégués à M. Walter Mondale (sur 252), 72 à M. Gary Hart et 47 à M. Jesse Jackson. Dans la seule ville de New-York, M. Jackson est arrivé second avec 33 % des voix contre 20 % au sénateur du Colorado. Jamais les Noirs de la ville, qui sont quelque deux millions, n'avaient autant voté.

En prévision de la convention démocrate qui aura lieu en juillet à San-Francisco et qui réunira 3 933 délégués, M. Mondale peut actuellement compter sur 861 délégués, M. Hart sur 512 et M. Jackson sur 140 ; 212 délégués sont encore indécis. — *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Inde

En signe de protestation contre le terrorisme sikh

UNE GRÈVE GÉNÉRALE A PARALYSÉ UNE PARTIE DU PAYS

New-Delhi *(UPI, AFP, AP)*. — Le premier ministre, Mme Gandhi, a convoqué, mercredi soir 4 avril, une réunion extraordinaire du cabinet pour passer en revue les problèmes soulevés par les affrontements entre sikhs et hindous, à l'issue d'un entretien d'une heure avec le président de l'Union indienne, M. Zail Singh, qui est lui-même de religion sikh.

Une grève générale ordonnée par le Parti conservateur hindouiste, Bharatiya Janata, pour protester contre les violences des extrémistes sikhs avait paralysé le même jour l'Inde du nord-ouest, et, en partie, la capitale, New-Delhi. Toutefois, les écoles et les principales administrations publiques avaient continué de fonctionner.

Au Pendjab, où le couvre-feu a été instauré dans la plupart des districts, la situation était calme mercredi, mais les forces de l'ordre étaient autorisées à tirer à vue sur tout suspect.

Au Parlement fédéral, des dirigeants de l'opposition ont sommé le premier ministre de mettre un terme aux activités des extrémistes sikhs ou de démissionner. Cependant une mystérieuse organisation terroriste sikh a menacé *« d'assassiner une personnalité tous les jours »*, jusqu'à ce que le gouvernement lève le décret interdisant un mouvement d'étudiants sikh.

Mardi 3 avril, un membre du service de sécurité personnel de Mme Gandhi, a été tué par des agresseurs non identifiés, à son domicile situé à l'est de New-Delhi. La police ne paraissait pas avoir la certitude que ce crime ait un lien avec la crise du Pendjab.

Les bombardements à la frontière entre la Chine et le Vietnam auraient fait de nombreuses victimes

La Chine a continué à bombarder, mercredi 4 avril, des positions vietnamiennes à la frontière entre les deux pays. Selon l'agence Chine nouvelle, ces tirs, qui se poursuivent depuis lundi (*le Monde* du 4 avril), ont fait plusieurs dizaines de morts et de blessés du côté vietnamien. L'agence affirme d'autre part que les *« provocations armées »* vietnamiennes, qui seraient selon elle à l'origine des incidents, avaient tué ou blessé *« de nombreux habitants »* en territoire chinois au cours des derniers jours.

Commentant cette situation, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a accusé Hanoï de créer un regain de tension à la frontière sino-vietnamienne chaque fois que ses forces lançaient une opération militaire à la frontière khméro-thaïlandaise, dans le but de *« détourner l'attention de l'opinion mondiale et de camoufler son agression criminelle »* au Cambodge.

A Hanoï, le ministère des affaires étrangères a dénoncé les bombardements chinois, précisant que plusieurs milliers d'obus étaient tombés sur sept objectifs dans cinq provinces vietnamiennes. La radio a accusé la Chine de chercher ainsi à soutenir indirectement les maquisards khmers rouges au Cambodge. A Bangkok, le haut commandement thaïlandais a déclaré que les incidents qui se poursuivent depuis plus de dix jours à la frontière khméro-thaïlandaise pourraient avoir fait jusqu'à soixante-dix morts du côté vietnamien. Le bilan officiel des pertes thaïlandaises s'établissait, mercredi, à cinq morts et treize blessés. L'envoi de renforts vers la zone des combats a été annoncé.

A Moscou, dans un communiqué commun publié à l'issue de la visite du ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja, l'URSS se déclare prête à se joindre aux autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour *« garantir les ententes qui peuvent être réalisées entre les pays d'Indochine et les Etats de l'ASEAN »* (Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Philippines, Malaisie, Singapour, Indonésie et Thaïlande). Les Nations unies sont saisies depuis le 29 mars d'une plainte de la Thaïlande au sujet d'une incursion des troupes vietnamiennes sur son territoire. — *(AFP, UPI, AP)*.

Indonésie

LA SUISSE NÉGOCIE LA LIBÉRATION D'UN PILOTE HELVÉTIQUE ENLEVÉ PAR DES REBELLES

(De notre correspondant.)

Berne. — Après être vainement intervenue auprès des autorités de Djakarta, la Suisse s'est résolue à entamer des négociations avec les rebelles séparatistes de l'Organisation pour la Papouasie libre (OPM) qui retient en otage un pilote helvétique dans la jungle de l'Irian-Jaya, province orientale de l'Indonésie. Un premier contact a été établi, mardi 3 avril, avec un représentant de l'OPM par le consul suisse à Port-Moresby, capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a-t-on confirmé, mercredi 4 avril, à Berne.

On se refuse, toutefois, à confirmer, à Berne, que les rebelles auraient menacé de tuer leur otage, M. Werner Wyder, si une rançon de 3,6 millions de francs suisses ne leur était pas versée avant vendredi.

Agé de vingt-huit ans, M. Wyder, qui travaille comme pilote pour une mission catholique, a été capturé le 26 mars, après son atterrissage dans un village proche de la frontière entre l'Indonésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Deux Indonésiens qui l'accompagnaient, un officier de l'air et un médecin, ont été tués par les rebelles.

J.-C. B.

EUROPE

Turquie

Les enseignants redoutent l'inquisition à l'Université

De notre correspondant

Ankara. – Alors que le processus de retour à une vie démocratique se développe en Turquie, certaines « nouveautés administratives » vont à contre-courant. Exemple, un récent règlement relatif au fichier et aux critères de notation du personnel de l'enseignement supérieur. Depuis l'arrivée au pouvoir des militaires en novembre 1981 mille cent quatre-vingt-huit enseignants ont quitté les universités, huit cent soixante et un de leur plein gré et trois cent vingt-sept à la suite d'une révocation. Le nouveau règlement a provoqué la consternation chez les universitaires. Les supérieurs hiérarchiques sont en effet chargés de remplir les fiches personnelles de leurs subordonnés avec appréciation de leurs qualités. Ces observations serviront à leur promotion ou à leur licenciement, selon que les notes obtenues seront « *très bonnes, bonnes, moyennes ou insuffisantes...* ».

Le professeur Kapani, spécialiste de droit constitutionnel qui, l'an dernier, s'était démis de ses fonctions pour protester contre l'encadrement des universités par le haut conseil de l'enseignement supérieur, a qualifié ce règlement d'« *œuvre à la Orwell* ». Comportant cinq rubriques, le questionnaire demande des précisions sur la foi des enseignants dans les valeurs kémalistes, leur force de résistance aux idéologies extrémistes, leurs habitudes vestimentaires, leur courtoisie, leur santé, leur conception de la famille, leurs mœurs et celles de leurs conjoints. N'est-ce pas en contradiction avec l'article 20 de la Constitution turque qui garantit le respect du secret de la vie privée ?

Les supérieurs devront « *suivre de près* » les mouvements de leurs subalternes non seulement à l'université, mais aussi à l'extérieur « *pour pouvoir agir en toute impartialité* ». Ils ne devront pas oublier, indique le texte, qu'ils seront eux-mêmes jugés sur le bien-fondé des notes accordées à leurs subalternes.

La majorité des universitaires trouvent ce règlement du haut conseil de l'enseignement supérieur « *excessif et antidémocratique* ». Ils espèrent que le conseil abrogera lui-même ce texte, avant qu'il n'entre en vigueur.

ARTUN UNSAL.

● *Des détenus cessent leur grève de la faim.* – La majorité des quelque quatre cents détenus de la prison militaire de Mamak, à Ankara, qui observaient une grève de la faim depuis le 22 février pour protester contre leurs conditions de détention, ont arrêté leur mouvement le mercredi 4 avril. – *(AFP.)*

● *Un numéro d'*Esprit *consacré à l'Arménie.* – Il y a quinze ans, la revue de Paul Thibaud avait, la première, mis l'accent sur la question arménienne. Elle apporte dans son numéro d'avril, sur le thème du « Droit à la mémoire », une nouvelle contribution de qualité à une meilleure connaissance du dossier arménien, de l'examen de la position turque à l'égard du génocide, aux relations soviéto-turques en passant par la poésie de Barouïr Sevag, avec des articles de G. Chaliand, R. Hovanissian, M. Marian et Cl. Mouradian. Une section libanaise apporte les témoignages éclairants de Libanais maronites (I. Chebli, A. Basbous) expliquant pourquoi ils risquent de devenir de nouveaux Arméniens.

★ *Esprit*, avril 1984, 19, rue Jacob, 75006 Paris, 190 p., 46 F (étranger 48 F).

Grande-Bretagne

LES PACIFISTES DE GREENHAM COMMON ONT ÉTÉ EXPULSÉES DE LEUR CAMPEMENT

Londres. – Les militantes pacifistes qui campaient depuis septembre 1981 autour de la base de Greenham-Common, où sont installés des missiles de croisière, ont été expulsées mercredi 4 avril de leur dernier campement qu'elles ont incendié en chantant.

Selon la police, quinze militantes ont été arrêtées au cours de l'opération menée tôt dans la matinée par des fonctionnaires du ministère des transports accompagnés d'huissiers. Quelque trois cents policiers formaient un cordon autour du camp, prêts à intervenir en cas d'incidents.

Les pacifistes, expulsées au cours des dernières semaines des campements secondaires installés autour de la base, étaient regroupées près de l'entrée principale des installations militaires anglo-américaines, situées à une centaine de kilomètres à l'ouest de Londres.

Les pacifistes se sont déclarées prêtes à continuer la lutte.

Pologne

Un ancien dirigeant de Solidarité est prié de quitter la France

Ancien dirigeant de Solidarité pour la région de Lodz, M. Zbigniew Kowalewski a été prié par les autorités françaises de quitter la France avant le 28 avril. La décision prise par le ministère de l'intérieur lui a été signifiée par la préfecture de police le 28 mars dernier. Sa carte de résident étranger ne lui a pas été renouvelée, officiellement parce qu'il n'a pas pu justifier de « *moyens suffisants d'existence personnels* ». Un collectif de soutien à Zbigniew Kowalewski a été formé par plusieurs écrivains et personnalités politiques (1).

M. Kowalewski était en mission en France au moment où l'état de guerre a été proclamé en Pologne, le 13 décembre 1981. Il est resté à Paris où il a représenté la direction clandestine de Solidarité. Des divergences avec le Comité de coordination de Solidarité en France, nommé par la TKK (direction clandestine de Solidarité) l'ont cependant amené à quitter cette organisation en 1982.

Le Comité de coordination indique que, en dépit de tous les désaccords, il s'oppose à l'expulsion de personnes qui pourraient être inquiétées en Pologne en raison de leurs activités politiques. Il ajoute que d'autres réfugiés polonais seraient dans le même cas que M. Kowalewski.

Dans les milieux officiels français, on laisse entendre que M. Kowalewski a été prié de quitter le territoire national car ses « activités » le rendaient indésirable en France.

(1) Co Catherine Delay, 25, rue d'Enghien, 75010 Paris.

AFRIQUE

LA GUINÉE APRÈS LE COUP D'ETAT

L'importante diaspora attend des gestes concrets d'ouverture

Deux millions, deux millions et demi ? Il est difficile de savoir avec précision le nombre des Guinéens qui se sont exilés pour fuir la répression qui a sévi dans leur pays pendant près d'un quart de siècle, ou parce que le délabrement de l'économie de la Guinée rendait toute activité impossible. Cet exode a commencé moins de deux ans après l'indépendance, en 1960, lorsque le président Sekou Touré avait dénoncé un complot contre lui, dont l'instigateur était, selon lui, M. Jacques Foccart. La répression qui a suivi a entraîné de nombreux départs vers l'étranger. Par la suite, le cycle complot-répression-exil a grossi la diaspora guinéenne. Celle-ci, qui représente un peu moins de la moitié des Guinéens résidant dans leur pays, n'est pas composée, dans sa majorité, d'opposants politiques proprement dits. Si tous ont des raisons d'en vouloir au régime du « *responsable suprême de la révolution* » guinéenne, seule une minorité d'intellectuels ont engagé, dans leur pays d'accueil, une action politique pour dénoncer les atrocités commises en Guinée.

On sait, en revanche, à quel point cet exode massif a pu avoir des conséquences sur la persistance du sous-développement dans ce pays, par la « saignée » intellectuelle qu'a entraîné le départ des cadres, des techniciens et des diplômés. Les étudiants, notamment, sont restés, à la fin de leurs études, à l'étranger, surtout en France, en raison des liens qui existaient avec l'ancienne métropole.

Selon des estimations concordantes, il y aurait à peu près 600 000 réfugiés guinéens au Sénégal, 550 000 en Côte-d'Ivoire, 150 000 en Sierra-Leone, 100 000 au Libéria, 100 000 au Mali et en Guinée-Bissau, près de 5 000 en France ; les autres étant disséminés au Gabon, au Togo, au Zaïre, au Kenya et au Burundi, mais aussi aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne de l'Ouest. On trouve ainsi une proportion importante de cadres au Gabon (médecins notamment) et en Côte-d'Ivoire, des commerçants au Togo et au Zaïre. Les Guinéens qui avaient été formés dans les pays de l'Est se sont retrouvés en RFA. En France, la plupart des membres de cette colonie se sont regroupés dans la région parisienne, mais il y en aurait, notamment, plusieurs centaines dans la région lyonnaise. Souvent, les exilés ont obtenu des papiers d'identité de leur pays d'accueil.

La force numérique de la diaspora guinéenne est limitée en raison de sa difficulté à s'unir. En France, six mouvements ont, pour la première fois, réussi à trouver un terrain d'entente, à l'occasion de la mort du président Sekou Touré. Le 26 mars, ces mouvements – Association de la jeunesse guinéenne en France (AJGF), Groupe de réflexion des Guinéens (GRG), Ligue guinéenne des droits de l'homme et du citoyen (LGDHC), Regroupement des Guinéens de l'extérieur (RGE), Solidarité guinéenne (SG), Union des forces patriotiques guinéennes (UFPG) – ont décidé de créer un comité de coordination et de lancer « *un pressant appel à la mobilisation générale de tous les patriotes guinéens de l'intérieur comme de l'extérieur pour l'édification d'un état démocratique respectueux des libertés et des droits de l'homme* ». Hormis ces organisations, il y a aussi le Mouvement pour le renouveau en Guinée (ex-Union du peuple guinéen, UPG), dont le responsable est le commandant Diallo Thierno, qui a été impliqué dans le débarquement de mercenaires en Guinée, en novembre 1970.

D'obscures querelles intestines

C'est le RGE qui est le plus connu et probablement le plus important de ces mouvements. Créé en 1972, deux ans après la dissolution de l'Union générale des Guinéens en France et en Europe du Dr Charles Diané et de M. James Soumah, le RGE est officiellement dirigé par un comité de neuf membres, mais le responsable le plus connu est le journaliste Siradiou Diallo, conseiller de la rédaction en chef de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. M. Siradiou Diallo et le commandant Diallo Thierno sont tous deux des anciens d'un regroupement des exilés guinéens qui s'était établi, au début des années 60, en Côte-d'Ivoire. A l'époque, le président guinéen appelait le peuple ivoirien à renverser M. Houphouët-Boigny et celui-ci n'était pas mécontent d'apporter son aide à des mouvements d'opposition au dictateur de Conakry. Le RGE ainsi qu'un autre mouvement, l'OULG (Organisation unifiée pour la libération de la Guinée), qui est présidé par un historien connu, le professeur Ibrahima Kaké (qui, en septembre 1982, a échappé à une tentative d'enlèvement à Paris, dans laquelle étaient impliqués des membres de l'ambassade de Guinée), ont bénéficié dans le passé de soutiens financiers de la part du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire (avant le rétablissement des relations de ces deux pays avec la Guinée, en mars 1978).

M. James Soumah, qui représente la Ligue guinéenne des droits de l'homme, a eu une action efficace pour dénoncer la répression en Guinée (notamment au sein du Parti socialiste français, dont il est membre). Il accuse aujourd'hui le RGE d'avoir « *dilapidé* » ces fonds. Le RGE a été interdit par M. Giscard d'Estaing, en 1975, à la suite d'« amicales » pressions du président guinéen, en même temps qu'un journal, *Guinée perspective nouvelle*, dont le directeur, M. Bah Mahmoud, a été arrêté, en 1979, en Guinée, où il avait été envoyé en « *mission de reconnaissance* ». Plusieurs militants du RGE et de sa « branche armée » se trouvaient encore récemment emprisonnés en Guinée, notamment M. Barry Mouktar, accusé d'avoir participé à l'attentat contre le président guinéen, à Conakry, en mai 1980. Officiellement interdit, le RGE contrôle le mouvement Solidarité guinéenne (dont le président, M. Souleimane Camara, est aussi le secrétaire général du RGE). Hormis le RGE et la « Ligue » de M. Soumah, tous ces mouvements dépensent beaucoup d'énergie en d'obscures querelles internes et font scission périodiquement.

La grande majorité des Guinéens de l'extérieur sont d'ethnie Peul (la plus importante en Guinée), ce qui s'explique par la répression « privilégiée » qui s'est abattue sur celle-ci. L'annonce de la mort du président Sekou Touré a été saluée par des manifestations de joie dans la diaspora guinéenne, qui a aussi accueilli avec une grande satisfaction les premières mesures décidées par les militaires au pouvoir à Conakry. Méfiants – *par expérience*, – les exilés guinéens attendent que se concrétise la volonté d'ouverture manifestée par le Comité militaire de redressement national. « *J'attends d'y voir plus clair* », déclare M. Siradiou Diallo. « *Wait and see* », traduit M. James Soumah.

L. Z.

La composition du gouvernement

Dakar *(AFP)*. – Le nouveau gouvernement guinéen, dont la formation a été annoncée le jeudi 5 avril, est ainsi composé :

Premier ministre et chef du gouvernement : colonel Diara Traore.

Ministres :

Affaires étrangères : capitaine Facine Toure ; *coopération internationale* : capitaine Fode Mono Camara ; *défense nationale* : capitaine Lancine Keita ; *intérieur et sécurité* : M. Hervé Vincent (précédemment directeur général des services de police) ; *affaires économiques* : M. Richard Haba (précédemment directeur adjoint du contrôle d'Etat) ; *finances* : M. Thiemoko Keita (précédemment directeur général des services de douanes) ; *contrôle d'Etat* : chef de bataillon Sory Doumbouya ; *plan et statistiques* : capitaine Bahourou Conde ; *commerce intérieur* : capitaine Abou Camara ; *commerce extérieur* : capitaine Mohamed Oumar Kebe ; *Travaux publics* : capitaine Youssouf Diallo ; *transports* : chef de bataillon Abdoulrahmane Kaba ; *urbanisme, habitat et domaine* : capitaine Kerfalla Camara ; *mines et géologie* : capitaine Jean Traore ; *industrie* : capitaine Mohamed Lamine Sakho ; *énergie* : chef de bataillon Abraham Kabassu Keita (libéré mardi du camp Boiro après le coup d'Etat) ; *petites et moyennes entreprises* : capitaine Mamadou Pathe Barry ; *agriculture* : chef de bataillon Alhouseyni Fofana ; *pêche et élevage* : capitaine Alfa Oumar Diallo ; *enseignement supérieur* : chef de bataillon Sidy Mohamed Keita ; *enseignement pré-universitaire* : M. Abou Camara (ancien directeur général des enseignements des deuxième et troisième cycles) ; *enseignement technique moyen et formation professionnelle* : M. Zainoul Abidine Sanoussi (précédemment directeur de l'Ecole normale supérieure de Manea) ; *justice* : chef de bataillon Kolipe Lama ; *postes et télécommunications* : capitaine Ahmadou Kouyate ; *travail et fonction publique* : capitaine Mamadou Balde ; *santé publique* : Dr Mamadou Kaba Bah (dans le précédent gouvernement de Sekou Touré et au même portefeuille) ; *affaires sociales* : Dr Mariama Dielo Barry (seule femme du gouvernement) ; *affaires islamiques* : El Hadj Thierno Ibrahima Ba ; *information* : capitaine Mohamed Traore ; *jeunesse* : capitaine Mamady Bayo.

Le capitaine Sekou Traore a été nommé secrétaire général du nouveau gouvernement et le capitaine Amadou Mangassa a été nommé secrétaire général à la présidence de la République.

Un « nouveau départ » ?

(Suite de la première page.)

Très rapidement, et apparemment sans rencontrer aucune résistance, elle s'est rendue maîtresse de la capitale, profitant de la période de flottement qui régnait à Conakry, moins de trois jours après les obsèques de Sekou Touré. Paradoxalement, ses premières décisions sont plutôt un gage de libéralisme. La dissolution du Parti démocratique de Guinée (*PDG*), créé par et pour Sekou Touré, la dissolution de l'Assemblée nationale populaire, qui obéissait à la lettre au « guide suprême » et la suspension de la Constitution, qui consacrait la domination du « parti-Etat », montre éloquemment que ce coup d'Etat annonçait pour les Guinéens des espoirs. En tout état de cause, il était difficile d'imaginer que l'après-Sekou Touré pourrait être plus détestable, au regard du respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme, que la période pendant laquelle la répression a entraîné la fuite, à l'étranger, de près de deux millions de Guinéens.

Et maintenant ? Les nouveaux dirigeants vont-ils « pencher » à l'Ouest ou à l'Est ? Le fait que la plupart des officiers qui composent le CMRN aient effectué des stages de formation en Union soviétique ne permet pas de dire que la Guinée orientera sa diplomatie vers le camp des pays dits « progressistes ». Les premières décisions et déclarations des membres du CMRN laissent même présager le contraire, notamment l'encouragement à l'« initiative privée » ou le respect de la politique étrangère – pro-occidentale – des dernières années de Sekou Touré. Le silence des médias soviétiques sur les orientations politiques du CMRN donne d'ailleurs à penser que, pour Moscou, l'apparence du nouveau régime guinéen, ne présage rien de favorable.

Certes, le nouveau président de la République a effectué, dans le passé, un stage en Union soviétique, mais il a aussi suivi des cours, dans les années 60, à l'école des troupes de marine de Fréjus. De même, le nouveau premier ministre, le colonel Diara Traore, a été sergent dans l'armée française, puis élève officier, de 1958 à 1960, à Fréjus. Alors, francophiles ou russophiles? Les tout prochains jours devraient permettre d'apporter une réponse définitive. Quant à l'héritage du président Sekou Touré, gageons que les prisonniers du camp Boiro se chargeront d'en faire l'inventaire... Une commission *ad hoc* a d'ailleurs été créée pour étudier tous les dossiers de ce camp, qualifié de « camp de concentration » par les détenus qui viennent d'être libérés. Une autre commission examinera « *très prochainement tous les cas des citoyens dont les biens ont été crapuleusement saisis* ».

Mais dans tout exercice de défoulement collectif, il y a des risques. Au Cameroun, M. Paul Biya n'a pas su enrayer la volonté populaire de nier systématiquement tout ce qu'avait fait son prédécesseur, M. Ahmadou Ahidjo. Pour toute une génération d'Africains, Sekou Touré reste, malgré les atrocités qui ont été commises en son nom, celui qui, en disant « non » au général de Gaulle, en 1958, a rendu sa fierté aux anciens peuples colonisés. Les militaires guinéens ne gagneraient rien à vouloir gommer cette dimension historique.

LAURENT ZECCHINI.

Tchad

Des éléments rebelles du GUNT auraient pris en otages des soldats libyens

Une cinquantaine de soldats et d'officiers libyens auraient été pris en otages par des combattants du GUNT de M. Goukouni Oueddeï, il y a une semaine, à Bardaï et Zouar (nord du Tchad), a affirmé, mercredi 4 avril, M. Mahamat Soumaila, ministre tchadien de l'information. Un communiqué du gouvernement de N'Djamena précise que ces deux localités sont par conséquent menacées de bombardements par l'artillerie libyenne. Des chars libyens encercleraient, d'autre part, Faya-Largeau où, selon les mêmes sources gouvernementales, la population se préparerait à un soulèvement en signe de solidarité avec les « frères » de Bardaï et de Zouar.

Pour M. Soumaila, cette prise d'otages libyens démontre que les Tchadiens « *des zones occupées par l'armée libyenne* » ont pris conscience de l'annexion de leur pays par la Libye. M. Soumaila a qualifié de « *grossièrement mensongères* » les informations diffusées récemment par Radio-Bardaï (la radio du GUNT) faisant état d'accrochages entre troupes gouvernementales et rebelles dans le centre-est du Tchad. Ces combats, selon Radio-Bardaï, avaient fait une cinquantaine de morts parmi les FANT (forces armées nationales tchadiennes) et quelques blessés dans les rangs des rebelles.

Récemment, N'Djamena avait fait état de la fuite d'un des chefs militaires du groupe de Bardaï, M. Saleh Adoum dit Saleh Salimi, qui, en compagnie de huit autres combattants originaires de la région du BET (Borkou, Ennedi, Tibesti, région nord du Tchad), a réussi à fuir le « ghetto libyen » et à rejoindre les troupes gouvernementales. Dans une interview accordée à Radio-Tchad, M. Saleh Salimi raconte la mainmise libyenne sur les zones contrôlées par le GUNT. « *Pour sortir de Faya-Largeau*, indique-t-il, *les combattants sont soumis à une fouille rigoureuse. L'usage du laissez-passer délivré par les Libyens est systématique. La jeunesse est déportée chaque jour vers des destinations inconnues. Le système d'éducation existant a été remplacé par un autre, répondant mieux à la volonté annexionniste de la Libye (...). Les maîtres ne sont autres que des officiers de l'armée régulière libyenne utilisant des moyens audiovisuels pour véhiculer leur doctrine mensongère.* »

[N.D.R.L. A Paris, on confirme, de sources militaires, que, depuis quelques semaines, des éléments libyens ont lancé des missions de reconnaissance limitées, au sud de Faya-Largeau et de Fada, non loin du 16e parallèle, qui constitue la limite de la « ligne rouge » fixée par les troupes françaises. Des divergences seraient apparues entre les libyens et le GUNT, les premiers souhaitant que les troupes du second lancent des offensives vers le sud. Les troupes de M. Goukouni Oueddeï auraient refusé, estimant ne pas être prêtes pour de telles actions. Depuis, l'unité du GUNT serait en question. En revanche, ces mêmes sources n'ont aucune confirmation de la prise en otages, par le GUNT, d'une cinquantaine de soldats et d'officiers libyens. Celle-ci, précise-t-on, est peu probable.]

A TRAVERS LE MONDE

Grèce

● L'ORGANISATION DU 17 NOVEMBRE REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE LE MILITAIRE AMÉRICAIN. – Une organisation antiaméricaine, dite du 17 novembre, a revendiqué mercredi 4 avril l'attentat de la veille contre un sergent de l'armée de l'air américaine. En attaquant un sous-officier de l'armée américaine, l'Organisation du 17 novembre, qui avait revendiqué également l'assassinat en novembre 1983 de George Tsantes, attaché naval des Etats-Unis, entendait protester contre la présence des bases américaines, en Grèce. – *(AP.)*

Malawi

● NOMINATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT. – Le président Banda, a désigné mercredi 4 avril un nouveau gouvernement, qui offre peu de changements par rapport au précédent, dissous lundi 2 avril. Il comporte onze membres au lieu de douze. L'ancien ministre des transports, M. Edward Bwalani, prend la direction des finances, laissée vacante par la nomination de M. Chakakala Chaziya au poste de gouverneur de la banque nationale. M. Chaziya avait remplacé à ce poste M. John Tembo, en qui les observateurs voyaient un successeur possible de M. Banda, aujourd'hui octogénaire. M. Chimwemwe Hara quitte le ministère de la jeunesse pour remplacer M. Bwanali aux transports. M. Banda conserve les portefeuilles des affaires étrangères, de l'agriculture, des travaux publics et de la justice.

Pakistan

● CÉRÉMONIE SUR LA TOMBE DE Z. A. BHUTTO. – Plus de dix mille personnes se sont réunies, mercredi 4 avril, sur la tombe de Z. A. Bhutto, l'ancien premier ministre, dans la province du Sind, pour marquer le cinquième anniversaire de son exécution, ont indiqué des sources proches de l'opposition. La cérémonie était conduite par la plus jeune fille du premier ministre défunt, Sanam, les autres membres proches de la famille se trouvant actuellement à l'étranger. – *(UPI.)*

Roumanie

● NOUVEAU REMANIEMENT MINISTÉRIEL. – La Roumanie a procédé, mercredi 4 avril, à un nouveau remaniement ministériel, annonce l'agence roumaine Agerpress. M. Ioan Avram, ministre des sciences, est promu vice-premier ministre et remplacé à son poste par M. Petre Preoteasa, ancien directeur-ajoint au plan. Le gouvernement a procédé depuis le mois de janvier à une série de mutations dans les secteurs en difficulté de l'économie. Les portefeuilles de l'énergie électrique, de l'agriculture et de l'alimentation, des industries légères et chimiques ont ainsi changé de détenteurs.

Le Monde

LIVRES

Gilles Perrault mène l'enquête

Le 4 mai 1978, à Paris, Henri Curiel, militant « tiers-mondiste », était assassiné dans l'ascenseur de son immeuble. Le meurtrier n'a jamais été identifié.

Auparavant, Henri Curiel, personnage discret, avait été mis en pleine lumière par une campagne de presse l'assimilant volontiers à un maître du terrorisme international. Les retombées politiques de l'assassinat, les difficultés de l'instruction, les réticences de la D.S.T., les activités méconnues de Curiel, ont épaissi le mystère de cette affaire dramatique.

Gilles Perrault est allé y voir de plus près. Il a consigné les résultats d'une longue enquête dans un livre : *Un homme à part*. Eric Rouleau rend compte de cet ouvrage passionnant qui devrait connaître un succès mérité, à l'égal de ceux qu'obtinrent l'*Orchestre rouge* et *le Pull Over rouge*.

Gilles Perrault restitue, avec talent, l'humanité d'un Henri Curiel, la séduction et les multiples facettes d'un homme à part. Mais lui-même, si prompt à pourfendre l'injustice, n'est-il pas un être tout aussi singulier ? Assurément, un homme tranquille, répond Bernard Alliot, qui l'a rencontré dans un village du Cotentin...

Henri Curiel missionnaire communiste

DEUX hommes gantés, d'allure sportive, entrent, le 4 mai 1978, dans un immeuble bourgeois de la rue Rollin, dans le 5e arrondissement de Paris. Il est 14 heures précises. Au même instant, un locataire quitte son appartement et prend l'ascenseur. Deux minutes plus tard, à l'arrivée de la cabine au rez-de-chaussée, l'un des deux hommes ouvre la porte palière, l'autre tire quatre balles à bout portant, tuant net Henri Curiel. Ainsi prenait fin la vie de l'un des personnages les plus mystérieux et les plus controversés de l'après-guerre.

Au cours des deux ans qui avaient précédé son assassinat, Henri Curiel, dont la vie quotidienne était réglée telle une horloge suisse, avait été dénoncé par une certaine presse — *Minute, l'Aurore, le Crapouillot, le Point* — comme étant le chef d'orchestre du terrorisme international inféodé au KGB soviétique. En revanche, ceux qui le connaissaient bien, amis comme adversaires politiques, faisaient l'éloge de l'humaniste, d'un non-violent, de nature et d'idéologie.

Celui qui se présentait, avec un rare entêtement frisant le ridicule, comme étant un *« communiste orthodoxe »*, était en réalité renié, diffamé, par le mouvement communiste international. Un haut responsable du PCF le qualifiait autrefois d'*« agent du 2e Bureau »* ; les services cubains étaient persuadés qu'il appartenait au contre-espionnage français (le SDECE) ; un chroniqueur soviétique écrivait après son assassinat qu'Henri Curiel travaillait pour le Mossad israélien. Certains de ses anciens camarades au sein du PC égyptien, dont il fut l'un des fondateurs, ne voyaient en lui que le *« sioniste »*. Qui avait intérêt à supprimer ce paria du mouvement révolutionnaire ? Dix hypothèses ont été émises, dix pistes se perdent dans les sables.

A la manière de Hitchcock

L'énigme avait de quoi provoquer au moins la curiosité de Gilles Perrault. Le sujet se prêtait au tempérament de l'auteur de *l'Orchestre rouge* et de *la Longue Traque*, à sa passion de justicier *(le Pull-over rouge, l'Erreur)*. Curieusement, Perrault n'avait jamais entendu parler de Curiel avant l'attentat de la rue Rollin. Sollicité, il refusa d'abord de s'intéresser à l'affaire ; ses préventions finirent par céder aux attraits d'un univers ténébreux, qu'il scruta, explora, fouilla, plusieurs années durant, pour engendrer *Un homme à part*, ouvrage qui figurera vraisemblablement parmi ses meilleures œuvres.

Gilles Perrault fait penser à Hitchcock. L'enquête monumentale qu'il mena en équipe avec Sylvie Braibant baigne dans l'angoisse que dégagent les militants clandestins, les agents de renseignements, les filatures policières, les évasions de détenus ; le rythme du récit, sobre et incisif, est haletant ; l'humour grinçant, véhiculé par des anecdotes cocasses, traverse le drame. Le lecteur est interpellé, happé, entraîné à rassembler, avec Perrault, les pièces du puzzle. L'enquêteur dénoue l'écheveau, fil à fil, pour tisser la fresque de l'intrigue.

La vie d'un dandy

L'habileté du conteur se confond avec la technique de l'historien. Comme Michelet, il élargit son champ de vision jusqu'à la *« base géographique »* de ses personnages, à leur patrie natale, l'Egypte, dont il esquisse l'évolution politique, économique et sociale, de Napoléon à Nasser. Sur cette toile de fond, il réanime Le Caire des années 30 et 40, nous montre en gros plan la bourgeoisie juive de laquelle sont issus Henri Curiel et ses camarades. Les portraits saisissants que Perrault donne de chacun d'entre eux, en les colorant au fil des chapitres, expliquent en l'illustrant le destin peu banal du *« millionnaire juif communiste »* qui allait exaspérer plus d'un Etat.

En braquant ses projecteurs sur son personnage central, Gilles Perrault éclaire les coulisses de l'histoire. Petit-fils d'usurier, fils de banquier, élevé dans une famille francophone et furieusement francophile — pareille à d'innombrables familles judéo-égyptiennes de l'époque, — Henri Curiel menait à vingt ans la vie d'un dandy, fréquentant les boîtes de nuit et courant les bordels du Caire, quand *« la misère du peuple égyptien le propulsa dans la politique »*, selon les termes de Joseph Hazan, l'un de ses plus proches compagnons. Militant antifasciste au début de la dernière guerre mondiale, les *« canons de Stalingrad »*, en 1943, le convertissent au communisme.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 19.)

Les marathons d'un homme tranquille

RUE Gilles-Perrault, écrivain, 1931-? L'un des enfants de l'écrivain a accroché la fausse plaque à un mur de sa chambre. *« A la fête du village*, dit Gilles Perrault, *les jeunes gens ont inauguré notre rue avec la complicité du maire. Je ne m'attendais pas à cette plaisanterie... »* Un temps. *« Ce point d'interrogation m'a troublé... l'impression fâcheuse qu'il me revenait de compléter la date... »* Sous la main, le bois de la rampe file, lourd, massif : envie furtive de s'y laisser glisser à plein corps... Au rez-de-chaussée, deux marches descendent vers une autre maison, plus petite. *« Je l'ai acquise il y a vingt-deux ans. Je voulais écrire mon livre loin de Paris. »* Avec pour viatique un désarroi sentimental, Perrault était venu seul dans ce village du Cotentin, Sainte-Marie-du-Mont.

Six cents âmes, une place, une église, un village somme toute ordinaire mais dont aucune vie n'épuiserait tous les secrets.

Ici, *« nous sommes réservés »*, dit Gilles Perrault. Lui, « l'écrivain », qui a fait souche dans ce coin de Bocage qu'il connaît mieux que personne et dont il a retracé la micro-histoire (1), demeure le « horsain » — le non-natif. Pour qui vient d'ailleurs, rien ne le distingue des gens du cru, dont il a acquis, par une sorte de mimétisme, l'attitude, le teint avivé par les vents de mer.

Une photo punaisée au mur : lui, saisi en plein élan, muscles saillants, la poitrine en bloc comme ramassée, le visage un peu grimaçant. La photo ne lui plaît guère, qui lui renvoie une image crispée, légèrement déformée par l'effort et la volonté... *« Tous les trois jours, j'accomplis un marathon d'une heure et demie. »* Il tend une médaille. *« Je l'ai gagnée pour avoir terminé le marathon de Paris. C'est Alain Giraudo qui m'avait incité à m'engager en racontant dans* le Monde *comment il avait fait celui de New-York. Durant le parcours, je l'ai maudit, me disant : si je claque dans cette affaire, tu sauras Giraudo que c'est de ta faute... Mais une fois la ligne d'arrivée franchie, je ne savais plus comment lui dire ma joie... »* Autres photos, posters : tennis, voitures de course.

« Cendrars m'a donné le goût de l'écriture »

Dans l'autre aile, au premier étage, le bureau. Une pièce minuscule ; des dossiers gonflés sur les rayonnages ; sur le côté, une fenêtre étroite, non pour regarder la campagne, juste pour capter la lumière. Perrault écrit sur une table banale face au mur lisse afin que rien ne vienne le troubler. *« La rédaction de* Un homme à part *m'a valu un an de cellule... Mes voisins croient alors que je suis absent. »* Chacun de ses livres-enquêtes, *la Longue Traque, l'Orchestre rouge, le Pull-over rouge*, ou *Un homme à part*, lui prend une à deux années de recherches, une autre pour l'écriture. *« Il me faut remettre ensuite les pieds sur terre. »* Thérèse, son épouse, souriante : *« Les enfants lui parlent, il ne répond pas, ou à côté, il est ailleurs. »* La famille s'est-elle accommodée de ces périodes de gestation, des « affres » du créateur ? La célébrité de l'écrivain s'arrêterait-elle à l'entrée du foyer ? *« L'annonce que j'ai brisé ma plume ne susciterait pas une émotion particulière parmi mes enfants »*, constate Gilles Perrault.

En bas, dans la grande pièce à vivre, des rayonnages de livres montent jusqu'aux poutres. Des milliers d'ouvrages, une bibliothèque idéale où sont alignés en double rangée tous les grands noms. Dans cette armée, un peloton de Cendrars. *« Il a enchanté mon enfance. C'est lui qui m'a donné le goût de l'écriture. Pourquoi diable dit-on maintenant qu'il n'a jamais pris le Transsibérien ? Quelle importance ? »* Sig, un grand épagneul breton, indifférent à l'histoire littéraire, frôle son maître et va s'allonger, mêlant ses taches à celles du tapis en peau de vache.

Le vent plaque des gouttes sur la baie vitrée. Gilles Perrault ajoute une bûche dans la cheminée : *« A dix ans, je voulais être écrivain. Un de mes amis voulait être aventurier : il l'est devenu... »* Mais Perrault était « programmé » pour être avocat comme son père. Ses deux frères sont ingénieur et homme d'affaires ainsi qu'on le devient dans une famille bourgeoise sérieuse. Gilles Perrault fut donc avocat pendant cinq longues années avant de renoncer à la robe. Échappe-t-on à sa « programmation » ? Dans la plupart de ses œuvres, il demande justice. Ses parents firent-ils de la Résistance ? Il devint parachutiste en Algérie. Et c'est à ses compagnons d'arme qu'il consacra son premier livre, lui si éloigné du « mythe para ». A propos d'Henri Curiel le tiers-mondiste assassiné d'*Un homme à part*, Gilles Perrault parle de *« vérité contradictoire »*...

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 19.)

(1) *Les Gens d'ici*, de Gilles Perrault, Ramsay, 466 pages (1981).



Gilles Perrault vu par BÉRÉNICE CLEEVE.

EXTRAITS

Les singularités d'un révolutionnaire

« (...) Henri croyait en l'astrologie. Il n'y voyait pas le moyen de déchiffrer l'avenir mais la possibilité d'appréhender un caractère. Selon Jehan de Wangen, *c'était pour lui façon de pallier un* manque de psychologie dont il était cruellement conscient. Au comité directeur, lorsque la conversation venait sur la mésentente entre deux membres qu'on avait cru bon d'accoupler pour une tâche, il laissait tomber avec la force de l'évidence : *« Qu'espériez-vous ? Un Taureau et une Balance... »*, observation généralement accueillie dans un silence de mort. Si quelqu'un lui reprochait une dispute avec Gerold, il levait les bras au ciel : *« Qu'est-ce que j'y peux ? Un Sagittaire... »* Il avait des problèmes avec les Sagittaires. Il déployait des ruses de Sioux pour découvrir mine de rien le jour et l'heure de la naissance d'un nouveau camarade, en vue de dresser son thème astral. Lorsqu'il était en prison, ses intimes lui adressaient les précieux renseignements concernant toute personne entrée dans leur vie privée afin qu'il demandât aux astres un feu vert ou rouge. »

« (...) Il adorait marier, démarier, remarier. Ménie Grégoire autant que Madame Soleil. Un côté pipelette (...) qui lui restait du Caire. Les détails lui étaient friandises. Certains s'en exaspéraient. La plupart l'aimaient pour sa disponibilité chaleureuse — son côté apôtre. Il ne résistait pas à la tentation d'aider une âme en peine. En 1960, il rentre épuisé d'un voyage à Genève. La direction du réseau de soutien au FLN accapare ses forces, réquisitionne son temps. Joyce le voit s'asseoir à sa table et rédiger comme d'habitude brouillon sur brouillon — il avait la plume nouée. Elle s'approche et découvre, au lieu du texte politique qu'elle prévoyait, une lettre commençant par : *« Cher Hugo, je ne vous connais pas,* etc. » Une jeune femme éplorée, dans le train, avait raconté à Henri sa vie tout juste brisée par une rupture avec son ami Hugo. Touché par ses larmes, il avait promis d'intervenir. Une copieuse correspondance s'ensuivit malgré les reproches de Joyce, furieuse du temps gaspillé. Elle se conclut par un mariage. »(...)

le feuilleton

« LE SOURIRE DU CHAT », de F. Maspero

Orphelin de frère

QUE les gens racontent leur vie, je n'ai rien contre, si gens et vies en valent la peine. Avec Maspero, c'est le cas, formidablement.

A l'usage des enfants ou des oublieux, un point d'histoire : témoignages et théories d'extrême gauche n'auraient pas foisonné comme ils l'ont fait dans les années 60, si un libraire du quartier Latin nommé Maspero n'avait édité, à partir de 1959, Althusser, Bettelheim, Debray, Fanon, Guevara, Mandouze, ainsi que les revues *Tricontinental, Partisans, l'Alternative*.

Idée maîtresse de ce militant fidèle à 36 et 44 : offrir une tribune aux communistes antistaliniens, aux anticolonialistes et tiers-mondistes, alors sans voix, et, en général, élargir le droit à l'expression, confisqué par les professionnels, à ceux qui n'ont jamais eu la parole.

Le pouvoir du moment donna la mesure de son affolement en multipliant saisies, procès et amendes destinés à couler l'entreprise, tandis que les vols systématiques, moins « révolutionnaires » qu'on ne l'a dit, ruinaient la librairie La Joie de lire, liée aux éditions et véritable mecque de la jeunesse gauchiste autour de 1968.

Après cette date, d'autres éditeurs exploitèrent le filon du livre politique, du moins ce qu'il en restait, car auteurs et lecteurs potentiels allaient bientôt faire carrière dans le désenchantement, l'anticommunisme, le moi meurtri et jouisseur, le retour à Nietzsche, Aron, Dieu, Drieu et Marie-France Garraud.

Maspero n'avait plus sa place dans ces opérations médiatiques. Il faillit céder au désespoir, il y a dix ans. Et voici qu'avec des Mémoires d'enfance à peine romancés il fournit après coup la clef qui nous manquait : la blessure dont ce bourgeois comblé, au regard si pacifique, a tiré la violence de son espoir.

LE petit François des années 40 a tout pour être heureux. Le point fixe, le semblant d'absolu, auxquels se réfère toute enfance — grange, fourche d'arbre, boîte de hannetons, soir d'été, — a pris pour lui l'aspect d'une vaste maison de famille face aux îles d'Hyères, la Valerane. Son père est un sinologue

par Bertrand Poirot-Delpech

réputé, que le narrateur écoute, sous son bureau, défroisser des manuscrits rapportés du Tibet. Sa mère a la grâce attentive dont chacun rêve. Avec son frère aîné, enfin, l'entente atteint à la complicité des portées d'animaux. Ce n'est pas pour rien qu'Antoine, c'est son nom, l'a baptisé affectueusement le « Chat ». Leur découverte de la nature luxuriante de la Valerane et leurs parties de nage, sous le regard de grands-parents exquis, ont quelque chose de voluptueux, de paradisiaque.

Dans la vallée de Chevreuse où la famille s'est réfugiée, cette fête de la fraternité continue de plus belle, malgré les bombes. Le « Chat » sent monter vers lui, ensemble, les promesses de la Libération et de la puberté. Le concours de l'Ecole normale ayant été supprimé en 1944, Antoine, qui y avait de bonnes chances, se voue à la Résistance où l'a conduit sa foi sans faille dans le bolchevisme. Le « Chat » le seconde, notamment pour un vol de cartes d'alimentation où, de nuit, à vélo, ils manquent de tomber aux mains d'une patrouille allemande.

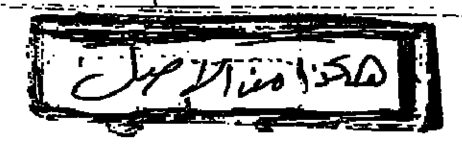
SELON les consignes de son réseau, Antoine, début 1944, passe, heureusement sans son frère, aux attentats individuels. Il tue trois officiers de la Wehrmacht. Au troisième, il échappe de justesse au bouclage du quartier en se déguisant en badaud vichyste. Mais son complice est pris, et sera fusillé. La Gestapo entre en action. Le père, qui, déjà a été inquiété en 1941, est déporté vers Buchenwald. La mère, après Fresnes, ira en « Kommando » près de Ravensbrück.

Relâché de la rue des Saussaies en raison de son âge — treize ans et demi —, le « Chat » est recueilli chez des cousins. Commence alors une attente qui ne vaut que pour lui, et qui constitue l'âme du livre. Tandis que les petits drapeaux des cartes d'Europe annoncent joyeusement la dernière manche, que Paris se libère, que de Gaulle descend les Champs-Elysées, et que chacun commence à faire des projets, chewing-gum et swing aux lèvres, le « Chat » suppute les chances de revoir les siens. Persuadé qu'Antoine a rallié l'armée Patton, il se glisse dans des convois jusqu'à Nancy, d'où la Croix-Rouge le ramène chez sa tante, bon pour une paire de claques.

LA réalité de l'extermination se fait jour, au printemps 1945. Entre deux cours au lycée Montaigne, et alors que le Luxembourg bourgeonne adorablement, l'orphelin en puissance rôde autour de l'hôtel Lutetia, où arrivent les premiers rescapés des camps.

L'histoire ne lui aura pas fait de cadeau. Retour de Buchenwald, l'ancien directeur de la Bibliothèque nationale, Julien Cain, révèle que le père du « Chat » est mort de dysenterie, non sans avoir expliqué de mémoire le bouddhisme japonais à ses voisins de paillasse, dans un de ces sursauts d'optimisme qui laissent muet d'admiration. Sa mère reviendra, via la Pologne, le cheveu ras, gris ; elle le trouvera « grandi ». Mais Antoine, il l'apprendra dans l'euphorie du 1er mai 1945, est mort sur la Moselle avec l'armée Patton — son intuition presque amoureuse ne l'avait pas trompé !

(Lire la suite page 20.)



la vie littéraire

Le complexe de Léonard

A la mi-février 1983 se rencontraient en Sorbonne, à l'initiative de la France, près de 400 intellectuels français et étrangers, des bords les plus divers, pour réfléchir sur la réponse culturelle à éventuellement donner à la crise économique. Cette réunion de l'« Internationale de l'imaginaire » fit sourire certains à Paris et déclencha outre-Atlantique les sarcasmes du *Wall Street Journal*, alors que l'intelligentsia étrangère, notamment nord-américaine, considérait généralement ces assises comme un *« tour de force » (The New York Times)* et surtout exprimait le désir qu'il y ait un suivi.

La rencontre, fin mars 1984, à New-York entre le président Mitterrand et l'écrivain juif francophone vivant aux Etat-Unis, Elie Wiesel, a permis de confirmer que se déroulerait d'ici un à deux ans, sinon en France du moins avec le plein soutien de celle-ci, une conférence internationale sur la haine et le racisme dont il avait été question en Sorbonne. En attendant, aura lieu à Bruxelles, le 3 mai, une autre rencontre, souhaitée il y a un an dans la même enceinte par plusieurs intellectuels ouest-européens : la première réunion officielle, depuis qu'existe la Communauté économique européenne, des ministres de la culture des dix nations qui la composent actuellement.

D'autres initiatives suivront. Pour s'y préparer les « sorbonnards » éphémères de février 1983 auront à leur disposition la « charte » de leur mouvement informel constituée en quelque sorte par les principales interventions d'il y a un an (F. Mitterrand, L.S. Senghor, J. Lang, F. Chatelet, J. Derrida, M. Frisch, G. Greene, Y. Kemal, W. Leontieff, S. Sontag, etc.) réunies sous l'invocation du *« complexe de Léonard »* et présentées par Jean Daniel, du *Nouvel Observateur*. Il écrit : *« Faire que l'imagination de Léonard de Vinci soit aussitôt captée par l'industriel pour pallier les insuffisances des économistes dénoncées par [l'Américain] Galbraith, devient la nouvelle espérance lyrique. »* L'ensemble des textes sont introduits par Norman Birnbaum (Etats-Unis) Giorgio Strehler (Italie) et Jean-Pierre Faye (France). Il n'y a pas de conclusion car, comme disait Flaubert, *« l'ineptie c'est souvent de conclure »*... — J.-P. P.-H.

★ *Le Complexe de Léonard*. Editions du *Nouvel Observateur*. Jean-Claude Lattès, 374 pages, 59 F.

L'Espace analytique

« L'Espace analytique », aux éditions Denoël, est une nouvelle collection de psychanalyse dirigée par Patrick Guyomard et Maud Mannoni.

Le premier volume paru : *Travail de la métaphore* (222 p., 82 F), rassemble des travaux d'analystes d'origine diverse — freudiens, kleiniens, lacaniens — tournant autour des thèmes de l'identification et de l'interprétation. Mallarmé fait l'objet d'une étude pénétrante d'Octave Mannoni, cependant que Stendhal et Baudelaire donnent à Julia Kristeva l'occasion d'exercer sa perspicacité critique. Edmond Ortigues, Geneviève Haag et Monique Schneider présentent des contributions qui firent, elles aussi, l'objet d'un débat au cours de l'année 1982-1983 devant un public composé de membres du Centre de formation et de recherches psychanalytiques.

Les conférences et les débats — on peut relever parmi les intervenants les noms de Michel Neyraut, Françoise Dolto, Conrad Stein et Jacques Sédat — ont été retranscrits par Joël Dor et présentés par Maud Mannoni. — R. J.

Les morisques et l'Espagne

Que savons-nous des morisques en France ? Que savons-nous de ce dernier chapitre de l'islam d'Espagne ? L'imparfait « que savions-nous » serait plus adéquat, car depuis quelques années l'hispanisme français s'honore de quelques travaux qui comptent parmi les plus pénétrants sur la question de ce crypto-islam qui persista plus d'un siècle après l'expulsion de tous les infidèles — juifs et musulmans — en 1492. C'est au dix-septième siècle que furent définitivement bannis les derniers rejetons, comme étrangers à l'âme espagnole. Or, lorsqu'on y réfléchit bien, ces morisques étaient fondamentalement des Espagnols islamisés et non des envahisseurs venus d'Orient, des étrangers au pays. C'était l'un des mérites de Louis Cardaillac de l'avoir montré dans son ouvrage monumental, *Morisques et chrétiens* (Klincksieck, 1977), en situant cet affrontement polémique de 1492 à 1640 sur le terrain idéologique.

Et voici que paraissent sous le titre *les morisques et leur temps* (Editions du CNRS) les actes d'une table ronde internationale qui s'est tenue du 4 au 7 juillet 1981 à Montpellier, à l'initiative du professeur Cardaillac. Nous apprenons ainsi que les morisques n'étaient que de « mauvais chrétiens ». Convertis de force ils n'en continuèrent pas moins, à l'instar des marranes juifs, à vénérer Allah et à entendre la parole de Mahomet, en une pratique déguisée. « Espagnols différents », ils étaient cependant fils d'Hispanie et d'Al-Andalus, cette Andalousie qui, pour tirer son nom des Vandales, n'en fut pas moins sept siècles durant le pôle de rayonnement et le joyau de l'islam occidental.

Marginaux dans l'empire chrétien tentaculaire et intolérant, ils auraient été appelés « morisques », d'un nom qui serait le diminutif péjoratif de Mores ou Maures. Ils légueront pourtant à l'Espagne une histoire attachante et tumultueuse, un art — habitat, céramiques, étudiés dans cet ouvrage, — une culture originale, une littérature — ces textes polémiques sur lesquels s'est penché avec tant de science et de pertinence Louis Cardaillac, — une tradition littéraire dont on retrouve la trace chez Cervantès ou chez Lope de Vega. — ALBERT BENSOUSSAN.

Les mille et une nuits de Monique Dorsel

Impossible, à Bruxelles, d'ignorer le Théâtre-Poème de Monique Dorsel. Le philosophe Jacques Sojcher, qui appartient avec Josette Hector, Maurice Olender, Pierre Mertens et Marc Rombaut au petit groupe des fidèles se retrouvant depuis plus de vingt ans rue d'Ecosse, écrit justement du Théâtre-Poème *« qu'il est la preuve vivante que la littérature impossible est possible, que le sens rayonne, qu'il a un corps mouvant, pluriel, une force diasporique, qu'il est centre d'éclatement, désir, plaisir et dépassement partagés »*.

A ceux qui ne connaissent pas encore le Théâtre-Poème, l'occasion est donnée de lire cinquante et un textes, poèmes, fictions ou témoignages, qui retentirent dans l'antre de Monique Dorsel, animatrice, mais aussi actrice (on lui doit une inoubliable Molly Bloom et, actuellement, une adaptation de *Perdre*, le terrible récit de Mertens). Parmi les auteurs de ce recueil en forme d'hommage, signalons la présence de Jacques Henric, Jean-Pierre Verheggen, Bernard Noël, Denis Roche, Jean Ricardou, Mathieu Bénézet, Dominique Rollin, Michel Deguy et Philippe Sollers. *Mille et un soirs au Théâtre-Poème* est publié par les éditions du Théâtre-Poème, 30, rue d'Ecosse, 1060 Bruxelles. 240 p., 75 FF ou 490 FB. — R. J.

vient de paraître

Romans

ROGER BORDIER : *les Temps heureux*. — Dans le sillage de personnages ardents toujours prêts à se colleter avec l'Histoire, l'auteur des *Blés* (prix Renaudot 1961) brosse une fresque épique — des combats de la Commune au centenaire de la Révolution — qu'inspirent l'amour et le goût de la liberté. (Albin Michel, 352 p., 75 F.)

BERNARD CLAVEL : *l'Or de la terre*. — Ce deuxième volet d'une grande fresque, *le Royaume du Nord*, évoque la vie aventureuse et dramatique d'un chercheur d'or sur une vaste étendue couverte de neige et de glace. (Robert Laffont, 328 p., 75 F.) Du même auteur, paraît *Je te cherche vieux Rhône*, célébration d'un fleuve connu jadis pour ses emportements. Ce texte a été publié, pour la première fois, en 1979 chez Hachette, avec des photographies d'Yves-André David. (Actes Sud, 130 p., 49 F.)

ROBERT ESCARPIT : *les Voyages d'Hazembat*. — A partir de documents de famille, Robert Escarpit reconstitue la vie de Bernard Hazembat, né en 1778 en Gironde, marin de Gascogne qui parcourut les océans et connut une multitude d'aventures. (Flammarion, 366 p., 79 F.)

HENRI GOUGAUD : *l'Inquisiteur*. — En l'an 1321, les certitudes de l'inquisiteur Novelli sont réduites à rien en l'espace de quelques semaines. (Seuil, 256 p., 72 F.) Du même auteur reparaît en poche *l'Arbre à soleils*, un recueil de cent légendes du monde entier. (Points, 384 p., 29 F.)

Poésie

CHRISTIANE BAROCHE : *Du vertige et du vent*. — Un recueil de poèmes en vers et en prose, par l'auteur de *Chambre avec vue sur le passé*, bourse Goncourt de la Nouvelle 1978. (Sud, 62, rue Sainte, 13001 Marseille, 114 p., 60 F.)

Histoire littéraire

JEAN PLUMYÈNE : *Trajets parisiens*. — A l'occasion d'un vagabondage, d'une errance dans les rues de Paris, l'auteur évoque des écrivains dont la vie et l'œuvre furent étroitement associées aux façades et aux mœurs de la capitale. (Julliard, 170 p., 50 F.)

Tourisme littéraire

JEAN-MARIE DUNOYER : *Annecy*. — A la découverte d'Annecy, de ses rues, de ses richesses culinaires et des grandes ombres qu'ont reflétées les eaux de son lac. L'hommage sensible d'un enfant du pays. (Champ Vallon, 110 p., 70 F.)

Essais

CHRISTIAN ZIMMER : *le Retour de la fiction*. — L'auteur, collaborateur du *Monde*, analyse ce que recouvre l'affirmation d'un « retour de la fiction » au cinéma et s'interroge sur le « réalisme » présumé du septième art (Cerf, coll. « 7e Art », 100 p., 66 F.)

Théâtre

RÉGINE PERNOUD, GENEVIÈVE BAILAC, GUY GAUCHER : *Jeanne et Thérèse*. — Cette *Chronique intemporelle du mystère de Jeanne d'Arc et de Thérèse de Lisieux*, mystère écrit par Geneviève Bailac, est précédée d'une présentation de la médiéviste Régine Pernoud portant sur *Jeanne et les universitaires* de son temps, et suivie d'un commentaire du père Gaucher sur la mystérieuse identification de Thérèse à Jeanne. (Seuil, 144 p., 59 F)

Politique

JACQUES FRÉMONTIER : *les Cadets de la droite*. — J. Frémontier a rencontré une soixantaine de jeunes élus de droite. Leurs réponses annonceraient-elles l'émergence d'une « deuxième droite », différente et novatrice ? (Seuil, 320 p., 79 F.)

MICHEL PONIATOWSKI : *l'Europe ou la mort*. — Pour l'auteur, l'avenir est simple : *« C'est l'Europe ou le naufrage. »* Et *« construire l'Europe, c'est d'abord débarrasser la France du socialisme, non seulement institutionnel et gouvernemental, mais aussi psychique et mental »*. (Albin Michel, 256 p., 65 F.)

en poche

Les questions éternelles de Vuletic

« DANS une petite goutte de pluie / tout mon destin / s'inscrit. »

Parfois narratifs, parfois symboliques, toujours métaphysiques ou philosophiques, les poèmes d'Andjelko Vuletic posent les questions éternelles de l'homme, de son pourquoi, de son comment, de son devenir, de sa liberté. Rien n'échappe à l'humour cynique de l'auteur ; la violence, la cruauté, l'absurdité de la vie passent à travers des tableaux et des emblèmes transparents. La protestation de Vuletic épouse le soulèvement de l'âme pour accuser la puissance qui nous fait naître et s'apaise dans la sereine revendication de l'innocence. Entre ces deux pôles, le fleuve coule, des ponts s'étirent où passent des hommes qui les cimentent et les soutiennent. L'infernal échange entre la faute et la vertu, la douleur et le bonheur, le jeu vertigineux où s'affrontent l'âme et le corps, la créature et son créateur, l'arbre, l'herbe, la fleur et l'homme qui sans rime ni raison les pille et les foule, entraînent une dialectique douce et inéluctable.

Chez Andjelko Vuletic nulle plainte. Des questions incisives, des revendications sans appel, des constats hautains.

« Le temps hurle au-dessus de moi / Et je n'ai pas de barque. »

« Mon cri dans le soleil couchant / n'est rien d'autre / que mon / propre / sépulcre / qui s'écroule sur ma tête / tandis que je marche encore dans la vie. »

Dusan Matic avait coutume de dire que le Français caressait sa langue. Pour donner toute sa puissance à celle de Vuletic, il faut la marteler et le battre comme sur l'enclume.

LAURAND KOVACS.

★ QUAND JE SERAI GRAND COMME LA FOURMI, d'Andjelko Vuletic, poèmes traduits du serbo-croate par Berka Legras et Anne Renoue (Obsidiane), 280 p., 80 F.

∴

● ALFRED EINSTEIN, qui s'était réfugié aux États-Unis et qui y mourut en 1952, est connu de tous les admirateurs de Mozart grâce en particulier à sa révision du catalogue de Köchel. *La Musique romantique*, que réédite Gallimard dans la collection « Tel », s'inscrivait à l'origine dans une histoire générale de la musique. L'auteur y traite des différentes formes musicales et de leur évolution après Beethoven. Traduit de l'anglais par Jacques Delalande. (Gallimard, 445 p., 45 F.)

● UN ÉTRANGE VISITEUR, qui ne daigne pas même dire son nom, sauve providentiellement Aloys Protesteing de la misère... avant d'être victime d'un tueur. Cette étrange histoire réapparaît dans les « Cahiers rouges » de Grasset, qui rééditent le roman d'André de Richaud, *l'Etrange Visiteur*, publié pour la première fois chez Grasset en 1956. Pour ce roman en clair-obscur, où le drame, le meurtre côtoient la farce, on a parlé à propos de l'auteur d'une *« sorte de Pagnol noir »*. (Grasset, 36 F.)

en bref

● LA MAISON DE LA POESIE rendra hommage à Francis Ponge, du 9 avril au 4 mai. Une exposition et deux soirées en présence de l'auteur du *Parti pris des choses* rendront compte d'une tentative que Jean-Paul Sartre qualifiait dans *Situations I* d'« une des plus curieuses et des plus importantes de ce temps ».

Une rencontre « A propos de Francis Ponge » aura lieu le mercredi 18 avril, à 20 h 30, avec la participation d'André Berne-Joffroy, Serge Koster, Jacques Réda et Ghislain Sartoris. « Francis Ponge à travers ses textes » sera le thème de la soirée présentée le mercredi 25 avril à 20 h 30 par Jean-Marie Gleizes et Bernard Veck, auteurs d'un *Francis Ponge* à paraître dans les « Cahiers de l'Herne ». Les textes seront dits par Jean Topart et Christian Rist.

● LE MAGAZINE LITTÉRAIRE, dans son numéro d'avril, consacre un épais dossier à Antonin Artaud, avec des articles et des textes de Henri Thomas, Philippe Sollers, Paule Thévenin, Bernard Delvaille, Jean-Paul Morel, Patrice Bollon, Jean-Paul Dollé, Jean-Michel Rey, Arthur Adamov, Maurice Saillet et Jacques Prevel. Une chronologie et une bibliographie complètent ce dossier (no 206, prix 18 F).

● UNE EXPOSITION CONSACRÉE A RENÉ DAUMAL (1908-1944) aura lieu du 16 au 21 avril au lycée Chanzy de Charleville-Mézières dont le cofondateur du *Grand Jeu* fut l'élève entre 1919 et 1922 (13, rue Delvincourt, 08000 Charleville-Mézières. Tél. : (24) 33.21.65). L'exposition se poursuivra, du 25 avril au 20 mai, au musée Rimbaud (Vieux Moulin, quai Rimbaud. Tél. : (24) 56-24-09). Y seront évoquées, en particulier, les racines ardennaises de René Daumal, les influences dont il se réclamait et sa recherche menée sur les différents courants mystiques.

● LES JEUX FLORAUX DU DAUPHINÉ auront lieu en mai et juin prochains. A cette occasion, plusieurs concours sont proposés dans différentes disciplines sous l'autorité de l'Académie des jeux floraux, notamment en poésie (clôture des inscriptions le 20 avril) et en écriture dramatique pour le théâtre ou l'audiovisuel. De plus, un concours d'affiches est organisé sur le thème « Victor Hugo, visionnaire » en vue de la célébration du centenaire de la mort de l'écrivain. (Renseignements : M. René Girard, secrétaire général de l'Académie des jeux floraux du Dauphiné, Le Manguely, 38430 Moirans. Téléphone : (76) 35-30-50.)

● LE JURY INTERNATIONAL DU PRIX JOHANN-PETER HEBEL a couronné Claude Vigée pour son œuvre poétique. Le Prix J-P Hebel, d'un montant de 10 000 DM, récompense l'œuvre d'écrivains qui ont contribué aux échanges littéraires, culturels ou philosophiques entre les divers pays de l'aire linguistique alémanique : Autriche, Suisse, Italie du Nord, Allemagne méridionale, France de l'Est.

هكذا من الأصل

au fil des lectures

Récits

L'âpre paradis de Jean Joubert

Tout quitter, métier, amis, pays, pour un minuscule village grec auquel on accède par un sentier muletier : Martin Dréser a attendu la cinquantaine pour réaliser, avec sa femme, le rêve paradisiaque de son adolescence. Poète, il a connu des « succès d'estime », c'est-à-dire une relative obscurité, et, avec un roman, *les Chambres noires*, une renommée tardive qu'il n'espérait pas. Ce qu'il cherche maintenant, dans le dénuement solaire d'un Sud mythique, c'est bien plus qu'un retour à la nature. Pour justifier son aventure, Martin Dréser voudrait écrire un « livre heureux ».

Au récit des menus faits de cette vie nouvelle se mêlent les réflexions, les fragments du livre à venir, les ébauches du portrait de Marianne, la femme de Martin, et surtout, en masse, les souvenirs. Ecrivain, Martin se sent aussi artisan, appartenant bien à cette *« famille à mains »* dont il est issu. Il évoque ces paysans, ces menuisiers, ces charpentiers, qui l'ont précédé. Retraçant sa généalogie, il y trouve une tradition de sauvagerie et de rébellion, mais aussi le goût des livres et des utopies. Tout cela donne un autre sens à sa retraite grecque.

Dès le début de ce séjour, les moments d'exaltation alternent avec des instants de désarroi. Dans la splendeur du paysage, Martin recherche une transcendance. Mais l'inquiétude s'insinue, symbolisée par les apparitions d'un étrange lézard jaune. Derrière la Grèce rêvée, celle d'Homère ou d'Hölderlin, réapparaît la vie réelle. L'envers du soleil c'est, comme ailleurs, la haine, le malheur, la violence. *« Il n'y a pas de paradis*, conclura Martin, *le seul recours est dans les mots. »* C'est un beau livre, ardent et serein, où la gravité du poète et la fidélité du romancier des *Sabots rouges* trouvent leur accomplissement.

MONIQUE PÉTILLON.

★ LE LÉZARD GREC, *de Jean Joubert, Grasset, 286 p., 85 F.*

L'Apocalypse selon Maurice Henry

Maurice Henry, encore imprégné du *Manifeste du surréalisme*, d'André Breton, écrivit en 1927 *l'Adorable Cauchemar* alors qu'il terminait ses études dans un collège de Cambrai. Dans le même temps, le dessinateur-poète entrait en correspondance avec René Daumal, Roger Vailland et Roger Gilbert-Lecomte qui, à Reims, préparaient la revue *le Grand Jeu*.

L'auteur, dans la préface à l'édition que nous propose aujourd'hui *le Daily-Bul*, avoue avoir mis, dans ce texte, ses désirs, ses peurs et ses goûts du moment. Ce récit, qui se voulait d'aventures, est, en fait, une suite d'outrances bien plaisantes à lire.

La plume, souvent épileptique, de Maurice Henry nous entraîne dans un pays en ruine. Son héros, qui sort la nuit car il peut y rencontrer *« la vie et la mort sans en avoir peur »*, se laisse porter par une ivresse qui lui offre *« des trottoirs longs comme la vie »*.

L'auteur, qui ne recule devant aucun excès pour nous faire partager son « apocalypse », nous présente même une très belle scène d'anthropophagie qui prouve qu'on peut difficilement le *considérer* comme un authentique misanthrope.

Son œuvre, dominée par la dérision, permit, peut-être, à ce poète d'échapper aux étreintes de l'angoisse qui devaient anéantir certains de ses amis du *Grand Jeu*.

PIERRE DRACHLINE.

★ L'ADORABLE CAUCHEMAR, de Maurice Henry. Le Daily-Bul, diffusion : GIDE, 62 p., 55 F.

Lettres étrangères

Doris Lessing et ses chattes

Les chats sont capables du meilleur et du pire, comme tout le monde, mais ils y mettent plus de mystère. Voilà pourquoi les écrivains les courtisent, les flattent, leur donnent la parole qu'ils ne rendent jamais. Contrairement à Colette, trop encline parfois à prêter son génie au monde animal, Doris Lessing s'est contentée de regarder. Et s'il lui arrive d'interpréter, de commenter la comédie féline, c'est en toute humilité qu'elle nous propose ses hypothèses.

Des chats, elle en a toujours connus. Ils grouillaient dans cette ferme de brousse où se déroulent ses remarquables *Nouvelles africaines*. Sa mère s'évertuait vainement à en limiter le nombre et la petite Doris se révoltait au nom du droit à la vie. Depuis, elle a dû à son tour se résigner à tuer, et c'est la nature qui l'indigne. N'empêche que ses chattes ont bien de la chance, car Mme Lessing finit toujours par s'incliner devant une volonté supérieure à la sienne. Et, belle joueuse, elle rit de sa *défaite*. Elle sait, elle a payé pour l'apprendre, qu'une siamoise, nourrie de foie de veau, se laissera mourir de faim plutôt que de changer de régime. Elle accepte, contrainte et forcée, de ne plus dormir seule dans son lit. Elle accueille (mais qui lui demande son avis?) les visiteurs matous...

Les deux chattes de Mme Lessing pourraient donc bénir le ciel... si *elles* n'étaient deux justement. La grise exècre la noiraude et la noire abomine la grise. Condamnées à cohabiter, dépendant de la même maîtresse, elles entretiennent un climat de guerre froide qui, s'il nuit à la paix du foyer, en augmente prodigieusement l'intérêt. Tantôt on y joue Racine, toutes griffes dehors, tantôt *les querelles de préséance nous* entraînent chez Saint-Simon, tantôt les tortures de la jalousie réveillent des échos proustiens.

Unique spectatrice de ce *« théâtre brûlant, effrayant »*, Doris Lessing compte les coups. Cet *« équilibre de la terreur »* nous vaut un livre aussi cruel et tendre, drôle et digne que les modèles dont il s'inspire.

GABRIELLE ROLIN.

★ LES CHATS EN PARTICULIER, *de Doris Lessing, traduit de l'anglais par Marianne Véron. Albin Michel, 217 p., 55 F.*

Romans

Les deux Espagnes de Jean-Pierre Chabrol et Claude Marti

Jean-Pierre Chabrol, romancier cévenol, et Claude Marti, instituteur occitan, après *Caminarem*, nous donnent un nouveau roman écrit en commun. Au duo des auteurs répond le duo des personnages : Camilo, la quarantaine, époux fidèle, père de cinq enfants, et Elis, instituteur retraité, la soixantaine, réputé pour ses divorces et d'innombrables concubinages. Comme on va faire un tour au fond du jardin, ils décident de quitter la Petite Espagne, quartier des Espagnols de Carcassonne, et, traversant les Pyrénées, d'aller à la découverte d'autres *Petites Espagnes*.

Voyage impromptu, quête double d'un ailleurs et d'un autre temps, l'expédition va non seulement rapprocher davantage les deux amis – la route favorise les épanchements, et Camilo saura enfin pourquoi Elis s'est acharné à tant d'aventures féminines, – mais, en découvrant l'Espagne de l'après-franquisme, chacun va découvrir une part de lui-même méconnue, Camilo, fils de réfugiés, au contact de ses racines, Elis par la *résonance de souvenirs dont il a* peine à croire qu'ils ont quarante ans.

Les auteurs – et les personnages – étant ce qu'ils sont, on pourrait craindre de cette saga qui va des Cévennes au val d'Aran et de la Libération à nos jours une millième redite et certes la guerre, Franco, les deux Espagnes sont *là*, mais Chabrol et Marti apportent autre chose. Les différences, même physiquement soulignées, entre Camilo et Elie, leurs dialogues, les passages plus ou moins brefs des autochtones de rencontre, riches de souvenirs et toujours en attente, donnent au roman une dimension apparemment plus restreinte – l'individu plus que l'histoire – mais en fait plus vaste. Le portrait de ces deux hommes qui ont leur vie personnelle et leurs problèmes des années 80 apporte à ce survol d'un demi-siècle troublé le ton de l'authenticité.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ LES PETITES ESPAGNES, *de Jean-Pierre Chabrol et Claude Marti, Grasset, 295 p., 85 F.*

Pythagore chez Borges

Après un livre de nouvelles qui n'a guère attiré l'attention de la critique, Alain Nadaud publie, à trente-six ans, un premier roman très insolite : *Archéologie du zéro*. Nourri de philosophies grecque, égyptienne et hindoue, ce livre inclassable relate la découverte des traces d'une secte fort ancienne, les Adorateurs du *zéro*. Cette découverte archéologique suscite des études diverses où les données vérifiables et l'imaginaire font un bien curieux ménage, souvent inextricable.

Comme Pythagore est, en quelque sorte, entre l'Inde et l'Egypte antique, un trait d'union à la fois de science et de philosophie, c'est autour de lui que s'échafaudent les hypothèses. *Le livre est fait de fragments* commentés et de suppositions qui, à la fois, se contredisent et se superposent. Le *zéro* ainsi assiégé, défini puis redéfini jusqu'à sa propre dissolution, devient une manière de mythe, que savants connus et inconnus s'ingénient à préciser, alors même que leur propre existence se volatilise ou, du moins, disparaît dans l'aléatoire.

Le plus étonnant, dans ce livre si poétique et si fuyant, si secret et si rêveur, est sa perpétuelle oscillation entre ses éléments concrets et ses fantaisies. Sous le philosophe et l'écrivain se cache un pince-sans-rire peu ordinaire. Borges est passé par là.

ALAIN BOSQUET.

★ ARCHÉOLOGIE DU ZÉRO, d'Alain Nadaud. « L'Infini ». Denoël, 254 p., 84 F.

Humour

Rire avec la camarde

« Si la vie avait une seconde édition, écrivait Oscar Wilde, *ah ! comme je corrigerais les épreuves. »* Ce mot plaisant de l'oncle « adoptif » d'Arthur Cravan figure en bonne blace dans le *Petit dictionnaire à mourir de rire*, que Philippe Héraclès réédite, aujourd'hui, après l'avoir augmenté de près de trois cents nouvelles citations humoristiques sur la mort.

Cet ouvrage, qui épouse plaisamment les formes d'un cercueil, permettra à certaines personnes de se rappeler que tout cadavre est, selon Ambrose Gwinett Bierce, *« un produit fini dont nous sommes la matière première »*.

On doute, parfois, de l'authenticité de telle ou telle saillie trop brillante. Mais peu importe car on trouve dans ce *dictionnaire* assez de sourires pour oublier qu'on meurt chaque jour, dent après dent, au détail.

Quant à ceux que la maladie ou le désespoir traquent, ils pourront méditer sur l'attitude de Xavier Forneret, qui, malade, refusa de faire venir un médecin en déclarant laconiquement : *« Non, je veux simplement un fossoyeur, car je déteste les intermédiaires. »*

P. Dra.

★ PETIT DICTIONNAIRE A MOURIR DE RIRE, de Philippe Héraclès, en collaboration avec Lionel Chrzanowski, illustrations originales de Kerleroux. Le Cherche-Midi, diffusion Diff-Edit. 256 p. *69 F.*

● LE 7e FESTIVAL DE POÉSIE MURALE, POÈTES EN SOLOGNE s'ouvre le 14 avril 1984 à 17 h au château des Stuarts (18700 - Aubigny-sur-Nère). Robert Mallet et l'actrice Simone Renant inaugureront cette fête au cours de laquelle un hommage sera rendu à *Marie Noël*, avec la participation de Juliette Darle, Christian Chabanis, Pierrette Sartin, du chanteur Alain Buci. Deux autres rencontres sont prévues, *12 mai à 21 h : La voix dans l'écriture*, autour de Henri Meschonnic, avec Jean Metellus et Yves Broussard (de la revue *Sud*) et le *26 mai à 21 h : Salut à Jacques Prévert*, avec Armand Lanoux, le guitariste Sebastien Maroto, la chanteuse Zette, et la participation des poètes Alain Bosquet, Juliette Darle, Clément Lépidis, Frédéric-Jacques Temple et du peintre Corneille. Du 14 avril au 27 mai, on pourra visiter l'exposition de livres de poésie, de poèmes manuscrits et de « poésies murales », et les œuvres de 70 peintres contemporains, de Kijno à Pol Bury, de Corneille à Jacques Hérold, Fassianos, Taillandier ou Bona de Mandiargues, (renseignements : 363-01-92).

science-fiction

Noirs futurs

● **MENSONGES ET COMPAGNIE** : le titre surprend, mais il est bien fidèle à l'original. C'est un Dick posthume, proche parent des autres romans de l'auteur publiés par Gérard Klein dans la collection « Ailleurs et demain » : il parut en 1964, dans *Fantastic Stories*, amputé d'un tiers pour des raisons commerciales. En 1982, peu avant sa mort, Dick retrouva le manuscrit et accepta qu'il soit publié intégralement : c'est en France un inédit complet... Écrit à peu près à la même époque que *le Dieu venu du Centaure*, ce livre apparaît comme une esquisse d'*Ubik*.

Le récit débute de façon traditionnelle, puis on dérive, on diverge, on s'enfonce dans les univers gigognes chers à l'auteur. On se retrouve prisonnier avec le héros, ou l'anti-héros, Rashmaël ben Applebaum, dans une île qui flotte au milieu d'un océan d'illusions en miettes, de monstres savants et de faces grimaçantes. Le dénouement optimiste est collé sur l'horreur comme un poster *publicitaire sur le verre dépoli d'une cellule d'aliéné. (Mensonges et compagnie*, de Philip K. Dick, traduit de l'américain par Henry-Luc Planchat. Robert Laffont, 224 p., 70 F.)

● **LE FLEUVE DE L'ÉTERNITÉ** coule en poche ! J'ai Lu *réédite en deux volumes, le Monde du fleuve et le Bateau fabuleux*, le premier tome du célèbre cycle de Philip José Farmer, comparable seulement à *Dune*, de Frank Herbert, et à sa suite.

L'épopée commence le « jour du grand cri » : tous les hommes qui ont vécu depuis le commencement du monde se réveillent jeunes et nus sur les bords d'un fleuve immense. Ils doivent gagner la source lointaine pour découvrir le sens de leur résurrection et le secret de leur destinée. L'un d'eux, Sam Clemens, plus connu dans sa première vie sous le nom de Mark Twain, va construire un énorme bateau à aubes, pareil à ceux de son cher Mississippi. Ce sera le bateau fabuleux... Un épisode entre vingt de ce récit foisonnant. (*Le Monde du fleuve* et *le Bateau fabuleux*, de Philip José Farmer, traduits de l'américain par Guy Abadia. J'ai Lu, 256 et 312 p., 15 et 16 F.)

● **LE PÈRE DE FEU** est le quatrième volume d'un cycle, *les Hommes sans futur*, qui prendra peut-être, sous la plume acérée et fertile de *Pierre Pelot*, la dimension du Fleuve de l'éternité.

Nous sommes à la fin des temps : le fin de l'Homme et des petits hommes « mangeurs d'argile », bannis par les mutants supérieurs qui transforment le monde sans qu'on les voie jamais. Et quelque part, vers la Terre de Feu, les morts se mettent à ressusciter. Le padre Cuerda y conduira Nieve, la jeune fille aveugle et muette, à travers les ruines et l'horreur... dans un récit toujours très cinématographique, car Pierre Pelot est un « fou d'images » et un habile scénariste. Mais il ne laisse aucune chance à ses héros, pourtant hauts en couleur. Les mystérieuses résurrections ne sont qu'une manœuvre des Supérieurs. La science-fiction est elle-même un mirage, puisque nous sommes tous des hommes sans futur. Un grand talent sombre. *Le Père de feu*, de Pierre Pelot. (Presses Pocket. 192 p., 13 F.)

● **SCIENCE-FICTION Nº 1** s'ouvre sur une photo de voiture accidentée et brûlée, dédiée à Ballard, auteur du célèbre *Crash*, qu'étudie plus loin Jean Baudrillard. Cette « revue de bibliothèque », qui paraîtra trois fois l'an chez Denoël, semble prendre le relais d'*Orbites*, en plus austère. Rédacteur en chef, Daniel Riche. Comité de rédaction : Philippe Curval, Elisabeth Gille, Robert Louit...

On trouve dans ce numéro un classique des « univers parallèles », *la Chute de Frenchy Steiner*, d'Hilary Bailey, et le texte ingénieux et troublant, mais d'un pessimisme noir, d'un jeune auteur français très prometteur, J.-C. Dunyach : *En attendant les porteurs d'enfants*. Ainsi que de nombreuses rubriques. (*Science-Fiction*, nº 1. Denoël, 256 p., 38 F.)

MICHEL JEURY.

rencontre

L'activité clandestine de Pierre Bergounioux

• *Un débutant s'explique sur la passion d'écrire*

CATHERINE, qui donne son titre au premier roman de Pierre Bergounioux, n'est, dans ce livre, que le signe d'une absence. Elle n'est qu'un nom, celui d'une femme partie après dix ans de mariage. Cet amour perdu fait le malheur d'un narrateur sans nom, un homme qui ne sait plus vivre, qui veut mourir ou retrouver Catherine. Un homme qui se cache, qui se replie, cède à l'incertitude, à l'étrangeté, à la violence...

Comme son narrateur, Pierre Bergounioux serait volontiers resté sans visage. Comme l'un des écrivains contemporains qu'il admire le plus, Julien Gracq, il aurait souhaité se garder des interviews. « *La tête qu'on a*, dit-il non sans agressivité, *n'est pas quelque chose qui vaille quand on s'occupe d'un ordre supérieur qui est l'écriture. Un livre porte en lui sa raison suffisante...* »

Certes. Mais on peut trouver quelque intérêt à comprendre la démarche de cet enseignant de trente-quatre ans, agrégé de lettres, qui dit « *être venu tardivement à l'écriture, après être entré dans cette heure méridienne, où, triste privilège de l'âge, on sait tout ce qui peut arriver* ».

Pierre Bergounioux devient disert, enflammé, quand il parle de ce qu'il aime — les sciences naturelles, les insectes « *avec le côté magique de leur chasse. Moi, je chasse comme un furieux* » — et surtout de ce qu'il considère encore comme une transgression, l'écriture.

« *Quand on enseigne, on se trouve en face de chefs-d'œuvre, ceux qu'on tente d'expliquer... Alors, soudain, on a un cercle de fantômes autour de soi, dès qu'on se mêle d'écrire. Le fait d'écrire..., j'ai considéré cela comme quelque chose d'inavouable, de clandestin. Je n'en parlais à personne. J'étais gêné. Je ne l'ai dit à ma famille que lorsque Gallimard a accepté mon manuscrit. C'est le seul éditeur auquel je l'avais envoyé. J'avais ce vieux rêve de la collection blanche, celle où coexiste la littérature faite et la littérature à faire.* »

Bien que ce roman n'ait rien d'autobiographique, Pierre Bergounioux y voyait « *un livre cathartique, peut-être sans lendemain...* ». « *Mais*, dit-il, *cela va plus loin... Quand on commence à écrire, on ne peut plus s'arrêter. Toutefois, je n'ai pas une idée très satisfaisante des choses dont je suis capable. Je continue d'être surpris qu'on publie ces choses que je crois saugrenues.* » En dépit d'une écriture parfois un peu hâtive, ce roman « saugrenu » excite notre curiosité. Une fois qu'on l'a ouvert, on a envie de connaître la suite et la fin d'une histoire qui n'est finalement qu'une absence d'histoire.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ CATHERINE, de Pierre Bergounioux, Gallimard, 154 p., 59 F.

portrait

Le voyage de Paul Valet aux Enfers

• *Un poète qui fait le procès de l'homme*

DEPUIS quinze ans, Paul Valet avait poussé son amour de la discrétion jusqu'au silence. Son nouveau livre, *Solstices terrassés*, choquera certainement les âmes sensibles. Un homme, dénudé jusqu'au rictus, nous y révèle son voyage au bout de la souffrance et de la maladie. Cette descente dans l'enfer blanc des hôpitaux psychiatriques ne souffre d'aucune complaisance. Paul Valet ignore le gémissement. Mais aucun écrivain, depuis Antonin Artaud, n'avait écrit des phrases aussi poignantes sur les « *malades* » soumis aux « *agents hospitaliers* » de la raison.

A soixante-dix-neuf ans, cet ancien médecin habite un pavillon de la banlieue parisienne. La révolte habille quelquefois de douceur le visage de certains êtres, et Paul Valet m'accueille avec un sourire que ponctue l'infinie tristesse du regard. Immédiatement, sa parole rare et feutrée ne supporte que l'essentiel : « *Je suis né en Russie en 1905. Je suis arrivé en France à quinze ans. Adolescent, j'aimais ce pays et sa langue, comme une femme. J'écrivais déjà sous l'emprise de la violence. Je suis devenu médecin, mais je n'ai pas cherché à prospérer dans ce domaine. J'éprouve pour l'argent l'aversion la plus profonde.* »

L'occupation de la France par les nazis et l'avènement du régime de Vichy marquèrent une cassure dans la vie du poète : « *J'ai dirigé les MUR (Mouvements unis de la Résistance) du département de la Haute-Loire. Nous regroupions toutes les tendances politiques et philosophiques. J'ai évidemment arrêté d'écrire. La poésie ne saurait s'inféoder à une idéologie, à une classe, à un parti. Elle ne peut être que solitaire. Quant à la vie d'un poète, elle ne doit pas s'éloigner de l'esprit de son œuvre. Autrement, il y a déchéance...* »

« Tous les suppliciés de notre grand siècle de progrès »

Pudique, Paul Valet n'évoquera jamais, dans ses œuvres, les malheurs qui, alors, frappèrent directement ses proches. Il se contentera de consigner sa vision du siècle dans quelques vers de *Sans muselière*, son premier recueil :

Le vieux mourut dans la boue de [Champagne.
Le fils mourut dans la crasse [d'Espagne
Le petit s'obstinait à rester propre
Les Allemands en firent du savon

Le poète évoque avec émotion Guy Lévis Mano qui prit le risque d'éditer ses quatre premiers livres : « *C'était un être profond, curieux. Il a très bien compris que je ne tenais pas à être connu. Cela aurait représenté, pour moi, un avilissement. J'écris pour instruire le procès de l'homme. Je le fais sans haine. Je lui reproche d'être incapable d'aimer. L'humain est une entrave au développement de l'Homme.* »

Pascal Pia, Maurice Saillet et Maurice Nadeau, qui fit publier par les Editions Julliard, en un seul volume (1), les titres précédemment parus chez GLM, saluèrent cette voix éraillée qui voulait réunir « *dans une énorme gerbe de plaies sauvages tous les suppliciés de notre grand siècle de progrès* ».

Peu à peu, la poésie de Paul Valet a évolué vers le fragment et l'aphorisme. Les mots de cet homme, qui entend vivre de profil, se sont crispés jusqu'au cri.

« Mon corps me semblait coupé en deux »

Paul Valet vit volontairement isolé du milieu littéraire. Il se sent terriblement seul : « *Je me considère comme un poète tragique, le seul tragique de ces temps abominables. C'est cela le malheur de ma solitude poétique. J'ai seulement été proche de Jean Dubuffet et de Pascal Pia, et je suis lié d'amitié avec Cioran depuis plus de trente ans. Nous regardons l'homme de la même façon mais il est bien plus tolérant que moi. On ne soupçonne pas la bonté de Cioran.* »

« *La maladie*, écrit ce poète, *nous égrène comme un chapelet.* » Pendant près de dix ans, Paul Valet fut, selon son expression, « *un gisant debout* », et il cessa pratiquement d'écrire : « *Je souffrais de troubles cérébraux, nerveux. Je me suis alors aperçu de l'indifférence des médecins. Mon corps me semblait coupé en deux. Le malade était séparé de l'écrivain. J'ai refusé d'être trépané et de subir certaines expériences. La psychiatrie est du domaine de l'innommable. Je vivais entouré de malheureux qui se nourrissaient d'illusions.* »

Solstices terrassés, qui relate cette descente aux enfers, fut refusé par plusieurs éditeurs, et Paul Valet avait renoncé à faire publier ce texte lorsqu'il reçut une lettre de Guy Benoit lui exprimant son admiration et son désir de lui consacrer une livraison de la revue *Mai hors saison*. Les deux poètes se rencontrèrent et mirent au point un superbe numéro où alternent textes anciens et inédits. Au hasard d'une discussion, Paul Valet montra le manuscrit de *Solstices terrassés* à son nouvel ami qui décida de le publier également.

« *Benoit*, dit Paul Valet, *a compris tout de suite ce que je voulais exprimer dans* Solstices terrassés. *Je n'ai jamais eu un contact aussi propre, aussi respectueux de l'homme qu'avec Benoit. Ce qui est arrivé entre nous dépasse les lois de la nature.* »

Depuis quelques mois, le poète accumule les inédits : « *Je suis pris d'une frénésie d'écrire. Je me lève toutes les nuits et j'écris jusqu'à épuisement de mes forces. L'accumulation du silence, peut-être...* »

Paul Valet, qui rêve d'une grande époque qui fabriquerait des monstres hors mesure, offre à la poésie, cette « *grande mutilée* », ses plus belles nuits.

PIERRE DRACHLINE.

★ SOLSTICES TERRASSÉS, de Paul Valet et MAI HORS SAISON (n° 9). Editions Mai hors saison (Guy Benoit, 1, place de la Résistance, logement 1122, 93170 Bagnolet), 52 p. et 28 p., les deux volumes 60 F.

(1) *Les Poings sur les « i »*.

Dessin de CAGNAT.

Extraits

Entre le monde et moi, toutes les places sont déjà retenues. Même les strapontins sont pris d'assaut. C'est la ruée verticale des super-barbares soigneux.

∴

La naissance et la mort
Deux portes siamoises

∴

Pour minuter mes échecs
Il faut des siècles de ratures

∴

Se dissoudre dans la foule
Comme une larme dans l'œil

∴

Dans le château de ma solitude
Les échos seront congédiés

∴

On ne s'échappe pas de [l'homme
Chaque issue est gardée
Par une bouche familière

∴

Contre moi
Il n'y a pas de remède

∴

Chaque homme est traversé
Par des voies sans issue

∴

Comprendre
C'est déjà usurper

BIBLIOGRAPHIE

Sans muselière (GLM), 1949.
Poésie mutilée (GLM), 1951.
Comme ça (GLM), 1952.
Matière grise (GLM), 1953.
Les Poings sur les i (Julliard), 1953; (Mercure de France), 1955.
Lacunes (Mercure de France), 1960.
Table rase (Mercure de France), 1963.
La parole qui me porte (Mercure de France), 1965.
Paroles d'assaut (Editions de Minuit), 1968.
Traduction du russe :
Requiem, d'Anna Akhmatova (Editions de Minuit), 1966.

à travers le monde



ÉTATS-UNIS — Graham Greene, perdu et retrouvé

Le manuscrit d'un roman de Graham Greene, sans doute meilleur que *le Troisième Homme*, vient d'être découvert dans les archives de la compagnie MGM à Hollywood. Selon le *Sunday Times* du 1er avril, qui fait cette révélation, ce texte a été écrit il y a quarante ans par l'auteur britannique, alors qu'il travaillait pour la compagnie cinématographique américaine.

Intitulé *le Dixième Homme*, le manuscrit de Greene a été proposé par la MGM à un éditeur britannique, Anthony Blond, pour la modique somme de 8 000 livres (environ 100 000 francs). Celui-ci a sauté sur l'occasion, et le roman — environ 130 pages dactylographiées — va être publié en coédition par Blond et par l'éditeur de Greene, Bodley Head. Le romancier risque de n'y rien gagner puisque les droits appartiennent à la MGM.

Le Dixième Homme se déroule en France, à la Libération. D'abord sceptique, Greene en a reconnu la paternité lorsque le manuscrit lui a été soumis par Anthony Blond. Date de la publication de ce Greene perdu, retrouvé et enfin reconnu : février 1985. On ignore encore quel éditeur français en achètera les droits.

ITALIE — Un grand professionnel du livre

Invité à Paris par le ministère de la culture à l'occasion du Salon du livre, l'éditeur italien Giulio Einaudi faisait, l'autre jour, à la Maison des sciences de l'homme, un rapide exposé sur son travail d'éditeur et sur les rapports des éditions française et italienne.

« *Vous êtes le dernier et le seul pour qui nous avons de l'admiration*, lui déclara avec une réelle sincérité Pierre Nora. *Nous vous admirons comme un père fondateur, un modèle, un poisson-pilote... Qui peut avoir un catalogue aussi prestigieux que le vôtre qui se confond avec cinquante ans de l'histoire de votre pays ?* »

C'est un extraordinaire document, en effet, que cet épais volume de plus de 820 pages consacré aux *Editions Einaudi 1933-1983* : 5 000 titres, dont 3 000 sont constamment disponibles, qui font une large place à des chercheurs de sciences humaines ou à des historiens, et où Braudel, Sartre, Le Goff et Foucault voisinent avec Gadda, Franco Venturi, Gramsci et Pavese.

On sait (voir *le Monde* du 11-12 mars) que Giulio Einaudi a dû quitter sa maison d'édition déficitaire et qu'un plan de redressement a été mis en œuvre. Mais c'est lui qui a fait la grandeur de la maison, et il savait s'entourer de collaborateurs compétents.

★ *Cinquant'anni di un editore*. Piccola Biblioteca Einaudi. 10 000 lires.

SUÈDE — Un débat sur la loi Lang

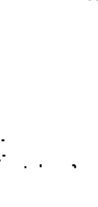
Un colloque franco-suédois sur la politique du livre en France et en Suède s'est tenu la semaine dernière à Paris, à la demande des Suédois. Ceux-ci, en effet, s'interrogeant sur la politique d'aide au livre à mener dans leur pays, et souhaitant se rendre compte des résultats de la loi Lang — qui a des partisans dans les milieux socialistes de Stockholm, — avaient envoyé dans notre pays une délégation de fonctionnaires, éditeurs, libraires, écrivains et journalistes, afin qu'ils rencontrent leurs homologues français.

En Suède, depuis 1970, le régime est celui du prix libre et, sous peine de sanctions pénales, la loi interdit à un fournisseur de fixer le prix de vente des livres. Aux termes d'un nouvel accord, qui date de juillet 1981, avec les « libraires spécialisés » (environ 250 dans le pays), chaque libraire s'engage à maintenir un stock d'au moins 4 000 titres d'ouvrages littéraires.

Selon des statistiques de 1983, les libraires représentaient 37 % de la vente de littérature générale, les clubs de livres 29 %, la vente à domicile et par téléphone 13 %...

Faut-il mettre fin au prix libre ? Afin de déterminer l'aide officielle au secteur du livre, le ministère suédois de l'éducation nationale a désigné une commission d'enquête (présidée par M. Gunnar Petri) qui doit très prochainement présenter ses conclusions. C'est pour cela qu'était organisé le colloque parisien auquel participaient, du côté français, M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture, ainsi que plusieurs éditeurs, notamment MM. Lindon (Editions de Minuit), de Andreis (Seuil), François Gèze (La Découverte).

Les Suédois présents, qui ont paru étonnés de ne pas avoir le point de vue des adversaires du prix unique, paraissaient divisés sur les décisions à prendre, mais il semble que la plupart des éditeurs et des clubs de livres soient hostiles à une nouvelle législation. — N. Z.



histoire

Henri Curiel, missionnaire communiste

(Suite de la page 15.)

Abandonnant famille et fortune, il consacrera dès lors sa vie à l'action révolutionnaire d'abord en Egypte, puis — après son expulsion par le roi Farouk — en Europe, et, enfin, dans le tiers-monde.

Eduqué chez les jésuites, qui l'ont marqué de leur empreinte indélébile, il avait la tournure d'esprit, le comportement modeste, voire l'aspect d'un curé ou d'un pasteur. Maigre comme un fakir, la silhouette filiforme légèrement voûtée, le regard doux du myope, un éternel sourire aux lèvres, son pouvoir de persuasion était proverbial.

La lutte pour l'indépendance de l'Algérie

Bien que parlant un arabe approximatif, avec un accent abominable, Curiel se livrait, non sans succès, au prosélytisme dans les milieux les plus inattendus : ouvriers de la banlieue industrielle de Choubrah ; Frères musulmans, militants sionistes ou sympathisants du nazisme, avec lesquels il frayait pendant ses périodes de détention ; substituts du parquet chargés de l'inculper ; des officiers de l'armée encore se laissaient enrôler sous l'étendard du marxisme-léninisme. Ils étaient légion, trente ans après qu'il eut quitté l'Egypte, à lui vouer un culte inaltérable.

Deux postulats guidaient la démarche de celui que l'on avait surnommé *« abouna »* (notre père, en arabe) : quelles que soient ses convictions, tout être est honnête, jusqu'à preuve du contraire, et est donc susceptible d'être recruté ; *dans les pays du tiers-monde*, davantage qu'ailleurs, le nationalisme sert de locomotive à l'Histoire, même s'il est vrai que la lutte des classes en est le moteur. Henri Curiel et ses camarades ont été les premiers à saluer en 1952 la révolution nassérienne, à une époque où l'ensemble du mouvement communiste international n'y *voyait qu'un « putsch fasciste »*. Ainsi, le *« juif cosmopolite »*, exclu en tant que tel du PC égyptien, avait-il mieux analysé et compris que ses ex-camarades autochtones la *composition sociale et la vocation* plébéienne de l'armée égytienne.

Rien d'étonnant dès lors si Henri Curiel et son *« clan d'Egyptiens »* à Paris s'engagent éperdument dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Au risque de confirmer leur réputation d'*« aventuriers »* aux yeux du PCF, certains d'entre eux rejoignent dès 1957 les *« porteurs de valises »* du réseau Jeanson, parmi lesquels prédominent les gauchistes, les prêtres et les pasteurs. Tout au long de sa carrière militante, note l'auteur d'*Un homme à part*, Henri Curiel *« s'est beaucoup mieux entendu avec les chrétiens qu'avec les communistes français »*. Le père dominicain Kaelin confirme ce jugement en confiant : *« C'était un homme foncièrement bon, délicat, généreux (...). Je garde de lui le souvenir d'un missionnaire, d'un apôtre... »*.

Un apparatchik

Henri Curiel présentait une autre facette de son personnage, celle de l'apparatchik. A la demande des Algériens, il prendra progressivement le contrôle du réseau d'aide au F.L.N. en lieu et place de Francis Jeanson. De même, il « lâchera » Ben Bella, tour à tour son obligé, son bienfaiteur et son ami, le lendemain même du coup d'Etat qui l'avait renversé en juin 1965. En réalité, commente Gilles Perrault, *« l'action politique a ses exigences, et Curiel s'en faisait une idée trop haute pour l'engluer dans le miel de ses inclinations personnelles »*. Sa générosité demeure néanmoins intacte : par acte notarié, signé à Paris le 27 octobre 1964, Henri Curiel et son frère Raoul font don au gouvernement d'Alger de leur héritage, une somptueuse propriété familiale, d'une valeur d'un milliard et demi d'anciens francs, pour servir d'ambassade de la République algérienne au Caire...

L'« Internationale du tiers-monde »

La guerre d'Algérie terminée, Curiel passe, si l'on peut dire, de l'artisanat à l'industrie. Solidarité — qu'il fonde en compagnie de gens d'Eglise, de socialistes, de marxistes de toutes obédiences — offre ses services, sans distinction, à tous les *mouvements* de libération nationale (MLN) à travers le tiers-monde et, exceptionnellement, aux résistants anti-fascistes d'Espagne, du Portugal et de la Grèce des colonels. Plus d'*une quarantaine* de ces mouvements en Afrique, en Asie, en Amérique latine ont bénéficié de l'aide de Solidarité.

Financée d'abord par l'Algérie de Ben Bella, ensuite par les MLN eux-mêmes, cette organisation assurait le passage clandestin des frontières et l'hébergement des militants clandestins, fournissait de faux passeports, imprimait du matériel de propagande, expédiait aux maquis des tonnes de vêtements et de médicaments. Mieux, une école de cadres — analogue à celle que Curiel avait créée au Caire dans les années 40 pour former les futurs animateurs du parti communiste égyptien — dispensait aux guérilleros anticolonialistes des cours de formation sur l'organisation et la sécurité face à la répression, sur l'écriture invisible et le codage, sur la photographie et la cartographie, sur le maniement des armes, la guérilla, les soins médicaux, etc.

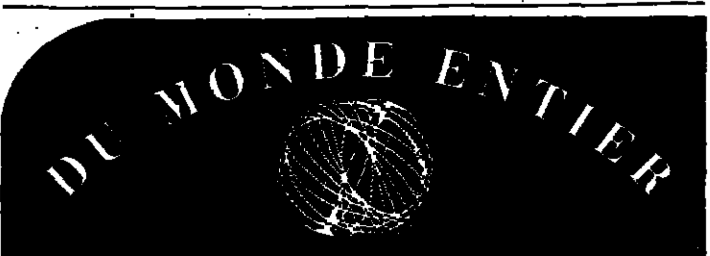
Solidarité — qui évite soigneusement d'intervenir dans les Etats membres de l'OUA, en particulier ceux de la mouvance française — fonctionne sans le moindre accroc sérieux pendant une quinzaine d'années, jusqu'à l'assassinat d'Henri Curiel. Pourtant, la DST et le SDECE n'ignorent rien, ou très peu, de ses activités occultes. En lisant entre les lignes de l'œuvre de Gilles Perrault, on croit percevoir les rapports, voire les amitiés qu'*abouna* entretient avec des personnalités gaullistes, parfois « au sommet de l'Etat », des relations qu'il avait probablement tissées à l'époque de la France libre.

L'enquête herculéenne menée par Gilles Perrault permet de conclure qu'Henri Curiel ne fut ni un agent du KGB, ni l'animateur du « terrorisme mondial », qu'il avait en horreur. Le chef de l'insolite « Internationale du tiers-monde » fut, entre autres, l'initiateur des contacts *secrets entre pacifistes israéliens et* palestiniens qui se déroulèrent sous l'égide de Pierre Mendès France. Son rôle ici et ailleurs lui valut d'innombrables amis reconnaissants, *mais autant d'ennemis haineux* parmi les défenseurs de l'ordre établi, colonial ou fasciste.

L'assassinat d'Henri Curiel a été, selon toute vraisemblance, l'œuvre d'individus disposant des moyens techniques d'un Etat. Lequel ? En attendant que l'enquête officielle en cours se termine — mais aboutira-t-elle jamais ? — il faut lire *Un homme à part* pour éprouver l'embarras du choix...

ERIC ROULEAU.

★ UN HOMME A PART, de Gilles Perrault, Ed. Bernard Barrault, 588 p., 98 F.



Les marathons d'un homme tranquille

(Suite de la page 15.)

La pluie s'est interrompue. Sig grimpe péniblement dans la voiture. *« Il vieillit. »* Le bord de ses yeux commence à se voiler. Le ciel se charge des nuages que lui apporte la marée. Arbres d'hiver, dépouillés. Vert liquide du Bocage. A Utah-Beach, souvenirs et vestiges militaires, pour les touristes, du débarquement allié de 1944. Sig vadrouille en clopinant sur la plage. La mer recouvre presque entièrement l'immense vasière des Veys. Un homme, assis sur un sulky, guide son cheval dans le flot montant. *« C'est pour fortifier les tendons de l'animal*, dit Gilles Perrault. *Parfois, un entraîneur attache un cheval à un piquet et revient le chercher avant que l'eau ne soit trop haute. Mais la bête qui l'ignore, évidemment, tire et s'affole... »*

« Parfois, je rencontre des hommes dangereux ou qui ont peur »

Le vent aigu pique les yeux. Des gouttes, des grains de sable volent. Au loin, Sig chahute un chien de rencontre. Evoquer, sur cette étendue sableuse déserte et froissée par le vent, la paranoïa des services secrets a quelque chose d'absurde. Et puis, comment Gilles Perrault peut-il approcher les agents ? Pourquoi acceptent-ils de lui parler ? Autant en emporte le vent, qui s'empare d'une partie de la réponse. *« ... plus simple qu'on ne croit. Ce ne sont que des hommes. Quand ils vieillissent, ils ont envie de parler, aussi bien des belles affaires que des moches. »* Un chemin pavé s'enfonce dans la vasière, peu profonde à cet endroit. *« Ce sont les restes d'une voie romaine. Les Anglais, jadis, s'y battirent avec les guerriers français auxquels des paysans, armés de piques, prêtèrent main forte. Les Anglais survivants furent engloutis par la marée montante... »* L'ex-Parisien connaît tout du Bocage... La pluie s'abat, soudaine, gifle glacée.

Nouvelle bûche dans la cheminée. Gilles Perrault bourre sa pipe. Thérèse, silhouette flexible et rapide, va regarder la télévision quelque part dans la maison : c'est elle, l'amateur de formule 1.

L'écrivain s'enfonce dans un fauteuil. Au cours de ses enquêtes, il n'enregistre jamais. *« Le magnétophone dérange, avec son côté technique et irréfutable. Je prends des notes après l'entretien. Mon interlocuteur et moi faisons d'abord connaissance, et j'écoute. Souvent, on me dit : il faudra que vous reveniez pour que nous en parlions, alors que mon « mauvais coup » est fait... »* Avec son sourire juvénile, son regard limpide, sa manière d'écouter, ouverte, et son attention à autrui, spontanée, il doit être redoutable...

Thérèse revient : désastre, Prost a raté son départ... *« Parfois, je rencontre des hommes dangereux, ou qui ont peur, j'entre dans une zone rouge ; il faut savoir être vigilant. Ou je crains qu'on ne m'embarque dans une mystification. Il y a des tentatives. Mais dans une enquête qui dure deux ans, deux ans et demi, les mystifications tombent d'elles-mêmes. »* Thérèse frissonne rétrospectivement. En Pologne, sur les traces de Trepper, le chef de l'Orchestre rouge, elle a eu peur. Et en Egypte, dans les pas de Curiel ? Pas du tout. Perrault : *« J'ai découvert la tendresse de l'Egypte. Et Curiel, avec ses ombres et ses lumières, était aussi tout de tendresse. »* Mais il y a les fous qui arrivent intempestivement. Thérèse évoque celui qui vint de Toulouse, une valise à la main, qui se croyait persécuté et voulait que Gilles Perrault le prît en charge. C'était après le *Pull-over rouge*. Ou encore, après l'*Orchestre rouge*, il y eut ce couple étrange qui se disait hollandais ou allemand, qui débarqua un soir et prétendit chasser le pauvre Sig de la pièce !

Grâce aux révélations (2) et à l'appui de Gilles Perrault, Eugène Rousseau, agent du SDECE condamné à quinze ans de détention pour une vaseuse et absurde histoire de trahison, a été libéré. Chaque année, au jour anniversaire de sa libération, il téléphone à son défenseur pour lui redire son bonheur.

La pluie s'en donne à cœur que veux-tu contre la baie. Une flamme bondit dans la cheminée. Il fait bon. Apparemment tout est paisible et sans mystères...

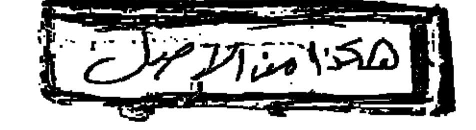
BERNARD ALLIOT.

(2) *L'Erreur*, de Gilles Perrault, Fayard, 225 pages.











lettres étrangères

Salman Rushdie : homme de trois pays

Depuis son premier roman, *les Enfants de minuit*, qui remporta, en 1981, le Booker Prize, le plus prestigieux des prix littéraires britanniques, le romancier indien Salman Rushdie est considéré comme un des grands espoirs de la littérature anglaise.

A tel point que son second livre, *la Honte*, fut cité jusqu'à la fin pour le Booker 1983 !... et fut coiffé sur le poteau par le Sud-Africain Coetzee...

Dans *la Honte* — qui sort aux éditions Stock — Salman Rushdie, Indien né à Bombay en 1947, et éduqué à Rugby et à Cambridge, aborde sous forme de conte de fées et de satire politique la situation du Pakistan après la décolonisation.

Le héros du livre, Omar Khayyam Shakil, est l'enfant de trois mères. Comme Salman Rushdie, l'enfant de trois pays... Celui-ci s'explique sur cette filiation dans un entretien avec Denys Cruse.

« La notion de honte commande la vie de tout le tiers-monde »

— Vous présentez le vieux Shakil, au début de la Honte, *dans sa maison équidistante du cantonnement (1) et de la ville basse. Vous-même, vous sentez-vous à la lisière de deux mondes ?*

— Certainement, il est même probable que je suis confronté à davantage de mondes encore. Il est certain que d'écrire sur l'Orient et de vivre en Occident engendre des frictions. Mais le problème du déracinement est encore plus important. Déjà, ma famille est originaire du Cachemire. Or les Cachemiris ne ressemblent pas du tout aux autres Indiens, et l'histoire politique de leur région fait que nombre d'entre eux se sentent un peu à part. Si l'on est cachemiri et que l'on va s'installer quelque part en Inde, on a déjà l'impression d'être un immigrant. Ensuite, j'ai grandi à Bombay. C'est une ville tout à fait singulière, qui ne ressemble à aucune autre ville de l'Inde. Elle se distingue comme Paris de la France.

— Ce n'est pas le miroir de l'Inde ?

— Non, pas du tout ; et même il existe à Bombay une certaine méfiance vis-à-vis des autres gens de l'Inde, méfiance réciproque d'ailleurs. Etre bombayite, c'est déjà en soi une sorte de séparation. Et maintenant ma famille habite au Pakistan, et moi-même à Londres. Cette suite de déracinements fait que je me sens partagé entre plusieurs mondes.

— Vous évoquez dans Shame *votre adieu à l'Orient, mais, après l'accueil qui a été fait, en Inde, aux* Enfants de minuit (2), *vous sentez-vous tenu de répondre aux attentes d'un public spécifique ?*

— Oui, il ne fait pas de doute que d'avoir un grand public change complètement la situation. Lorsque j'écrivais *les Enfants de minuit*, l'idée qu'il puisse y avoir un grand nombre de lecteurs pour ce livre m'aurait semblé tout à fait absurde. Ecrire était pour moi une démarche tout à fait personnelle qui ne concernait que mes propres désirs. Dans le cas de *Shame* j'ai effectivement pensé qu'une grande responsabilité m'incombait, puisque c'était un livre qui ne pouvait être écrit que de l'extérieur, étant donné les dangers que cela aurait entraînés au Pakistan. J'étais en mesure de parler sans courir des risques immédiats, et c'était une raison de plus pour écrire une fiction. Car, après tout, il s'agit d'un roman et non pas d'un tract. Un des aspects du livre est sa critique de l'autorité civile autant que militaire. Une des causes de l'arrivée des militaires au pouvoir, c'est la corruption des civils... Je crois au rôle public de l'écrivain, mais je dois dire que, après avoir écrit ces deux livres, qui tous les deux traitent d'événements réels, je ressens le besoin de changer. Il faut parfois tenter d'oublier les généraux et écrire sur d'autres aspects de la vie, oubliés justement à cause de la présence des généraux.

— Espérez-vous une transformation démocratique au Pakistan ?

— Je ne sais pas. Je ne veux pas désespérer. Le gouvernement semble être sorti des difficultés qu'il a connues l'année dernière, mais je ne pense pas que cette reprise en main soit définitive. Dès l'instant où la population n'a plus peur — comme c'était le cas l'été dernier, — on peut dire que le régime s'écroulera tôt au tard. Quels que soient les successeurs du général Zia, ils devront reconstruire le pays en partant de zéro et, à mon avis, le reconstruire sur des bases laïques. Au Pakistan, les événements récents ont démontré l'impopularité et l'inefficacité de l'extrémisme religieux, appliqué à des fins politiques. Cette reconstruction sur des bases laïques est-elle possible ? Je l'espère. Cela exigera certainement beaucoup de finesse politique de la part des nouveaux dirigeants.

La forte personnalité des femmes

— Vous parlez beaucoup des humiliations que subissent les femmes. Comment expliquer dans ce contexte l'étonnant charisme d'un grand nombre de femmes politiques d'Inde ou du Pakistan ?

— Il est certain que les femmes de la haute bourgeoisie, car c'est d'elles qu'il s'agit ici, ont souvent des personnalités plus intéressantes que les hommes issus de la même classe. Leur situation les incite à lutter avec ténacité, au milieu d'hommes noyés dans la routine politicienne. Mais le cas d'Indira Gandhi est vraiment une exception, car elle s'est appuyée sur une tradition dynastique. Certes elle apparaît comme une politicienne très efficace, tout à fait redoutable, mais cela ne revient pas à dire qu'elle est un grand leader.

— Malgré une infinité de situations tragiques, l'humour, feutré ou obscène, est permanent dans la Honte. *Est-ce seulement un procédé métaphorique ou le reflet du caractère profond des sociétés que vous décrivez ?*

— L'humour et l'obscénité, dans ce livre, correspondent à une profonde réalité. L'humour est l'ultime résistance dont on dispose au Pakistan. Il y a toute une tradition, une qualité de la satire dans ce pays. Il existe, par exemple, des groupes itinérants d'acteurs comiques qui voyagent par deux et dont les spectacles sont essentiellement satiriques...

— Les Occidentaux n'imaginent pas cette obscénité dans des pays qu'ils croient très prudes.

— Les Occidentaux ne savent pas que le Pakistan et l'Inde ne se résument pas à la délicatesse et à la sagesse orientales, mais que ce sont des pays souvent paillards, simples, directs. Le pendjabi par exemple, comme peut-être le sindhi, est vraiment le langage de l'obscénité. Si l'on veut jurer dans le sous-continent indien, il est préférable de connaître le pendjabi. Dans *la Honte*, il y a des gens qui s'engueulent longuement ; j'ai essayé de ne pas traduire littéralement leurs insultes, et de trouver des équivalents en anglais.

— Vous évoquez un monde de hontes et de barbaries, qui sont l'expression d'une société de décadence aussi bien que d'une société pétrie de valeurs. Ce concept de « honte » vaut-il pour tous les peuples ?

— Ce livre parle du Pakistan, mais on pourrait appliquer une même analyse à de nombreuses sociétés. L'Ouganda d'Amin Dada, le Nicaragua de Somoza, etc. Dans les régimes autoritaires, c'est toujours un petit groupe très restreint qui partage le pouvoir. Si tous les personnages de *la Honte* font partie de la même famille, c'est une métaphore pour représenter une classe sociale et politique qui, comme à l'époque des Borgia, n'est constituée que d'une seule et même bande.

Le titre est important. *La Honte* (3) c'est le contraire de l'honneur. Ce concept à deux faces, honte-honneur, me semble être la notion qui commande la vie dans le tiers-monde. C'est le concept dominant, de la même façon que la culpabilité dans le monde chrétien occidental.

— Vos récits se déroulent dans des contextes très exotiques et dans une atmosphère souvent baroque, mais vous semblez vouloir vous délivrer des pesanteurs sociologiques qui entravent votre liberté d'écrivain...

— Quand on parle des écrivains du tiers-monde, on se sert de ce terme pour limiter leur domaine. Si un auteur indien situait son roman au Pérou, on estimerait cela étrange, inauthentique, et l'on se demanderait pourquoi il est sorti de son territoire. Ce qui est considéré comme une intéressante assimilation lorqu'un Picasso emprunte à l'art africain ou polynésien, devient « déracinement » ou « perte d'identité culturelle » quand un écrivain indien emprunte des éléments à la culture occidentale.

La nostalgie de l'empire

— Que pensez-vous du regain d'intérêt que manifestent les Anglais à l'égard de l'Inde ?

— Il y a quelque chose d'inquiétant dans ce phénomène. Depuis quelque temps, peut-être depuis les Malouines, on voit apparaître une sorte de nostalgie de l'empire, une tendance à dire que « ce n'était pas si mal que ça »... Il est inquiétant de constater que les ressorts émotifs et affectifs de l'impérialisme reviennent en force. On voit renaître un des mythes de l'empire, qui consiste à prétendre que les Anglais et les Indiens s'entendaient très bien et que le retrait fut, en fait, une décision prise en amis...Mais, si vous interrogez des gens de la génération de mes parents, il est clair qu'il s'agissait pour eux d'une lutte de libération très dure et qu'ils voulaient fermement le départ des Anglais... On assiste à un mouvement de révision du passé, lié sans doute à l'ambiance conservatrice qui règne actuellement au Royaume-Uni. Le réalisateur David Lean a déclaré brutalement, en parlant de son prochain film *Passage to India*, qu'il serait *« moins antibritannique »*, plus *« pondéré »*, que le livre de Forster. Donc on voit que même *Passage to India*, qui était un des grands classiques de la littérature anticolonialiste, va être rectifié pour les besoins des années 80. »

Propos recueillis par
DENYS CRUSE.

(1) Le cantonnement abritait les colonisateurs anglais et de riches Indiens, et la ville basse la population indigène.

(2) Stock. Voir « le Monde des livres » du 20 mai 1983.

(3) *« Shame »* et *« honte »*, sont pour Rushdie les traductions d'un terme ourdou, *sharam*, qui n'a pas d'équivalent dans les langues européennes : un concept émotionnel à mi-chemin entre la honte et l'humiliation.

La rage de l'écriture

SALMAN RUSHDIE est un monstre, un magicien, un éclat de rire. Caracolant sur les chevaux d'une histoire qui l'a mené de l'Inde (son pays natal) au Pakistan puis en Grande-Bretagne (sa nouvelle terre d'adoption), il explore inlassablement les méandres d'une mémoire. De notre mémoire, dit-il. Dans *les Enfants de minuit* (publié l'an dernier chez Stock), il retraçait les affres d'une naissance : celle de l'Inde moderne. Ce roman superbe et protéiforme semblait un sommet, l'œuvre d'une vie. Mais voici que nous retrouvons ce Rushdie-là, avec ses clin d'œil égrillards, sa verve, sa férocité.

La Honte est le roman du Pakistan, pays de la déchirure qui en engendra lui-même une autre (le Bangladesh). *« Pour construire le Pakistan, il fut nécessaire de recouvrir l'histoire de l'Inde (...). Le passé a été réécrit ; il n'y avait rien d'autre à faire. »* Plus que d'un mensonge, il s'agissait d'une nécessité qui s'imposa d'elle-même. Le prix à payer restait celui *« de l'orgueil et de la honte »*. C'est ici qu'intervient l'« anti-héros » de ce récit, Omar Khayyam Shakil. Né d'un père (anglais) inconnu et d'une mère tout aussi inconnue (*elles sont trois sœurs à revendiquer ce titre*), ce singulier rejeton sera le témoin — rarement l'acteur — d'une épopée politico-familiale plus que dévastatrice.

Bien qu'il se défende de *« n'écrire que sur le Pakistan »*, Rushdie n'en relate pas moins un certain nombre de faits historiques dont la nature révèle l'un des visages de ce pays. C'est celui de la corruption, des magouilles, des intrigues politiques, des coups d'Etat militaires. Confrontés à cette « logique », les tenants du pouvoir deviennent des victimes. Les bourreaux eux-mêmes sont appelés à prendre la place des suppliciés. Comme Danton puis Robespierre. Ou plutôt comme *« Danpierre et Robeston »*, écrit Rushdie. De ce fait, Omar Khayyam Shakil et les siens découvrent *« la véritable dialectique de l'histoire »*, celle qui oppose *« puritanisme et épicurisme »*. Le reste n'est que fariboles.

On pourrait croire Salman Rushdie moraliste. Ce serait oublier qu'un autre démon court sous sa plume frénétique. Porté par la rage de l'écriture, Rushdie apparaît comme un intarissable conteur. Il ne s'embarrasse pas des finesses de la chronologie et livre pêle-mêle au lecteur ses propres impressions et celles de ses personnages. On passe sans coup férir d'un fait divers qui s'est déroulé à Londres récemment aux aventures de la vierge-à-la-culotte-de-fer quelque part dans un faubourg de Karachi.

Mais on ne s'y perd pas. La voix de Rushdie nous porte tout au long d'un récit peuplé d'étranges créatures. Il y a, bien sûr, les dictateurs de service, et puis un mystique à plein temps, et des cinglés en tout genre. Etonnante tribu. Au cœur de l'histoire, elle joue la Cour des miracles et le Drame des familles. Les meurtres succèdent aux mariages, la honte à l'impudence. Le sang coule sur le sol de Karachi. Derrière ses fourneaux, Rushdie ricane. Car cette histoire-là, c'est la nôtre, c'est celle qui nous guette, celle dont nous sommes faits.

BERNARD GÉNIÈS.

★ LA HONTE, de Salman Rushdie. Trad. de l'anglais par J. Guiloineau. Stock, 336 p., 85 F.

le feuilleton

Orphelin de frère

(Suite de la page 15.)

Dans le portefeuille rendu à la famille restaient quelques-uns des tickets volés dans la vallée de Chevreuse, une nuit de peur enfantine, bercée par le chant des roues libres...

L'APPRÉCIATION de tels souvenirs dépend beaucoup des rapports qu'on entretient avec la période considérée. Impossible de porter un jugement sans évoquer ce lien personnel.

Je préviens donc que les similitudes d'âge, de milieu, de quartier, d'épreuves, de perceptions et d'opinions font, de cette mémoire, la plus fraternelle que j'aie croisée depuis la guerre. La banlieue ouest de Paris, la fadeur des bettes à l'eau, le bruit des bottes allemandes et le glissement des sandales de Raymond Duncan, les éclats dentelés de la DCA et les douilles de Mauser, les fantômes du Lutetia, les professeurs de Montaigne, la marque des bateaux repêchés au Luco, la découverte du jazz Nouvelle-Orléans, les pères des autres qui reviennent, l'envie de vivre et l'horreur des survivants : autant de repères si proches que je m'étonne de n'avoir jamais rencontré l'auteur, et que je me demande ce que je pourrais ajouter moi-même à son passé !

François Maspero ne rejoint pas tardivement les professionnels de l'écriture dont, comme éditeur, il contestait le monopole. Il ne cherche pas à changer en objet littéraire à la mode une évocation qui vient tard après beaucoup d'autres — quarante ans, c'est comme si les anciens de 14, les Dorgelès, les Genevoix, avaient attendu 1954 pour témoigner ! Il se conduit en amateur au sens noble où il les préférait, c'est-à-dire quelqu'un qui éprouve la nécessité impérieuse de ne pas laisser perdre une réalité, une vérité.

Sa réalité, sa vérité, c'est ce frère dont il est littéralement orphelin. Le « Chat » a d'abord cru que, sans Antoine, il ne pourrait plus voir ni comprendre les choses. Son exemple l'a aidé ensuite, lui, le myope, le gaucher *« tout à tour criard et poétique »* (*dixit* Antoine), à croire envers et contre tout à un vague sens de l'histoire, à quelques petites choses méritant, aux heures critiques, qu'on ne cède pas.

D'une écriture constamment efficace et pudique, *le Sourire du chat* resplendit de cette tension, de cette aspiration qui font dire à une fille de collabo rencontrée aux Halles, son premier amour peut-être, que, même fermé sur ses secrets, le « Chat » *« sentira des choses importantes avant les autres »*. *« Escargot pas borgne, dit-elle, ne rentre pas tes cornes ! »*

En nos temps de retournements et de vieilles ruses sans conviction, cette fidélité ardente nous rend la jeunesse ; et l'espoir.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LE SOURIRE DU CHAT, de François Maspero, Seuil, 318 p., 79 F.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Réparation policière

Voici donc le commissaire Jacques Genthial réhabilité. Déchu sans ménagement ni préambule il y a à peine trois semaines, l'ancien patron de la brigade criminelle du Quai des Orfèvres a, en effet, reçu, mercredi, un hommage appuyé du président de la République. Répondant à une question générale sur l'état de la police.

M. Mitterrand s'est de lui-même arrêté au cas Genthial et a tenu à laver de tous soupçons ce policier incontesté parmi ses pairs comme au sein de la magistrature. *« C'est un excellent fonctionnaire, parmi les meilleurs »*, a déclaré le président, estimant que M. Genthial *« a été victime d'une situation qui s'était créée bien avant lui et qui, malheureusement, s'était perpétuée »*.

Par ces quelques mots, M. Mitterrand répare moralement ce qui était d'emblée apparu à tous les observateurs comme une injustice.

Reste alors à expliquer l'erreur commise : pourquoi avoir voulu, en le mutant brutalement, sanctionner un professionnel pourtant efficace, discret et respectueux du droit? N'est-ce pas la direction d'un Service régional de police judiciaire (SRPJ) que l'on proposa d'abord, le 15 mars, à M. Genthial, alors qu'il avait déjà occupé deux postes semblables, à Toulouse et Orléans ?

A l'évidence, il ne s'agissait pas d'une promotion. Seule la pression de ses collègues commissaires de police permit d'obtenir son maintien à Paris et la création précipitée d'un poste de chargé de mission à la Direction centrale de la police judiciaire. Une affectation vague, comme furent imprécises les justifications données *a posteriori* par le premier ministre et le ministre de l'intérieur sur les « fuites » qu'il y aurait eu dans le « secteur » de M. Genthial. Aujourd'hui, M. Mitterrand parle au contraire d'une *« situation »* ancienne dont M. Genthial ne serait pas responsable.

Si la mise au point du président est bienvenue, encore faudrait-il dire qui s'est trompé. Car l'erreur n'est pas bénigne. Par ses multiples déclarations, où il revendique la paternité de la décision, M. Gaston Defferre tend à se désigner comme l'unique responsable. Attitude paradoxale quand on sait que, anticipant sur les propos de M. Mitterrand, le ministre de l'intérieur confiait récemment à certains visiteurs qu'on était peut-être allé « trop loin » dans l'affaire Genthial.

En fait, l'attitude de M. Defferre vise avant tout fournir un bouclier au président de la République si d'aventure une tempête policière le menaçait. Mais, pour la réalité des faits, il apparaît bien que ni le ministre de l'intérieur ni le premier ministre n'ont été à l'origine de la mutation de M. Genthial. Ils ont suivi, au nom de la raison d'Etat, un mouvement lancé depuis l'Elysée à la faveur du fractionnement entre le ministère de l'intérieur et le secrétariat d'Etat à la sécurité publique. Domaine dont le responsable est M. Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet de M. Mitterrand.

EDWY PLENEL.

Prudence sur l'école privée

Il n'existe manifestement aucune divergence entre le président de la République et son ministre de l'éducation nationale sur le délicat dossier de l'enseignement privé. Les qualificatifs utilisés par M. Mitterrand à l'égard des *« propositions de M. Savary »* sont sans équivoque. L'assujettissement de l'école privée aux règles budgétaires nationales ? *« Une bonne chose »*. L'application de la carte scolaire ? *« Un progrès »*. La création d'un organisme de répartition des fonds entre les établissements privés ? *« Une nécessité »*. Un contrat de droit public pour les enseignants ? *« Honnête et sain »*.

En fait, le projet « Savary » mériterait tout autant l'appellation de projet « Mitterrand ». Le président et son ministre sont conscients, l'un et l'autre, qu'il n'est pas possible de réaliser le grand service public de l'enseignement laïque et unifié qu'ils préconisaient dans l'opposition.

Vantant les propositions gouvernementales pour l'école privée, M. Mitterrand n'a répondu à aucune des inquiétudes qu'elles suscitent. Ni à celles des socialistes qui, avec MM. Defferre et Poperen, s'indignent d'un financement obligatoire des écoles par les communes. Ni à celles des laïques qu'émeut le maintien de deux corps professoraux. Ni à celles de l'enseignement catholique, qui refuse obstinément la fonctionnarisation de ses maîtres.

Mais le chef de l'Etat pouvait-il répondre aux « deux bords » sans déclencher la guerre scolaire à laquelle il souhaite mettre fin ?

AL. F.

M. SAVARY APPELLE LES LAIQUES AU RÉALISME

C'est un appel au réalisme que M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a lancé, le 4 avril, aux militants laïques qui réclament l'intégration de l'école privée dans un grand service public de l'enseignement.

S'exprimant devant l'assemblée générale de la mutualité scolaire, M. Savary a reconnu que l'engagement d'unifier le système scolaire avait été pris, en 1981, par la gauche. *« Mais cette tâche n'est pas aisée »* a-t-il déclaré. *« Pèsent sur nous vingt-cinq ans d'une législation qui a laissé des traces, sans oublier qu'il existe un conseil constitutionnel. J'ai donc pris en compte tous ces facteurs. »*

« Veuillez examiner l'ensemble des propositions gouvernementales. Mesurez-en toutes les conséquences. Ne portez de jugement qu'après une analyse approfondie. Car ce que nous vous proposons correspond et correspondra à une phase importante de l'évolution de notre système éducatif. »

Le ministre a fait allusion aux objectifs que la gauche avait dû abandonner en raison des circonstances et notammnent à la production de 31 millions de tonnes d'acier par an aujourd'hui tombée à 17,5. Le parallèle avec le projet d'unification de l'enseignement était évident. *« Je ne vous demande pas d'approuver nos propositions parce que MM. Chirac et Labbé les attaquent*, a conclu M. Savary, *mais croyez que je souhaite surtout mener cette bataille contre « les autres »*.

Rome s'en prend aux théologiens de la libération

Le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, a réuni, du 27 au 30 mars, à Bogota (Colombie), les présidents des commissions doctrinales de toutes les conférences épiscopales latino-américaines pour discuter de l'*« orthodoxie en Amérique latine »*. Il est sans précédent que le préfet de cette congrégation – qui était entouré du cardinal Sebastiano Baggio, préfet de la congrégation des évêques, et du cardinal Alfonso Lopez Trujillo, archevêque de Medellin, – convoque et préside une telle réunion à l'échelle continentale.

Au centre des débats : la *« théologie de la libération »*, courant de pensée né en Amérique du Sud qui préconise la multiplication des communautés ecclésiales de base et qui emprunte certains de ses concepts au marxisme. Cette théologie, qui fait l'objet d'une vive polémique en Amérique latine, est de plus en plus critiquée par la congrégation pour la doctrine de la foi. Deux théologiens sont visés en particulier : Leonardo Boff (brésilien) et Gustavo Guttierez (péruvien).

En mars 1983, le cardinal Ratzinger avait adressé à l'épiscopat péruvien un document en dix points sur la théologie de Gustavo Guttierez, qui vient d'être rendu public (1). Le théologien péruvien y est accusé notamment d'opérer une lecture *« sélective »* et *« marxiste »* de la Bible et d'opposer *« l'Eglise des pauvres, l'Eglise de la base, qui est l'authentique peuple de Dieu »*, à l'Eglise hiérarchique. D'autre part, une revue italienne a récemment publié une réflexion critique du cardinal Ratzinger sur le sujet. Le père Charles Antoine, directeur de l'agence DIAL, explique, ci-dessous, son point de vue sur ce courant théologique controversé.

(1) Par l'agence Diffusion de l'information sur l'Amérique latine (DIAL) : 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.

« Une nouvelle interprétation du christianisme »

De notre correspondant

Rome. – La revue *30 Giorni*, mensuel proche du mouvement Communion et libération, a publié dans son numéro de mars une étude *« confidentielle »* – bien qu'elle soit déjà parue au Pérou – du cardinal Ratzinger sur la théologie de la libération. Selon le cardinal, cette théologie n'est pas un phénomène exclusivement latino-américain. D'abord, elle a subi l'influence déterminante de théologiens européens et nord-américains. Ensuite, elle existe aussi en Inde, au Sri-Lanka, aux Philippines, à Taiwan et en Afrique.

« Une erreur dangereuse »

Pour le préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, l'*« erreur dangereuse »* que constitue la théologie de la libération a des raisons profondes : *« Après le concile Vatican-II, est née une situation théologique nouvelle :*

1) L'idée s'est répandue dans l'opinion que la tradition théologique existante n'était plus acceptable... ;

2) L'idée d'ouverture au monde et d'action sur le monde s'est transformée en une foi ingénue en la science, faisant des sciences humaines un nouvel Evangile sans en reconnaître les limites et les problèmes. La psychologie, la sociologie et l'interprétation marxiste de l'histoire furent considérées comme scientifiquement fondées et, par conséquent, comme éléments non contestables de la pensée chrétienne.

» Dans une telle situation, les différentes formes du néo-marxisme se sont transformées en une force morale et en même temps en une promesse de sens qui est apparue pratiquement irrésistible à la jeunesse universitaire.

» La théologie de la libération, affirme le cardinal, *est un phénomène extrêmement complexe (...) qui va des positions les plus radicalement marxistes à celles qui posent de manière appropriée la question de la responsabilité du chrétien envers les pauvres et les opprimés dans le contexte d'une théologie ecclésiale correcte.*

« Un danger fondamental »

» L'analyse du phénomène, poursuit le cardinal, *rend manifeste un danger fondamental pour la foi dans l'Eglise.* » La théologie de la libération *« constitue une nouvelle forme de réalisation du christianisme dans son ensemble : en cela elle change toutes les formes de la vie ecclésiastique »*. Il s'agit, affirme le cardinal, d'une *« nouvelle interprétation globale du christianisme »* qui est *« souvent sous-évaluée parce qu'elle n'entre dans aucun des registres existant jusqu'à aujourd'hui de l'hérésie. »*

» Trop souvent, conclut le cardinal Ratzinger, *la notion de théologie de la libération est utilisée dans une acception étroite par ceux qui ont fait une option marxiste. »*

Ph. P.

Le choix prioritaire des pauvres

Des signes non équivoques montrent que, dans l'offensive contre la « théologie de la libération » en Amérique latine, l'ultime bataille est commencée. Lancée il y a une dizaine d'années, dans le cadre du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM), par celui qui n'était pas encore le cardinal Lopez Trujillo, mais déjà l'influent secrétaire général du CELAM, l'opération est désormais prise en charge, au niveau du Vatican, par la très officielle Congrégation pour la doctrine de la foi présidée par le cardinal Ratzinger.

Qu'y a-t-il par-delà les querelles d'experts sur l'« herméneutique théologique », l'« exégèse bultmanienne » ou les « concepts marxistes » ? Essentiellement trois réalités.

En premier lieu, le fait brutal et massif de la pauvreté pour des dizaines de millions de Latino-Américains : ce par quoi l'Amérique latine fait partie du tiers-monde, dont la prise de conscience remonte à Bandung, voici bientôt trente ans. Et comme ce continent, pour des raisons historiques propres, est à dominante catholique, sociologiquement et culturellement parlant, il n'est pas étonnant que la misère collective et le retard économique soient devenus le défi majeur lancé à la foi chrétienne, et donc à l'Église catholique comme telle. L'effort pastoral qui en est résulté et qui se résume dans la formule du *« choix prioritaire des pauvres »* n'était guère susceptible, par ses implications pratiques, de faire l'unanimité.

La deuxième réalité mise en relief par cette polémique, c'est la naissance d'une pensée théologique propre au tiers-monde. Jusqu'alors limitée aux pays dits avancés, la théologie a vu son lieu d'élaboration glisser progressivement vers la « périphérie » du monde développé. Bien qu'effectivement influencée à l'origine par des théologiens européens – tel le jésuite allemand Rahner, qui vient de mourir, – la « théologie de la libération » a, depuis, atteint largement son autonomie. Elle ne pouvait pas, comme fait inédit, ne pas susciter la réaction du « centre » du catholicisme dans sa difficile recherche de conciliation des cultures.

Troisième point à souligner : les « théologiens de la libération » ne sont pas des hommes de bureau. Ils sont d'abord et avant tout des gens de terrain, en prise directe avec ce qu'il est convenu d'appeler en Amérique latine le « mouvement des communautés ecclésiales de base ». Leur bibliothèque, c'est la Bible comme livre de lecture de l'existence chrétienne pour les millions de victimes des aléas de la croissance économique : paysans spoliés de leurs terres, Indiens méprisés, populations des périphéries urbaines grossissant sans fin sous l'effet d'un exode rural massif...

Théologie de la libération ou pas, nous savons que le défi initial persiste. Les petites gens d'Amérique latine n'ont que faire d'une mise en demeure de leurs intellectuels. Plus que d'une polémique, le peuple des croyants latino-américains a besoin d'un nouveau François d'Assise.

CHARLES ANTOINE.

EN BREF

L'équipage soviéto-indien à bord de Saliout-7

Vingt-cinq heures après avoir été lancé dans l'espace, l'équipage du vaisseau spatial soviétique Soyouz-T-11 s'est amarré, mercredi 4 avril à 16 h 31 (heure française), à la station orbitale Saliout-7 à bord de laquelle trois cosmonautes travaillent depuis près de deux mois. Les nouveaux arrivants, parmi lesquels se trouve un cosmonaute indien, devraient rester, comme c'est l'habitude avec les équipages mixtes, quelques jours dans Saliout avant de revenir, le 11 avril, sur Terre.

Deux réfugiés basques arrêtés pour port d'arme

Deux réfugiés basques espagnols, MM. Luis Mario Saralegui-Cornago, trente-cinq ans, et Juan-Carlos Arriaran-Ibarra, vingt-sept ans, ont été appréhendés, le 3 avril, à Hendaye où ils circulaient en voiture, porteurs d'un fusil de chasse à canon scié et de cartouches. Une perquisition à leur domicile a en outre amené la découverte de cocktails Molotov.

Au terme de leur garde-à-vue, ils ont été déférés au parquet à Bayonne et pourraient être jugés en application de la procédure des « comparutions immédiates », s'agissant d'un délit flagrant.

Lionel Cardon va être transféré à Bordeaux

Arrêté à Paris où il est détenu depuis le 25 novembre sous les inculpations d'homicide volontaire, tentative d'homicide volontaire, arrestations illégales et séquestrations, Lionel Cardon a été interrogé, mercredi 4 avril, par M. Jean-Louis Debré, juge d'instruction. Ce magistrat est chargé du dossier concernant les crimes retenus contre Cardon à Paris : meurtre au bois de Boulogne du gardien motocycliste Claude Hochard, tentative de meurtre du brigadier Jean-Pierre Molueau et séquestration de l'avocate Nicole Dreyfus, de la journaliste Annette Kahn et de deux autres femmes.

Lionel Cardon doit être maintenant transféré à Bordeaux pour être entendu sur le meurtre des époux Aran, commis à Pessac (Gironde) au mois d'octobre dernier.

Gardiennage privé pour une commune de l'Isère

Vienne. – Afin d'éviter la création d'une milice par les commerçants de la ville, excédés par les multiples actes de vandalisme commis ces dernières semaines, le maire de Pont-Evêque (Isère), M. Bernard Faure (modéré), a décidé de passer un contrat avec une société privée de gardiennage locale. Le conseil municipal, réuni vendredi 30 mars, a approuvé cette proposition, destinée à suppléer les effectifs de gendarmerie jugés insuffisants (douze gendarmes pour neuf communes, représentant une population d'environ trente-cinq mille habitants).

« Je préfère que la sécurité soit assurée par des professionnels plutôt que par une dizaine d'habitants armés de fusils », explique M. Bernard Faure, qui a demandé aux agents de la Société canine rhodanienne de patrouiller dans sa ville, non armés, à bord d'une voiture munie d'un radiotéléphone pour prévenir les gendarmes à la moindre alerte.

Pont-Evêque, cinq mille cinq cents habitants, n'a pas pu obtenir la création d'une antenne du commissariat de police de Vienne, une telle structure n'étant autorisée qu'à partir de dix mille habitants. – C. F.

ALPINISME

Pascal Ottmann, le solitaire

De notre correspondant

Pascal Ottmann, l'un des plus brillants représentants de l'alpinisme français, a disparu sur le versant italien du Mont-Blanc alors qu'il était parti, le 29 décembre dernier, pour tenter la première hivernale en solitaire de l'arête de Peutrey. Pour lui rendre hommage, ses proches et ses amis se sont récemment réunis dans une église de Vesoul dont il était originaire (1).

Vesoul. – Les proches de Pascal Ottmann ne parlent ni de folie, ni de défi, ni de coup de tête. Mais de leur chance d'avoir connu un jeune Vésulien, adopté par les guides savoyards, cet *« homme lumineux »* : *« Nous, nous ne sommes que des grelotteux »*.

Ce professeur d'éducation physique, disciple du grimpeur italien de pointe Rheinold Messner, ne faisait-il pas des toits en surplomb sans aucun moyen artificiel ? N'avait-il pas été chargé de mettre au point les méthodes pédagogiques de demain à l'école nationale d'alpinisme de Chamonix ?

« Un type qui va pépère tous les jours à son bureau ne peut juger ni même comprendre ce qu'est tenter une première hivernale », témoigne un ami alpiniste de Pascal Ottmann. *« Car il faut voir le contexte. La solitaire, c'est le summum. »*

Lors des recherches, un hélicoptère ne découvrira que la corde dont il s'est délesté pour la fin de l'arête. *« L'éternité*, dit M. Ottmann père, *n'est pas affaire de durée mais question d'intensité. »* *« Grimper c'est être libre »*, répétait Pascal.

ANDRÉ MOISSÉ.

(1) Contrairement à ce que nous avons écrit, à la suite d'une erreur de transmission dans notre bilan de la saison 1983-1984 d'alpinisme (*le Monde* du 3 avril), Pascal Ottmann n'était pas « autrichien » mais vésulien.

● *Bontempi gagne la classique Gand-Wevelgem.* – L'Italien Guido Bontempi a gagné au sprint la classique Gand-Wevelgem, disputée le 4 avril sur 255 kilomètres. Il a devancé le Belge Vanderaerden, l'Italien Gavazzi et le Français Castaing.

● *Echecs : Kasparov se repose.* – Garry Kasparov, qui mène par 7 points à 4 devant Vassili Smyslov, dans la finale du Tournoi des prétendants, a demandé à prendre jeudi son deuxième et dernier temps de repos. La douzième partie, qui devait se jouer ce jeudi, est reportée au samedi 7 avril.

● *Football : quarts de finale de la Coupe de France.* – Toulon a pris une option sur la qualification pour les demi-finales de la Coupe de France de football en s'imposant à Lens, grâce à un penalty transformé par Albert Emon, mercredi 4 avril, en match aller des quarts de finale. Les deux équipes de deuxième division encore en course, Cannes et Mulhouse, ont été moins heureuses en déplacement. Les Cannois, qui ont déjà éliminé Bastia et Sochaux, menaient pourtant 2 à 0 après vingt-six minutes de jeu à Monaco. Mais les joueurs de la Principauté ont bien réagi, notamment grâce à Bernard Genghini, auteur de 3 buts, pour l'emporter 4 à 2. Deux buts du Nantais Vahid Halilhodzic ont compromis les chances des Mulhousiens de réussir la « passe de trois » après leurs exploits contre le Paris-SG et Bordeaux.

Ski alpin

LE SUISSE ROLAND FRANCEY SUCCÈDE A JEAN BÉRANGER A LA DIRECTION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

(De notre correspondant.)

Grenoble. – Malgré les résultats encourageants enregistrés à Sarajevo, lors des Jeux olympiques d'hiver (deux médailles de bronze et une argent), la Fédération française de ski (FFS) a estimé nécessaire de réorganiser profondément l'encadrement de l'équipe de France. Jean Béranger, directeur de l'équipe de France masculine de ski alpin, est remplacé par M. Francey.

Le président de la FFS, M. Jean Barthalais, estime que cette mesure ne constitue nullement un *« désaveu »* de la politique menée depuis cinq ans. Jean Béranger conservera un titre de chargé de mission auprès du comité alpin de la FFS.

Roland Francey dispose d'une expérience de huit années acquise au sein de l'équipe helvétique de ski comme entraîneur des descendeurs puis des spécialistes du slalom géant. D'autres changements dans l'encadrement de ski alpin interviendront dans les prochaines semaines.

C. F.

● *Vente au Sénégal d'avions de combat français.* – L'armée de l'air sénégalaise vient de commander à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) quatre avions Rallye 235 dans la version « guerrier » pour des missions de reconnaissance et de surveillance à partir de terrains courts et peu aménagés. Ces quatre exemplaires lui seront livrés durant l'été prochain. Le Sénégal est, après le Ruanda, le deuxième Etat africain à avoir commandé à la France des Rallye 235 Guerrier.

Le Monde

culture

CINÉMA

« GUERRES FROIDES », de Richard Eyre

Un élégant défaitisme

En toute bonne conscience, tout honneur, Richard Eyre et son scénariste, Ian McEwan, s'attaquent à la société du spectacle anglaise et en ramènent, croirait-on, une satire amère de l'arrivisme en politique.

Deux jeunes loups, deux bons copains, James Penfield (Jonathan Pryce) et Tim Curry (Jeremy Hancock), le premier éditeur du bulletin d'information à la BBC, le second journaliste à Fleet Street, commencent à percer à un moment crucial pour l'Angleterre conservatrice de « Maggy » Thatcher, l'invasion des Malouines. Tim a déjà choisi son camp, la droite réactionnaire et antisoviétique, James nourrit encore des velléités critiques.

James aime Susan Barrington (Charlie Dore), documentaliste à la télévision. Pour parvenir à ses fins, Tim lui suggère de s'introduire auprès de la mère, Ann Barrington (Rosemary Yarris), grande âme de gauche, historienne : Ann vit dans le souvenir d'un frère tué lors de la seconde guerre mondiale. Elle s'éprend de James venu soi-disant se documenter pour le livre qu'il prépare sur Suez.

Troisième niveau du récit : le parallèle entre les Malouines, la résolution patriotique de la Dame de fer et les souvenirs de Suez. James perd très vite le soupçon d'idéalisme qu'il pouvait encore nourrir. Susan le quitte pour Tim qui semble avoir tout manipulé. Lui-même ne s'attarde pas auprès d'Ann. Dans le meilleur des mondes britanniques, l'amour et la politique n'ont pas de couleur.

Il y a récit et récit, politique et politique, passion et passion. Les deux auteurs semblent s'être laissé envahir par le cynisme de leurs principaux personnages. A force d'affûter la fable, de la vouloir exemplaire, ils la désamorcent et deviennent un peu les philistins au-dessus de la mêlée qui se frottent les mains en disant avec compassion : quelle salade, ciel ! La gauche et la droite, bonnet blanc et blanc bonnet. Etre à gauche, c'est se vouloir ancien combattant et lutter pour une cause perdue.

Tous les personnages se méprisent eux-mêmes, la seule idéaliste authentique, la touchante Ann, est une idiote. Vingt-cinq ans après le « Free Cinema », de Lindsay Anderson et Karel Reisz, l'histoire se répète, mais à rebours, vers la caricature. Qu'elle soit masquée derrière des bons sentiments supposés ne rend l'expérience que plus pénible.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Rencontre avec l'écrivain scénariste Ian McEwan

Ian McEwan est apparu au milieu des années 70 comme l'un des plus solides espoirs de la littérature anglaise. Evoluant à l'image d'un certain nombre de ses aînés britanniques, il évite de se limiter à une forme unique de récit. C'est ainsi qu'il a publié deux recueils de nouvelles (un seul a été traduit en français sous le titre *Premier amour, dernier rites*, éd. Veyrier), deux romans (*le Jardin de ciment*, et *Un bonheur de rencontre*) (1), plusieurs pièces de théâtre. Il a en outre signé plusieurs scénarios pour la télévision. Restait le cinéma.

« *Je connaissais bien le metteur en scène Richard Eyre, avec qui j'avais eu l'occasion de travailler pour un téléfilm*, nous explique McEwan. *J'avais envie d'écrire un scénario où je pourrais exprimer mon point de vue à la fois sur l'histoire moderne de l'Angleterre et sur la façon dont celle-ci est restituée. L'idée a séduit Richard Eyre, mais nous avons eu quelques difficultés à réaliser le montage financier du film.* » La situation du cinéma britannique n'étant pas des plus brillantes (« *Nos films manquent d'originalité* », constate McEwan), les producteurs hésitent à investir. Cependant, nombre de films « *réussissent à se faire grâce à Channel Four, notre quatrième chaîne de télévision – privée, – qui intervient fréquemment comme coproducteur.* »

Ian McEwan se montre assez sceptique quant à un « renouveau » du cinéma britannique. « *Bien que l'on puisse voir pas mal de films expérimentaux, il faut reconnaître que nos cinéastes sont davantage séduits par des thèmes évoquant la réalité quotidienne.* » Sur ce point, leur attitude ne diffère guère de celle d'une bonne partie des romanciers britanniques modernes. On conçoit dès lors que la rencontre entre cinéma et écriture n'en est que rendue plus facile.

« *Quand j'ai commencé à écrire* Guerres froides *[traduction libre et française de The Ploughman's Lunch], j'ai envisagé d'en faire un roman. Mon idée de départ était d'écrire une histoire d'amour entre un homme et une femme. Tandis qu'il vit cette idylle, mon personnage principal, James, entreprend d'écrire un livre sur l'expédition de Suez. Seulement, il choisit de déformer volontairement le cours de l'histoire, et ce, dans un but tout à fait précis. Je venais juste de terminer la rédaction de ce scénario lorqu'a éclaté la guerre des Falkland. C'était une coïncidence plutôt extraordinaire, parce que brutalement, comme à l'époque de Suez, la Grande-Bretagne a pris conscience qu'elle n'était plus la puissante nation d'autrefois.*

» *Nous vivons encore sur le souvenir de notre empire, et nous acceptons mal d'être devenus les citoyens d'un « petit » pays. D'où la tentation de « falsifier » l'histoire, de la transformer. L'épisode des Falkland se situant dans cette logique, je l'ai donc intégré au scénario. Au-delà de cet aspect formel, j'ai voulu, également, dans* Guerres froides, *rendre l'idée que la distinction entre vie privée et vie politique n'existe pas. En un certain sens, nous vivons les événements politiques sur un plan émotionnel, sentimental presque. Cela nous amène à nier parfois la réalité, soit parce qu'elle nous échappe, soit parce que nous ne voulons pas la regarder en face.* »

BERNARD GÉNIÈS.

(1) Éditions du Seuil. *le Jardin de ciment* est disponible dans la collection « Points-Virgule ».

MUSIQUE

A LA CITÉ DES ARTS

Hommage au pianiste Marc Raubenheimer

Tandis que le Fonds international d'entraide musicale fêtait à l'UNESCO, avec son président, Yehudi Menuhin, et quelques très grands artistes comme Ivo Pogorelich le dixième anniversaire de sa fondation (1), quatre jeunes pianistes accomplissaient à la Cité des arts un autre geste d'« entraide » insolite.

Ils rendaient hommage à leur ami Marc Raubenheimer, un pianiste sud-africain qui avait remporté le grand prix Paloma O'Shea de Santander en 1982, mort en décembre dernier, à trente et un ans, dans la collision de deux avions à Madrid.

Raubenheimer était inconnu à Paris et cette commémoration n'en est que plus touchante, signalant la qualité d'âme de ces jeunes gens : Yves Rault (qui avait remporté le troisième prix, plus que mérité, au même concours), Jean-Esslam Babouzet, François Kerdoncuff et Alain Jacquon.

La Sonate en ut mineur de Mozart, la *Sonate* de Bartok, *Prélude, choral et fugue* de Franck, le *Treizième nocturne* de Fauré, composaient un noble programme alliant la flamme, la gravité, la piété en des œuvres intimes très réflexives ne dissociant pas les mérites de chacun au cours de cette célébration qui n'était pas, justement, un concours. Disons que tout confirmait la progression d'une école de piano française qui a pris ces dernières années une plus large technique, une belle frappe pianistique qui nous change de maints touchers étiques, une grande rigueur et richesse de style.

On souhaiterait maintenant qu'ils osent davantage s'exprimer personnellement, à l'exemple de Raubenheimer, dont les interprétations à Santander étaient aimantées par une nature vibrante, subtile, très personnelle, nourrissant une fantaisie éblouissante et un profond lyrisme (*le Monde* du 8 août 1982). Mais n'est-ce pas pour cela qu'ils se sont refusés à laisser perdre le souvenir de l'un d'entre eux qui avait d'emblée atteint aux cimes de leur art ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Un disque Schumann de Raubenheimer vient d'être publié en Angleterre.

(1) Le FIEN, grâce à des concerts offerts par des vedettes internationales, contribue financièrement à la promotion de jeunes compositeurs et interprètes de talent, ainsi que des musiciens traditionnels de différentes cultures (1, rue Miollis, 75732 Paris CEDEX 15).

THÉATRE

LA ROYAL SHAKESPEARE COMPANY A PARIS

Le fantôme meurt une deuxième fois

De passage à Paris, avec *Much Ado About Nothing (Beaucoup de bruit pour rien)* et *Lear*, d'Edward Bond, la prestigieuse Royal Shakespeare Company (RSC) débarque en troupe d'un autre temps ; d'outre-Manche, vraiment. Comme si côté théâtre aussi – et pas seulement pour les questions d'agriculture – la Grande-Bretagne avait toutes les raisons de se tenir à l'écart des modernités (?) européennes, hors du marché commun de la mise en scène, des méthodes (ou des modes) allemandes, italiennes, voire belges, suisses et même françaises. Les acteurs anglais – et les actrices aussi – sont grandioses : ils peuvent ainsi se carrer dans des décors plûtôt misérables plantés à la va-comme-je-te-pousse en tout dédain pour les finesses et raffinements actuels de l'art des lumières et être entendus cinq sur cinq d'un public ne maîtrisant pas nécessairement les subtilités de la langue. Ils suscitent l'admiration immédiate du simple fait de jouer ensemble. Ensemble : pas d'autre mot. Mais cette impression d'homogénéité, les comédiens de la Schaubuhne ou du Piccolo Teatro de Milan, par exemple, savent la donner également. Les Anglais doivent avoir en plus une manière spéciale de s'impliquer physiquement : intense et indifférente à la fois. Chacun, présent dans sa masse, semble doublé d'un mime répondant instinctivement aux gestes des autres.

« *Ah !... on se croirait à la Comédie-Française autrefois* », disait une dame en décolleté au sortir de la première – très British – organisée par le British Council. Elle semblait venue voir *Much ado about nothing* comme on va aux ballets de l'Opéra : pas forcément nostalgique des mardis habillés du théâtre de Molière, elle repensait peut-être, tout bonnement, la dame, à un spectacle comme *l'Avare* monté par Roussillon où, avant même de mentionner sa cassette, Michel Aumont est Harpagon d'une seule grimace, d'un simple regard traqué d'avaricieux.

Pourtant, Terry Hands, metteur en scène attitré et codirecteur de la RSC, n'a rien imaginé de très brillant ni d'original pour *Much ado...*, cette comédie en forme de double histoire de soi-disant amour. Les aventures de la fiancée principale sont comme énumérées, citées parallèlement aux taquineries entre Benedik seigneur de Padoue, et Béatrice, modèle de franc-parler, de lucidité féminine. Pour ce rôle Terry Hands semble avoir ordonné à Sinead Cusack d'en remettre dans le registre nièce mal dégrossie que son oncle aura du mal à marier.

Le pire arrive lors du baiser final qu'elle échange avec Dereck Jacobi, sosie d'un Claude François qui aurait vieilli. Tels les couples en blanc des shows de Broadway les plus sucrés, ils s'enlacent dans la guimauve d'une mauvaise musique. Et malgré tout échappent au ridicule. Gardons plutôt le souvenir de la brève apparition d'un petit gamin charmant ou du gendarme Dogberry (Christopher Benjamin) montant une garde de truculence garantie. Sinon il faudrait demander pourquoi il a été conseillé à l'autre héroïne et ses suivantes d'avoir l'air de godiches, et surtout pourquoi les panneaux en plexiglas avec dessins d'arbres, les sièges en bois blanc et le gros soleil plat et doré de la conclusion qui tiennent lieu de décor sont tellement inesthétiques. « *Léger à transporter en tournée* » dira-t-on. Cela doit être cela, léger. On écoute bien le texte, et voilà.

Voir « Lear »

Lear, c'est autre chose. *Lear*, c'est ce qu'il faut aller voir, sans faute, à la Bastille, pour savoir de quel bois se chauffent les gens de la Royal Shakespeare. Chauffage à blanc. Le Théâtre du Carouge, à Genève, puis Patrice Chéreau s'étaient attaqués à la pièce de Bond, cette fable sur le pouvoir. Barry Kyle la livre telle quelle, sculptée à grands coups de couteau. Il la monte sur le rythme d'un vieux film d'horreur anglais où les très cruelles filles du roi Lear – qui sont deux et non trois – s'appellent Bodice et Fontanelle et non plus Goneril et Regan.

Comme revues et corrigées par un Brecht qui n'aurait pas cherché à tout expliquer mais juste à faire sentir (ou frissonner), elles sont si distinguées et si épouvantablement anglaises qu'elles font souvent rire (jaune). Il faut les regarder, Penelope Beaumont et Jenifer Landor, aînée calculatrice et cadette sensuelle, trahir, torturer, injurier, mépriser avec une délectation sans faille, hyènes avides de commander, louves glaciales. La roue tournant, elles passent à la trappe au son sans fioritures de deux trompettes héraldiques.

Vient le tour de Cordélia, qui aurait pu être aussi innocente que la Cordelia de Shakespeare si les soldats ne l'avaient violée après avoir tué son mari le fossoyeur. Cordelia ordonne à ses sbires – les sbires demeurent à travers tous les régimes – d'arracher les yeux du vieux Lear devenu un pacifiste, un marginal encombrant. On conserve les yeux dans des éprouvettes, des fois qu'ils pourraient servir à un meilleur usage. Sanguinolant assuré franco. Chez Shakespeare, c'était Gloucester qui perdait la vue.

Mais il ne faut pas trop chercher les correspondances. Bond a écrit autre chose. Le fou du roi déchu est ici un fantôme. Le gentil petit fossoyeur qui gardait des cochons dans la campagne – Marc Rylance lunaire – a juste à réapparaître en pyjama blanc troué, les cheveux un peu blanchis, doux comme Charlie Chaplin à ses moments immenses pour être « le » fantôme. Aucun acteur français, pas même Gérard Desarthe, ne peut réussir cela. C'est seulement en Angleterre que les fantômes existent, et peuvent mourir une deuxième fois, bouffés par des cochons que l'on ne voit pas. Dire plus ? Si, bien sûr, c'est Bob Peck qui joue Lear. On parlait d'évidence, de présence physique. Au pied de son mur en carton-pâte – du carton comme ici on n'oserait plus – Peck, somptueux, subjugue.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *Much Ado About Nothing*. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. – *Lear*. Théâtre de la Bastille, 21 heures. Jusqu'au 5 avril.

LE PRINTEMPS DE BOURGES

La présence proverbiale de Burroughs

Journée symbole le 3 avril. Etaient là, *Zéro de conduite* dont les membres – onze ans pour les plus jeunes, quatorze pour les plus âgés – se sont réunis autour d'une même passion pour le punk, Jacques Higelin, quarante-quatre ans et super-star, et William Burroughs, soixante-dix ans, poète et prophète (1).

William Burroughs, qui ressemble à un vieux gentleman propret du Sud, résidant entre New-York et Lawrence, petite ville de 15 000 habitants dans le Kansas, a vécu dans les années 50, avec Kérouac, Ginsberg, Corso et Gysin, les débuts de la Beat Generation et a fortement contribué à jeter les bases de ce qui, plus tard, allait s'appeler la « contre-culture ».

Depuis une dizaine d'années il fait des lectures de ses textes dans les halls de concert de rock ou dans les universités américaines, la plupart du temps en association avec John Giorno, poète « *sonore* » américain, qui a édité une vingtaine de disques avec, entre autres, Patti Smith, Laurie Anderson, Allen Ginsberg, John Cage, Frank Zappa, Amiri Baraka, ex-Leroi Jones et, justement, Burroughs.

Burroughs s'asseoit à une table et commence sa lecture avec un étonnant timbre de voix, un peu métallisé. Il sent vite la sensibilité du public et s'adapte. Percevant que son jeune auditoire de Bourges ne maîtrisait pas la langue anglaise, le vieux poète à l'humour sarcastique et féroce, a sauté allégrement plusieurs pages qu'il avait préparées pour s'en tenir à une relation plus simple, n'omettant pas cependant de livrer son goût pour la fabrication de proverbes tous azimuts : « *Fais gaffe quand une pute ne te demande pas d'argent. Ça te coûtera plus cher à l'arrivée* » et « *les communistes russes ne croient pas en Dieu, mais ils pensent comme Lui.* »

L'écrivain participait à Bourges à un hommage qui lui était consacré grâce à la collaboration de Jean-Jacques Lebel et de son festival international de poésie directe (Polyphonix Six). Il était entouré d'Amiri Baraka, de Linton Kwesi Johnson, des extraordinaires musiciens chanteurs et danseurs marocains d'Essaouira et de John Giorno. Giorno, qui utilise la musique comme aide-mémoire de sa poésie expérimentale et porte son discours avec la puissance, la véhémence d'un chanteur de rock jouant avec son corps, faisant rouler les mots en cascade, imposant avec force son climat.

Jacques Higelin, ce même mardi, puis le lendemain soir, a repris sa baguette de magicien, délaissée depuis la fin de son dernier spectacle au Casino de Paris. Une fois de plus, ce fut la démesure d'un baladin des temps modernes, un voyage grandiose dans un univers multiforme nourri par les vibrations brûlantes et les bonheurs de vivre du chanteur. Deux soirées tout en énergie et en émotion.

Enfin, M. Jack Lang, le ministre délégué à la culture, qui a rendu visite au Printemps, a mis l'accent sur une anomalie : voilà un festival où les subventions de l'Etat dépassent celles, très chiches, des collectivités locales, mises à part, évidemment, celles de la municipalité. En effet, la région et le département ne renvoient pas, en subventions, l'équivalence des retombées économiques d'une manifestation en plein essor.

CLAUDE FLÉOUTER.

(1) Un portrait de William Burroughs, réalisé par Howard Brookner, sortira dans les salles de cinéma à partir du 11 avril.

■ LE SOUTIEN DES AUTEURS. – Réunis en congrès à Londres, la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et de compositeurs a exprimé « *sa vive reconnaissance* » à M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, pour son action en faveur d'un élargissement de la loi de 1957 sur les droits d'auteurs.

EXPOSITIONS

FRIEDRICH AU CENTRE CULTUREL DU MARAIS

Caspar de la nuit

L'aube est transie, le jour glacial et volontiers brumeux, le crépuscule seulement réchauffé par un souvenir de soleil, ou l'apparition d'une lune. L'univers, à peine sorti de la nuit, inquiet de ses propres tempêtes, est marqué par une croix, par un arbre décharné, quelquefois arraché : par le mât, ou par l'épave d'un navire. Ou encore par un homme, plutôt seul, et qui ne paraît sans doute aussi tranquille devant la marche du temps que parce qu'on le voit de dos.

On sera ce personnage une ou deux heures durant, au Centre culturel du Marais. Maurice Guillaud, son animateur et grand ordonnateur, a, selon la recette qui a fait le succès du centre, aménagé un parcours surprise où l'on peut se croire un instant perdu au cœur de la montagne allemande : un pont de corde, ou l'eau qui coule sur le rocher, il faut peu de chose en effet pour recréer la promenade de Caspar-David Friedrich, à défaut d'avoir pu obtenir d'institutions jalouses ce qui aurait permis un véritable aperçu de son œuvre. Un tout petit nombre de tableaux, un ensemble de dessins plus abondants, mais pas toujours exaltants. Tout cela ne complète guère le Friedrich montré à l'exposition de l'Orangerie, en 1976, « La peinture allemande à l'époque romantique ».

Pourtant, depuis que le peintre le plus célèbre peut-être du dix-neuvième siècle allemand avait été ainsi « découvert » en France, rien n'avait vraiment été fait encore pour confirmer à nos voisins du Nord l'intérêt que nous portons à son fils noble et sauvage. Voici donc un bel et discret hommage, et voici, de surcroît, un splendide ouvrage signé de Maurice Guillaud, de sa femme Jacqueline et de Pierre Vaisse, pour s'en tenir aux textes inédits. Une iconographie de rêve, généreusement mise en pages, détaillée, répétée, des notes plutôt précises, ce *Caspar-David Friedrich*, sous-titré *le Tracé et la transparence*, forme, au fond, le catalogue de ce qu'aurait été l'exposition idéale.

Trop cher, ce catalogue ? Alors, il reste les audiovisuels de l'exposition et tout spécialement le chef-d'œuvre final et grandiose, pour les wagnérolâtres tout au moins, qui sur toutes les sonorités du walhalla, fait défiler les gloires de l'imagerie « friedrichienne » : il faut avoir un peu de temps devant soi. Cependant, quelle que soit l'efficacité de cette installation pour la pédagogie en général, on note que, pour la luminosité en particulier, elle tend à gommer l'originalité de Friedrich : les premiers plans voués à l'ombre, les lointains du soleil couchant, de la lune surgissant, ou simplement derrière, la nuit, l'inaccessible clarté.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Centre culturel du Marais, jusqu'au 1er mai. Catalogue, 424 pages, 267 F. L'analyse des structures de Friedrich proposée à la fin du volume ne nous paraît pas toujours très convaincante, mais cela reste heureusement secondaire.

■ M. JEAN-CLAUDE MENOU, directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France, vient d'être nommé directeur de l'administration générale et de la coordination au Centre Georges-Pompidou, poste où il aura, notamment, la responsabilité des manifestations dans les espaces communs (théâtre, danse, atelier des enfants...).

■ LE CHEF D'ORCHESTRE ITALIEN CLAUDIO ABBADO, actuel directeur musical de la Scala de Milan, assurera la direction musicale de l'Opéra de Vienne à partir de 1986. Il travaillera aux côtés de M. Helmut Drese, récemment désigné comme successeur du chef américain Lorin Maazel, dont le contrat n'a pas été renouvelé (*le Monde* du 21 mars). Claudio Abbadio, qui réduira ses activités au London Symphony Orchestra, devrait diriger au moins deux premières et vingt-cinq soirées d'opéra par saison à Vienne.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Marco Spada.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Demoiselle élue ; Didon et Enée.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, relâche. – Grand Théâtre, 20 h 30 : la Mouette. – Théâtre Gémier, 20 h 30 : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

ODÉON (325-70-32), 20 h 30, : Ionesco.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Sarcasme.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : la Double Inconstance.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 15 h : les Jeux de rôle. – Concerts-animations, 18 h 30 : Rencontre avec les musiciens ; 20 h 30 : R. Trexler « URSS avant-garde » . « DDR, avant-garde ». – Cinéma-vidéo, 12 h à 22 h : Sea tails ; Nouveaux films BPI : 13 h : Dehors, dedans... propositions, de Y. Peretti ; à 16 h : Boris Vian, de R. Bernard ; à 19 h : Ouvriers 80, de A. Chodakowski et A. Zadjyeskowski ; 18 h : Aspects du cinéma expérimental en France : Portraits/Miroirs (M. Klonaris, K. Thomadaki) ; Les enfants de l'immigration : de 15 h à 20 h : Cinéma et Vidéo. – Théâtre Danse, Les enfants de l'immigration : 15 h : Spectacle : « Zone interdite » ; 19 h : « Sound system ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), relâche du 4 au 23 avril.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Arden de Faversham, 18 h 30 : Momix Dance Theatre.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Bonheur à Romorantin.

ATHÉNÉE (742-67-27), I : 21 h : le Retour II ; 18 h 30 : Passagères.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Celle qui ment, 21 h : Lear.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II. – Tempête (328-36-36), 21 h : le Retour d'Iphigénie.

CENTRE CULTUREL XVII (227-68-81), 21 h : la Folie de l'homme.

CENTRE MANDAPA (359-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi : 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

EPICERIE-THEATRE (272-27-05), 19 h: Imprévu pour un privé.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Deux vieux panique.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34), I : 18 h 30 : Tête de faune ; 20 h 15 . L'ambassade ; II : 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chants mêlés ; 22 : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : le Rhinocéros.

MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), 20 h 45 : La noce chez les petits-bourgeois.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h: la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Suddenly Last Summer.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 21 h : le Journal d'une femme de chambre.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : La fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, II (387-71-31), 21 h : Roméo et Juliette.

PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Préjugés et passions.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 : l'Elève de Brecht.

PORTE-ST-MARTIN, (607-37-53), 21 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h 15 : Orlamonde. – III. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-43-77), 20 h 30 : Much Ado about Nothing.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-Cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, Grande salle (280-09-30), 20 h : Roi Lear de Shakespeare.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue. – Petite salle, 20 h 30 : Pense à l'Afrique.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux ; 22 h : Une noce ; une demande en mariage.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30: Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Stances à Sophie.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Mais est-ce qu'Élaine Groszt ?.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette : 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre : 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : S. Rochon.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Odissi.

Jeudi 5 avril

Opérettes,

Comédies musicales

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h : The Rocky Horror Show (vers. française).

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : J. Lapointe.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.

CITHEA (357-99-26), 20 h 30 : Naissance (groupe de F. Moze).

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : J.-P. Réginal.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : G. Cavier.

GYMNASE (246-79-99) 21 h : Odeurs.

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : M. Lourie ; 21 h : G. Dahan.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Linda de Suza.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Secrets.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : From Harlem to Broadway.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : le Mariage forcé ; à 20 h 45 : Marotissimo.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

Les concerts

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : G. Fumet, J. Galard (Bach, Leclair, Telemann...).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Berlioz, Schmitt).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHERE (331-90-76), 20 h 30 : Volapyk, à 22 h 30 : Sing-Sing, Ph. Cohen, les Avions.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : S. Jurad.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 21 h : M. Portal, L. Sclavis, J.-P. Drouet, H. Texier.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Catherine, Escoudé, Lockwood.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : R. Cabarius ; 24 h : A. Sanders, Worthy.

NEW MORNING (523-51-41), 20 h 30 : Slickaphonics.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Abyssia.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : J. Bonal Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Desforges.

SALLE PLEYEL (563-88-73), 21 h : O. Peterson.

SAVOY (277-86-88), 21 h : R. Galliano, D. Goyone, M. Bertaux, J.-P. Ceccarelli.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Collier's London all Stars.

SUNSET (261-46-60), 23 h : K. Chahine, D. Makaga, Ph. Mimran, L. Badaron, F. Sicard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h 30 : Transatlantic.

En région parisienne

EPINAY, MJC (822-41-40) 20 h 30 : Architruc.

MONTREUIL, TEM (858-65-33), 20 h 30 : Montreuil aux pêches.

NANTERRE, TH. des Amandiers (721-18-81) 20 h : Terre Etrangère.

VINCENNES, Th.-D. Sorano (374-73-74), 18 h 30 : Buffo ; 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué chez IVT ; (365-63-63) 21 : Siècle enchaîné à un angle du monde.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Dédée d'Anvers, de Y. Allégret ; 19 h, Cinéma japonais : Frère aîné et sœur cadette, de M. Naruse ; 21 h, Louis Skorecki : Eugénie de Franval.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Trésor d'Arne, de M. Stiller ; 17 h, les Indiscrètes, de R. André ; 19 h, Fille d'amour, de V. Cottafavi.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.f.), (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE BAL (Fr.-It.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LE COLLÈGE S'ENVOIE EN L'AIR (**) (All., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47 ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso (Hap), 17e (380-30-11).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum Orient Expres, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE JOUR D'APRES (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (354-42-34).

LE LEOPARD (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOCAL HERO (Brit.) (v.o.) : Forum, Orient-Express, 1er (233-42-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap.) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LES MALHEURS DE HEIDI (A.) (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEGAVIXENS (A.) (v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MAUVAISE CONDUITE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

POLAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE RETOUR DU JEDI (A.) (v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A.) (v.o) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).

SANS TÉMOINS (Sov.) (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ADDITION (*), film français de Denis Amar : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'AFFRONTEMENT, film américain de Paul Newman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'ANGE, film français de Patrick Bokanowski : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

BIQUEFARRE, film français de Georges Rouquier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Olympic Balzac Elysées, 8e (561-10-60) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

FRAULEIN BERLIN, film allemand de Lother Lambert, v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES, film anglais de Richard Eyre, v.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HABILLEUR, film anglais de Peter Yates, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PEPPERMINT FRIEDEN, film allemand de Mariane Rosenbaum, v.o. : Action Christine, 6e (325-47-46).

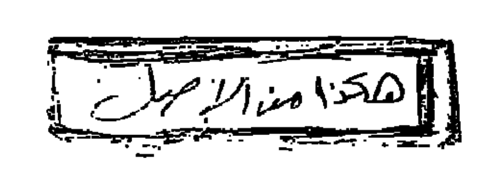
SCENARIO DU FILM PASSION, film vidéo de Jean-Luc Godard : Studio 43, 9e (770-63-40).

TENDRES PASSIONS, film américain de James L. Brooks, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

THE WIZ, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

UN HOMME PARMI LES LOUPS, film américain de Carrol Ballard, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). V. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE, film algérien de Mohamed Lakhdar Hamina, v.o. : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).



SPECTACLES

SCARFACE (A.) (*) (v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SECOND CHANCE (A.) (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88).

LE SECRET DES SELENITES (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

S.O.B. (A.) (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR 80 (A.) (v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WARS LA SAGA (A.) (v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) (v.o.) Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

TO BE OR NOT TO BE (A.) (v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A.) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delavault, St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) (v.o.) (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A.) (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp.) (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-portugais) (v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A.) (v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Rialto, 19e, (607-87-61).

LA BIBLE (Fr.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BLANCHE NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 15e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA PARTY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

RUBY GENTRY (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). — V.o + v.f. : Paramount Montparnasse. — 14e (329-90-10) ; V.f. Convention Saint-Charles, 15e (579-23-00) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clicky, 18e (522-46-01).

TÉLÉPHONE PUBLIC (Fr.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Marie Pervenche.
De P. Andreota. Réal. C. Boissol, avec D. Evenou, X. St-Macary...
Le mystère de la malle sanglante : une jeune Américaine poignardée, un magicien soupçonné, un commissaire enquête dans un univers de personnages de cire, au musée Grévin.

21 h 35 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
« Créer », *disent-ils : les élèves d'HEC dans la bataille pour la création d'entreprises ;* Des biscuits pour la crise : *l'homme du mois, Claude-Noël Martin, PDG de « Générale Biscuit » ;* Plogoff, Larzac, Creys-Maleville : *la grande fièvre écologique passée ;* « Le marché de la blague » : *Camembert musical, poil à gratter, une entreprise de farces et attrapes européennes.*

22 h 50 Histoires naturelles : Ils sont fous ces bécassiers.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La Saga du Parrain.
De F. Ford Coppola. Avec R. de Niro, B. Kirby...
Vito Corleone s'est acquis la sympathie des petits commerçants en les débarrassant de Fanucci. Vito s'associe à Genco et Clemenza pour fonder une compagnie d'import-export et exécute le geste de la vengeance. Un grand film qui s'est fait feuilleton. De très grands acteurs, une mise en scène monumentale.

21 h 35 Magazine : Résistances.
Magazine des droits de l'homme, présenté par Bernard Langlois.
Pays basque : les irréductibles ; Chine : libérez Wei Jingshen ; Tchécoslovaquie : Vaclav Havel témoigne ; Brésil : le faux monnayeur ; Turquie : coup de colère.

22 h 40 Histoires courtes.
« Nous nous sommes séparés sans violence » de B. Marie ; « Moto perpetuo » de B. Vajda.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : La nuit tous les chats sont gris.
Film français de G. Zingg (1977), avec G. Depardieu, R. Stephens, L. Betti, A. Zacharias, V. Thévenet, L. Fayol.
Un gentleman anglais raconte à sa jeune nièce des histoires à dormir debout sur un aventurier nommé Philibert, puis l'entraîne, à travers l'Europe, à la recherche de ce personnage inventé. Film romanesque et irrationnel placé sous le signe de Lewis Carroll et des petites filles. Plongée dans les zones obscures de l'imagination avec Depardieu, étonnant entre deux mondes.

22 h 15 Journal.

22 h 35 L'air du large : les attraits de la mer sous toutes ses formes.
Emission de J. Paugam.
Avec la participation d'écrivains et celle d'une petite fille de trois ans que ses parents ont emmenée l'été dernier dans une expédition en canot au Groenland, prendre l'air du large.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Elégie, *de F. Poulenc, interprétée par P. Corre et E. Exerjean au piano.*

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 A l'enseigne de la Gasgonette.
17 h 22 La chevalerie.
18 h 10 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Nouveau répertoire dramatique : *Gertrud*, de H. Söderberg. Avec J. Danno, R. Dubillard, M. Vitold...
22 h 30 Nuits magnétiques : cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'église Saint-Louis des Invalides) : *Te Deum, op. 22*, de Berlioz ; *Psaume 47 pour soprano, orgue et orchestre*, de F. Schmitt, par le Nouvel Orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise de Radio-France sous la direction de M. Janowski ; sol. T. Zylis-Gara, W. Raffeiner.
23 h Les soirées de France-Musique : piano et pianistes.

Vendredi 6 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Vision plus.
12 h Les rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Série : l'incroyable Hulk.
14 h 55 Temps libres.
Cinéma et vidéo : le temps de lire ; le modélisme...
16 h 45 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, magazine...
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Arnold et Willy.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine de la micro-informatique.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Formule 1.
Emission de M. et G. Carpentier.
Autour de l'éternelle adolescente France Gall, Michel Berger, Charlélie Couture, Alain Chamfort, Daniel Balavoine, Jacques Villeret et Coluche.
21 h 50 Gala de patinage artistique.
En direct de Morzine.
22 h 35 Variétés : Barbra à la une.
Emission de M. et G. Carpentier.
Portrait de Barbra Streisand pour la sortie de son film « Yentl ». Entretien avec S. Distel...
23 h 30 Journal et cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 20 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 08 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : la Vie des autres.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Hunter.
15 h 45 Reprise : Lire, c'est vivre.
Un cœur simple, de Flaubert (diff. le 20 mars).
16 h 40 Itinéraires.
Indiens du Mexique : les Tarahumaras.
17 h 45 Récré A2.
Histoire comme ça ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Disparitions.
N° 5 : La Fille de Londres, réal. D. Moosmann.
Un administrateur de société a disparu. Luc et Katherine partent sur les traces d'un champion de billard. Avant-dernier épisode. Patience !
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Jeunesses, sont invités : Jacques Brenner (les Amis de la jeunesse), *Alain Bosquet* (les Fêtes cruelles), *Georges-Emmanuel Clancier* l'Enfant double), *Annie Ernaux* (la Place), *François Maspero* (le Sourire du chat).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle humour) : Fiancées en folie.
Film américain de B. Keaton (1925), avec B. Keaton, R. Barnes, S. Edwards, R. Dwyer, F. Raymond. (Muet. N.)
Pour entrer en possession d'un fabuleux héritage, un jeune homme doit se marier le jour même où le testament lui a été notifié.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 05 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. (INC).
20 h 35 Vendredi : Rencontre avec Lionel Jospin.
Magazine d'information d'A. Campana.
Premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin répond aux questions d'André Campana, Jean-Marie Colombani, du Monde, *et Michel Naudy de FR3.*
21 h 50 Laissez passer la chanson.
Emission de P. Sevran, enregistrée au Balajo.
Avec Patachou, Mouloudji, F. Lemarque, Jairo...
22 h 45 Journal.
23 h 5 Prélude à la nuit.
« Sonate en si mineur », de F. Liszt, interprétée par D. Gourdon au piano.

PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Ozone jazz. Festival de jazz de Neuchatel.
17 h 22 Des bateaux sous la mer : le Hilda.
17 h 35 Magazine : Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Le monde des médecines différentes : la stérilité féminine.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

18 h 30 Bonnes nouvelle, grands comédiens : une nouvelle de Jacques Lemarquet, lue par Danièle Lebrun.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : extraits du cours inaugural au Collège de France du professeur Yves Coppens.
20 h Intuition mythique et science psychologique, le langage symbolique traduit par Paul Diel (1re partie : le mythe polythéiste).
21 h 30 Musique : Black and Blue, de L. Malson et A. Gerber. Avec Martial Solal.
22 h 30 Nuits magnétiques : fanzine radiophonique.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 5 L'Impréva, en direct du studio 119.
19 h Le temps du jazz : le clavier bien tempéré ; Intermède ; Feuilleton.
20 h Concert (en direct de Sarrebruck) : *Sérénade pour treize instruments à vent en si bémol majeur*, de Mozart ; *Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 en ré majeur*, de Haydn ; *Symphonie n° 4 en si bémol majeur*, de Beethoven, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, sous la direction de G. Wich ; sol. G. Rivinius, violoncelle.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Georges Balanchine et, à 1 h, musiques traditionnelles de Madagascar.

COMMUNICATION

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. MITTERRAND
ET L'OUVERTURE DES RADIOS LIBRES A LA PUBLICITÉ

M. Georges Fillioud : il devenait nécessaire de rompre avec des pratiques hypocrites et malsaines

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, explique, dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, pourquoi le pouvoir a changé de position sur l'introduction de la publicité dans les radios locales privées, et annonce une phase de concertation.

« Depuis le vote en 1981 de la première loi concernant les radios libres, vous n'avez cessé, à intervalles réguliers, de rappeler avec vigueur le principe d'interdiction de la publicité. Le revirement total qu'impliquent aujourd'hui les propos du chef de l'Etat n'est-il pas alors une sorte de désaveu de votre politique et de vos engagements ?

— Non, je n'éprouve pas du tout le sentiment d'un désaveu. Au contraire, je peux même dire que j'attendais cette prise de position du président de la République — nous avions eu ensemble récemment des conversations sur ce sujet — et que je m'en réjouis.

» Vous vous souvenez que lors de la préparation de la première loi, qui a ouvert la liberté aux radios locales privées sur la modulation de fréquence, c'est la question de la publicité qui avait fait l'objet des plus vives et plus longues controverses. Les sentiments à cet égard étaient très partagés, tant au sein du gouvernement qu'à l'intérieur des groupes parlementaires, et un choix s'était finalement imposé. Mais voilà qu'aujourd'hui, nous en sommes à un certain stade de développement des radios locales privées en France qui permet, à la lumière de l'expérience, de réexaminer les textes et la pratique qui conditionnent leur existence.

» Tous ceux qui se sont intéressés de près à ce dossier ont d'ailleurs toujours su que le moment viendrait où l'on constaterait des divergences énormes, de nature et d'objectifs, entre les multiples initiatives prises, dans ce secteur. Cette situation qu'il faut bien prendre en compte est loin d'être unique puisque, au Canada, par exemple, coexistent depuis longtemps déjà des radios communautaires et des radios conçues comme des entreprises de communication et vivant de recettes commerciales.

» Ce qui est sûr, c'est que nous demeurons sur un terrain d'expérimentation ; les phénomènes de communication évoluent décidément trop vite pour qu'on puisse avoir la prétention de graver les textes dans le marbre de l'éternité.

— Tout de même, comment expliquer cette volte-face alors qu'il y a seulement un mois, vous menaciez de sanctionner les radios contrevenant à la loi ?

— La première obligation d'un membre du gouvernement est bien de faire respecter la loi qu'il a fait adopter par le Parlement de la République... Quant au déclic qui a provoqué une certaine mutation des esprits et que personnellement j'attendais, il découle d'une observation évidente qu'a rappelée le président Mitterrand : à quoi bon accorder la liberté d'émettre si l'on ne rend pas possible l'usage de cette liberté ? C'est-à-dire si l'on ne résout pas la question des moyens mis à la disposition de ces radios. En outre, il devenait réellement nécessaire de rompre avec des pratiques hypocrites et malsaines. Qui n'a pas observé, au cours de la période récente, les perversions et dévoiements divers découlant directement de l'interdiction de la publicité ?

— Les différents arguments invoqués en 1981, puis en 1982, pour rejeter la publicité ne sont-ils plus valables ?

— Les raisons données au moment de la préparation de la loi demeurent fondées, notamment le souci de ne pas dérégler brutalement le marché publicitaire et de protéger la presse écrite, mais le paysage de la communication évolue considérablement. Ce n'est plus un secret pour personne que la plupart des groupes de presse ont désormais un pied dans les radios locales privées ! J'observe également que les organisations professionnelles et maints responsables de groupe de presse ont eux-mêmes largement évolué, certains d'eux réclamant l'ouverture à la publicité.

« Ce délai leur aura permis d'être fin prêts... »

Ce qui prouve au passage qu'en dépit des cris et rumeurs, la capacité d'adaptation de ce milieu est grande.

— Comment va-t-on procéder à ce changement ?

— N'allons pas trop vite ! L'ouverture vient, fort opportunément, d'être faite et j'attends des instructions plus précises du chef de l'Etat. Différentes procédures peuvent être engagées, mais de toute façon, la réforme annoncée se fera en concertation avec les parties intéressées, les organisations des radios locales privées, la Haute Autorité, la commission consultative, éventuellement le Parlement.

— Avez-vous toutefois un projet de nouvelle réglementation ?

— Nous avons beaucoup travaillé, et depuis longtemps, sur le sujet, puisque dès 1982 nous avions exploré les diverses possibilités. Mais je ne veux pas avancer de proposition qui n'ait pu être débattue au préalable avec les intéressés. N'oublions pas que toutes les radios ne sont pas partisanes de la publicité. Il est donc nécessaire qu'elles continuent à bénéficier du statut associatif et peut-être d'aides sur fonds publics d'autant plus importantes qu'elles seront moins nombreuses à s'en partager le montant. »

Propos recueillis par
par Annick COJEAN.

Réactions dans l'audiovisuel public

● Mme MICHÈLE COTTA, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle estime que *« cette ouverture répond à l'un de ses vœux sans enlever toutes ses craintes »*, et qu'il *« faut se donner le temps de la réflexion »* pour *« en définir les modalités pratiques et juridiques »*.

● M. JEAN-NOEL JEANNENEY, PDG de Radio-France, estime que la décision du président est une *« donnée nouvelle qui changera l'équilibre du système radiophonique entre les secteurs privé et public »*. *« Sur le terrain local*, a déclaré M. Jeanneney, *la concurrence sera accrue. Il faut dès lors que le service public soit mis en mesure de tenir son rôle dans cette situation neuve. »*

● LE SYNDICAT UNIFIÉ DE LA RADIOTÉLÉVISION (SURT-CFDT), majoritaire dans les sociétés de l'audiovisuel public, se déclare *« profondément choqué et attristé »* par la position de M. Mitterrand dont il rappelle le caractère *« illégal »*. *« Cette décision intervient au moment où les ministères refusent à la radio de service public les moyens de son développement »*, note le SURT, qui ajoute : *« Il n'est plus supportable que le secteur public ait toutes les contraintes et que le secteur privé ait finalement toutes les libertés. Cette brimade systématique ne nous laissera pas indifférent. »*

AU GOUVERNEMENT ET DANS LA MAJORITÉ

● LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION déclare notamment, dans un communiqué : *« Cette innovation ne pourra en aucun cas entraîner une déviation de la vocation des radios locales définie par la loi de 1982. En particulier, les dispositions destinées à les mettre à l'abri de la domination de grands intérêts et des groupes de pression par la constitution de réseaux demeureront en vigueur. Quant aux radios qui opteront pour le maintien du statut associatif, elles pourront bénéficier ainsi de moyens accrus puisque les aides institutionnelles leur seront réservées. »*

● LE CLUB « ESPACE 89 », qui regroupe des personnalités de la majorité et s'était récemment déclaré favorable à cette mesure (*le Monde* du 15 mars), estime que la prise de position de M. Mitterrand *« ouvre une étape dans le développement de la communication audiovisuelle décentralisée et de la démocratie locale »*.

● M. JEAN-MICHEL BAYLET, président du Mouvement des radicaux de gauche et directeur général de *la Dépêche du Midi*, se *« réjouit de la position de principe de François Mitterrand »*.

Un verrou a sauté

(Suite de la première page.)

Et puis, quel type de publicité ? Va-t-on exclure la publicité de marque, ou le secteur de la grande distribution comme l'hypothèse en a plusieurs fois été soulevée ? Va-t-on profiter de la réforme et de la spécificité de la modulation de fréquence pour renouveler la création publicitaire, inventer un nouveau type d'informations commerciales ou bien va-t-on spolier les ondes avec des messages répétitifs, asphyxiants, dont les grandes ondes ont inondé le public jusqu'à saturation ? Gare alors au rejet d'auditeurs devenus publiphobes...

Plaidons en tout cas pour la limpidité de la future réglementation. Plaidons pour la transparence des budgets, la rigueur des statuts, la modification d'un texte de loi imprévoyant et maladroit, moribond s'il en est, dans les faits. Comme il serait malsain de tomber dans le piège d'une « interprétation nouvelle » de cette loi !

Rien de plus facile sans doute, — cela éviterait de repasser devant le Parlement — de plus dangereux aussi, et les propos de M. Mitterrand privilégiant la « pratique » et jugeant peu utile de « remodeler la loi » demeurent pour tous une énigme. Le texte de 1982 doit être amendé : il ne se trouve guère de responsables politiques qui n'en soient pas conscients.

L'évolution des socialistes

Quelle évolution en effet depuis l'automne 1981 ! Depuis ce mois d'octobre où les députés de la majorité votaient comme un seul homme à la demande du premier ministre et sous la pression de la presse quotidienne régionale l'interdiction de ressources que des animateurs de radios libres bâillonnés et enchaînés aux grilles du Palais-Bourbon réclamaient ! Quelle évolution que celle de nombreux élus socialistes, autrefois adversaires, aujourd'hui partisans d'une publicité dont les radios de leur circonscription ne peuvent plus se passer ! M. Bernard Schreiner, rapporteur de la loi, déclarait, il y a peu, le moment venu pour ouvrir les vannes de la publicité et le Club Espace 89, tel un éclaireur avisé, adoptait lui aussi cette position. Sans compter bien sûr les ministres — M. Fillioud en tête, dont le premier projet comportait l'autorisation de la publicité — ou des membres de la Haute Autorité et de la commission Galabert qui, à titre privé, avouaient leurs inquiétudes devant l'anarchie et l'hypocrisie grandissantes.

Même la presse écrite, dotée d'une flotille de stations, finissait par joindre sa voix au concert étourdissant des sonnettes d'alarme.

Pourtant, ce sont les faits qui ont parlé d'eux-mêmes : les pratiques frauduleuses, les manœuvres souterraines, les déplacements d'argent (une étude confidentielle chiffre l'investissement publicitaire sur les radios libres à 30 millions de francs pour 1983). C'est aussi l'impuissance des pouvoirs publics à surveiller, sanctionner des usages réprouvés. M. Badinter, inquiet des pénalités forcément discriminatoires, étant lui-même très réticent au recours aux procédures judiciaires.

C'est enfin l'audience croissante de ces stations que l'on avait crues marginales et qui en peu de temps ont séduit le public. L'ouverture est tardive ; trop sans doute, et *le Monde*, depuis l'été 1981, avait dénoncé l'irréalisme de la législation. La déclaration de M. Mitterrand a claqué mercredi comme un coup de feu annonçant le début d'une course de coureur de fond. Les stations périphériques, déjà sur le qui-vive, vont entrer dans la danse, les régies, à toute allure, vont se monter, avec un sérieux avantage pour les sociétés qui disposent de structures décentralisées : Havas encore et toujours, mais aussi Publicis, ou Europe 1, qui dispose du réseau des affichages Giraudy... L'ouverture à la publicité va signifier des créations d'emplois dans les radios et le secteur de la périradiophonie (agences de programmes, sociétés de sondages, formation d'animateurs...). Mais cela va signifier aussi et pour beaucoup de radios la perte d'illusions.

Le verrou a sauté. Une page de l'histoire des radios libres est définitivement tournée.

A.C.

CARNET DU Monde

Mariages

— Brigitte HUSSON VALLIN
et Michel UNGEMUTH
se sont mariés dans la plus stricte intimité, le 20 mars 1984.
Akasaka Sky-Heights 404,
7-5-48, Akasaka, Minato-Ku,
Tokyo - 107.

Décès

— M. et Mme Cloud Bourgès-Maunoury et leurs enfants,
Marc Bourgès-Maunoury,
Maurice Bourgès-Maunoury,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Andrée BOURGÈS-MAUNOURY,
née Madeleine Giraud,
chevalier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
médaille de la Résistance polonaise.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 avril, en l'église Saint-Wandrille au Pecq, près de Saint-Germain, à 15 heures, suivies de l'inhumation au nouveau cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

67, rue La Boétie,
75008 Paris.

— Mme Claude Bourlard,
M. et Mme Jacques Vigny et leurs enfants,
Le commandant et Mme Jacques Taillardat et leurs enfants,
Le docteur Pierre Bourlard,
Le commandant et la comtesse René de Gaudemaris et leurs enfants,
Le lieutenant et Mme Jean-Luc Bué et leur fille,
Mme Emile Salen,
Ainsi que ses frères et sœur, beaux-frères, belles-sœurs, sa filleule, ses neveux et nièces
Et toute sa nombreuse famille, vous font part du décès de

M. Claude BOURLARD,
ingénieur des arts et métiers
(Aix-39),

muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 30 mars 1984, à Grenoble.

16, rue Hébert,
38000 Grenoble.

— On nous prie de faire part du rappel à Dieu, le 15 mars 1984 à Vendôme, de

M. Pierre-François DÉSANGES.

La cérémonie religieuse en l'abbatiale de Trôo (Loir-et-Cher) et l'inhumation à Macau (Gironde) ont eu lieu le 19 mars dans l'intimité de ses proches.

— Le président et le conseil d'administration de la Caisse de retraites de la Banque nationale de Paris,

Le président et le conseil d'administration de la Caisse de prévoyance du personnel de la Banque nationale de Paris,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger PAUL,
directeur administratif,

survenu le 1er avril 1984, dans sa soixante et unième année.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Germain de Pantin, le vendredi 6 avril 1984, à 15 h 30.

— Nous apprenons la mort survenue le 4 avril 1984, à Saint-Paul-de-Vence, du peintre catalan

Juan PONÇ.

[Né à Barcelone en 1929, Juan Ponç était un peintre dans la tradition surréaliste catalane de Miro et Dali, dont il fut l'ami et le compagnon. Il avait également été un proche de Picasso. Malade depuis de longs mois, Juan Ponç était l'hôte, à Saint-Paul-de-Vence, du peintre florentin Enzo Cini.]

— Mireille Andrès,
Pierrette Ayme,
Frédéric J.-M. Bergounioux,
Patrick Rousseau,
Les éditions Paul Otchakovsky-Laurens (POL).
Et tous ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de

Sarah STEIN / Evelyne KUHN,

survenue le 29 mars 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 5 avril, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Clichy-la-Garenne.

103, rue des Moines,
75017 Paris.

Remerciements

— Limoges (87). Antony (92).

Mme Georges Petit et ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

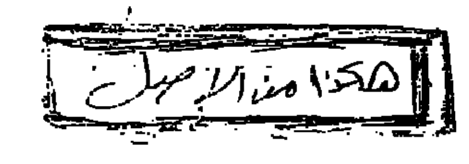
M. Georges PETIT.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de

M. Jacques HÉLIE,

une pensée est demandée.



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3683

HORIZONTALEMENT

I. Petite flambée hors du foyer. – II. Mécanique céleste. – III. Fait preuve d'esprit de décision. – IV. Danseuse à panier. Imitateur de singeries à la mode. – V. Poème. Doublement nécessaire pour un violoniste à la corde sensible. – VI. Moteur économique qui s'emballe mais ne cale jamais. – VII. Possessif. Copulative. Epousa la fille de celui dont il avait épousé la foi. – VIII. Manque de certitude quand il est certain. Présent que le futur trouve plus que parfait. – IX. Parvenu à terme. Administré. – X. Un tapeur en est souvent frappé. – XI. Plan d'eau pour parties de pêche entre camarades. Chute d'escalier.

VERTICALEMENT

1. Pour eux, toutes les épreuves auxquelles ils sont soumis sont écrites. – 2. A aussi son curé d'Ars. « L'Ange bleu » vu par Zola. – 3. Qui prête à usure. Symbole d'une dépense d'énergie. – 4. Donne une forme artificielle. La grosse est notablement connue. – 5. Méridionale au sein d'un bassin. Souvent brisée après avoir été battue. Demi-sang. – 6. Pourvoyeuses des oiseleurs. Roue aérienne. – 7. Enfantillage. Bathing beauties. – 8. Science par laquelle les grosses têtes recherchent la petite bête. – 9. Bassin dans lequel plongent les carpes.

Solution du problème n° 3682

Horizontalement

I. Déclamer. – II. Tiroir. Lu. – III. Raillerie. – IV. Ale. Louer. – V. Mo. Vélin. – VI. Ogre. Ente. – VII. Nuage. – VIII. Té. Empuse. – IX. Arête. Son. – X. Mer. Est. – XI. Ecuries.

Verticalement

1. Tramontane. – 2. Dialoguer. – 3. Erié. Râ. Emu. – 4. Col. Végéter. – 5. Lille. Emeri. – 6. Aréole. – 7. Ruineuses. – 8. Elient. SOS. – 9. Ruer. Eventé.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 05/04/84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 6.4.84 DÉBUT DE MATINÉE

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

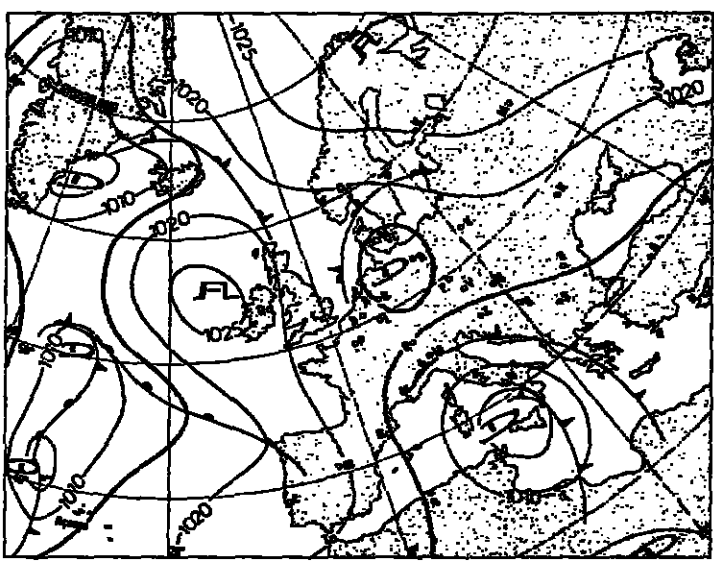
Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 avril à 0 heure et le vendredi 6 avril à 24 heures.

La situation météorologique évolue très peu. Elle reste faiblement dépressionnaire et sous l'influence de masses d'air froid et plus ou moins instable. Les températures se maintiendront inférieures aux normales saisonnières.

Vendredi, le temps sera bien ensoleillé sur l'Ouest, le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes. Il fera frais cependant, surtout au lever du jour : les minimums de température seront souvent négatifs. Dans l'après-midi, les températures s'élèveront jusqu'à un maximum allant de 11 degrés en Bretagne à 15 degrés sur la côte méditerranéenne.

Sur les autres régions, le temps sera gris en matinée avec de faibles précipitations par endroits (petites chutes de neige sur les Vosges, le Jura et Nord-Alpes). Des éclaircies se développeront l'après-midi, mais ne seront que de courte durée. Les températures, de l'ordre de 2 degrés au lever du jour, atteindront un maximum compris entre 6 et 8 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 avril; le second le minimum de la nuit du 4 au 5 avril) : Ajaccio, 13 et 8 degrés; Biarritz, 13 et 10; Bordeaux, 14 et 8; Bourges, 8 et 1; Brest, 14 et 7; Caen, 6 et 1; Cherbourg, 6 et 2; Clermont-Ferrand, 9 et 2; Dijon, 7 et – 1; Grenoble-St-M.-H., 9 et 4; Grenoble-St-Geoirs, 7 et 3; Lille, 7 et 3; Lyon, 7 et 2; Marseille-Marignane, 13 et 3; Nancy, 5 et 0; Nantes, 11 et 5; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6; Paris-Montsouris, 10 et 4; Paris-Orly, 9 et 3; Pau, 14 et 8; Perpignan, 16 et 10; Rennes, 6 et 4; Strasbourg, 5 et 0; Tours, 8 et 2; Toulouse, 12 et 8; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 19 et 12 degrés; Amsterdam, 5 et 3; Athènes, 19 et 11; Berlin, 4 et 1; Bonn, 4 et 0; Bruxelles, 6 et 3; Le Caire, 29 et 16; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 7 et 4; Dakar, 23 et 19; Djerba, 20 et 16; Genève, 6 et 1; Jérusalem, 19 et 11; Lisbonne, 17 et 8; Londres, 11 et 0; Luxembourg, 3 et –2; Madrid, 16 et 6; Moscou, 12 et 4; Nairobi, 29 et 15; New-York, 8 et 6; Palma-de-Majorque, 19 et 7; Rome, 15 et 9; Stockholm, 4 et 2; Tozeur, 26 et 16; Tunis, 19 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DOCUMENTATION

L'histoire en photos

Naissance de l'Etat moderne

L'Etat moderne a pris forme entre le seizième et le dix-huitième siècle. La Documentation française et le Centre national de documentation pédagogique illustrent cette thèse à travers les planches et les commentaires d'une remarquable plaquette de la série « Documentation photographique ». Vingt-six planches – reproductions en noir et blanc ou en couleur de tableaux célèbres, maquettes d'époque, photos aériennes, graphiques – présentent une vue d'ensemble des principales institutions politiques et administratives de l'Ancien Régime, qui préfigurent celles de l'Etat contemporain.

Ainsi François I[er] et Louis XIV en costume d'apparat, figés sur la toile pour l'éternité, rassemblent les symboles de la royauté : le sceptre, la main de justice, la couronne. Le Conseil des parties, auquel assiste Louis XIV en 1672 dans une composition de l'Ecole française, c'est le Conseil d'Etat du roi.

Thèmes actuels : la régionalisation, illustrée par le palais de l'Intendance à Nancy; la défense du territoire, par les places fortes de Vauban, renforcées déjà sur la « frontière de fer », à l'est et au nord. Quant à la politique d'alliances – par mariages princiers – on en voit un témoignage dans un tableau de Lebrun : Marie-Thérèse d'Espagne (grassouillette dans sa robe à baldaquin) présentée à Louis XIV, alors âgé de vingt-deux ans.

Les problèmes budgétaires sont éternels : sur un graphique en dents de scie (1600 à 1790), les pics des dépenses écrasent les ravins des revenus, justifiant la lettre de Turgot au roi : *« Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts (...) Votre Majesté (...) ne doit pas enrichir même ceux qu'elle aime, aux dépens de la subsistance de son peuple. » (Août 1774.)*

Les grands travaux de l'Etat ne servent pas que le prestige d'un seul : l'aménagement des levées de la Loire, en 1709, vise à protéger les terres submersibles, à étendre les territoires arables et à permettre la navigabilité du fleuve.

L'Ancien Régime, c'est aussi l'Etat bienfaiteur qui soulage des victimes des inondations de 1784, l'organisation de la vie sociale et... la contestation du pouvoir.

Ce bel ouvrage donne un coup de balai à nos catégories mentales et dépasse la stricte utilisation scolaire.

★ Vente en librairie et par correspondance : 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex. Le dossier, 37 F, les douze diapositives, 37 F, le numéro complet (dossier + diapositives), 60 F.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 7 avril

PARIS

Nouveau Drouot, 14 h, tapis.

PROVINCE

Aix-en-Provence, 10 h, bibelots, Extrême-Orient. 14 h 30, meubles, tableaux, livres, argenterie, bijoux. **Blangy-sur-Bresles** (76), 14 h, cartes postales. **Bordeaux**, 10 h 30 et 14 h, monnaies. **Carcassonne**, 14 h 30, livres. **Pontivy** (56), 14 h, cartes postales. **Royan**, 14 h 30, meubles, objets d'art. **Saumur**, 14 h 30, livres.

Dimanche 8 avril

PARIS

Nouveau Drouot, à partir de 14 h 15, tapis, bijoux, timbres, livres, tableaux modernes, patchworks, trompe-l'œil, vins, téléviseurs, chaînes hi-fi.

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 h, tableaux, bijoux, meubles, objets d'art. **L'Isle-Adam**, 14 h 30, bijoux, orfèvrerie. **Lyons-la-Forêt** (27), 14 h, meubles, objets d'art, tableaux, bijoux, céramiques.

PROVINCE

Abbeville, 14 h, timbres, cartes postales. **Auxerre**, 14 h 30, meubles, objets d'art, tableaux. **Blangy-sur-Bresles**, 14 h, timbres. **Honfleur**, 14 h, meubles, objets d'art. **Pamiers**, 14 h, meubles, objets d'art. **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30, meubles, tableaux, bibelots. **Troyes**, 14 h, tableaux, objets d'art, bijoux, meubles. **Vendôme**, 14 h 30, vins.

FOIRES ET SALONS

Antibes (06) ; **Birmingham** ; **Bruxelles** (Palais des beaux-arts) ; **Châlons-sur-Marne** (51) ; **Château-Gontier** (53) ; **Moulins** (03) ; **Oyonnax** (01).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 avril :

DES DÉCRETS

● Définissant l'appellation d'origine contrôlée « Ajaccio ».

● Modifiant certaines dispositions du code de l'urbanisme et relatif au contrôle de l'installation dans la région d'Ile-de-France des services, établissements et entreprises publics et privés et au régime de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux ou à usage industriel en région d'Ile-de-France.

UN ARRETÉ

● Fixant le prix de vente des alcools d'État.

EN BREF

« COMPLET »

UNE CHAMBRE CHEZ L'HABITANT. – Ce type d'hébergement, apprécié des touristes, est couramment pratiqué dans les pays européens. Il est mis en place à Paris et en proche banlieue par l'Office de tourisme de Paris quand l'hôtellerie parisienne est saturée. Les périodes « rouges » se situent à Pâques, lors des longs week-ends (1[er] Mai, Ascension, Pentecôte) et des salons importants.

★ Office de tourisme de Paris, hébergement chez l'habitant, 127, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 723-61-72.

COURS

RÉSEAUX LOCAUX ET PROCÉDÉS AUTOMATISÉS. – L'Institut national de recherche en informatique et en automatique consacre quatre journées, du 16 au 20 avril, aux réseaux locaux et procédés automatisés. Ce sera l'occasion de faire le point sur les besoins et les produits existant en France et aux Etats-Unis, sur les supports et les procédés de communication en voie de normalisation, ainsi que sur les techniques et produits en cours de développement chez les grands ensembliers, les constructeurs informatiques et les laboratoires publics de recherche.

★ INRIA, Service des relations extérieures « Cours et séminaires », BP 105, 78153 Le Chesnay, tél. : 954-90-20.

DANS UN FAUTEUIL

CARAVANE SERVICE. – Un spécialiste répond aux questions des caravaniers (achat, problèmes de traction, d'auvent, de stabilisateur, de déflecteur, etc.) au (1) 239-35-30, du lundi au vendredi de 12 h 30 à 19 h 30, le samedi de 10 heures à 13 heures. On peut appeler en PCV de province. Un service offert par Tourisme et travail jusqu'au 13 avril.

LE DROIT

ÉTUDES JURIDIQUES PAR RADIODIFFUSION, CASSETTES ET CORRESPONDANCE. – Les étudiants qui désirent faire des études juridiques ont la possibilité d'effectuer leurs deux premières années de licence en droit (DEUG – mention droit) ainsi que la licence en droit en suivant les enseignements par radio-correspondance du Centre audiovisuel des universités de Paris.

★ Brochure détaillée auprès du secrétariat du Centre : 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 329-21-40, postes 328 et 521.

MÉTIERS D'ART

RESTAURATION DE TABLEAUX. – M. Michel Genty, restaurateur de l'école hollandaise, animera un stage de restauration de tableaux au cours du mois d'avril. Les amateurs et professionnels des métiers d'art qui le suivront s'initieront pendant huit jours aux principales opérations de restauration : le nettoyage, le dévernissage, la pose de pièces de renforcement, le rentoilage ou doublage, le transfert ou transposition, les raccords.

★ Renseignements : M. Robert Jordan, 49, avenue de la Liberté, 94700 Maisons-Alfort, et Office culturel de Maisons-Alfort. Tél. : 378-10-84 (l'après-midi).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	41	tous signes	F. 200
	001	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	4 081	lion	15 000
		autres signes	1 500
	7 971	balance	15 000
		autres signes	1 500
2	2	tous signes	100
	0 982	verseau	15 100
		autres signes	1 600
	6 032	cancer	15 100
		autres signes	1 600
	6 422	scorpion	15 100
		autres signes	1 600
	23 602	scorpion	150 100
		autres signes	15 100
	27 842	balance	4 000 100
		autres signes	150 100
3	93	tous signes	200
	2 323	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5 133	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	5 943	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	7 993	capricorne	10 200
		autres signes	1 200
	1 943	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	05 673	balance	150 000
		autres signes	15 000
4	384	tous signes	400
	784	tous signes	400
	7 034	verseau	10 000
		autres signes	1 000
5	8 425	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	0 855	taureau	15 000
		autres signes	1 500
6	3 456	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	4 066	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
6	21 086	lion	F. 150 000
		autres signes	15 000
	27 666	vierge	150 000
		autres signes	15 000
7	0 547	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	31 297	taureau	150 000
		autres signes	15 000
8	438	tous signes	400
	0 858	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 628	balance	10 000
		autres signes	1 000
	20 678	poissons	150 000
		autres signes	15 000
9	9	tous signes	100
	39	tous signes	300
	019	tous signes	800
	159	tous signes	500
	0 609	vierge	10 100
		autres signes	1 100
	6 899	lion	10 100
		autres signes	1 100
	3 689	poissons	15 100
		autres signes	1 600
	7 429	sagittaire	15 100
		autres signes	1 600
	20 239	sagittaire	150 300
		autres signes	15 300
	25 129	cancer	150 100
		autres signes	15 100
	30 099	verseau	150 100
		autres signes	15 100
0	40	tous signes	200
	7 880	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	03 780	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
	15 240	bélier	150 200
		autres signes	15 200
	16 980	capricorne	150 000
		autres signes	15 000

LOTO N° 14 – TIRAGE DU MERCREDI 4 AVRIL 1984

20 29 34 38 42 46 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 30

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 11 ET SAMEDI 14 AVRIL 1984 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 TRANCHE D'AVRIL DES SIGNES DU ZODIAQUE 23[e]

TIRAGE DU MERCREDI 4 AVRIL 1984

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 AVRIL

« Saint-Séverin et Saint-Étienne-du-Mont », 14 h 30, devant Saint-Séverin, M. Lépany.

« Le jardin des Plantes », 15 heures, entrée, place Valhubert, M[me] Pennec.

« Musée des transports urbains », 15 heures, 60, avenue Sainte-Marie à Saint-Mandé, M[me] Legrégeois.

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti, M[me] Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Bourg Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église, B. Czarny.

« La cour de cassation », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité (M[me] Hauller).

« La vie de Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Histoire et archéologie).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, devant le portail central (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Bourguereau », 11 heures, Petit-Palais (M[lle] Leblanc).

« Montmartre souvenirs », 14 h 30, métro Abbesses (Lutèce-Visites).

« La Seine qui fit Paris », 15 heures, place du Châtelet (Paris autrefois).

LÉGION D'HONNEUR

– *Nomination dans la Légion d'honneur.* – Rémi Gaufreton, agent convoyeur des PTT, a été nommé à titre posthume chevalier de la Légion d'honneur par un décret publié au *Journal officiel* du 5 avril. Rémi Gaufreton avait été mortellement blessé, le 7 février (*le Monde* du 9 février), alors qu'il convoyait un fourgon postal à Marseille. Le véhicule avait été éperonné par un camion conduit par des malfaiteurs sur lequel avait été soudées des poutrelles d'acier. En même temps que Rémi Gaufreton, trois autres personnes, avaient été victimes de l'accident provoqué. Le hold-up avait cependant échoué, la partie blindée du fourgon postal ayant résisté.

– Le pilote de l'avion Jaguar, abattu le 25 janvier dernier au Tchad, le capitaine Michel Croci, a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

AUXERROIS
STUDIO 32 m²
IMM. LUXE. ASCENSEUR
Téléphone : 502-13-43.

2e arrdt

ETIENNE MARCEL
2/3 P., TRÈS ÉLÉGANT. 85 m², parquets, cheminées. PARFAIT ÉTAT. Calme. MATIMO. 272-33-25.

3e arrdt

GDS APPTS, GDS VOLUMES
HOTEL DE TALLARD
sur place, 18, rue des Archives 14 à 19 h. 274-16-92 ou le matin, 502-13-43.

MARAIS, studio cft, poutres. 182.000 F ou créd. comme loyer. COGEFIM 347-57-07.

MARAIS, RÉHABILITÉ, 2 Pces et 3-4 Pces duplex + terrasse, prestations de qualité. COGEFIM 347-57-07.

4e arrdt

NOTRE-DAME
Luxueux 3 Pces, cuis., bains. Impeccable. Imm. pierre de T. GARBI - 567-22-88.

RUE ST-LOUIS-EN-L'ILE
5 P. 150 m² s/cour d'honneur et verd. SOLEIL. Parf. ét., park. LITTRÉ 544-44-45.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES

Livraison immédiate

JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU

A partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif

APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche

A.W.I. Tél. : 267-37-37.

PANTHÉON pierre, tr. b. ch., asc., vue panor., 108.000, 325-97-16.

PANTHÉON studio tt cft, poutres, calme, b. état, 225.000 F. Tél. : 325-97-16.

6e arrdt

PROX. SEINE
170 m², travaux. 703-32-44. Ét. élevé. Asc. Caractère.

7e arrdt

VANEAU 60 m²
3 PIÈCES CUIS. BAINS
R. de Ch. clair, 567-22-88.

Métro VANEAU
charmant studio, cuis., bains, 300.000 VERNEL 526-01-50.

9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE
Gd 2 P. Cft. Bon plan. 350.000 F - 526-99-04.

TRINITÉ. SUPERBE 4 P. TT CFT. Imm. pierre de taille. GD STDG, chambre de service. PRIX 1.345.000 F. B.S.C.I., 285-14-41.

11e arrdt

LIMITE 3e ARRDT
DUPLEX 200 m² + 2 TERRASSES
DERNIER ÉTAGE. Standing. VUE IMPRENABLE. 2 park. MATIMO. 272-33-25.

12e arrdt

DAUMESNIL. 3 P. Bains. Refait neuf. Imm. ravalé. Bas prix vue urgence. 526-99-04.

13e arrdt

800 m. de Paris, 250 m. mº Bicêtre, nf. Px intr., 4 poss. 86 m². Prêt conventionné. A.P.L. poss. 670-01-44.

14e arrdt

Mº PLAISANCE, bel imme. pierre de t., 2 P., entrée, cuis., bains. Refait neuf. 3e ét/rue. Téléphone : 634-13-18.

15e arrdt

STUDIOS et 2 P. tt équip. nf de pet. imm. rénové, près Pont Mirabeau, pptaire. 590-86-06.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
2 et 3 PIÈCES
2 pièces à partir de 709.400 F
3 pièces à partir de 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert
– Mercredi et vendredi de 14 heures à 19 heures.
– Samedi 10 h 30, 13 h 30.
Tél. : 575-62-78.

16e arrdt

EXELMANS. 3 P. CFT
Chff individ. Impeccable
Px : 695.000 F. 577-96-85.

PRÈS VICTOR-HUGO
Pptaire vd dans imm. pierre de taille, restauration soignée, dern. étage, à aménager 3 PIÈCES LIBRES, 2, 3, 4, 5 P. OCCUPÉES. R.C.I. - 758-12-21.

17e arrdt

BATIGNOLLES
PROGRAMME NEUF DE QUALITÉ 23 appts avec parking. Livraison 11/84 s/pl. tl les jrs 14/18 h y compris dimanche. Téléphone : 225-26-60. 67, pl. Félix-Lobligeois.

PL. MALESHERBES
SUPERBE Pierre de taille. Stud. + mezzanine 380.000 F. EXCLUSIF. - 766-03-18.

18e arrdt

SQUARE CARPEAUX
Dans bel imm. p. de taille, propriétaire vend très beau 3 pièces, tout confort 73 m² + balcon occupé, dame seule. 500-54-00. 282-03-50.

PRÈS MAIRIE 18e bel imm. pierre de t., gd 2 p., entrée, cuis., bains, 1er étage/rue. A SAISIR, 634-13-18.

ATELIER LOFT 2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. 500.000 F. Direct propr., 5, rue Coustou, 18e, s/place mercr. et vendredi, 11 h-15 h et samedi 10 h à 14 h.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence Mairie du 18e
53, R. DU SIMPLON STUDIO 2, 3 P., PARK.
Studio à partir de 322. 500 F
2 pièces à partir de 451.000 F
3 pièces à partir de 680.500 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P., PRÊT CONVENTIONNÉ à 646.870 F
BUREAU DE VENTE
Mardi, jeudi, samedi de 14 à 19 heures.
Tél. : 575-62-78.

RUE ORDENER (Près)
Bel imm. ravalé. Asc. BEAU 2 P. TERRASSE + 3 P. à rénover. Ce jr et dem. 14 h-19 h. 47, RUE STEPHENSON 504-61-63 et 252-94-94.

20e arrdt

Quartier neuf, imm. récent, stand. Beau 3 P., ref. nf, 6e ét. Asc., park. Pptaire, 590-86-06.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Sur même palier :
2 pièces : 240.000 F
2 pièces : 285.000 F
3 pièces : 320.000 F
possibilité réunir surface totale 126 m², discussion possible. S/pl. ts les jrs 12 h 30-13 h 30 91 bis, rue d'Aguesseau 4e étage. 735-70-87.

NEUILLY-BARRES
68 m². Dble living + chambre. 930.000 F. Parking possible. EMBASSY - 562-16-40.

94 Val-de-Marne

MÉTRO SAINT-MANDÉ-TOURELLE
Dans petit immeuble neuf de standing, beau 4 pièces, 4e ét. Est-Ouest 82 m² avec dble living, 2 chbres, 2 s. de bns, box ou parking en sous-sol. Près Bois, commerces, écoles. Prix : 1.095.000 F + box ou parking. Téléphone : (1) 295-15-63.

GENTILLY
Métro PORTE-D'ITALIE
2, 3, 4, 5 PIÈCES
SUR JARDINS
PRÊTS CONVENTIONNÉS
Taux préférentiels
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h, week-end de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. T. : 546-07-73, 365-03-23.

échanges

Vends ou échange contre appt Paris centre, villa île de Ré, 200 m² jdin clos arb., piscine. T. (35) 32-21-41 apr. 20 h.





MATERIAL SCIENTIST

ELTECH Electrosearch S.A., a subsidiary of ELTECH Systems Corporation, an international leader in the development of electrochemical technology is seeking for his Geneva research facility a specialist in the field of material science/technology.

The highly motivated applicant should have an educational background in material science and a proven experience in industrial research and development.

The position requires a high level of creativity and a leading role in the selection, preparation and development of new materials for electrochemical technology applications and other areas.

The successful applicant should be able to effectively interface with outside organizations to assist in developing new market areas.

Applications with detailed CV should be addressed to:
Director, ELTECH ELECTROSEARCH S.A.
3, route de Troinex
1227 Carouge, Geneva (Switzerland).

INTELLIGENT MUSCLE POWER FOR INDUSTRY

ASR SERVOTRON GROUP, with headquarters in Geneva, is a supplier of industrial positioning systems, including motors and drive systems, to the robot, machinery manufacturing industries and OEMs. It is a company of BALDOR ELECTRIC COMPANY, USA, a motor specialist which has grown from $ 40 Million to $ 160 Million p.a., in less than 10 years. The Group's objectives are three-dimensional : Further growth in Switzerland, the whole of Europe and the USA. Develop its product range and performance. Excell in reliability.

JOIN A DYNAMIC SALES TEAM

SALES ENGINEERS/MANAGERS

You will be selling drives and controls to top level OEMs in the machinery manufacturing business, primarily in Switzerland, and establishing sales presence in France, Germany, Italy & Spain. A good understanding of digital and analogue electronics is vital and reasonable working knowledge of drives an asset. Considerable travelling will be required because of your large territory. You can expect to spend 3-4 days in the field, 3-4 days at your home base. While you will be strongly supported by the existing sales team, this is a challenge for the engineer who enjoys to define independently system design problems and offer optimum solutions that not only win first-time customers but ensure repeat orders from our users.

Fluency in English, German and French essential.

APPLICATIONS AND SERVICE ENGINEERS

You will be the technically trained specialist who supports the field sales force by providing service. Our sales team will rely on you for valuable back-up in applications advice. You will, however, not spend more than 50 % of your time in the field. Good technical engineering qualifications, sound working knowledge of digital and analogue electronics are essential.

Fluency in English, German & French.

Please address your CV to Mrs Alda da Costa, ASR SERVOTRON AG 8, avenue des Grandes-Communes, CH-1213 Petit-Lancy/Geneva.

A.S.R.SERVOTRON®
a company of BALDOR USA

capitaux propositions commerciales

Recherchons
AGENTS EXCLUSIFS
pour commercialisation de MATÉRIEL DE FILTRATION MÉCANIQUE
Clientèle : engineerings, sidérurgie, chimie, centrales électriques, irrigation...
Adresser proposition à : LADASSI SA, « Les Mogets », 74250 VIUZ-EN-SALLAZ, FRANCE, Télex 385252.

Proposons crédits + 70.000. Agréons agents régionaux. Etude SULLY Paris 608-03-03.

travail à domicile

DACTYLO
correction textes, rewriting. Téléphone : 287-29-18.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

OFFRES D'EMPLOIS

Les Editions Bordas
recherchent pour département d'édition
BEAUX LIVRES

ASSISTANT DE SON RESPONSABLE DE PROMOTION MARKETING

H/F

De formation littéraire ou école de commerce, il assurera :
- la mise en oeuvre, l'exécution et le suivi des campagnes de promotion du département Grand Public,
- le suivi de la gestion du budget promotionnel,
- la conception et la rédaction de certains travaux.

Adressez CV et prétent. à Denise HIRLEMANN, 11 rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex.

Programmeur en éditeur assembleur s/micro proc. Z80. Tél. : 357-64-07.

Monsieur âgé, ne pouvant plus lire demande LECTRICE 3 fois par semaine de 10 h à 12 h. Téléphoner le matin jusqu'à 14 h et le soir à partir de 19 h. 526-53-37.

ASSOCIATION RECHERCHE JURISTE
Maîtrise en droit privé pour informer le public notamment en droit de la famille. Adresser C.V. dét. + lettre à CNIDF, 4, rue Bayard. 75008 PARIS.

formation professionnelle

A partir du 1-8-1984
L'INSTITUT NATIONAL DE TRADUCTEURS
propose une formation supérieure de traducteur technique et scientifique à un nombre limité d'étudiants ayant le français comme langue maternelle. Adm. : dipl. de fin d'études secondaires équivalent au dipl. néerlandais HAVO, Ath. ou Gymn.
Détails complets à :
H.O.V., B.P. 964,
6200 AZ MAASTRICHT,
Pays-Bas.
Téléphone : 043-19946.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

LANCIA PRISMA
le bon choix
exceptionnel
REVISIONS GRATUITES
1An ou 25 000 km
PARIS 14e
(1) 539.57.33

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
VW GOLF L 1980
prix sous Argus, 19.500 F, 76.000 km, vert foncé, 5 portes. Tél. 831-55-05 (ap. 19 h).

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre dir. 58 ans, ingénieur A.-M., filiale groupe français, domicilié RFA, lib. novembre. Etudie ttes propositions création, marketing, implantation. Ecr. s/nº 7.712 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Travaux d'éditions domicile ou en fixe (de préférence) : dactylo, index, lectures critiques, doc., biblio., articles. M'initierais volontiers au traitement de texte sur le tas. Intéressée par toute autre proposition dans édition et presse écrite ou parlée. Ecr. s/nº 3.158 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Collaboratrice relations publiques marque automobile, cherche poste similaire. URGENT. Ecr. s/nº 6.611 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF DE PERSONNEL, 40 ans, généraliste ayant acquis une solide expérience dans tous les aspects de la fonction souhaite apporter ses capacités concrètes et dynamiques dans Entreprise moyenne ou grande importance. Libre rapidement. Ecrire Nº 91.781 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

J.H., (24 ans) cherche emploi comme garçon ou cuisinier de restaurant pour la saison d'été ou souhaite connaître la France. Approfondir connaissance de l'art culinaire, salaire modeste. Ecrire à F. Buyssa, Helenapolder 7, Biervliet, Pays-Bas.

JEUNE FILLE, 17 ans, cherche emploi bureau. Tél. : (16 6) 001-06-77.

H., 39 ans, licence droit public + DES Sciences Po, économique et faits sociaux. Impts exp. journalisme et enseignement. Et. ttes proposit. 899-04-65.

Villefranche sur mer

Côte d'Azur

Livrable de suite

dans l'une des plus belles rades d'Europe
Sur le port, pieds dans l'eau, votre résidence vacances
Le PALAIS DE LA MARINE
la multi-propriété de vos loisirs.
Seulement 22 appartements

à partir de 20.000 F*

Mouillage Libre

THOM INTERNATIONAL
PALAIS DE LA MARINE
Quai Amiral Courbet
06230 Villefranche-s/mer
Tél. (93) 26.19.19.

NOM
ADRESSE
Mde

appartements achats

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES Appartements et Maisons bien placés dans Paris Classique ou original.
ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE SERGE KAYSER - 329-60-60.

LITTRÉ 544-44-45
Rech. pr clientèle internationale dans quartiers résidentiels HOTELS PARTICULIERS APPARTS 4 A 8 PIÈCES PIED-A-TERRE PAIEMENT COMPTANT.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES MÊME OCCUPÉS.

Sté rech. sur Paris dans bon immeuble ancien ou récent, toutes surfaces avec cft ou à rénover. Prix élevé accepté si justifié. Tél. : 355-72-94.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES Tél. : 296-58-46.

Région parisienne

A LOUER VIDE
GRAND STUDIO (47 m²)
à 150 mètres du lac d'Enghien comprenant
– 1 entrée, 1 rangement, 1 cuisine ;
– 1 salle de bains, 1 salle de séjour ;
– 1 w.c., chauffage central collectif ;
– 1 grand balcon (11 m²) + 1 cave dans un immeuble de standing.
Libre au 1-5-1984.
Loyer mensuel : 1.600 F. + charges.
Mme Gorge. Tél : 415-02-92.

CACHAN
CENTRE VILLE
G.F.F., loue dans immeuble NEUF DE STANDING
3 PIÈCES depuis 3.040 + ch.
4 PIÈCES depuis 3.555 + ch.
5 PIÈCES depuis 4.300 + ch.
Visite s/pl. mercredi-jeudi de 15 h à 19 h. Samedi 11 à 18 h. ANGLE avenue Cousin de Méricourt et rue Guichard.

locations non meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

Recherche LOCATIONS pour Sté Recherche Pétrolière Française. Cadres supérieurs et personnel. APPTS 2 à 8 pièces et VILLAS, Paris et environs. 503-37-00.

Fonctionnaire recherche studio à louer 1.500 F/mois max., sur Paris ou Issy-les-Moul., Boulogne, Juvisy. Tél. bureau 503-98-05.

Région parisienne

Pour Stés européennes, ch. villes, pavillons pour CADRES. 889-89-66. 283-57-02.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE, SOLOGNE ou région limitrophe. Ecrire Nº 202.521 à ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX.

viagers

Libre Convention studio tt cft + terrasse, 5e étage, asc., 100.000 + 2.300. F. CRUZ. 8, rue La Boétie, 266-19-00.

Alexandre & Verstraete
SOCIETE D'AVOCATS AU BARREAU DE GRASSE
2, avenue Thiers 06130 GRASSE - Tél 16 (93) 38.00.14 ou 36.46 08

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES À GRASSE SUR SURENCHÈRE
3 mai 1984 à 8 h 30

43 Appartements loués dans très belle résidence à Antibes - Alpes Maritimes (06600)

Vente sur conversion de la saisie de la S.C.I. LE TANIT 14, chemin de la Rostagne à Antibes, après prononcé de la liquidation des biens de la S.C.I. LE TANIT

Ensemble immobilier résidentiel à proximité des plages dans un parc arboré de plus de 3 ha, avec piscine privée : 43 appartements - Studios, 2, 3, 4 pièces, tous équipés avec balcon, ainsi que locaux commerciaux, parkings couverts, boxes et caves.

VISITES :
Le 16/04/84 : de 9 h 30 à 11 h 30, studios et 2 pièces : De 14 h 30 à 16 h 30, 3 et 4 pièces.
Le 30/04/84 : de 9 h 30 à 11 h 30, 3 et 4 pièces. De 14 h 30 à 16 h 30, studios et 2 pièces.

bureaux

Ventes

BON XVIIe
BUREAUX DE PRESTIGE
Locataires de qualité
Prix .... 3.500.000 F
Loyer .... 300.000 F
ou 4.000.000 F. Libre.
Téléphone : 758-12-21.

Locations

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét, télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

PRÈS CONTRESCARPE 5e
A SAISIR
LOCAL CIAL en TTE PPTÉ
270 m² env. Parfait état.
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
1.250.000 F. - 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

MONTPELLIER
Centre, rue piétonne, boutique 40 m², arr.-boutique 40 m². Lux. 1er ét. : 250 m². Le tout divisible. Tous commerces. Prix élevé. L.I.T. (67) 58-52-92.

immeubles

EXCEPTIONNEL PARIS, 9e
Immeuble neuf, entière principal 6 étages, (1.000 m²) + r.-de-ch. + 3 sous-sol de parking. Location pure. Rech. d'un seul locataire, réf. exigée.
Tél. : 720-14-32
ou écrire à PROMOPRESS 66, Champs-Elysées 75008 PARIS.

pavillons

PART. VD A VEMARS (95) PAVILLON, 4 pièces + garage, surface 103 m² sur jardin clos, 387 m² dans résidence. Crédit intéressant. Prix : 406.000 F Tél. : 468-49-63.

villas

STE MAXIME, vue panoram. GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 P., jardin pptaire. 590-86-06.

propriétés

Particulier vend
10 km AUMALE (76)
Maison caractère 6 pces conft sur 4.600 m²
600.000 F ou poss. viager.
Libre sur une tête.
Tél. : 267-34-60 de 11 h à 21 h ou écrire Nº 91.701 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE
de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. Nº 202.521 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

NORMANDIE 130 KM
Exceptionnel gde belle maison, cft, charme, décoration, meublée ou non, habitable de suite. Mº JOURDAIN, NOTAIRE. T. (32) 45-48-09/45-00-34.

maisons de campagne

LES RÉSIDENCES DU QUERCY
Entreprise parisienne installée DANS LE LOT
CONSTRUCTIONS TRANSFORMATIONS RÉNOVATIONS dans les merveilleux paysages du QUERCY
Etude et réalisation compétence et sérieux recherche de terrains et de vieilles maisons.
Bureaux à CAHORS et MONTAUBAN
nombreuses références
Tél. (65) 21-94-93

forêts

PETITE FORÊT 7 HECTARES plan simplifié de gestion EXCELLENT PLACEMENT 225.000 F. Tél. 526-27-10.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LE NOUVEAU DROIT DE LA FAILLITE

● Les entreprises de moins de 50 salariés bénéficieront d'une procédure allégée

● Il n'y aura pas de magistrats professionnels dans les tribunaux de commerce

Les faillites n'ont cessé de croître depuis le début des années 70. Le bilan détaillé que vient d'en dresser le Crédit d'équipement des PME pour 1983, souligne bien *« la diminution du taux de renouvellement global* (du tissu industriel) *consécutive à une progression plus rapide des défaillances (+ 10,2 %) que des créations (+ 3,3 %) »*.

Face à cette évolution, le droit de la faillite n'est plus adapté. Preuve en est le nombre de révisions législatives récentes ou en cours. Des réformes ont déjà abouti en Autriche, en Italie, au Luxembourg, au Portugal, en Suède et aux États-Unis (le Bankruptcy Reform Act). D'autres sont en cours en Allemagne fédérale, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse.

En France, où pratiquement neuf procédures sur dix engagées à l'encontre d'entreprises en difficulté aboutissent à une liquidation de biens, à l'issue de laquelle les créanciers « récupèrent » à peine 10 % de leurs créances, les projets de loi soumis à l'Assemblée nationale à partir du 5 avril par le garde des sceaux, M. Robert Badinter, se situent dans ce contexte général d'évolution. Après la protection des capitaux investis, puis celle des créanciers, le droit cherche à prendre en compte le fait que l'entreprise est créatrice d'emplois et qu'elle a, dès lors, des implications économiques et sociales importantes. Toutes les procédures réformées mettent désormais l'accent sur l'assainissement des entreprises en difficulté et le sauvetage de celles qui paraissent viables.

Après l'adoption de la loi relative à *« la prévention et au règlement des difficultés d'entreprises »* — publiée au *Journal officiel* du 1er mars, — deux nouveaux textes sont présentés aux députés. Le premier porte réforme de la loi du 13 juillet 1967 sur le règlement judiciaire et la liquidation de biens. Jusqu'à présent trois procédures (suspension provisoire des poursuites, règlement judiciaire et liquidation des biens) cohabitaient, mais les critères qui les distinguaient avaient perdu toute valeur économique. Désormais *« unique dans son institution la nouvelle procédure aura pour objectif (...) la sauvegarde d'un potentiel industriel et des emplois qui y sont attachés, sans pour autant sacrifier les créanciers »*.

Un régime simplifié est prévu pour les petites entreprises. Or une modification importante a été apportée au projet initial (*le Monde* du 9 juin 1983), puisque le seuil des entreprises qui bénéficient de ce régime a été relevé de 20 à 50 salariés. C'est dire que 90 % des entreprises relèveront de cette procédure plus légère, qui entraîne moins de frais et moins de délais.

Le texte prévoit deux phases : la première d'observation et d'élaboration en deux mois d'un plan de redressement de l'entreprise, la seconde d'application de ce plan, ou à défaut, de liquidation. Car, affirme M. Badinter, *« il faut absolument éviter l'acharnement thérapeutique »*.

Deux innovations juridiques d'importance sont incluses dans ce projet. La présomption de faute qui pesait sur le chef d'entreprise en cas de faillite est supprimée, et il peut participer à la mise au point du plan de redressement et poursuivre la gestion de son entreprise (alors qu'actuellement il perd toute capacité d'action en cas de liquidation, ce qui peut parfois entraver le redressement éventuel). D'autre part, un superprivilège est accordé aux banquiers et aux fournisseurs de l'entreprise dans la période d'observation. Une manière d'inciter financiers et partenaires à ne pas couper les vivres malgré leur inquiétude.

Ce texte a déjà subi un certain nombre de critiques. Pour les syndics, la multiplication des intervenants prévue dans le projet gouvernemental risque d'être une source constante de blocage dans la recherche d'une solution. Quant aux superprivilèges accordés dans la période d'observation, ils viennent s'ajouter aux autres privilèges du Trésor public et des URSSAF (même si désormais le tribunal peut imposer à tout créancier privilégié ou non des délais de paiement) pour réduire la chance des créanciers plus anciens d'être remboursés.

La chancellerie a d'ailleurs conscience d'un risque pervers avec la possibilité pour les banques de faire tomber des entreprises pour faire jouer leur superprivilège. Outre que l'on se dit ouvert à tout amendement constructif, on affirme qu'il faudra voir le texte à l'usage, à l'aune de l'expérience.

L'efficacité de cette procédure et un redressement éventuel de l'entreprise dépendront dans une large mesure de la compétence des administrateurs judiciaires chargés d'aider ou de suppléer le chef de l'entreprise en difficulté. Le second projet sépare donc les professions d'administrateur judiciaire et de syndic (désormais mandataire-liquidateur) qui étaient le plus souvent confondues.

Les administrateurs judiciaires seront inscrits sur une liste unique par une commission nationale — dont la composition a été revue et fait une plus large place à la magistrature, — et auront compétence sur tout le territoire. Les mandataires liquidateurs figureront sur une liste établie dans chaque ressort de cour d'appel. Ces professions seront exclusives (alors qu'actuellement certains avocats, huissiers ou commissaires-priseurs les exercent). Enfin une caisse sera créée pour la couverture des risques de ces professions, et un fonds de garantie permettra de remédier à l'absence de rémunération de ces mandataires en cas d'insuffisance d'actifs de l'entreprise.

Un quatrième volet sur les tribunaux de commerce devra compléter cette réforme. M. Badinter devrait préciser les contours d'un projet remis en cause sous le poids des notables locaux de droite comme de gauche. Alors que le garde des sceaux prévoyait d'introduire quelques magistrats professionnels dans les juridictions consulaires — une manière d'apprendre le droit à ceux-ci et l'économie aux magistrats, — il a dû y renoncer. En revanche, une certain regroupement sera réalisé, et il n'y aura plus qu'un tribunal (parfois deux) par département. Enfin le corps électoral des juges consulaires sera élargi et une commission chargée de vérifier la compétence professionnelle des candidats — parmi lesquels les cadres devraient être plus nombreux que par le passé — pourrait être créée. Ce projet, qui complètera la mise à jour du droit de la faillite, sera présenté au conseil des ministres avant la fin de l'année.

BRUNO DETHOMAS.

UNE « PREMIÈRE » DANS LA RÉPARATION NAVALE A MARSEILLE

L'entreprise Paoli diminue les salaires... ... et retrouve des commandes

Pour éviter les dépôts de bilan lorsque la situation économique s'assombrit et lorsque les commandes tarissent, les entreprises ont plusieurs solutions : s'en remettre à des financiers extérieurs, vendre une partie de leurs actifs, licencier une partie de leur personnel. Une autre solution — à laquelle on hésite à recourir — est la réduction volontaire des salaires. C'est pourtant ce qu'a fait une entreprise marseillaise de réparation navale.

De notre correspondant

Marseille. — Afin d'éviter des licenciements, les cadres, employés et ouvriers de l'entreprise Paoli, à Marseille (260 salariés), spécialisée depuis 1890 dans la réparation navale, ont accepté la proposition faite par la direction de diminuer les salaires de 10 % et de ramener les horaires hebdomadaires de quarante-deux heures à quarante heures sans compensation de salaire, pour le personnel qui travaille sur les navires en réparation.

Cette mesure s'est accompagnée d'une restructuration de la direction (dans le sens des économies), les membres de la famille Paoli qui détenaient des parts les ayant revendues à M. Jean Paoli, PDG, qui reste désormais seul « à la barre ».

« Compte tenu du caractère catastrophique du bilan 1983 de l'entreprise, explique le PDG, *et des perspectives pour 1984 (il nous fallait redouter une baisse d'activité de 35 % par rapport à 1982), il ne nous restait plus qu'à envisager le licenciement de 20 % à 30 % du personnel. J'ai donc pris l'initiative de réunir l'ensemble des salariés et, « tableau en main », de leur expliquer clairement la situation. Bien que l'heure de la retraite ait sonné pour moi*, poursuit M. Paoli, *j'ai décidé avec eux de jouer un « coup de poker ». Je crois avoir été compris et — mieux — soutenu. C'est ensemble que nous nous battons. »*

L'entreprise Paoli, réalisant 70 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, il s'agissait, pour redevenir compétitif, de réduire les coûts de 20 % à 30 %. Comme il n'était pas possible de demander une amputation de 25 % sur les rémunérations, la direction s'en est tenue, avec l'accord du personnel, à 10 %, accompagnés d'économies à la direction générale, d'une amélioration de la qualité du travail et de la productivité par la création de cercles de progrès et de qualité, au sein desquels les salariés eux-mêmes cherchent des solutions de nature à réaliser des économies dans l'entreprise.

« Depuis le 15 janvier, les clients et les bateaux reviennent », ajoute M. Paoli : *« Nous avons gagné de l'argent au premier trimestre. Il suffirait que l'année 1984 se poursuive comme elle a commencé (avec un chiffre d'affaires de 8 millions à 10 millions de francs par mois) pour que nous compensions les pertes de l'an dernier. »* Pour l'instant, l'expérience n'a pas fait tache d'huile dans la profession. Les deux autres compagnies marseillaises de réparation navale n'ont pas suivi l'exemple. Un exemple qui constitue une « première » à tous les sens du terme : la direction ayant consulté l'ensemble du personnel et non les délégués syndicaux et ayant obtenu une approbation quasi unanime.

JEAN CONTRUCCI.

REPRISE DU TRANSPORT AÉRIEN

La Lufthansa enregistre une hausse spectaculaire de son activité

Les responsables de la compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa n'ont jamais péché par excès d'optimisme. Les perspectives du transport aérien récemment brossées par l'un d'entre eux, M. Reinhardt Abraham, vice-président du directoire de la société, n'en prennent que davantage de relief : *« Nous avons toujours considéré la crise de notre industrie comme transitoire*, a-t-il dit, *et nous avions raison. A long terme, je suis certain que la croissance de l'industrie aéronautique dépassera de deux à trois points celle de l'économie mondiale. Je crois que nous atteindrons un taux de développement annuel de 5 à 6 % pendant les dix ou quinze prochaines années. »*

Les résultats de Lufthansa sont plus que conformes aux analyses de M. Abraham. L'an passé, le trafic de la compagnie (exprimé en tonnes/kilomètres) a augmenté de 12,1 %, une hausse assez spectaculaire due essentiellement à l'augmentation du trafic de fret (+ 21,3 %), encore que celle du trafic des passagers (+ 5,4 %) soit tout à fait appréciable en une période de basse conjoncture et qu'elle ait permis de franchir le cap des 14 millions de voyageurs annuels. Le bénéfice brut avant impôts devrait dépasser largement les 100 millions de deutschemarks, contre 95 millions en 1982.

L'activité de la compagnie a été favorablement affectée par la reprise aux Etats-Unis, en Extrême-Orient et en Allemagne même, tandis que, sur le Proche-Orient, le trafic faisait un bond de 15 %. En revanche, les marchés d'Afrique et d'Amérique latine se sont dégradés, et, en Europe, les signes de reprise ont été plus lents à se manifester.

Pour 1984, M. Abraham fait état de bonnes perspectives. Lufthansa renforcera ses dessertes de l'Amérique du Nord (Atlanta, San-Francisco) et de l'Afrique du Sud, tandis que, sur la ligne de Pékin, les DC-10 céderont la place aux Boeing-747. En septembre, une ligne Hanovre-Paris sera ouverte conjointement avec Air France.

Des réserves sur l'Airbus A-320

Lufthansa prépare l'avenir à plus long terme par des investissements massifs. Leur montant a atteint 650 millions de deutschemarks en 1983 — soit 40 % de plus que pendant l'exercice précédent, — dont 500 millions consacrés à l'achat d'avions. L'avenir, en la matière, c'est d'abord l'Airbus A-310 dont Lufthansa fut l'une des compagnies de lancement. Un avion sur lequel M. Abraham et ses pilotes ne tarissent pas d'éloges. Huit appareils volent déjà aux couleurs du transporteur allemand et cinq autres viendront s'y joindre dans les deux ans. Mais pour la livraison des douze derniers exemplaires de la commande, la souplesse sera de rigueur et les livraisons pourraient s'étaler jusqu'en 1990, voire 1993. Quant aux vingt-cinq options prises sur cet appareil, elles ne seront levées qu'au gré des besoins.

Et après ? Lufthansa continue d'exprimer un besoin de plus en plus pressant pour un quadriréacteur long-courrier de 225 sièges qui remplacerait ses Boeing-707 aujourd'hui disparus et ses DC-10 qui commencent à revenir cher à l'emploi. Elle réclame à cor et à cri, depuis des années, ce type d'appareil à Airbus Industrie et elle aurait préféré que le consortium européen donne priorité à un tel projet sur celui des A-320. En effet l'A-320 ne suscite, au sein de la compagnie, que des réactions mitigées où le *« oui, mais »* le dispute au *« non, peut-être »*.

LOGEMENTS

L'indice du coût de la construction du 4e trimestre 1983 a augmenté de 7,57 %

L'indice du coût de la construction de l'INSEE, pour le quatrième trimestre 1983, s'est établi à 782 et a été publié au *Journal officiel* du 5 avril. Il est, par rapport à l'indice du quatrième trimestre 1982, en progression de 7,57 %. Depuis l'adoption de la loi Quilliot du 22 juin 1982, cet indice trimestriel sert de référence aux augmentations de loyers. L'indice du quatrième trimestre sert donc de base aux loyers des contrats de location dont la date anniversaire de signature est intervenue, ou dont la signature intervient à partir du 5 avril, qu'il s'agisse de révision annuelle du loyer, de renouvellement du bail ou de l'entrée d'un nouveau locataire dans les lieux. Rappelons cependant que l'application de cette hausse de loyer est soumise, pour 1984, à une série de décrets parus au *Journal officiel* du 29 décembre 1983 selon les quatre grands secteurs définis par la loi Quilliot. L'indice trimestriel ne touche cependant ni les HLM (secteur I), ni les loyers des logements encore soumis à la loi de 1948.

● Secteur II (sociétés d'économie mixte, Caisse des dépôts,...) : la hausse applicable est de 80 % de l'indice, soit, à dater du 5 avril, de 6,06 % avec 4 points supplémentaires pour un nouveau locataire en cas de loyer inférieur à 50 % du loyer plafond et 2 points si le loyer était compris entre 50 % et 60 % du loyer plafond.

● Secteur III (sociétés immobilières d'investissement, compagnies d'assurances, banques, etc.) : 80 % de l'indice s'il s'agit d'une révision annuelle, 100 % de l'indice dans le cas d'un renouvellement de bail ou d'un nouveau locataire.

● Secteur IV (propriétaire privés) : 80 % de l'indice sauf dans le cas où, de nouveaux locataires entrant dans les lieux, le précédent loyer était sous-évalué. Dans ce dernier cas, le propriétaire peut appliquer au logement le loyer d'un appartement comparable et proche occupé depuis trois ans. Il doit informer sous un mois, par lettre recommandée avec accusé de réception, la commission départementale des rapports locatifs du montant du nouveau loyer.

En cas de travaux, des dispositions spécifiques ont été prévues pour chacun des secteurs (*le Monde* du 3 janvier). — J. D.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE AUX MAIRES

Depuis le 2 avril, les maires de plus de 6 000 communes délivrent désormais les permis de construire sous leur propre responsabilité. La loi de décentralisation s'applique aux 6 287 communes dotées d'un plan d'occupation des sols (POS) approuvé, où vivent 32 millions d'habitants. Cela représente environ 40 % des permis délivrés chaque année (700 000 environ dont 400 000 pour des constructions nouvelles).

Dans le même temps, une simplification administrative fait du maire l'interlocuteur principal des usagers pour toutes les demandes, même quand elles continuent d'être délivrées au nom de l'Etat. Le délai d'instruction doit être notifié dans les quinze jours qui suivent le dépôt du dossier. Les recours et contestations peuvent être adressés soit au maire, soit au commissaire de la République, soit devant le tribunal administratif. Les dossiers déposés avant le 2 avril seront instruits suivant l'ancienne procédure.

Devenus responsables de la délivrance des permis en application des POS, les maires continueront dans bien des communes de faire appel aux services de l'équipement pour l'instruction des dossiers. Progressivement, dans les grandes villes (la moitié des mairies concernées en région parisienne par exemple), des services autonomes seront mis en place.

FINANCES

TAXE PROFESSIONNELLE : CORRIGER PLUTOT QUE SUPPRIMER

Au CNPF (Conseil national du patronat français), qui souhaite la suppression pure et simple de la taxe professionnelle, dont le produit (environ 60 milliards de francs en 1983, probablement quelque 65 milliards cette année) serait remplacé par un alourdissement de la TVA, on répond en substance, au ministère de l'économie et des finances, qu'il est préférable de corriger plutôt que de supprimer. On indique toutefois, Rue de Rivoli, que le gouvernement n'a pas tranché la question. M. Mitterrand avait, en septembre 1983, qualifié la taxe professionnelle *« d'imbécile, injuste et anti-économique »*.

EMPRUNTS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER : 833 MILLIONS DE DOLLARS EN MARS

La France a ralenti le rythme de ses emprunts à l'étranger, en mars, en levant pour 832,9 millions de dollars sur le marché international des capitaux, au lieu de 1 120,8 millions en février, indiquent les statistiques financières de l'OCDE.

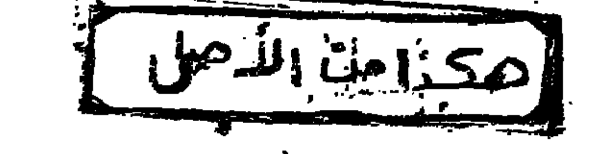
Dans le classement des emprunteurs, la France s'est placée le mois dernier derrière les Etats-Unis (1 898,7 millions de dollars), le Japon (1 715) et l'Espagne (930), mais devant l'Italie (794,9).

Selon les chiffres de l'OCDE, la France a, durant le premier trimestre de l'année, décroché de la position de second emprunteur mondial qu'elle a occupée en 1983. Pendant les trois premiers mois de 1984, le Japon a levé 5,3 milliards de dollars sur le marché international, les Etats-Unis 4,1, la France 2,6, l'Australie 2 et la Grande-Bretagne 1,8.

Toutefois, le rythme de l'endettement sur les trois premiers mois de 1984 reste du même ordre que celui enregistré l'an dernier.

Cette année, la France devra faire face à des échéances de remboursement de l'ordre de 60 milliards pour sa dette extérieure brute (capital et intérêts) qui s'est nettement alourdie en 1983. A la fin décembre, elle atteignait 450 milliards de francs (53,7 milliards de dollars).





LE PROJET DE LOI SUR LA MONTAGNE AU CONSEIL DES MINISTRES

Développer et protéger

Les trois millions six cent mille Français qui vivent en altitude auraient mauvaise grâce à se plaindre. Le projet de loi sur le développement et la protection de la montagne, que le conseil des ministres a adopté le 4 avril, est un texte taillé sur mesure.

Il est vrai que, si les montagnards l'ont réclamé longtemps et attendu pendant quatorze ans — dès 1972 le gouvernement en avait admis le principe, — ils ont été très largement consultés. S'estimant pénalisés par le climat et l'altitude, ils demandaient à la fois des avantages spéciaux pour compenser leurs handicaps et davantage de liberté pour mettre en valeur leur patrimoine naturel. Ils obtiennent satisfaction sur les deux fronts.

La loi de développement et de protection de la montagne est une curiosité juridique dont la mise au point a posé un problème au Conseil d'Etat. Il s'agit, en effet, du premier texte législatif s'appliquant à un territoire dont les limites sont uniquement déterminées par son altitude au-dessus du niveau de la mer. C'est, en outre, la première loi tentant de concilier le développement économique et la protection de l'environnement.

Les dispositions prévues concernent tous les aspects de la vie en montagne : tourisme, élevage, énergie, régime sociaux, construction, protection des sites, sécurité, etc. Pour une fois, c'est la gestion globale d'un territoire avec ses hommes et sa nature, ses richesses et ses handicaps, qui est envisagée, organisée.

Les deux principes qui sous-tendent le texte sont la compensation des désavantages géographiques et l'autonomie des collectivités locales. Ce dernier point est dans la logique de la décentralisation.

La double orientation est symbolisée par cette institution originale qu'est le comité de bassin. Voilà une structure qui gomme toutes les frontières administratives pour reconnaître l'unité d'un massif et sa spécificité. Mais, en même temps — et bien qu'il ne soit que consultatif, — on lui confère le pouvoir de répartir les crédits du Fonds inter-activités pour la montagne (FIAM), qui sera alimenté par une ligne budgétaire spéciale. Ainsi devraient s'exprimer à la fois la liberté des montagnards et la solidarité de la nation à leur égard.

La loi suscite aussi trois interrogations. La première est politique. Dans un pays à nouveau tiraillé par les corporatismes et les particularismes régionaux, n'est-ce pas glisser sur une mauvaise pente que de flatter maintenant les singularités géographiques ? On prévoit une loi sur le littoral et, depuis longtemps, une loi sur la forêt...

Après tout, la montagne n'est pas une région sinistrée. Le succès des sports de neige ne s'y dément pas. Malgré la « crise », la saison d'hiver 1983-1984 s'annonce déjà comme l'une des meilleures.

La deuxième question est de nature écologique. Dans l'équilibre développement-protection, la loi — qui remplace une directive assez contraignante datant de 1977 — pratique la technique du cheval et de l'alouette. Elle favorise la mise en valeur économique par des mesures nombreuses et précises alors que, sauf exception, elle reste assez évasive sur la protection du milieu. Le texte accorde une grande liberté aux communes puisque non seulement celles-ci délivrent comme ailleurs les permis de contruire, mais aussi les autorisations d'aménager des remonte-pentes. Les gens des hautes terres donneront-ils tort à ceux qui pensent que la montagne est un patrimoine national trop précieux pour être confié aux seuls montagnards ? Seront-ils assez avisés pour ne pas défigurer — et donc rendre moins attractif — le merveilleux et difficile domaine dont ils ont la charge.

Enfin, la troisième question est d'ordre conjoncturel. Ce « costume sur mesure » peut ne pas convenir à tous les montagnards. Certains le jugent trop étriqué, d'autres pas assez protecteur. Réponse ce jeudi 5 avril à Clermont-Ferrand, où la FNSEA tient congrès sur le thème de la montagne. M. René Souchon, secrétaire d'État à l'agriculture, doit y présenter le projet du gouvernement à mille cinq cents paysans. Réponse encore du 15 au 18 avril à Grenoble, où se déroulera le sixième Salon international de l'aménagement en montagne.

MARC AMBROISE-RENDU.

Remontées mécaniques et micro-centrales

Parmi les mesures incluses dans la loi, voici celles qui devraient avoir les conséquences les plus visibles:

— Chaque massif — Vosges, Jura, Alpes, Corse, Massif Central, Pyrénées — est doté d'un «comité de massif» réunissant, sous l'autorité du commissaire de la République, élus, représentants socio-professionnels et associations. Ce comité consultatif propose des mesures de développement économique, coordonne les investissements et donne son avis sur les nouvelles stations.

Equipement touristique

— Les autorisations de création de nouvelles stations de ski ne sont plus délivrées à Paris mais par l'un des commissaires de la République du massif, après avis du comité de massif ;

— Pour faciliter le tracé des pistes de ski et des remontées mécaniques, les communes de montagne peuvent faire instituer des servitudes de passage ;

— Les autorisations de construire les remontées mécaniques sont délivrées par les communes ;

— Les remontées mécaniques doivent être contrôlées par les communes ou les départements, soit au moyen d'une régie, soit par une convention précisant les services rendus et les tarifs ;

— La taxe sur les remontées mécaniques est généralisée, mais 40 % des sommes perçues sont versées au département ;

— Les communes possèdant des pistes de ski de fond aménagées ont le droit de percevoir une redevance qui est affectée au développement de ce sport.

Energie et agriculture

— Les montagnards qui exercent plusieurs activités à temps partiel (éleveur-moniteur de ski, par exemple) bénéficient des mêmes aides de l'Etat que les travailleurs à plein temps.

— Les agriculteurs, avec l'aide éventuelle des SAFER, peuvent exploiter les terres en friche. Celles-ci seront recensées dans chaque département et leur propriétaire mis en demeure de les valoriser ;

— Les associations foncières pastorales associant les vallées et la montagne sont généralisées ;

— Les communes voient renforcer leurs droits sur la gestion des biens sectionnaux, c'est-à-dire des terres appartenant aux hameaux.

— En se chargeant des transactions et en cédant 10 % de leurs achats annuels, les SAFER aideront les communes à se constituer des réserves foncières :

— Pour faciliter la création de micro-centrales communales, le commissaire de la République peut les déclarer d'utilité publique en vue d'expropriation ;

— Le pâturage en forêt privée et publique est autorisé et réglementé ;

— Les quotas d'électricité à prix réduit, traditionnellement réservés aux communes de montagne, sont répartis par le département entre les communes, les entreprises et les services publics ;

— Les produits des zones de montagne porteront le label « Montagne ».

Environnement

— En zone de montagne, les terres agricoles, les pâtures et les forêts sont « préservées » et inconstructibles. C'est le comité de massif qui détermine les sites et les paysages à protéger ;

— La dépose touristique en montagne par avion ou par hélicoptère est interdite ;

— L'urbanisation doit se réaliser « en continuité avec les villages existants » ;

— La construction de routes en corniche au-dessus de la limite des forêts est interdite, sauf pour la desserte forestière ;

— Les parties naturelles des rives des plans d'eau sont inconstructibles sur 300 mètres de profondeur, à moins qu'un document d'urbanisme ne prévoie « une extension mesurée des agglomérations » ;

— Les zones menacées par les avalanches de neige, de pierres ou de terre, doivent être indiquées comme inconstructibles dans les documents d'urbanisme.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

ÉTRANGER

Le mea-culpa du « Wall Street Journal »

Ça n'arrive qu'aux autres... A l'image du *Washington Post*, piégé en avril 1981 par l'une de ses meilleures journalistes, qui avait obtenu le prix Pulitzer à la suite d'un reportage « bidon », le *Wall Street Journal*, considéré comme la bible des milieux d'affaires américains, vient, à son tour, de faire amende honorable à la suite d'un énorme scandale qui a pour origine la rubrique boursière tenue par l'un de ses deux reporters spécialisés, M. Foster Winans.

Dans un long article de cinq colonnes publié dans son édition du 3 avril dernier, le *Wall Street Journal*, qui a le mérite de présenter en détail l'affaire à ses lecteurs, explique comment M. Winans mettait à profit l'audience de cette célèbre rubrique (« Heard on the street » : « Entendu à Wall Street ») pour monnayer une partie des informations contenues, voire pour valoriser le portrait de tel ou tel « gagneur » dont il avait su convaincre sa rédaction en chef qu'il méritait d'être publié.

C'est ainsi que le reporter-vedette du grand quotidien américain (sa diffusion dépasse chaque jour deux millions d'exemplaires avec, depuis quelque temps, une édition européenne) avait « vendu », aux deux sens du terme, un article présentant sous un jour très favorable M. Peter N. Brant, l'un des « *super brokers* » de la firme de courtage Kidder, Peabody and Co. C'est cette dernière, l'une des plus importantes maisons de la place new-yorkaise, qui devait révéler le pot aux roses en apprenant, préalablement à sa publication, le type d'article qui allait sortir sur l'un de ses employés. Il faut dire que l'attention des dirigeants de Kidder Peabody avait déjà été attirée par les étranges coïncidences constatées entre de brusques mouvements de cours enregistrés sur certaines valeurs boursières et les confidences distillées, en même temps, par M. Winans dans sa rubrique quotidienne.

Alertée sur ces étranges pratiques, la direction du *Wall Street Journal* devait licencier aussitôt son reporter, bien en peine de fournir des explications plausibles ; mais l'affaire ne devait pas en rester là, puisque la Securities and Exchange Commission (SEC), l'autorité suprême des marchés financiers outre-Atlantique, avait entrepris de son côté une vaste enquête sur les relations entretenues par M. Winans dans les milieux d'affaires. Selon les propres termes du *Wall Street Journal*, M. David J. Carpenter, un ancien employé du journal, « *qui a des relations homosexuelles avec M. Winans* », est soupçonné par les autorités boursières d'être l'un des principaux éléments du réseau d'informations privilégiées mis en place. Le quotidien new-yorkais, qui s'étend à plaisir sur quantité de détails inutiles (« *Ils vivent ensemble, et M. Winans porte une alliance en or offerte par M. Carpenter* »), estime, en conclusion, que le meilleur moyen de limiter les dégâts causés par M. Winans (une vingtaine de dirigeants de grandes entreprises ont déjà été entendus par la SEC) est « *de laver notre linge sale en public* ». Deux douzaines de reporters du *Wall Street Journal* ont été chargés d'enquêter sur ce scandale, preuve que le quotidien veut tout faire pour maintenir sa crédibilité, seul gage d'existence face à la concurrence.

SERGE MARTI.

Selon les experts de l'ONU

LA CROISSANCE DES PAYS DE L'EST A ÉTÉ DE 3,8 % EN 1983

(De notre correspondante.)

Genève. — Nette accélération de la croissance en URSS et dans d'autres pays de l'Est européen et sensible redressement de leurs finances extérieures, constatent dans leur étude annuelle les experts de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU). Ainsi, dans les pays de l'Est européen, le taux de croissance du produit matériel net (PMN), qui était de 2,8 % en 1982 (*le Monde* du 7 avril 1983), a atteint 3,8 %. En Pologne, ce taux a été de 4,5 %, mais n'a pas permis de dépasser le niveau de 1975. En Union soviétique, le PMN a augmenté d'environ 4 %. Il s'est accru en Tchécoslovaquie de 2,2 %, en Bulgarie de 3 %, en Roumanie de 3,4 % et en RDA de 4,4 %.

D'après les experts de l'ONU, ces résultats s'expliquent notamment par une restructuration en général mieux équilibrée de la production, par l'élimination des difficultés d'approvisionnement qui s'étaient accumulées depuis des années et par davantage d'efficacité. Les progrès économiques de cette région devraient se poursuivre et le PMN augmenter d'environ 3,9 % en 1984. Cette évolution sera plus nette en Union soviétique que dans les autres pays d'Europe orientale.

Cependant les exportations des pays de l'Est vers les pays à économie de marché, industrialisés ou en développement, ont progressé de 11 % à 12 % en 1983, tandis que leurs importations n'ont augmenté que de 6 %. Les seules exportations occidentales vers l'URSS se sont accrues de 3 %, alors que les importations en provenance de ce pays augmentent de 7 %. Les pays de l'Est ont enregistré un accroissement de leur excédent commercial, qui a atteint 12 milliards de dollars, tout en voyant diminuer le déficit de leurs échanges invisibles. Ainsi l'excédent de la balance des paiements courants de l'URSS est passé de 4 milliards de dollars en 1982 à 6 milliards en 1983. Pour les autres pays de l'Est, le surplus, qui représentait 1 milliard en 1982, a triplé l'an dernier.

I. V.

GRANDE-BRETAGNE

● **Faillites d'entreprises.** — Les faillites d'entreprises britanniques ont atteint le nombre record de 3 305 au premier trimestre, en hausse de 3,4 % sur la période correspondante de 1983. — *(AFP.)*

AGRICULTURE

Poulets de... presse

Le papier journal usagé, jusqu'ici cantonné dans les usages annexes les moins nobles — emballages, calfeutrages, etc. ! — a peut-être trouvé un débouché avantageux. Au Canada, dans une ferme expérimentale, vingt poulets se nourrissent, au sens propre, de la presse. Ou plus exactement des exemplaires du quotidien *The Ottawa Citizen*, transformés en une substance noire granuleuse.

Un chercheur canadien, M. K.-C. Ivarson a développé un procédé permettant de convertir le papier journal imprimé en sucre, en utilisant de l'acide sulfurique, puis en protéines, grâce à un champignon industriel. Les tests réalisés sur les vingt poulets qui ont servi de cobayes ont montré, selon l'inventeur, que 95 % des protéines ainsi obtenues ont été digérées sans encombre et sans effets secondaires. Seul obstacle relevé au développement de cette méthode de recyclage inattendue : le coût élevé de l'acide sulfurique utilisé pour réduire le papier journal en bouillie. Les poulets de presse sont-ils pour demain ?

LES MANIFESTATIONS PAYSANNES SE MULTIPLIENT

Les agriculteurs continuent de manifester dans de nombreux départements. Dans l'Orne, deux laiteries sont occupées depuis le mercredi 4 avril par environ deux cents producteurs de lait qui veulent protester contre le prix du litre de lait payé par les coopératives et les transformateurs privés. Cette occupation est faite à l'appel du Centre des jeunes agriculteurs et de la fédération des exploitants. Dans le Morbihan, des agriculteurs, adhérents de la Confédération des syndicats de travailleurs paysans et de la Fédération des syndicats paysans, ont intercepté le même jour à Pontivy quatorze camions transportant 300 000 litres de lait, qu'ils ont conduits devant la sous-préfecture.

En Dordogne, à Périgueux, mercredi, une voiture a foncé vers un cortège d'agriculteurs qui manifestaient dans le centre de la ville, renversant et blessant grièvement un homme. En Haute-Saône enfin, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 avril, des groupes d'agriculteurs avaient mené plusieurs actions simultanées à Gray, Héricourt, Aurance et sur la route de Vesoul à Besançon.

MONNAIES ET CHANGES

FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR

En hausse les jours précédents, le dollar a fléchi, jeudi matin 5 avril, sur toutes les grandes places financières internationales mais dans des marchés généralement peu actifs. A Paris, la devise américaine s'est traitée à 8,0325 F contre 8,0640 F mercredi.

Elle a valu 2,61 DM à Francfort (contre 2,62 DM) et 2,1650 FS à Zurich (contre 2,17 FS).

De l'avis général, la faiblesse des affaires est à l'origine du reflux constaté sur le billet vert.

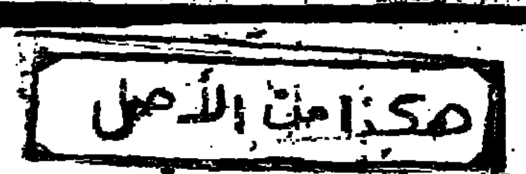
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. —	Rep. + ou	dép. —	Rep. + ou	dép. —
$ E.-U.	8,0360	8,0380	+ 85	+ 110	+ 195	+ 235	+ 475	+ 600
$ can.	6,2821	6,2851	+ 96	+ 130	+ 197	+ 243	+ 446	+ 558
Yen (100)	3,5723	3,5748	+ 173	+ 193	+ 372	+ 399	+ 1078	+ 1145
DM	3,0769	3,0785	+ 164	+ 176	+ 357	+ 376	+ 993	+ 1049
Florin	2,7268	2,7284	+ 132	+ 144	+ 290	+ 307	+ 817	+ 869
F.B. (100)	15,0374	15,0454	+ 4	+ 93	+ 69	+ 214	+ 44	+ 445
F.S.	3,7058	3,7084	+ 265	+ 283	+ 572	+ 599	+ 1573	+ 1647
L. (1 000)	4,9651	4,9679	— 157	— 126	— 321	— 275	— 1006	— 888
£	11,5076	11,5160	+ 323	+ 375	+ 706	+ 780	+ 1925	+ 2139

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 1/4	11 1/8	10 5/8	11	10 3/4	11 1/8	11 1/16	11 3/8
DM	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16
Florin	5 7/8	6 3/8	6	6 3/8	6 1/16	6 7/16	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	11 1/2	12 1/2	12 1/8	12 7/8	12 1/8	12 7/8	11 1/2	12 1/2
F.S.	1 7/8	2 5/8	3 5/16	3 11/16	3 7/16	3 13/16	3 3/4	4 1/8
L. (1 000)	15	16	15 7/8	16 5/8	15 7/8	16	17	17 1/4
£	8 5/16	8 11/16	8 9/16	8 15/16	8 7/8	9	8 7/8	9 1/4
F. franç.	12	12 1/2	12 3/8	12 7/8	12 7/8	13 3/8	14 1/2	15

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 avril

En hausse : + 0,8 %

Des propos tenus mercredi après-midi par M. François Mitterrand lors de sa conférence de presse – singulièrement dirigistes – les boursiers ont surtout retenu l'engagement présidentiel réaffirmé en faveur de la modernisation industrielle et la confirmation d'une « réduction des charges et des impôts dans le prochain budget ».

Il n'a rien cédé sur la Lorraine au nom du nécessaire retour à l'équilibre financier. De plus, la mission spéciale de redéploiement industriel confiée à M. Laurent Fabius ne peut qu'être favorablement accueillie dans la mesure où le ministre de l'industrie et de la recherche avait déjà su s'allier les bonnes grâces des milieux d'affaires et industriels en rompant avec le dirigisme qui avait marqué l'action de son prédécesseur, explique-t-on autour de la corbeille.

Cette dernière donne le ton d'une hausse générale du marché. En progrès de 0,4 % la veille (et non pas 4 % comme indiqué dans notre précédente édition à la suite d'une erreur de transmission), les actions françaises ont nettement accentué leur avance jeudi jusqu'à s'adjuger 0,9 % à l'approche du son de cloche final.

Parmi les principaux gains de la séance figurent à nouveau Maisons Phénix (+ 4 %), une valeur longtemps délaissée, BIS (+ 5 %), mais également Carrefour, La Redoute, Nord-Est, SAT, Générale des eaux, Télémécanique et Creusot-Loire, en hausse de 3 % à 4 %.

A l'inverse, CFDE, Michelin, Midland Bank, Signaux, Amrep et Fives-Lille perdent 2 % à 3 %, les replis restant modérés dans leur ensemble.

L'or est remonté de 380,50 à 381,60 dollars l'once sur le marché international à Londres tandis qu'à Paris le lingot perd 150 F, à 98 650 F et le napoléon 1 F, à 625 F.

NEW-YORK

Irrégulier

L'irrégularité a, une fois de plus, dominé mercredi à Wall Street. Néanmoins, la résistance à la baisse fut plus forte que la veille. A la clôture, l'indice des industrielles perdait seulement 0,21 points.

Le bilan de la séance a, de son côté, été moins mauvais que le précédent. Sur 2 004 valeurs traitées, 844 ont baissé, 684 ont monté et 476 n'ont pas varié.

La crainte d'un relèvement du taux d'escompte a continué d'empoisonner l'atmosphère. Elle a encore été avivée par la hausse des taux interbancaires. Cependant, les investisseurs ont jugé prudent de ne pas entreprendre des actions d'envergure. Le soir, le président Reagan devait donner une conférence de presse et beaucoup spéculaient sur l'annonce d'une décision en faveur d'une réduction des déficits budgétaires. Les analystes, toutefois, étaient formels sur un point : l'impossibilité de prévoir quelle direction le marché allait prendre.

Les conversations étaient, d'autre part, alimentées par le scandale qui secoue le *Wall Street Journal*, une affaire de collusion entre journaliste, maintenant licencié du quotidien financier, et des courtiers de Bourse.

Pour sa notoriété, le *Wall Street Journal* a choisi de révéler lui-même ce scandale et de mener l'enquête.

L'activité a porté sur 92,86 millions de titres, contre 88,3 millions.

VALEURS	Cours du 3 avril	Cours du 4 avril
Alcoa	38 3/4	38 1/2
A.T.T.	15 5/8	15 5/8
Boeing	37	37 1/4
Chase Manhattan Bank	48 5/8	47 3/4
Du Pont de Nemours	48 1/4	48 1/8
Eastman Kodak	64	64 1/4
Exxon	38 1/4	38 1/2
Ford	35 7/8	35 1/2
General Electric	53 3/4	53 5/8
General Foods	46 1/4	46 3/8
General Motors	63 3/4	63 7/8
Goodyear	28 1/8	28
I.B.M.	111 1/8	110 7/8
I.T.T.	40 1/2	40 3/8
Mobil Oil	30 1/8	30 1/8
Pfizer	34 3/4	34 1/2
Schlumberger	53 1/2	53 1/4
Texaco	38 1/8	39 1/4
U.A.L. Inc.	32 3/8	31 1/2
Union Carbide	54 3/4	55 5/8
U.S. Steel	30 1/2	30 1/2
Westinghouse	43 3/4	44 3/8
Xerox Corp.	40 1/4	40 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE DES EAUX. – Au cours de l'exercice 1983, la compagnie a réalisé un bénéfice net de 258 millions de francs, contre 226 millions l'année précédente, sur un chiffre d'affaires (TTC) de 7,1 milliards de francs, en progression de 11,5 % d'une année sur l'autre. Le conseil d'administration proposera aux actionnaires de porter le dividende 1983 à 17 F net, contre 15,50 F l'année précédente.

KAUFMAN AND BROAD. – Ce constructeur américain de maisons individuelles, mais spécialisé aussi dans l'assurance-vie, s'attend à des résultats record pour 1984. Pour le premier trimestre (1er décembre 1983-29 février 1984), son bénéfice net a plus que doublé par rapport à celui dégagé en 1983 à pareille époque. Il atteint 5,37 millions de dollars contre 2,17 millions pour un chiffre d'affaires de 117,6 millions de dollars, accru de 11,5 %. Cette vigoureuse reprise est cependant due aux meilleurs résultats dégagés dans l'assurance-vie, la tendance restant médiocre dans le secteur de la maison individuelle avec des ventes en hausse de 10 % seulement. Notons que le bénéfice du premier trimestre inclut une plus-value de 0,55 million de dollars provenant d'un crédit d'impôt.

DEUTSCHE BANK. – La première banque ouest-allemande a réalisé un bénéfice net de 469 millions de deutschemarks en 1983, soit une progression de 55,2 % par rapport à 1982 (302 millions).

Après avoir placé 150 millions de deutschemarks en réserve, la banque proposera un dividende de 12 deutschemarks par action de 50 deutschemarks nominal, contre 11 l'an passé.

NORDON. – Le bénéfice net pour 1983 s'élève à 28,48 millions de francs, contre 25,07 millions. Le dividende est fixé à 12 F, contre 10,50 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	3 avril	4 avril
Valeurs françaises	106	106,6
Valeurs étrangères	98,5	98,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 avril	4 avril
Indice général	164,5	166,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 avril .... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 avril	5 avril
1 dollar (en yens)	225,30	224,95

BOURSE DE PARIS – Comptant – 5 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1495	....
C.D.M.E.	465	470
C. Equip. Elect.	210	....
Delias	346 50	....
Dauphin O.T.A.	1345	1335
Merlin Immobilier	1830	1830
Métallurg. Minière	186	....
M.M.B.	282	281
Novotel S.I.E.H.	1500	....
Om. Gest. Fin.	220	225
Petit Bateau	410	419
Pierrefitte	538	537
Porcher	465	468
S.C.G.P.M.	239	240
Far East Hotels	1 20	1 22
Sodexho	3100	3100
Sofibus	205	205
Zodiac	1283	1275

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	....	....
Alser	175	....
Cellulose du Pin	30	29 50
C.G.Maritime	6 50	....
Cités Mer Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	118	....
Coparex	510	500
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	....	....
Imp. G.-Lang	....	....
La Mure	58	....
Pronuptia	140	....
Rorento N.V.	684	681
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	122 10	....
Total C.F.N.	60	55 20
Ufimer	264	....

SICAV 4/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	219 50	209 55	Laffitte-France	207 98	198 51
[illegible]	279 01	266 36	Laffitte-Oblig.	147 37	140 69
[illegible]	326 89	312 07	Laffitte-Placements	100868 55	100767 78
[illegible]	342 56	327 02 c	Laffitte-Rend.	210 01	200 49
[illegible]	254 58	243 02	Laffitte-Tokyo	1035 74	988 77
[illegible]	391 36	373 61	Lion-Associations	11554 06	11554 06
[illegible]	382 16	364 83	Lionplus	50566 20	50065 54
[illegible]	214 05	204 34	Livret portefeuille	485 72	463 68 c
[illegible]	174 38	166 47	Mondiale Investissem.	344 30	328 69 c
[illegible]	472 52	451 09	Monecic	56788 24	56788 24 ◆
[illegible]	11135 31	11079 91	Multi-Obligations	453 20	432 65
[illegible]	22613 27	22613 27 ◆	Mutuelle Unie Sél.	104 29	99 56
[illegible]	282 38	269 55	Natio-Assoc.	23436 76	23388 98
[illegible]	2085 97	2079 73	Natio-Epargne	12746 56	12620 36
[illegible]	1279 73	1279 73 ◆	Natio-Inter.	937 82	895 29
[illegible]	294 41	281 06	Natio-Obligations	443 27	423 17
[illegible]	1034 83	987 71	Natio-Placements	57737 21	57737 21
[illegible]	386 31	378 34 c	Natio-Valeurs	482 98	461 08 c
[illegible]	373 68	356 72	Oblifion	1052 37	1004 65
[illegible]	11704 89	11681 83 ◆	Obligam	159 53	152 30
[illegible]	302 13	288 43	Pacifique St-Honoré	430 61	411 08
[illegible]	747 89	714 07	Paribas Epargne	11580 40	11534 34
[illegible]	197 23	188 29	Paribas Gestion	536 71	512 37
[illegible]	253 39	241 90	Patrimoine-Retraite	1175 71	1152 66
[illegible]	8037 98	8007 94 c	Phenix Placements	248 98	247 82
[illegible]	24706 37	24722 20	Pierre Investiss.	446 99	426 72 ◆
[illegible]	5421 18	5387 50	Placement crt-terme	54074 52	54074 52
[illegible]	1347 61	1286 50	Province Investiss.	271 93	259 60
[illegible]	416 82	397 92 c	Rendem. St-Honoré	12252 75	12191 79
[illegible]	658 98	629 10	Sécur. Mobilière	381 42	364 12
[illegible]	169 18	161 51 c	Sél.court terme	12347 97	12258 05
[illegible]	888 01	847 74	Sélec. Mobil. Div.	325 73	317 79
[illegible]	337 31	322 01 c	Sélection-Rendem.	182 91	174 62
[illegible]	1129 19	1128 94	Sélect. Val. Franç.	192 14	183 43
[illegible]	8831 37	8430 90 ◆	Sicav-Associations	1087 57	1085 40
[illegible]	425 25	405 97	S.F.I. fr. et étr.	452 39	431 88
[illegible]	1050 71	1008 06	Sicavimmo	506 24	483 28
[illegible]	673 94	643 36	Sicav 5000	210 22	200 69
[illegible]	142 48	136 02	Slivafrance	341 38	325 90
[illegible]	285 18	269 96	Slivam	314 82	300 54
[illegible]	428 97	409 52 ◆	Slivarente	205 60	196 28
[illegible]	387 45	369 88 c	Slivinter	354 10	338 04
[illegible]	246 23	235 06 ◆	S.I.-Est	946 38	903 47
[illegible]	233 58	222 98	S.I.G.	778 06	741 95 ◆
[illegible]	422 51	403 36 c	S.N.I.	1072 61	1023 97 ◆
[illegible]	81448 08	81294 84	Sofinvest	438 28	418 41
[illegible]	111 81	109 08	Sogepargne	332 01	316 95
[illegible]	585 31	558 77	Sogevar	898 35	857 61
[illegible]	468 26	447 03	Sogister	1156 40	1103 96
[illegible]	371 08	354 25	Soleil Investiss.	479 86	458 10
[illegible]	1288 45	1230 02	Technocic	1035 44	988 49
[illegible]	676 34	645 67	U.A.P. Investiss.	331 60	316 56
[illegible]	369 36	352 61	Uni-Associations	105 72	105 72
[illegible]	606 14	578 65	Unifrance	255 94	244 33 c
[illegible]	12001 38	11766 06	Unifoncier	721 22	688 52
[illegible]	10932 15	10436 42	Unigestion	659 05	629 17
[illegible]	283 96	271 08	Uni-Japon	1271 93	1214 25
[illegible]	408 12	389 61	Uni-Régions	1471 55	1404 82
[illegible]	10813 62	10792 04	Univers	1868 53	1797 42
[illegible]	12624 27	12599 07	Univar	134 07	134 07
[illegible]	837 48	799 50	Valorem	391 38	373 63
[illegible]	683 75	652 74	Valrep	1130 87	1129 74
[illegible]	122216 70	122216 70	Valsel	123564 86	123441 52
[illegible]	675 48	644 85	Worms Investiss.	660 30	630 36

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	4,5 % 1973	1863	1861	1870	+ 0 37
3420	C.N.E. 3 %	3457	3450	3449	– 0 23
205	Accor	204 80	205	205	+ 0 09
706	Agence Havas	740	740	740	....
840	Europe n° 1	660	665	665	+ 0 75
820	Facom	840	839	839	– 0 11
700	Fichet-Bauche	712	715	715	+ 0 42
183	Financel	186	186	186	....
[illegible]					
250	Gencor	231	226 70	226 30	– 2 03
310	Gén. Belgique	321	317 50	327	+ 1 86
580	Gén. Electr.	538	548	548	+ 1 86
680	Gen. Motors	649	640	641	– 1 23
91	Goldfields	88 30	87 90	87 90	– 0 45
235	Harmony	226	234	235	+ 3 98
39	Hitachi	42 70	42 60	42 55	– 0 35
685	Hoechst Akt.	681	677	677	– 0 58
90	Imp. Chemical	88 20	86	86	– 2 49
142	Inco. Limited	146	144 50	145	– 0 68
1180	IBM	1128	1124	1124	– 0 35
99	Ito-Yokado	100 90	99 95	100	– 0 89
430	ITT	412 50	410	410	– 0 60
83	Matsushita	87 70	88 45	88 45	+ 0 85
[illegible]					
1630	Siemens A.G.	1539	1531	1531	– 0 51
166	Sony	165 50	165	165	– 0 30
305	T.D.K.	295 60	295 80	295 80	+ 0 10
880	Unilever	889	888	892	+ 0 33
630	Unit. Techn.	617	610	610	– 1 13
1400	Vaal Reefs	1295	1320	1325	+ 2 31
650	West Deep	618	630	623	+ 0 80
535	West Hold.	528	530	530	+ 0 37
430	Xerox Corp.	410	405	406	– 0 97
2 61	Zambia Corp.	2 91	2 96	3	+ 3 09

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/4	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 084	8 094	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	307 760	307 870	295	316
Belgique (100 F)	15 037	15 043	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 860	272 880	260	280
Danemark (100 krd)	83 690	83 770	79	87
Norvège (100 k)	106 780	106 890	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 522	11 532	11 160	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 782	7 742	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 986	4 984	4 745	5 200
Suisse (100 fr.)	371 280	370 900	361	382
Suède (100 krs)	103 730	103 540	99	106
Autriche (100 sch)	43 720	43 740	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 372	5 384	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 055	6 045	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 300	6 281	6 070	6 410
Japon (100 yens)	3 580	3 575	3 430	3 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/4
Or fin (kilo en barre)	98800	98700
Or fin (en lingot)	98800	98650
Pièce française (20 fr)	626	625
Pièce française (10 fr)	408	401
Pièce suisse (20 fr)	627	620
Pièce latine (20 fr)	598	593
Souverain	760	755
Pièce de 20 dollars	4405	4210
Pièce de 10 dollars	2280	2200
Pièce de 5 dollars	1250	1300
Pièce de 50 pesos	3980	3990
Pièce de 10 florins	629	628

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1984 a été tiré à 455 560 exemplaires



A B C D F G H

EN VOYAGE EN GRANDE-BRETAGNE LUNDI

M. Mitterrand ne rencontrera pas Mme Thatcher

La politique extérieure n'était pas « *au centre* » de la conférence de presse de M. Mitterrand, a-t-on appris en fin de parcours, et c'est pourquoi peu de sujets ont été abordés dans ce domaine. Notons, toutefois, qu'une des rares informations concrètes annoncées par le président de la République ne s'est pas pas confirmée ce jeudi.

M. Mitterrand avait annoncé, à propos de l'Europe et de la contribution britannique, qu'il « *travaille* » à la solution de ces problèmes, et ajouté : « *Je serai d'ailleurs lundi prochain à Londres.* » Or, s'il est bien exact qu'un voyage du président en Grande-Bretagne était prévu lundi 9 avril, il ne s'agissait pour lui que de participer à l'inauguration du complexe thermonucléaire européen Jet à Culham, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Londres (*le Monde* daté 11-12 mars). Du côté britannique, c'est la reine Elizabeth, et non le premier ministre, qui sera présente, et aucun entretien politique n'était prévu à cette occasion.

Le Foreign Office avait indiqué, mercredi soir, que la question d'un contact au niveau gouvernemental était « *en discussion* ».

Les milieux français compétents confirment que Paris s'est montré disposé à organiser une rencontre avec Mme Thatcher, mais que la comparaison des emplois du temps respectifs n'avait pas encore abouti à un résultat. En fin de matinée, ce jeudi, l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris a informé que le résultat était négatif : Mme Thatcher n'était pas en mesure de se rendre de Londres à Culham, et M. Mitterrand avait à regagner tout de suite Paris, sans faire un détour par Londres. Notons, cependant, que M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, sera du voyage en Grande-Bretagne, avant de retrouver à Luxembourg ses collègues des Dix qui discuteront précisément du problème (toujours bloqué) de la contribution britannique.

A propos de sa rencontre avec M. Tchernenko, M. Mitterrand a cru nécessaire de préciser pourquoi les raisons qui empêchaient un dialogue normal entre Paris et Moscou en 1981 et 1982 (la situation en Afghanistan et en Pologne) ne s'opposent plus aujourd'hui à un débat « *avec le plus haut responsable soviétique* », alors que, comme il le reconnaît lui-même, « *la situation n'a pas changé par rapport aux années précédentes* » sur ces deux problèmes.

La raison qu'il en donne est en gros celle qui inspire les gouvernements alliés également amateurs d'une ouverture à l'Est : maintenant que le rééquilibrage des forces nucléaires en Europe a commencé avec le déploiement des Pershing, on peut dialoguer dans de meilleures conditions afin de parvenir sinon à une « détente » – M. Mitterrand a évité le mot – du moins à « *une situation moins tendue* ».

Ajoutons que ce voyage à Moscou, qui aurait lieu en juin prochain, ou peut-être même avant, ne sera pas mal venu pour calmer les irritations croissantes de M. Marchais à propos de la politique intérieure...

M. T.

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE PREND POSITION

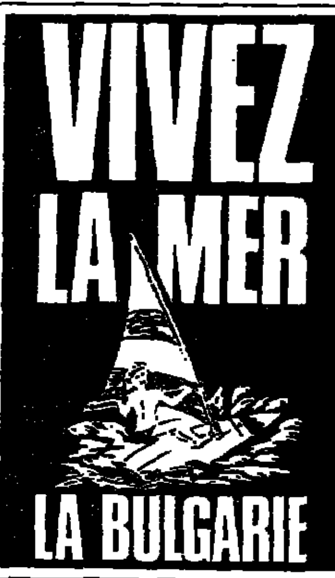
Pas d'homéopathie à l'Université

Le professeur Hugues Gounelle de Pontanel, membre et ancien président de l'Académie nationale de médecine, s'est vigoureusement opposé, le 3 avril, à l'enseignement de l'homéopathie dans les facultés de médecine.

« *La prescription homéopathique en l'état actuel de la science ne sera pas un acte de raison, mais restera un acte de foi, aussi longtemps que les fondements scientifiques de son efficacité ne seront pas établis* », a-t-il souligné dans sa communication. Selon lui, la délivrance par les facultés de médecine d'un diplôme d'homéopathie « *dont les conceptions sont fondées sur la métaphysique allemande de la fin du dix-huitième siècle* » est choquante et inopportune, même s'il « *ne dénie pas le droit à des docteurs en médecine diplômés des facultés de croire aux vertus de ces médications* ». Mais, a ajouté le professeur, « *il n'y a aucune raison pour que la médication homéopathique ne soit pas soumise aux mêmes règles scientifiques d'analyse que toute autre thérapeutique...* » M. Gounelle de Pontanel a souligné : « *Comment admettre que les préparations ainsi proposées dans un but thérapeutique échappent aux impératifs de sécurité et d'efficacité, rendus obligatoires pour tous les médicaments par les autorités de contrôle du ministère de la santé, impératifs impliquant la démonstration de l'efficacité pharmacologique et de l'absence d'effets secondaires nocifs ?* » L'ancien président de l'Académie de médecine « *proteste vigoureusement contre la décision des doyens des facultés de médecine de délivrer un diplôme d'homéopathie, c'est-à-dire, en fait, d'officialiser cet enseignement* ». « *Faudra-t-il demain*, a-t-il conclu, *envisager d'officialiser la baguette du sourcier comme moyen diagnostic à côté du stéthoscope, et l'imposition des mains comme procédé thérapeutique ?* »

Après une discussion animée, l'Académie de médecine a approuvé la thèse de M. Gounelle de Pontanel et elle a constitué un groupe de travail chargé d'étudier et de faire connaître aux autorités responsables sa position en la matière. Une telle décision pourrait conduire à la remise en cause du projet des doyens d'organiser un enseignement d'homéopathie consacré par un diplôme officiel (1). Elle pourrait également remettre en question la validité des enseignements qu'ont déjà organisés un certain nombre d'écoles de médecine, dont celle de Bobigny.

(1) Des dossiers ont été consacrés à ce thème dans *le Monde* du 30 novembre 1983, et « Le Monde aujourd'hui » daté 11-12 mars 1984.



LA CFDT PARTICIPERA AUX MANIFESTATIONS DU 25 AVRIL EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

La CFDT a décidé d'accepter l'invitation du Comité central national d'action laïque (CNAL) et de participer aux manifestations départementales du 25 avril.

Dans une déclaration, exposant les raisons de sa participation, le bureau national de la CFDT a critiqué, jeudi 5 avril, les projets gouvernementaux sur l'avenir de l'enseignement privé. « *Le projet de loi fait l'impasse sur la transformation du système éducatif pour ne traiter qu'incomplètement les rapports entre l'enseignement privé et l'Etat* », déclare-t-il, déplorant que « *le gouvernement ait progressivement réduit ses ambitions de rénovation d'ensemble reposant sur une conception pluraliste et dynamique de la laïcité* ».

LE GROUPE PECHINEY S'ASSOCIE AVEC ELF DANS LES FIBRES DE CARBONE

Le groupe Pechiney s'associe avec Elf-Aquitaine et son partenaire japonais Toray dans la fabrication des fibres de carbone.

Pour cela, il va prendre une participation indirecte dans SOFICAR, affaire montée par la compagnie pétrolière française et Toray en vue de produire en France ce matériau nouveau de haute technologie. Afin de faciliter l'opération, une nouvelle société va être créée, qui reprendra les intérêts détenus par ELF dans SOFICAR, soit 65 %. Péchiney et ELF en seront actionnaires chacun pour 50 %, ce qui reviendra pour l'un et l'autre groupe à détenir 32,5 % de SOFICAR. L'accord vient d'être signé.

A la fin de 1983, Pechiney avait abandonné son projet (*le Monde* daté 25-26 décembre 1983) de se lancer dans la fabrication de fibres de carbone avec la firme américaine Hercules, et les travaux de l'usine de Pont-de-Claix (Isère) avaient été stoppés. L'expansion du marché européen n'était plus à la hauteur des espoirs nourris (+ 20 % l'an au lieu de 40 %).

Le groupe revient donc à son idée première mais, cette fois, dans une association à trois qui évitera le piège des surcapacités.

TRENTE MILLE EMPLOIS SERAIENT SUPPRIMÉS DANS LA SIDÉRURGIE OUEST-ALLEMANDE

Quelque trente mille emplois pourraient être prochainement supprimés dans la sidérurgie ouest-allemande, a annoncé, le 4 avril, à Brême, M. Ruprecht Vondran, secrétaire général de la Fédération patronale ouest-allemande de l'acier et du fer. Plusieurs hauts fourneaux devront cesser leur activité dans les prochaines années, a-t-il précisé.



— *Sur le vif* —

Séduction

Comment vous la trouvez, Édith Cresson ? Moi, je l'aime bien, comme ça, de loin, je ne la connais pas personnellement. Elle est agréable à regarder, elle a du charme, elle a du chien. Et puis, elle sait vendre. D'ailleurs elle s'y emploie outre-Atlantique. Elle fait de la pub à la radio pour la France, une marque assez connue aux États-Unis, assez connue et assez négligée. On en parle rarement dans les médias.

La France, pour les Américains, c'est quoi ? Une vieille parente très cultivée, très artiste. Une vieille toquée qui ne craint pas de fréquenter les gros bonnets du PC bien qu'elle déteste les Soviétiques. Une vieille coquette endettée, appauvrie, avec de beaux restes, qui aime manger et qui sait s'habiller.

D'accord, mais il n'y a pas que ça. Sortie de ses parfums, de ses lingeries, de ses vins fins, la France c'est autre chose, c'est plus, « *France is more* ». Ce n'est pas seulement le savoir-vivre, c'est le savoir-faire, la France. C'est le TGV, c'est le métro, c'est la puce électronique. C'est le passé tourné vers l'avenir. C'est hier et c'est demain. Enfin, la France, c'est le pied.

Voilà le message balancé en anglais, à l'heure des informations régionales à New-York, Los Angeles et Dallas, matraqué d'une voix jeune et énergique par notre ministre du commerce extérieur. Une femme. Membre d'un gouvernement de gauche. De quoi séduire – et convaincre – tous les « *yuppies* », tous les jeunes cadres citadins qui cherchent du côté démocrate – et qui croient trouver dans le coin Hart – un son neuf, un ton vif, une vision claire, branchée sur le deuxième millénaire.

Là-bas, qu'elle soit politique ou commerciale, la pub revient cher. Cette campagne d'une semaine coûtera 500 000 francs. Ça les vaut à mon avis. On ne me l'a pas demandé, je sais. Je le donne quand même. La radio, c'est bien mais c'est un peu minable. La France vaut mieux que ça. Pourquoi ne pas faire un effort supplémentaire et se payer des spots à la télé ? Et, pendant qu'on y est, une super-affiche à Times Square, Mme Cresson coiffée du bonnet de Marianne à califourchon sur la fusée Ariane.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Lalonde va diriger la liste « ERE européenne » avec MM. Doubin et Stirn

M. Brice Lalonde a accepté de rejoindre MM. François Doubin (MRG) et Olivier Stirn (ex-UDF qui vient de créer l'UCR) comme co-têtes de la liste de centre-gauche, dont MM. Edgar Faure et Maurice Faure avaient été les initiateurs. L'ancien candidat écologiste à la présidence de la République mènera la campagne pour le scrutin du 17 juin sur un stricte plan d'égalité avec MM. Doubin et Stirn. Pour répondre aux exigences de la loi (qui obligent une liste à présenter ses candidats dans un ordre), un tirage au sort a été effectué, jeudi matin 5 avril, mais son résultat sera gardé secret jusqu'à la parution des candidatures au *Journal officiel*.

L'intitulé de la liste a également été choisi : « ERE européenne » (le mot « ERE » étant l'abréviation de Entente radicale écologiste).

La liste « ERE européenne » espère le parrainage d'un groupe parlementaire, ce qui lui permettrait de disposer pour la campagne officielle d'un temps d'antenne à la radio et à la télévision équivalent à celui des trois autres grandes listes. Les espoirs convergent sur le groupe sénatorial de la gauche démocratique.

